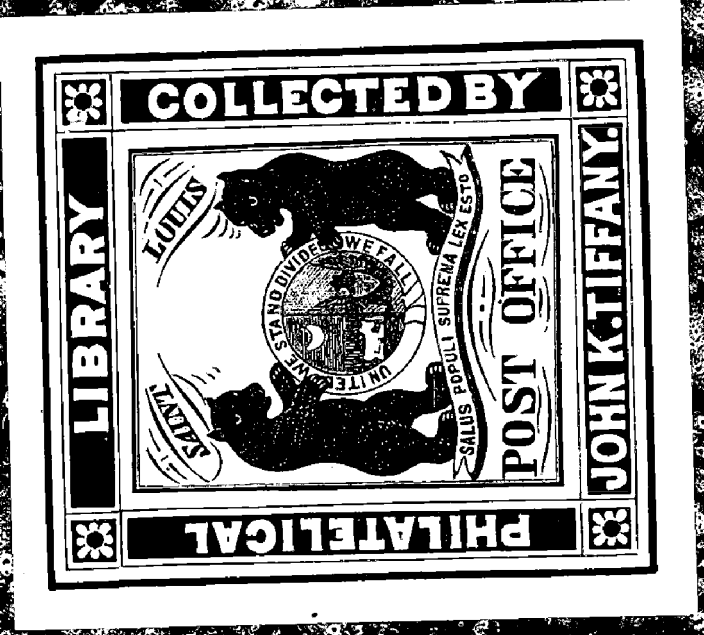


PHILATELIC SECTION.



*Crawford 2237*

LE

# TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR.

---

QUATRIÈME ANNÉE.



**BRUXELLES,**

J.-B. MOENS, LIBRAIRE - ÉDITEUR,  
7, GALERIE BORTIER, 7.

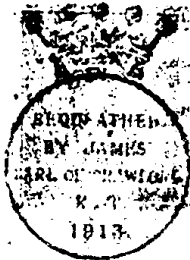
—  
1866

TIMBER-POST

JOURNAL

OF THE

QUARTERLY



BRITISH

OF THE

GENERAL

1843



# TABLE DES MATIÈRES.

ANNÉE 1866.

Abyssinie, 2.  
 Angleterre, 13, 39, 87, 98.  
*A propos des timbres grecs*, 13.  
 Argentine (Rép.), 10, 95.  
 Australie méridionale, 4, 87.  
 Autriche, 55, 100.  
*avis importants*, 92, 100.  
 Bade, 63, 94, 100.  
 Bavière, 4, 11, 71, 77, 93, 100.  
 Belgique, 3, 13, 27, 39, 45, 62, 70, 95.  
 Bergedorf, 99.  
 Bermudes, 39.  
 Brême, 39, 99.  
 Brésil, 38, 61, 95.  
 Brunswick, 99.  
 Cachemire, 86.  
*Ça et là*, 73.  
 Ceylan, 19.  
 Colombie Britannique, 3.  
 Compagnie danubienne, 53, 70.  
 Compagnie russe du Levant, 17, 99.  
 Cuba, 26.  
*Curiosités postales*, 29.  
 Danemark, 12, 38, 99.  
*De la classification dans les albums*, 7.  
*De l'influence du fusil à aiguille sur les timbres allemands*, 66.  
*dentelés et non dentelés*, 79, 88, 98.  
*Des couleurs et des nuances en matière de timbres-poste*, 71.  
*Des différents systèmes d'oblitération en Italie*, 19.  
*Des timbres-poste de cinq francs*, 8.  
*Des timbres-poste français*, 90.  
 Dominicaine (Rép.), 12, 26, 63, 78.  
 Drontheim, 64, 98.  
 Égypte, 1, 19.  
 Équateur, 18, 62.  
 Espagne, 3, 38, 65, 78.  
 Essai de l'Église, 71.  
 États-Unis, 4, 10, 18, 37, 54, 86.  
 États-Unis, 2.  
 Féniane (Rép.), 3, 26, 64, 99.  
 Finlande, 11, 46, 70.  
 France, 3, 38, 95, 13, 39, 87, 98.  
 Grande-Bretagne, 13, 39, 87, 98.  
 Grèce, 19, 26.  
 Guyane anglaise, 38, 54, 99.  
 Hanovre, 78, 99.  
 Hawaïen, 39, 46, 53.

Helsingfors, 26, 99.  
 Holstein, 19, 99.  
 Honduras britannique, 11.  
 Honduras (Rép.), 27.  
 Indes anglaises, 71, 78.  
 Italie, 38, 46, 96.  
*La 5<sup>e</sup> édition d'un album timbres-poste dit : de Lallier*, 14, 22.  
*L'administration des postes à Hambourg*, 48.  
*La République de Libéria*, 47.  
*La 3<sup>e</sup> émission des timbres du Piémont*, 20.  
*Le préjugé*, 67.  
*Le 4<sup>e</sup> cuartos lithographié d'Espagne*, 35.  
*Les Colonies anglaises*, 60.  
*Les diligencias de la République de l'Uruguay*, 51.  
*Les enveloppes à deux timbres d'Angleterre et des États-Unis*, 36.  
*Les enveloppes feldpost de Saxe et de Prusse*, 64.  
*Les enveloppes mandats de Saxe*, 8.  
*Le service des postes sous Louis XV*, 21.  
*Les nouveaux timbres du Pérou*, 96.  
*Les postes et les timbres-poste en Égypte*, 31.  
*Les postes pontificales*, 34.  
*Les recherches du timbrophile*, 97.  
*Les réformes postales de la République de Honduras*, 39.  
*Les timbres de journaux d'Autriche*, 43.  
*Les timbres de l'île de la Réunion*, 41.  
*Les timbres des Antilles danoises*, 46.  
*Les timbres de Victoria*, 15, 33, 48.  
*Les timbres et essais de Sicile*, 55.  
*Les timbres-poste au Sénat français*, 27.  
*Les timbres provisoires de l'Uruguay*, 32.  
*Les timbres-taxe de la poste de Constantinople*, 66.  
*Les timbres télégraphes de Belgique*, 14.  
*Le timbre local d'Helsingfors*, 46.  
*Le timbrophile accusateur*, 20.  
 Livonie, 99.  
*L'Océan penny postage*, 24.  
 Lombardie, 100.  
 Lubeck, 5, 70, 99.  
 Luxembourg, 96.  
 Maurice, 38, 79.  
 Mecklembourg-Schwérin, 62, 79, 86, 99.  
 Mecklembourg-Strelitz, 99.  
 Mexique, 23, 77, 86, 96.  
*M. Georges Hussey*, 84.

Norwège, 19, 64, 98.  
*Notre acte de contrition*, 21.  
 Nouvelle-Galles, 78, 96.  
 Nouvelle Grenade, 63, 70, 79.  
 Nouvelle-Zélande, 10, 37.  
 Oldenbourg, 70, 99.  
 Paraguay, 2, 18, 87.  
 Pays-Bas, 19.  
 Pérou, 62, 85.  
 Perse, 86.  
 Pologne, 99.  
 Portugal, 39, 54, 63, 70, 86.  
 Prince Édouard, 63, 96.  
 Principautés danubiennes, 18, 69, 87.  
 Prusse, 26, 37, 78, 96, 99.  
 Queensland, 2.  
*Qui cherche trouve*, 76.  
 Rigi Kaltbad, 27.  
 Russie, 27, 96, 98.  
 Saint-Kitts, 26.  
 Saint-Vincent, 79.  
 Saxe, 26, 54, 99.  
 Schleswig, 99.  
 Schleswig-Holstein, 99.  
*Sciences, arts, belles-lettres*, 79.  
 Serbie, 86, 94.  
 Shanghai, 5, 18, 26, 39, 96.  
 Suède, 26, 38, 98.  
*Sur certains timbres des États confédérés et îles Sandwich*, 6.  
 Suisse, 86.  
 Tamerfors, 64, 99.  
 Terre-Neuve, 4, 9.  
*Timbrophile*, 71.  
 Tour et Taxis, 3, 26, 39, 62, 96, 99.  
 Trinité, 18.  
 Turquie, 11, 19, 27, 38, 79, 86.  
*Un acte de naissance inattendu*, 74.  
*Un attribut de l'administration des postes en Europe*, 6.  
*Une histoire ténébreuse*, 67, 89.  
*Un timbre avec faute*, 19.  
 Uruguay, 3, 11, 23, 38, 53, 69, 94, 51, 52.  
 Vancouver, 26, 95.  
 Venezuela, 12.  
 Victoria, 4, 38, 38, 87, 93.  
 Vierges (îles des), 93.  
*V'la c'que c'est*, 39.  
 Wurtemberg, 53, 100.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

**Abonnement par année :**  
 BELGIQUE . . . . . 5-00  
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE  
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 5-50  
 ESPAGNE ET ITALIE . . . . . 4-00  
 ANGLETERRE ET PORTUGAL. . . 4-20

**BUREAU :**  
**GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.**  
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.  
 40 centimes le numéro.

**Abonnement par année :**  
 BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS  
 PONTIFICAUX, ÉGYPTE, GRÈCE, .  
 MALTE, SUÈDE ET TURQUIE . . 5-00  
 BRÉSIL ET COLONIES ANGLAISES 5-40  
 RUSSIE . . . . . 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

**Chronique.**

**ÉGYPTE.**

La tâche pour nous serait bien ardue, s'il nous fallait donner la description des sept différents timbres qui y ont paru le 1<sup>er</sup> janvier courant; aussi ne l'entreprendrons-nous pas, car la meilleure des descriptions ne saurait faire recomposer à l'esprit les nombreuses variétés de dessin que possèdent chacun de ces timbres.

Voici le fac-simile de l'un d'eux et les valeurs qui en existent : 5 paras, vert ; 10 paras, brun ; 20 paras, bleu ; 1 piastre, lilas ; 2 piastres, jaune ; 5 piastres, rose ; 10 piastres, ardoise ; imprimées en couleur sur papier blanc filagrammé et dentelé, sauf le timbre de 1 piastre qui est imprimé sur papier ordinaire. Ce filagramme est une pyramide,



au sommet de laquelle on voit une sorte de marguerite à neuf fleurons.

La valeur désignée en chiffres arabes se trouve placée à l'angle supérieur de gauche et inférieur de droite, aux 5 et 10 paras, contrairement aux cinq autres valeurs, qui l'ont à l'angle supérieur de droite et inférieur de gauche.

L'administration supérieure a tellement bien compris l'absurdité de son choix, que le retrait de ces timbres est déjà annoncé. Que n'a-t-elle pris le type ci-contre, qui lui avait été proposé en même temps, qui, quoique n'étant pas une merveille lui-même vaut infiniment mieux que ceux que nous avons aujourd'hui, où le dessin se distingue à peine.



Nous publierons incessamment le premier règlement postal émanant de ce pays.

L'Égypte, vaste contrée de l'Afrique formant une grande province de l'empire ottoman, est bornée au nord par la Méditerranée; au sud par la Nubie; à l'est par la mer Rouge et à l'ouest par le grand désert de Libye, Elle est divisée en trois grandes régions : la basse-Égypte, voisine de la Méditerranée; la moyenne-Égypte, au centre, et la Haute-Égypte au sud. Capitale, le Caire.

La monnaie est la même qu'en Turquie : La piastre = 40 paras ou fr. 0,2971 à fr. 0,26; le para, *sadda* ou *medino* = 2 1/2 aspres fortes = 3 aspres courantes ou fr. 0,00743 à fr. 0,0065; l'aspre-forte = fr. 0,003 à fr. 0,00260; l'aspre-courante = fr. 0,00247 à fr. 0,00216.

Au Caire, la piastre se divise en 33 medini ou 80 aspres courantes. Les sommes importantes se comptent, à Alexandrie, par *kis*, ou bourses de 500 piastres. Pour les objets valant moins de 3 paras, on ne rend pas de monnaie; mais dans le bas peuple on donne des marchandises, telles que du blé, du maïs, etc., pour compléter la différence.

#### PARAGUAY.



En attendant que notre correspondant puisse s'assurer de l'authenticité des timbres qu'il nous envoie, nous en donnons ci-contre le fac-simile. Ils lui sont envoyés, dit-il, par un de ses amis, de sorte qu'il ne veut rien garantir sans s'être assuré par lui-même de la valeur de ces timbres, qui sont au nombre de trois : 1 réal, rouge, pour l'intérieur; 2 reales, vert et 4 reales, bleu foncé, pour l'extérieur. Ce dernier à la valeur désignée en chiffres, contrairement aux deux autres, où elle est énoncée en toutes lettres. Ils représentent, au centre d'un ovale, les armoiries du pays; la partie supérieure de cet ovale est formée de lignes verticales et celle inférieure, de lignes horizontales; dans les quatre angles un bonnet phrygien. Imp. coul. sur papier blanc non filagrammé, lithographiés. Ces timbres sont aussi mauvais de gravure et d'impression que tout ce que l'Amérique du Sud a produit jusqu'à présent.

C'est à Sébastien Cabot qu'on doit la découverte de ce pays en 1526, qui fut conquis à l'Espagne par Alvar Nunez, en 1535. Les jésuites espagnols y formèrent, sur la droite du Parana, un État théocratique presque indépendant, qui dura depuis

1556 jusqu'en 1767, époque à laquelle ils furent expulsés de tous les États espagnols. Par suite du mouvement insurrectionnel général de l'Amérique espagnole, le Paraguay devint indépendant en 1809. Francia prit bientôt possession du pouvoir, d'abord avec le titre de consul (1813), puis avec celui de dictateur (1814). Il s'y maintint jusqu'à sa mort, arrivée en 1840. Le président Lopez, bien près de sa chute aujourd'hui, s'est empressé dès qu'il fût au pouvoir, de rétablir les communications qui avaient été interdites avec tous les étrangers.

#### RÉPUBLIQUE FÉNIANE.

Un de nos correspondants nous communique un timbre qui aurait été émis, selon lui, par la république Féniane.



Nous le reproduisons ici, comme un objet de curiosité, car, nos lecteurs ne l'ignorent pas, la république ci-dessus nommée n'existe point.

Ce timbre, imprimé en vert sur papier blanc, a les armoiries d'Irlande, placées au milieu d'un cercle formé par une jarrettière sur laquelle se trouve l'inscription : *Libertas et natalis solum*. Ce qui veut dire : Liberté et sol natal; l'encadrement qui entoure cette circonférence porte : *Republic of Ireland postage 24 cents*.

Pour quelques-uns de nos lecteurs qui ne comprendraient pas la signification du mot *Fénian*, nous croyons utile de leur dire que ce substantif est un abrégé de *Phénicien*. Ces Grecs, hardis navigateurs, furent les premiers habitants de la verte Érin, et sont naturellement les aïeux du peuple Irlandais.

Les hommes de cette nation, que la misère ou la persécution ont chassés en Amérique, ont formé sur cette libre terre une vaste association qui ne poursuit qu'un but : délivrer la mère patrie du joug des Anglo-Saxons et proclamer la république sur les ruines de la domination britannique.

La perfide Albion acceptera-t-elle cette émancipation *with rupture*? c'est ce que l'avenir nous apprendra.

#### ABYSSINIE.

On nous informe qu'il est fortement question d'y émettre des timbres-poste.

#### QUEENSLAND.

Les derniers timbres reçus de ce pays, en date de novembre 1865, portent, comme primitivement,

une étoile en filagramme. C'est ainsi que nous possédons : 1 penny orange, 2 pence bleu foncé et 6 pence vert-olive.

#### TOUR ET TAXIS.



Ci-contre le fac-simile de l'enveloppe 1 kreuzer, vert, en usage depuis le 3 décembre écoulé.

La même administration délivre depuis le 1<sup>er</sup> courant, des mandats-poste pour tous les endroits qui se trouvent sous sa juridiction. Les formules, à peu près semblables à celles de Prusse, se délivrent gratis. On paye 3 kreuzer de taxe pour les paiements de 25 thalers et au-dessous, et 6 kreuzer pour ceux de 25 à 50 thalers, maximum du mandat, pour n'importe quelle distance.

#### BELGIQUE.

La mort du Roi est venue donner un triste démenti à ce que nous disions en octobre dernier, lorsque nous assignions un terme de dix ans à l'*œuvre* de MM. De la Rue. A peine ces timbres ont-ils paru que déjà leur changement est devenu nécessaire. Ce sont encore ces messieurs qui viennent d'être chargés du nouveau type à l'effigie de Léopold II. On nous fait *espérer* le maintien des richissimes encadrements des timbres actuels.

En attendant que MM. De la Rue puissent nous gratifier d'un nouvel échantillon de leur savoir-faire, l'ordonnance ministérielle du 21 novembre dernier a reçu son application, depuis le 1<sup>er</sup> janvier courant, par la mise en usage des : 10 cent., gris-verdâtre ; 20 cent., bleu, et 40 cent., carmin, type reproduit en notre numéro 35. Les encadrements de ces trois valeurs, ainsi que ceux des 30 cent. et 1 franc, émis précédemment, diffèrent tous entre eux.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, les télégrammes ayant été fixés à 50 centimes pour vingt mots au plus, on fait usage de feuilles portant un timbre de cette valeur, imprimé en jaune, sur papier paille, ovale et à relief, aux armoiries du pays ; pour les télégrammes ayant plus de vingt mots, on se sert pour compléter la taxe, depuis le 6 courant, de timbres adhésifs à l'effigie du roi Léopold I<sup>er</sup>. Il y en a de deux valeurs : 50 centimes, vert-bronze ; 1 franc, vert clair ; imp. en coul. sur pap. blanc ordinaire, dent., encadrement hexagone. Ils mesurent 24 + 27 mil-

limètres. L'effigie est celle employée pour les timbres-poste.

#### URUGUAY.



On nous envoie la moitié de la partie supérieure du timbre ci-contre, qui a été ainsi employée pour 6 centesimos. Ce qui vient corroborer ce que nous avançons, c'est le type d'origine servant d'oblitération, qui a été appliqué en partie sur le timbre et la lettre, que nous possédons tous deux.

#### COLOMBIE BRITANNIQUE.

Nous venons enfin de recevoir les timbres dont nous donnions un spécimen en notre numéro 33, gravé d'après un dessin-type qui nous avait été gracieusement communiqué six mois auparavant. Ce dessin a, paraît-il, subi quelques modifications ; ainsi l'inscription : *British Columbia postage* commence à gauche, au lieu de partir du bas, où a été placé maintenant la valeur ; la lettre V, qui est plus ouverte, et la croix qui la surmonte n'entament point le deuxième ovale réservé aux inscriptions.

#### ESPAGNE.



Nos lecteurs ne s'étonneront pas en apprenant que les timbres-poste y sont changés depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ainsi que cela s'est produit jusqu'ici, presque régulièrement chaque année. Le nouvel élu est moins vilain, — nous allons dire affreux — que celui qu'il remplace, ce dont on peut s'assurer par le spécimen ci-contre ; les armoiries de Castille (*la tour*) et celles de Léon (*le lion*), surmontées toutes deux d'une couronne, sont placées : la première, dans l'angle supérieur de gauche et la seconde, dans celui de droite, contrairement au type précédent, où cet ordre était interverti ; quant à l'effigie, nous n'y voyons guère de différence, si ce n'est dans la coiffure, où la reine Isabelle II ne semble pas bien fixée sur le genre qui lui convient le mieux, ce dont nous jugeons par les différents types émis jusqu'à ce jour. Ne serait-ce pas cette irrésolution de la reine sur le choix de sa coiffure qui obligerait le gouvernement espagnol à changer annuellement ses timbres, qu'il tient à avoir, on le sait, le plus ressemblant possible ? C'est là, il

nous semble, un motif assez grave pour mériter toute son attention. Voici les valeurs et nuances du nouveau type : 2 cuartos rose, 4 cuartos bleu, 12 cuartos orange, 19 cuartos brun, 10 cent. de escudo (1 real) vert, 20 cent. de escudo (2 réaux) lilas ; imp. coul. sur papier blanc, rect. dent. typ.

Les timbres bi-couleurs, on le voit, ont vécu, mais peut-être y reviendra-t-on l'an prochain.

Le type des timbres-télégraphes a aussi été changé depuis le commencement du mois, mais avant d'en venir à ce changement, il importe de signaler d'abord les modifications de nuances apportées aux timbres 1865, lorsqu'ils ont été dentelés. Ces nuances les voici : 1 real, lilas, 4 reales, bleu, 16 reales, vert, 20 reales, rose, imp. en coul. sur papier blanc.



Sauf l'encadrement qui a été remplacé, le type actuel que nous donnons ci-contre est resté à peu près ce qu'il était l'an dernier. Il y en a quatre valeurs : 10 cent. de escudo (1 réal), lilas ; 40 cent. de escudo (4 réaux), bleu ; 1 escudo 60 cent. (16 réaux), vert, 2 escudos (20 réaux), rose. Dans la partie supérieure de l'ovale qui entoure le buste de la reine, on lit : *télégraphos* 1866 et au bas : la valeur. Le 2 escudos a seul l'inscription : *cert-tel* 1866, au lieu du mot : *télégraphos*. Ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc ordinaire et dentelés.

Aux termes de la loi du 19 juillet 1849, le système métrique des poids et mesures français doit être en vigueur en Espagne, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1860 ; mais quoique légalement établi, ce système n'est pas encore généralement adopté, et les anciens poids et mesures, dits de Castille, continuent à être en usage.

Il sera de même du système décimal, qu'on cherche à appliquer aujourd'hui aux timbres-poste, en se contentant d'exprimer, en d'autres termes, les monnaies qu'on veut supprimer. Ainsi le réal, qui est la dixième partie de l'escudo ou medio duro, valant fr. 2-60, sera désormais désigné 10 cent. de escudo!!

#### AUSTRALIE DU SUD.

Les derniers 6 pence reçus sont bleu-laiteux ; ils ont une étoile en filagramme.



#### DAVIÈRE.

Nous reproduisons ici le timbre *retourbriefe* dont nous parlions le mois dernier. Les dispositions sont identiques à celles de feu son confrère de Wurtemberg, sur lequel il semble avoir été calqué. Son emploi est aussi

le même : Les lettres qui n'ont pu être remises aux destinataires pour n'importe quel motif et qui ne laissent aucune indication susceptible de faire connaître les auteurs, sont ouvertes en présence d'une commission spéciale. Toutes celles dont on parvient ainsi à connaître l'adresse sont renvoyées à leurs auteurs, en y appliquant le timbre *retourbriefe*, comme preuve de l'ouverture légale de la lettre.

#### VICTORIA.



Les lauriers sont à l'ordre du jour. Voici le fac-simile d'une valeur nouvelle où ils n'ont pas été oubliés ; l'effigie est tournée vers la gauche dans un ovale ; l'impression est couleur sur papier filagrammé et dentelé. Valeur : 10 pence, gris-lilas.

#### TERRE-NEUVE.

Le *Monthly gazette*, en donnant le spécimen d'un timbre de 13 cents, jaune, représentant un vaisseau tourné vers la gauche, annonce que tous les timbres de cette colonie, vont y être changés et remplacés par d'autres types, où la valeur serait énoncée en *cents*. Nous pourrions, pensons-nous, donner le mois prochain de plus amples renseignements sur ce sujet.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous avons reçu trois timbres de différentes valeurs, destinés uniquement à l'affranchissement des journaux et publications périodiques. Ce sont : 5 cents, bleu foncé ; 10 cents, vert et 25 cents, vermillon pâle ; ils ne mesurent pas moins de 10 centimètres de haut sur 5 1/2 de large.

Le premier a l'effigie de Washington, dans un cercle ; le deuxième, celle de Franklin, dans un ovale et le troisième, de Lincoln, dans un encadrement octogone ; ces effigies, qui sont entourées d'ornements guillochés, portent au-dessus d'elles les mots : *U. S. postage*, en cintre et au-dessous, la

valeur énoncée en toutes lettres; cette valeur répétée par de gros chiffres, dans les angles supérieurs, l'est également dans un petit ovale placé de chaque côté de l'effigie, mais en chiffres romains, aux 5 et 10 cents. Vers le bas du timbre, on lit : *Newspapers and periodicals* (journaux et publications périodiques) et au-dessous : *Sec. 38. act of congress approved march 3d. 1863.* Nous sommes redevables de ces timbres-affiches à la *National Bank note Company* de New-York.

## LUBECK.



La série actuelle vient d'être augmentée d'une nouvelle valeur : 1 1/2 schilling lilas. Sauf l'encadrement, qui est ici octogone, ce timbre est semblable à ses confrères 1/2, 1, 2, 2 1/2 et 4 schilling. Une enveloppe de même valeur a été également émise, mais on y a supprimé le guilloché que nous trouvons aux angles du timbre adhésif. L'estampille est à droite et l'inscription transversale est de couleur bistre.

## SHANG-HAÏ.



Voici le type dont nous parlions en notre n° 35, qui, selon toute apparence, est de bon aloi ; les caractères hiéroglyphiques qu'on y remarque appartiennent, paraît-il, à la langue chinoise. M. de Rosny en donne ainsi la signification : Dans les deux angles supérieurs : *Chang-Haï* ; dans ceux inférieurs : *Koung-pou*, bureau de travail ou plutôt administration des travaux publics ; à droite : *Chou-sin-kouan*, bureau de poste ; et à gauche : *Leang-fen-sin*, deux fen.

Shang-Haï, chef-lieu de l'arrondissement de ce nom, a été fondé au VIII<sup>e</sup> siècle et fortifié en 1552 ; son nom actuel lui a été donné vers 1074. C'est une ville murée de 5 kilom. de tour, qui est dans le département de Soung-Kiang-fou et dans la province de Kiang-sou. Son port est le siège d'un commerce immense, qui représente à lui seul pour l'étranger un mouvement de près de 800 millions et de 600 navires. Il a été ouvert au commerce anglais en 1842, en vertu du traité de paix du 29 août même année ; les mêmes conditions ont été étendues le 10 septem-

bre 1843, au commerce français, et le 8 octobre 1843, à celui de toutes les puissances étrangères.

Depuis l'admission des étrangers, cette ville est la résidence d'un intendant appelé *tao-tai*, qui administre les trois départements de Sou-tchéou-fou, de Soung-Kiang-fou et de Tai-toing-fou.

Un grand nombre de maisons de commerce européennes et américaines sont établies à Shang-haï ; on y compte aussi des banques européennes et chinoises et des agences de compagnies d'assurances maritimes et d'assurance contre l'incendie.

Nous venons de parcourir la cinquième édition de l'album timbres-poste, signé : *J. Lallier*, annoncée depuis quelque temps à grands coups de tam-tam. Quoiqu'en dise M. Maury, cet album fourmille d'erreurs, ce que nous prouverons le mois prochain, l'espace ne nous permettant pas de le faire aujourd'hui. Les armoiries en chromo, annoncées si pompeusement, brillent par une absence complète, ainsi que toutes les dernières émissions, telles que : *Belgique, Brunswick, Bermudes, Cap, Colombie, Nouvelle-Grenade, Vancouver, Australie occidentale*, etc., etc.; mais une place a été réservée au portrait du signataire de l'album, afin de compenser sans doute l'acheteur de ces omissions.

Les conventions postales entre la France et la Belgique, en vigueur depuis le commencement du mois, permettent d'obtenir aujourd'hui des *mandats-poste*, payables à vue, dans tous les bureaux de poste de ces deux pays. La taxe des lettres a été réduite, depuis la même époque, à 30 centimes par lettre simple, réduction qui pourrait bien amener, en France, l'émission d'un nouveau timbre de 30 centimes.

On lit dans le *Journal du Havre* : « On assure que l'une des dispositions du projet de budget de 1867 autoriserait l'administration des postes à faire imprimer le type ordinaire des timbres-poste de 5, 10, 20, 40 et 80 centimes, avec reproduction exacte de leur nuance respective, sur des enveloppes qui seraient émises aux prix d'un centime en sus de la valeur de chaque timbre.

Les particuliers seraient autorisés à faire également imprimer le type des mêmes timbres sur du papier à enveloppes et sur des feuilles de papier à

lettres, ainsi que le type des timbres-poste de toute valeur sur du papier destiné à la confection de bandes d'adresses pour l'expédition des objets de correspondance affranchis à prix réduits. Les moyens d'application de cette innovation seraient déterminés par un règlement d'administration publique. »

### SUR CERTAINS TIMBRES DES ÉTATS CONFÉDÉRÉS ET ILES SANDWICH.

Frankfort s/Mein, le 24 décembre 1865.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Un de mes amis, qui a passé quelques jours à Richmond, m'informe que d'après les renseignements qu'il a recueillis sur les lieux, les timbres *Bucks Richmond express* n'auraient jamais existé et qu'aucune personne du nom de Buck n'y a eu de poste particulière. Ces timbres de spéculation, qui nous viennent d'Angleterre, sont totalement inconnus à Richmond.

Voici encore un autre renseignement qui me vient de la même source et dont je puis vous garantir la même exactitude que pour le précédent : c'est relativement aux premiers timbres des îles Sandwich. Il paraîtrait qu'il a existé trois valeurs, selon le type ci-contre : 15 cents, bleu sur blanc, 5 cents, bleu sur blanc et 2 cents, noir sur jaune, typographiés. Les deux premiers ont été renseignés par le n° 14 du *Timbrophile*, qui en donnait en même temps un fac-simile très-exact, mais qui n'a pas fait mention de cette dernière valeur. Le 15 cents avec l'inscription : *H. I. and U. S. Postage*, dont parle le même journal, ne devait pas être connu de mon ami, car il n'en dit mot.

J'espère, cher Monsieur, que vous voudrez bien insérer ces quelques lignes dans votre plus prochain numéro et agréer en attendant, etc., etc. N. N.

Notre correspondant voudra bien excuser notre méfiance, mais nous ne pouvons nous empêcher de trouver les timbres hawaïens, suspects, malgré les renseignements positifs, qu'il a reçus; voici pourquoi :

Le 2 cents, jaune, qu'il a bien voulu nous communiquer nous a semblé d'abord, de bien fraîche impression, pour un timbre ayant 14 ans de date, puisque le dessin nous indique qu'il a dû être émis provisoirement en 1852 avec le 13 cents que nous mentionnions en notre numéro 33; de plus, le premier 2 cents que nous connaissons ensuite, n'a vu le jour qu'en 1859, ce qui donnerait à ce revenant, un usage de sept années. Est-il admissible, qu'après une existence aussi longue, ce timbre serait resté

inconnu jusqu'aujourd'hui et qu'il n'aurait trouvé pour successeur, qu'un timbre provisoire lui-même? nous ne le pensons pas; quant aux 5 cents et 13 cents *H. I. and U. S. Postage*, on peut les classer, croyons-nous dans la même catégorie.

Outre les timbres dont nous venons de parler, le *Timbrophile* signale encore une variété du 13 cents rouge, portant un grand chiffre 5, marqué à la plume et destiné, dit-il, à remplacer momentanément le 5 cents bleu.

Rien de plus aisé que de créer ainsi à l'infini de ces timbres soi-disant provisoires et qui ne proviennent, pensons-nous (si toutefois on en a trouvé sur des lettres), que du caprice d'une personne qui les aura marqués d'un chiffre 5, comme elle aurait mis tout autre chiffre. Parmi ceux oblitérés, que nous avons reçus nous-mêmes de ce pays, il en était où des lunettes avaient été dessinées au roi; est-ce à dire qu'il en ait porté momentanément? Nous n'admettrons donc pas, cette variété, sauf preuve plus positive que celle que nous donne le *timbrophile*, parce qu'avant, pendant et après l'émission du 13 cents rouge, des chiffres provisoires typographiés avaient été émis et que nous ne saurions croire à une préférence donnée à des marques faites à la plume, trop peu visibles que pour ne pas amener des erreurs, à un système aussi simple que facile, que la composition typographique.

### UN ATTRIBUT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES POSTES EN EUROPE.

Beaucoup de personnes se demandent ce que signifie cette trompe ou ce petit cor de chasse qui se voit sur quelques timbres, soit dans de dessin typique, soit en filigrane.

C'est tout simplement un attribut consacré par un ancien usage et qui a été adopté par le service des postes de presque tous les pays civilisés.

Nous trouvons dans un vieux recueil, qu'en Allemagne, les postillons portaient comme marque distinctive, « une petite trompe d'argent qu'ils mettaient en écharpe comme un cor de chasse et de laquelle ils se servaient pour faire ouvrir les portes des villes, lorsqu'ils y arrivaient pendant la nuit; » en outre, la figure de cette trompe était brodée en jaune, par devant et par derrière leur justaucorps. »

De nos jours, nous avons vu les courriers de malles, les conducteurs de grandes diligences et les postillons se servir d'une petite trompe, toutes les fois qu'ils approchaient d'un relais ou qu'ils entraient dans une ville.

De même que les postillons allemands, ils portaient le petit attribut en question, mais brodé en argent, sur leur collet, sur leur coiffure et sur les basques de leur habit. DE RIVES DE SEINE.

#### DE LA CLASSIFICATION DANS LES ALBUMS.

Beaucoup d'opinions se sont produites au sujet du système à adopter dans les albums pour la classification des marques d'affranchissement; beaucoup d'amateurs se sont livrés entre eux à de longues discussions, afin de faire prévaloir leur opinion sur cette matière; voici quel a été le fruit de ces débats, voici le système qui a obtenu les faveurs de la majorité et qu'on a appliqué dans la généralité des albums :

Les pays étant placés dans l'ordre alphabétique pris par chaque partie du monde classée dans l'ordre géographique, réserver des pages spéciales contenant exclusivement soit les essais, soit les timbres, soit les enveloppes, soit les réimpressions, et classer pour chaque pays ces différentes catégories dans l'ordre ici indiqué; classer également chacune de ces catégories par séries d'un même type en commençant par les petites valeurs pour finir par les grosses, chacune de ces séries d'un même type étant autant que possible placée dans l'ordre chronologique; puis enfin, suivre l'ordre précité pour les types isolés et ne mettre ceux-ci que pour cause majeure et par exception entre deux séries de types semblables.

Qu'on ait maintenu une classification pareille à une époque où l'ordre chronologique était chose inconnue, je le veux bien; mais aujourd'hui que, grâce surtout aux recherches persévérantes du timbrographe qui me fait la faveur d'imprimer ces lignes, nous avons eu des renseignements précis sur les dates des timbres de presque tous les pays, pourquoi persister à admettre un ordre basé sur une convention, sur un système, tandis qu'il nous en est donné un tout simple, délaissé de tous, et que la force des choses doit nous enjoindre un jour d'adopter, eussions-nous pris la résolution la plus

suprême de le combattre éternellement? Laissons cette classification cherchée, compliquée, tortueuse à des pays encore ténébreux comme ceux de l'Australie ou de l'île Maurice, et n'allons pas, lorsque nous classons les premiers timbres de la Grande-Bretagne, finir la première rangée par le timbre actuel d'un penny quand nous l'avons commencée par un Victoria Régina; lorsque vingt-cinq ans creusent un intervalle entre deux timbres, pourquoi les placer côte à côte comme s'ils étaient jumeaux? Qu'eussiez-vous fait, vous, lecteur, qui jetez peut-être un regard sévère sur ce début, si, collectionneur dès 1840, vous eussiez été assez puissant pour vous procurer tout ce qui paraissait d'essais, à la surface du monde, tout ce qui surgissait de timbres, d'enveloppes et tout ce qui devait se tirer de réimpressions? Qu'eussiez-vous fait si, dès cette époque, vous eussiez pris le parti de rassembler et de classer tous les timbres qui devaient naître jusqu'en 1866, pour en former de quoi servir d'exemple aux collectionneurs à venir? Ayant pris un vaste album, vous eussiez placé à la première page d'Angleterre tout ce qui avait été proposé avant 1840, puis les enveloppes Mulready, puis, en suivant toujours, tous les essais, tous les timbres, toutes les enveloppes et toutes les réimpressions au fur et à mesure qu'ils paraissaient, au fur et à mesure qu'ils auraient paru, et cela jusqu'aujourd'hui, suivant sans le chercher l'ordre chronologique. Vous eussiez fait de même pour chaque pays, et, vous trouvant aujourd'hui à la tête d'une collection complète et dans un ordre chronologique parfait, que répondriez-vous à celui qui voudrait nous faire adopter un système de son invention, comment traiteriez-vous la classification qui est le sujet de la réprobation de cet article, quand vous vous trouveriez avoir, vous, la classification naturelle et fondamentale?

Je vous fais juge, cher lecteur, du différend qui nous sépare, et voyez si, ayant lu attentivement ces quelques lignes pour lesquelles je réclame toute votre indulgence, vous ne vous sentirez pas prêt à abdiquer un système usé et à le remplacer par la loi naturelle :

Les pays étant placés dans l'ordre alphabétique, classer dans chacun de ces pays, sans distinction de catégories, les essais, les timbres, les enveloppes, les réimpressions dans l'ordre où ils ont paru successivement, dans l'ordre naturel et chrono-



nologique. De plus, commencer par les petites valeurs pour tous les spécimens jumeaux.

E. RÉGNARD.

### Les enveloppes-mandats de Saxe.



L'administration des Postes de Saxe vient de mettre en vente, depuis le 1<sup>er</sup> décembre écoulé, des enveloppes-mandats pour toute somme ne dépassant pas 50 thalers, qu'elle délivre au prix de 5 pfennige chacune (1/2 sgr. prussien). Elles sont imprimées en noir sur papier vert et mesurent 11 1/2 × 15 centimètres; les armoiries du pays se trouvent placées au milieu du haut de l'enveloppe, et semblables au dessin que nous en donnons; dans l'angle supérieur de droite est réservée une place pour deux timbres-poste, prix de l'affranchissement de la lettre; le bureau expéditionnaire applique le timbre d'origine, dans une circonférence placée sous les timbres-poste et marque le numéro du journal d'encaissement, dans une autre circonférence, qui se trouve au côté gauche; sous les armoiries les mots : *Post-Anweisung* (mandat de poste) en grandes lettres gothiques; sous ces deux mots : la somme versée, désignée en chiffres, puis en dessous en toutes lettres; vient ensuite l'adresse du destinataire. Au revers de l'enveloppe on lit en haut : que la somme de ce mandat est à recevoir endéans les huit jours de la date indiquée par le timbre de distribution; celui-ci est appliqué dans une circonférence qui se trouve à gauche, et le numéro du bureau distributeur est marqué dans une autre circonférence à droite; sous la patte de l'enveloppe, le destinataire donne quittance, en indiquant le lieu de sa résidence, la date, puis enfin sa signature.

Lorsqu'on fait usage de ces enveloppes, réservées exclusivement à l'intérieur du royaume, on se trouve dans l'obligation de devoir charger sa lettre,

pour laquelle on paye 1 neugr. pour 5 milles et 2 neugr. pour toute autre distance, juste le double de prix d'une lettre ordinaire. Nous applaudirions à cette innovation, si ces enveloppes se trouvaient chargées d'office; le public n'aurait ainsi qu'à payer le port d'une lettre ordinaire, en y ajoutant les 5 pfennige, valeur de l'enveloppe-mandat, tout en ayant la certitude que sa lettre parviendrait à destination. Mais du moment qu'il n'en est pas ainsi, nous lui préférons nos mandats, qui ne nécessitent pas de chargement.

### DES TIMBRES-POSTE DE CINQ FRANCS.

Nous avons lu, dans quelques journaux de Paris, une réclamation en faveur des timbres de 5 francs, qui seraient destinés à l'affranchissement des gros paquets et qui serviraient en outre à des envois d'argent de peu de valeur.

C'est bien moins un timbre-poste qu'une sorte de papier-monnaie qu'on demande; par cela même, les réclamants ont peu de chance de succès auprès de l'administration des postes.

Non-seulement il en résulterait un déficit pour le Trésor, qui serait fort souvent privé du droit qu'il perçoit sur les envois d'argent; mais encore nous croyons que, dans la pratique, il y aurait danger à créer des timbres d'une valeur trop élevée.

Quels que soient les moyens de perfectionnement dont on dispose pour mettre les timbres à l'abri de la contrefaçon, il ne faut pas tenter la fraude: c'est déjà beaucoup que d'émettre des timbres d'une valeur supérieure à cinquante centimes.

DE RIVES DE SEINE.

Nous avons dû retarder ce mois-ci la publication de notre journal, par suite du complet remaniement de notre notice.

Nous n'avons pas la prétention d'offrir ici, un catalogue complet et détaillé; mais nous avons tâché de rendre aussi clair que possible, les désignations des timbres existants. Les flagrammes ne sont renseignés que lorsque les timbres qui en possèdent ont été imprimés sur papier différent.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

**Abonnement par année :**

BELGIQUE . . . . . 5-00  
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE . . . . . 5-30  
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . . . 4-00  
 ESPAGNE ET ITALIE . . . . . 4-00  
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . . . 4-20

**BUREAU :**

**GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.**

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

**Abonnement par année :**

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS  
 PONTIFICAUX, ÉGYPTE, GRÈCE,  
 HAÏTI, SCÈDE ET TURQUIE . . . 5-00  
 BRÉSIL ET COLONIES ANGLAISES 5-40  
 RUSSIE . . . . . 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage: *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

**Chronique.**

**TERRE-NEUVE.**



Les timbres aux fleurs héraldiques de la Grande-Bretagne ont vécu. Ils viennent d'être remplacés avec avantage, par une série nouvelle, se composant de six valeurs énoncées en cents, savoir : 2 cents, vert; 5 cents, brun; 10 cents, noir; 12 cents, chair; 13 cents, jaune, et 24 cents, bleu foncé, imprimées en couleur sur papier blanc non filagrammé et dentelées. Les 2, 5 et 13 cents sont oblongs, et les 10, 12 et 24 cents sont rectangulaires.

C'est à la *American Bank Note Company* de *New-York* que nous sommes redevables de ces charmantes vignettes, dont les ornements de bon

goût président à l'achèvement complet de ces timbres.

La première valeur : 2 cents, est une morue se dirigeant vers la gauche et placée dans un double ovale oblong portant en haut : *Newfoundland*; à droite et à gauche : *two*; en bas : *two cents*. La valeur se trouve encore répétée aux quatre angles, par un gros chiffre 2.



Cette morue que nous voyons représentée ici, forme la principale richesse de cette colonie; elle y attire chaque année, depuis le x<sup>v</sup>e siècle, des milliers de navires, venant faire la pêche de ce poisson de la famille des gadoïdes. Cette pêche, qui a lieu en mai, fournit annuellement plus de 25,000,000 de kilogrammes; outre sa chair, ce poisson donne encore quelques produits accessoires : l'huile, tirée



de son foie ; les langues, considérées comme un mets des plus délicats ; les œufs, conservés pour la table, et enfin les vessies natatoires, avec lesquelles on fabrique une colle de poisson.

Le 5 cents nous montre un phoque, dit veau ou loup marin, regardant à droite. On entrevoit à l'horizon des hirondelles de mer. En haut : *Newfoundland* ; dans les quatre angles, la valeur en un gros chiffre, répété par un autre plus petit, au milieu de la partie supérieure du timbre ; de chaque côté de ce dernier chiffre, le mot : *five*.

Ce n'est que depuis quelques années seulement que la chasse de ce mammifère de l'ordre des carnassiers, est venue ajouter une branche nouvelle et des plus importantes à l'industrie de ces parages.

Nous disons la chasse, parce que le mot pêche est impropre, attendu que ces inoffensifs amphibies, qui se tiennent fréquemment sur les banquises flottantes ou sur le rivage de la mer, pour y respirer à l'aise, dormir ou allaiter leurs petits, se laissent facilement assommer à coups de bâton, seul moyen pour pouvoir s'emparer d'eux. Cet animal donne une huile moins estimée que celle de la baleine, et sa peau est recherchée pour certains usages spéciaux.



Nous avons avec le 10 cents, le portrait du prince de Galles, en costume militaire et exécuté de façon à contenter les plus difficiles en gravure. Sur des banderoles on lit, en haut : *Newfoundland*, et en bas : *ten cents*. Quelques légers ornements viennent compléter ce timbre, qui l'emporte, à notre avis, sur tout ce qui a paru jusqu'à présent. Nous lui prédisons grand succès.



Avec le 12 cents, le moins bon de toute la série, nous retrouvons l'effigie de la reine Victoria, que nous connaissions déjà par les 1, 2 et 5 cents de la Nouvelle-Écosse. Elle est entourée

ici, d'une jarrettière formant le cercle et portant l'inscription : *Newfoundland*. — *twelve cents*.

Le 13 cents, celui dont nous parlions en notre dernier numéro, représente un bateau pêcheur se rendant sans doute à la pêche de la morue. Des deux côtés du timbre, est la valeur en chiffres, dans de petits cercles ; en haut, en cintre : *Newfoundland*, en bas, *thirteen* (13) cents.



Vient enfin le 24 cents, au buste de la reine Victoria portant le diadème et placé de face, dans un encadrement octogone. Ce buste nous rappelle les 8 1/2, 10 et 12 cents de la Nouvelle-Écosse, qui lui auront servis de modèle. La valeur est désignée, aux angles inférieurs, par de gros chiffres, dans de petits ovales ; en haut, se déroule gracieusement, une banderole, sur laquelle est le mot : *Newfoundland*.

#### NOUVELLE ZÉLANDE.

Un de nos correspondants nous informe qu'il possède un 4 pence, jaune, avec étoile en filigranne, valeur que nous annoncions en notre numéro 35, comme étant de couleur rose.

Nous ne saurions mettre en doute l'existence de ce dernier timbre, attendu que nous en avons possédé divers exemplaires. Le rose a-t-il fait place récemment au jaune ? Nous n'en serions pas étonné, attendu que cette nuance était identique, à la lumière, à celle du 1 penny et par conséquent devait donner lieu à de fréquentes erreurs.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *Stamp Collector's* parle d'une émission récente, de trois nouvelles valeurs, de timbres d'enveloppes : 9 cents, jaune ; 18 cents, rouge ; 30 cents, vert, répondant pour le type, au 10 cents vert actuel.

#### RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

La nuance du 5 centavos est aujourd'hui couleur groseille. Puisque nous en sommes aux timbres de ce pays, signalons une variété du 5 cent., première émission, que nous ne voyons consignée nulle part.

Cette variété, qui occupe la septième place sur les 12 rangées de 9 timbres que possédait chaque feuille, a le chiffre 5 suivi de deux points au lieu d'un seul. Il y a donc trois différents 5 centavos : le premier avec grand chiffre, les deuxième et troisième avec petits chiffres, suivis d'un et deux points.

## HONDURAS BRITANNIQUE.



Nous avons reçu au spécimen ci-contre trois valeurs : 1 penny, bleu pâle ; 6 p., carmin ; 1 sh., vert foncé, impression couleur, sur papier blanc filagrammé des lettres CC. couronnées, gravées et dentelées. — Nous devinons ce filagramme, plutôt que nous ne le voyons. — Cet éternel portrait de fantaisie de la reine Victoria et la pauvreté d'ornements qu'on remarque à ces timbres, nous indiquent suffisamment les auteurs : MM. De la Rue.

Cette colonie anglaise, appelée aussi Balize ou Belize, nom de son chef-lieu, est située dans la partie sud-est du Yucatan, sur la côte occidentale de la baie de Honduras ; elle est bornée au nord par le Rio-Grande et au sud par le Rio-Sarstun, qui la sépare de Guatémala. Sa superficie est de 2,153 myriamètres carrés

Ce sont ses immenses forêts, qui forment sa principale richesse, et plusieurs milliers de travailleurs nègres, y abattent de grandes quantités de bois d'acajou et de bois de campêche, qui s'expédient en Angleterre.

C'est en 1670 que les Anglais obtinrent de l'Espagne l'autorisation de faire du bois sur les bords du Balize, et fondèrent des établissements sur ce fleuve. Après quelques attaques, suivies de traités nouveaux, ils finirent, en 1786, par obtenir la cession complète du territoire situé entre le Balize et le Hondo. Les limites de ce district forestier, ont été étendues depuis quelques années au sud, jusqu'au Sarstun.

Les îles de la côte : Turneffe, George's Cay et Ambergris-Cay dépendent également du gouvernement de Balize, ainsi que celles d'Ulilla, de Ruatan, de Bonacca, etc., situées sur la côte septentrionale de l'Etat d'Honduras.

Le gouvernement a pour base une autorité législative et un pouvoir exécutif désignés sous le nom de *magistrats de Honduras*. Le gouverneur porte le titre de *Directeur*. La garnison consiste en un régiment des Indes occidentales, et la milice locale est toujours prête à prendre les armes. Cette colonie possède aussi une flottille.

## URUGUAY.

On nous écrit, en date du 29 décembre dernier,

que l'administration des postes, n'ayant pas reçu le type commandé en Angleterre (voir notre n° 35), allait émettre, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1866, des timbres provisoires, à l'instar de ce qui s'est fait en Italie, pour le 20 centimes. Elle marquerait donc des valeurs nouvelles, 5, 10, 15, 20 centesimos les angles inférieurs des timbres qui devaient être supprimés.

## BAVIÈRE.

Un changement complet des timbres actuels est annoncé pour prochainement.

## TURQUIE.

Nous étions en quête de renseignements sur les timbres au spécimen ci-contre, quand nous trouvons dans le *timbrophile* ces renseignements que nous cherchions en vain :

C'est en vertu d'une autorisation du sultan, en date du 12 août 1865, que M. Liannos a créé une poste particulière, pour faciliter les moyens de correspondance entre Constantinople et ses faubourgs, les deux rives du Bosphore, jusqu'à Yeni-Mahalé, les îles des Princes et les deux rives de la Corne-d'Or, avec prolongement jusqu'à San-Stefano.

A cet effet, trois timbres ont vu le jour le 13 décembre dernier, ce sont : 5 paras, bleu, 20 paras, vert, 40 paras, rose. En haut l'inscription turque signifie : *paras* ; à gauche : *poste locale*. L'impression de ces timbres, est noire sur papier couleur, non filagrammé et dentelés.

## FINLANDE.

En suite d'un changement de monnaie, qui substitue, depuis novembre 1865, le marc au rouble, une série nouvelle de timbres-poste a été émise depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année. Le type est resté le même, c'est-à-dire aux armoiries du pays, dans un ovale ; le seul changement consiste dans l'énonciation de la valeur. C'est ainsi que nous avons reçus :

*Impression sur papier vergé.*

5 pen., brun sur lilas (fond ondulé très-serré).

10 pen., noir sur chamois (fond ondulé très-serré).

*Impression sur papier lisse.*

20 pen., bleu sur azur (ondulations écartées).

40 pen., rouge sur rose (ondulations écartées).

Le marc vaut 100 pens ou 25 kop. argent, ou 30 kop., papier monnaie.

## RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.



Sans tambour ni trompette nous recevons en même temps avis, que la république Dominicaine a adopté l'usage du timbre-poste et qu'il y est déjà en vigueur. Voici le spécimen des timbres, destinés à faire le bonheur de MM. les Dominicains. L'écu de la république (au milieu duquel le bonnet phrygien) est placé sur son pavillon dont les lignes horizontales nous indiquent la couleur rouge et celles verticales, la bleue ; puis on voit, tant bien que mal, deux drapeaux posés en sautoir sur cet écu. Les inscriptions, au lieu d'être placées aux parties supérieures et inférieures, sont disposées ainsi : A gauche : *un real* ; à droite : *Correos*. C'est la seule valeur que nous connaissons jusqu'à présent. Sa nuance varie du jaune pâle au jaune-brun, type imprimé en noir sur papier couleur, non filagrammé et non dentelé. L'encadrement est formé d'une petite ligne ondulée simulant assez la dentelure.

Cette république, qui a pour capitale : Saint-Domingue, est bornée au nord, à l'est et au sud par la mer, à l'ouest par la république d'Haïti, dont elle faisait autrefois partie. Sa population est évaluée à 8,000 habitants. Ses principaux produits sont : l'acajou et le tabac.

Elle fut découverte en 1492, par Christophe Colomb, et passa à la France, en suite du traité de Ryswick, en 1697. Les Français ayant été forcés de l'abandonner entièrement en 1805, Dessalines, maître de l'île, proclama aussitôt son indépendance et prit le titre d'empereur, sous le nom de Jacques I<sup>er</sup> ; assassiné en 1806, Christophe s'empara du pouvoir et prit le titre de roi en 1811 ; vint ensuite Boyer, qui fut président de la république en 1818 ; le général Hérald en 1843 ; Guérin en 1844 ; Pierrot en 1845, Riché en 1846 ; puis enfin Soulouque en 1847, qui par son petit coup d'État, se fit proclamer empereur en 1849, sous le nom de Faustin I<sup>er</sup>.

L'idée dominante de cet empereur-imbécile était de conquérir la partie orientale de l'île, qui s'était séparée définitivement depuis 1843, en formant un État à part sous le nom de république Dominicaine, et réunir ainsi les deux parties sous sa domination. Voulant mettre à exécution ses projets, il rassembla une dizaine de mille hommes, avec lesquels il alla se faire battre, par une poignée de Dominicains. Une

seconde défaite, mit au pouvoir de ses ennemis, bagages, armes, munitions et jusqu'à la couronne impériale.

Ne pouvant arrondir ses États avec la même facilité qu'il en avait conçu l'idée, il revint à ses occupations favorites, lesquelles consistaient à déboucher des bouteilles de vin de Champagne aux nez de ses nobles courtisans ! Une révolution nouvelle renversa Soulouque et proclama Geffrard président de la république.

De nouvelles tentatives ayant encore été faites sans succès par les Haïtiens, afin de reprendre la partie orientale de l'île, celle-ci reconnut l'autorité de l'Espagne, en 1861, afin de se soustraire à de nouvelles attaques.

## VÉNÉZUELA.



Contrairement à la république Argentine, qui n'attend que l'usage de ses planches de timbres, pour en commander d'autres à la *American Bank-Note Company*, le Venezuela, lui, s'en tient à ses méchantes lithographies. Cependant nous remarquons avec plaisir, que le gouvernement de ce pays sait aussi faire à l'occasion des sacrifices pour ses timbres, et il vient encore d'en donner une preuve, en augmentant leur format, qu'il porte aujourd'hui à 20 m/m carrés, tandis qu'ils n'avaient eus jusqu'à présent que 21 × 18 et 20 × 14 m/m. Tenons lui donc compte de sa bonne volonté et espérons qu'il ne manquera pas de faire comme ses voisins, lorsque ses ressources lui permettront de se payer un timbre convenable.

Nous avons reçu trois valeurs au type ci-haut : 1/2 *real*, violet ; 1 *real*, rouge, et 2 *reales*, jaune pâle, imp. en coul. sur papier blanc non filagrammé. Les armoiries de ces timbres sont purement de fantaisie et ne se rapportent nullement à celles des deux premiers types, où elles différaient déjà. Leur émission date du 1<sup>er</sup> janvier 1866.

## DANEMARK.

Jusqu'à présent tous les 4 sk. enveloppe, que nous avons vus, portaient un S après le chiffre. On nous signale l'existence de cette valeur n'étant pas suivie de cette lettre. Est-ce une variété, est-ce un changement qui a été apporté depuis peu ? Nous ne manquerons pas de le savoir bientôt.

## ANGLETERRE.

Une compagnie particulière d'Edimbourg vient d'émettre un timbre lithographié portant l'inscription : *Clark and Co. — Circular and Parcel deliverers, 10 Calton street Edinburgh*, imprimé en bleu sur papier blanc; le fond est composé de petites lignes diagonales croisées, laissant entre elles un espace d'environ deux millimètres; son usage est le même que le timbre de Baydone et Co, dont nous avons donné un spécimen en notre n° 36, sauf qu'il est circonscrit à la ville d'Edimbourg.

Nous avons également reçu de la même ville, une série de différents timbres destinés aux journaux. Comme leurs dispositions sont à peu près toutes les mêmes, c'est-à-dire composées de caractères typographiques, nous nous contenterons de signaler leurs valeurs et nuances :

Caledonian, Port Patrick and Glasgow and S. W. Railways : *gris*.  
 Caledonian, Port Patrick and Glasgow and S. W. Railways : 1, 2, 3, 4, 6 p., *noir sur blanc*.  
 Caledonian Railway : 1, 2, 3, 4, 6 p., *paille*.  
 Caledonian Railway, For one Newspaper Only : *gris*.  
 Caledonian Railway, Newspaper parcel : *vert*.  
 Edinburgh and Glasgow and North British Railway ; *Daily Review* : *lilas*.  
 Edin. and Glas. and S. central Railways : 4 p., *vert*; 6 p., *jaune pâle*.  
 Edinburgh and Glasgow and Scottish central Railways : 1 p., 2 p., *rose*; 3 p., *bleu*.  
 Edinburgh and Glasgow and Scottish central Railways : *rose*.  
 Edinburgh and Glasgow and Scottish central Railways ; *courant* : *rouge*.  
 Edinburgh and Glasgow and Scottish central Railways ; *Daily Review* : *rouge*.  
 Edinburgh and Glasgow Railway : 1 p., *jaune*; 3 p., *vermillon*; 4 p., *vert*.  
 Great North of Scotland Railway : 1 p., *rose*.  
 Inverness and Perth and Inverness and Aberdeen junction Railways : *rouge sur blanc*; *noir sur rose*; *sur jaune*; *sur gris*.  
 London and North-Western Railway : *paille*.  
 North British Railway Company, For one Newspaper only : *vert*.  
 North British Railway, *Courant* : *bleu et rouge*.  
 North British Railway, *Daily Review* : *bleu et rouge*.  
 North British Railway, Western section : 2 p., *rose*.  
 North Eastern Rail. For single Newspapers Only : *rouge*.  
 Scottish North-Eastern. For one Newspapers Only : *chair*.  
 Scottish North-Eastern Railway : 1 p., *paille*.  
 The North British Railway : *rouge*.  
 The Highland Railway : *chair, vert*.

## BELGIQUE.

Veut-on connaître l'opinion de notre ministre des travaux publics, au sujet du type récemment émis? il nous la donne toute entière, en répondant à une interpellation qui lui avait été faite récemment à la Chambre, par un de nos représentants,

M. L. Hymans, qui se plaignait, d'accord avec toute la presse, de ce que nos timbres étaient affreux. Voici la réponse :

« M. Hymans a dit que les timbres-poste mis en circulation depuis quelque temps, sont aussi laids que possible. Les timbres existant tout d'abord étaient très-faciles à contrefaire. Lorsqu'il m'a fallu opérer une réforme, je me suis adressé à un des premiers artistes belges, qui m'a soumis au bout de quelque temps, un coin dont lui-même n'était pas satisfait.

» J'ai ouvert alors un concours avec un prix de 5,000 fr. destiné au vainqueur. Une dizaine d'artistes y ont pris part, et je dois dire que ce qui m'a été envoyé était parfaitement ridicule.

» Après ce second insuccès, je me suis dit que s'il fallait m'adresser successivement aux artistes belges, j'en aurais pour quelques années; je me suis donc adressé à une maison étrangère, qui avait la spécialité de la fabrication des timbres.

» Cette maison m'a soumis un timbre qui est la perfection même, tous les membres de la Chambre, à qui je l'ai soumis ne me démentiront pas, et le premier artiste que j'ai consulté a été d'avis que c'était parfait.

» Comment se fait-il que, avec ce soin parfait, l'administration ne soit pas parvenue à imprimer des timbres irréprochables? C'est que l'administration ne sait pas imprimer. Tout est là, nous devons apprendre à imprimer, et alors nous aurons des timbres parfaits.

» Comme ce coin est destiné à être remplacé par l'effigie de Léopold II, je ne crois pas qu'il soit urgent de faire des études avec le coin actuel. »

## A PROPOS DES TIMBRES GRECS.

Dans une intéressante dissertation publiée par *le timbrophile*, sur *les filigranes*, nous trouvons à l'article des timbres grecs, le moyen de reconnaître entre elles les deux différentes impressions de ces timbres : la première faite à Paris, la deuxième à Athènes.

Si l'on n'avait pour s'éclairer que les 10 lepta, impression française, et les 5, 10, 20, 40 et 80 lepta, impression grecque, qui seuls portent les chiffres distinctifs au revers, le moyen serait imparfait, puisqu'il faudrait que les timbres fussent détachés pour

qu'on pût les reconnaître et qu'il manquerait totalement pour les timbres placés dans les albums, si nous n'avions un autre moyen plus complet et plus rationnel.

En effet, la gravure du timbre parisien est infiniment plus fine, plus artistique que celle du type d'Athènes, dont les traits sont très-fortement accentués et les ombres épaisses et dures, ce qui provient de la retouche faite à la planche originaire.

Nous connaissons de ces deux impressions les timbres suivants :

IMPRESSION FRANÇAISE.	IMPRESSION GRECQUE.
<i>Sans indication de la valeur au revers.</i>	<i>Sans indication de la valeur au revers.</i>
1 lepton, brun.	1 lepton, brun foncé, brun.
2 » jaune.	2 » jaune p., jaune f.
5 » vert.	<i>Avec chiffres au revers.</i>
20 » bleu.	5 lepta, vert, vert-olive.
40 » brun-violet.	10 » rouille, bist, bist. f.
80 » carmin.	20 » bleu, bleu foncé.
<i>Avec grands chiffres au revers.</i>	40 » brun-violet, violet.
10 lepta, rouille.	80 » carmin, rose.
	<i>Avec chiffre plus petit au rev.</i>
	5 lepta, vert.

DE RIVES DE SEINE.

### LES TIMBRES TÉLÉGRAPHES DE BELGIQUE.



Nous parlions, le mois dernier, de feuilles et timbres-télégraphes dont on fait usage depuis peu en Belgique. Voici le spécimen du timbre adhésif, servant, comme on sait, à compléter l'affranchissement des télégrammes ayant plus de vingt mots.

Nous trouvons l'avis suivant imprimé sur les feuilles pour télégrammes :

« Les télégrammes ordinaires peuvent être envoyés par la poste au bureau de départ, sous enveloppe portant pour suscription : « Au bureau télégraphique de... Télégramme à transmettre. » Ce transport par poste est effectué gratuitement, aux risques et périls de l'expéditeur, quant aux retards ou omissions à en résulter. »

Cet avantage qu'on semble offrir au public, de pouvoir envoyer gratuitement les dépêches par la poste, est tout à fait fictif, et celui qui emploierait ce moyen, pour l'envoi de ses télégrammes, se créerait quantité de désagréments, dont le moindre serait de grands retards apportés à leur expédition.

Le moyen le plus prompt et le plus certain est encore l'ancien système : la remise des dépêches, au bureau même du télégraphe, et dans ce cas, il importe peu au public, d'en acquitter le montant en timbres ou en espèces. Nous concluons donc pour l'inutilité de ces timbres.

### LA 5<sup>e</sup> ÉDITION D'UN ALBUM TIMBRES-POSTE

dit : DE LALLIER.

Avant d'examiner en détail l'album *immuable* de... M. J. LALLIER, il importe que nous fassions connaître d'abord, quelles sont les *ficelles* qui ont été employées, pour tâcher de regagner au public, une confiance qui avait été compromise, par suite des quatre premières éditions du même ouvrage, parues antérieurement.

M. Lallier commence par adresser *modestement* une lettre, à MM. Mahé et Maury, pour les remercier, ainsi que MM. Herpin, Régnard, Donatis, etc., etc., du concours *utile* (et très-nécessaire) que ces MM. ont bien voulu lui prêter pour mener à bonne fin son entreprise, qu'il n'aurait pu tenter seul avec honneur. Il nous indique, par la même lettre, le 1<sup>er</sup> septembre comme étant la date à laquelle paraîtra cette cinquième édition, *si vivement réclamée par le public*, qui y apprend là seulement toute son impatience.

Cette date n'était pas réelle, et M. Lallier le savait bien, mais elle lui permettait de pouvoir en annoncer une autre, afin de maintenir l'éveil du public.

Après la publication de cette rassurante lettre, MM. Mahé et Maury nous apprennent, à leur tour, ce que la modestie ou plutôt la prudence de M. Lallier n'a pu nous faire connaître. On sait par le premier, que cet album ne contient pas moins de 300 pages, qu'il a été fait *sous la direction des grands timbrophiles parisiens*, que toutes les lacunes ont été comblées, que l'impression en a été confiée à une des premières maisons de Paris et qu'il *contient comme complément*, les armoiries, en chromolithographie et de plus, des places réservées aux portraits de tous les souverains, qu'on peut se procurer, — ne l'oublions pas, surtout! — au prix de 10 centimes pièce.

Voyons ce qu'il y a de vrai dans cette réclame :

1<sup>o</sup> Nous sommes dans une grande perplexité au sujet du nom de l'auteur de cet album : M. Lallier

dit que c'est lui et ne parle que de communications d'albums des principaux timbrophiles parisiens et de conseils qui lui ont été donnés; M. Mahé qui sait à quoi s'en tenir sur les capacités de celui qui s'en dit l'auteur, nous apprend que cet album a été fait sous la direction des grands timbrophiles parisiens; M. Maury, qui tient énormément à ce que l'on sache qu'il a contribué pour une très-grande part au fini de cette œuvre (sic), prétend qu'elle est due à une collaboration parisienne. N'est ce pas le cas de demander: Quel est donc ce mystère?

2° Les 300 pages annoncées, se résument en 145 feuillets; ceci pour éviter tout malentendu.

3° Les armoiries destinées à faire le plus bel ornement de l'album, n'existent que dans les annonces; ajoutons, pour être vrai, qu'on peut les acheter séparément et, dans ce cas, il est laissé à l'acheteur la faculté de placer ces armoiries, à l'endroit où il le jugera convenable, attendu qu'aucune place spéciale n'y est indiquée. A ce compte-là, cet album contient ce que l'acheteur y voudra mettre.

4° Des places ont été effectivement réservées aux portraits des souverains, mais dans quel but? Et pourquoi ne pas y ajouter également, les portraits de tous les membres de la famille de chaque souverain, qu'il n'y avait pas de raison d'exclure, pas plus que leurs ancêtres?

5° L'impression est parfaite, et en cela nous sommes d'accord avec M. Mahé; la couleur bistre, qui a été substituée à la noire, trouvera certes des adhérents; mais on sait que les nuances les plus bizarres trouvent également les siens.

(La suite prochainement.)

## LES TIMBRES DE VICTORIA.

(Suite. — Voir le numéro de décembre dernier.)

Avant de continuer cet article, rectifions l'erreur que nous avons commise en décembre, en disant qu'il n'existait du deuxième type, qu'une seule gravure pour chaque valeur. Cela ne regarde nullement le 2 pence, qui en possède deux. Elles se distinguent principalement entre elles par les bordures latérales formées à l'une, par cinq lignes ondulées, et à l'autre par huit; quant aux différences de dessin, elles sont tellement peu sensibles, qu'on ne saurait les décrire. Cette rectification faite, nous poursuivons :

1<sup>er</sup> décembre 1854. — 5<sup>e</sup> type.

(Sans variété.)



Type 5, ci-contre. Effigie diadémée de la reine Victoria regardant à gauche. En haut: Victoria; à gauche: Postage; à droite: Stamp. Près de la lettre P, de postage, le mot: one, en lettres microscopiques, ainsi que le mot: shilling, qui se trouve à droite, près du mot stamp. Toutes ces inscriptions ainsi que l'effigie sont blanches. En haut, sur une banderole, on lit: Registered, et en bas: One shilling. Ces deux dernières inscriptions sont bleues, comme l'encadrement qui entoure le timbre. Imp. en deux couleurs sur papier blanc, rect., typ.

Registered: 1 shilling rose et bleu.

Ce timbre était réservé exclusivement aux lettres chargées, comme l'indique clairement l'inscription: Registered, qui s'y trouve.

1<sup>er</sup> juillet 1855. — Même type sans encadrement de couleur.

Les inscriptions bleues du timbre précédent sont vertes ici, pour le mot Too late, qui se trouve en haut sur la banderole et pour la valeur placée en bas. C'est le coin du timbre registered qu'on a utilisé; on y retrouve conséquemment l'inscription microscopique: One shilling.

Too late: 6 pence lilas et vert.

Ce timbre servait de surtaxe aux lettres remises trop tard à la poste, mais assez à temps pour les faire partir.

### ESSAI.

Timbre semblable, mais laissant en blanc l'inscription de la banderole et celle de la valeur.

Lilas.

1858. — 6<sup>e</sup> type.

(Une gravure pour les deux valeurs.)



Type 6, ci-contre. Reine Victoria assise, tenant le sceptre et le globe. En haut, en cintre: Victoria; en bas, la valeur; sur la première marche du trône le mot: Postage. Imp. coul. sur papier blanc filagrammé D. n° 1, rect., gravé.

Avril 1858. — 6 pence bleu foncé.

Fin 1858. — 1 penny vert.

Timbres semblables, piqués.

Avril 1861. — 1 penny vert.

— 6 — bleu foncé.



## ESSAI.

*Imp. sur papier blanc non filagrammé.*

1 penny noir.

D'après M. N. Rondot, il existerait aussi un ESSAI de 6 p. noir.

Le 1 penny a été fort peu en usage et a trouvé bientôt un successeur parmi les timbres de l'émission suivante. Nous attribuons le prompt abandon de ce type gravé en Angleterre, contrairement à tous les autres, qui l'ont été dans la Colonie, à l'inexpérience du reporteur, qui n'a pu faire emploi d'une seule gravure pour plusieurs valeurs, ainsi que cela se pratique généralement partout aujourd'hui. On est donc revenu à l'ancien système, qui demande une gravure pour chaque valeur.

1859. — 7<sup>e</sup> type.

(Une gravure pour chaque valeur.)



Type 7, ci-contre. Effigie diadémée de la reine Victoria, tournée à gauche dans un ovale, au haut duquel le mot : *Victoria*, au bas la valeur. Dans les angles, divers attributs. Imp. coul. rect., typ.

1859. — *Papier filagrammé D. n° 1, non dentelé.*

1 penny vert clair.  
4 " vermillon, chair rose.

1860. — Pap. ord. non dentelé.	Mars 1861. — Pap. ord. piqué.
1 penny vert clair.	1 penny vert-olive.
2 " lilas.	4 " rose pâle.
4 " rose pâle, rose vif.	

Juillet 1861. — *Papier ordinaire, dentelé.*

1 penny, vert-olive, vert.  
2 " mauve, lilas-ardoise.  
4 " rose pâle, rose vif.

Mars 1861. — Pap. vergé, piqué.	Juillet 1861. — Pap. vergé, dent.
2 pence lilas vif, mauve.	1 penny vert clair.
4 " rose.	4 " rose pâle.

Les vergeures du papier sont parfois en hauteur et parfois en largeur.

Septembre 1861. — *Papier filagrammé, D. n° 2, dentelé.*

1 penny vert.  
2 " lilas, violet.

Janvier 1863. — *Papier filagrammé, D. n° 4, dentelé.*

2 pence lilas pâle, lilas-ardoise, violet.

## VARIÉTÉ DE FILAGRAMME.

*Timbre semblable, mais portant par erreur, en filagramme : THREE PENCE.*

2 pence lilas.

Nous disions plus haut que les timbres appartenant à ce type, avaient dans les angles, divers attributs; voici comment M. Herpin nous en donne la signification: « La *vache* allaitant son veau, symbolise l'agriculture et l'élève du bétail; le *vaisseau* est l'emblème de la navigation; le *T équerre*, le *compas*, la *palette* et les *pinceaux*, prouvent que les habitants de la colonie cultivent les arts utiles et d'agrément; enfin, les *instruments de défrichement*, tels que la pioche, la pelle anglaise avec poignée évidée, etc., rappellent les travaux de ces hardis pionniers. »

1861. — 8<sup>e</sup> type.

(Une gravure pour chaque valeur.)



Type 8, ci-contre. Effigie diadémée de la reine Victoria, tournée vers la gauche, dans un ovale perlé, entouré d'un deuxième ovale, en haut duquel l'inscription : *Victoria postage*; en bas la valeur. Des deux côtés du médaillon, le chiffre de la valeur dans un petit ovale. Imp. coul. sur papier vergé, rect., dentelé, typ.

Avril 1861. — 3 pence, bleu-foncé.

*Timbres semblables, papier filagrammé D. n° 2, dentelés.*

Juin 1861. — 3 pence bleu clair, bleu foncé.
Novembre 1861. — 4 " rose clair, rose foncé.
Juin 1861. — 6 " orange.
Fin 1861. — 6 " noir.

Novembre 1862. — *Papier filagrammé D. n° 4, dentelé.*

4 pence rose pâle, rose-vif.

Les inscriptions en filagramme qui entourent les feuilles de ces timbres ont donné lieu à quelques méprises et ont fait prendre les lettres, ou fragments de lettres, de ces inscriptions pour autant de variétés. Les premières feuilles possédaient aussi, comme encadrement, quelques petites lignes assez rapprochées, qui les ont fait confondre avec le papier vergé, qui est cependant bien différent.

Nous ne parlerons que pour mémoire du filagramme *five shillings*, que l'on trouve aux premiers timbres 4 pence; nous avons dit ce qu'il en était en notre n° 34.

(La suite au prochain numéro.)

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

**Abonnement par année :**

BELGIQUE . . . . . 5-00  
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE . . . . . 5-30  
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . . . 4-00  
 ESPAGNE ET ITALIE . . . . . 4-00  
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . . . 4-20

**BUREAU :**

**GALERIE BORTIER, 7; A BRUXELLES.**

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

**Abonnement par année :**

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS  
 PONTIFICAUX, ÉGYPTE, GRÈCE,  
 MALTE, SUÈDE ET TURQUIE . . . 5-00  
 BRÉSIL ET COLONIES ANGLAISES 5-40  
 RUSSIE . . . . . 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

**Chronique.**

COMPAGNIE IMPÉRIALE RUSSE, DE NAVIGATION A VAPEUR DU LEVANT.



Voilà un titre, que ne revaudrait certes pas la *Société internationale, pour le progrès des sciences sociales.*

On désigne communément du nom vague de *Levant*, l'ensemble des pays que baigne la Méditerranée au delà des îles Ioniennes, tels que l'Égypte, la Syrie, l'Asie Mineure, la Turquie d'Asie et quelquefois la Turquie d'Europe; mais ce nom s'applique plus spécialement à l'Anatolie.

Quels sont les ports que dessert cette Compagnie Russe? Nous nous abstenons de le dire aujourd'hui et cela pour un bon motif, c'est que nous l'ignorons complètement. Mais le principal est de

constater la parfaite authenticité des deux timbres qu'elle a émis et qui ont apparu il y a environ six mois, si timidement et si secrètement, que nous n'avions pu connaître leur origine. C'est ce qui nous a empêché d'en parler plus tôt.

Le premier timbre qu'on nous présente à cette époque, avait la nuance rouge-brique foncé; cette couleur a été modifiée depuis, en rouge pâle et en rouge foncé. La valeur de ces trois timbres rouges, qui n'est pas indiquée, est de 10 paras; l'impression est couleur sur papier blanc, non filagrammé et le fond est composé de lignes diagonales croisées bleues.



Le deuxième type, que nous reproduisons également ici, est le même que le précédent, sauf que les armoiries russes, ainsi que les inscriptions, sont placées différemment; la nuance est bleue sur

papier blanc non filagrammé, avec fond à lignes diagonales croisées rouges. La valeur est de 2 piastres. Ces deux timbres ne sont pas dentelés.

Un de nos correspondants, à qui nous avons demandé une certaine quantité de ces timbres, nous écrit que ce n'est que par une intervention toute spéciale qu'il a pu les obtenir. On ne l'accusait pas moins, de vouloir faire de ces timbres un objet de spéculation, ce qui est défendu, paraît-il, en Russie. *sous peine de déportation !!* Voyez-vous un espion russe, attaché sans cesse aux pas de notre correspondant, afin de s'enquérir de ce que deviendront ces petits carrés de papier de couleur, obtenus avec la même difficulté qu'on en mettait au bon temps jadis, à vous délivrer pour votre or, de ces *excellentes* actions de Law !

## FINLANDE.

Voici les deux types, dont nous parlions le mois



dernier. Les 5 et 10 pens (petit écusson) appartiennent au premier type; les 20 et 40 pens (grand



écusson), au second. Il est probable que ces quatre valeurs existent aussi en enveloppes. Nous serons bientôt fixé à ce sujet.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous annonçons, le mois dernier, les 9, 18 et 30 cents enveloppe, d'après le *Stamp collector's*. Aujourd'hui nous recevons ces trois valeurs, ainsi que les suivantes : 12 cents, brun, 24 cents, bleu terne; 40 cents, rose, en remplacement des trois mêmes, imprimées en deux couleurs. Le type reste le même.

## TRINITÉ.

Le timbre rouge-brun, sans valeur indiquée, porte maintenant le filagramme *cc* couronné.

## PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

Les types, à l'effigie du prince Couza, seront, sans nul doute, remplacés bientôt par d'autres, par suite d'une révolution qui a éclaté le mois dernier dans les Principautés. Elle a eu pour conséquence l'abdication du prince, auquel on a choisi pour successeur S. A. R. le comte de Flandre, qui a décliné cet honneur.

Était-ce là ce changement — de type — qu'avait

prévu un de nos confrères, il y a quelque huit mois? Nous n'en serions pas étonné.

## SHANGHAI.

Décidément MM. les Chinois, se sont adressés aux barbares (c'est ainsi qu'ils désignent, en général, tout ce qui n'est pas chinois) pour obtenir un timbre convenable. Le spécimen ci-contre est gravé en Angleterre; il répondra, espérons-le, aux désirs de ces messieurs. On prétend qu'il remplace celui dont nous avons donné le fac-simile en notre n° 37. Voici les valeurs connues jusqu'à présent : 2 cents, rose; 4 cents, lilas; 8 cents, bleu; 16 cents, vert; imprimé en couleur sur papier blanc, non filagrammé et dentelé.



## ÉQUATEUR.

Réparons notre oubli et mentionnons le changement de couleur du 1 réal vert clair, aujourd'hui vert-bleu.

## PARAGUAY.

Jusqu'ici on n'a pas, que nous sachions, gommé de préférence les lettres, aux timbres-poste, afin d'y appliquer ces derniers. C'est pourtant ce que nous venons de remarquer aux soi-disant nouveaux timbres du Paraguay, qui ne sont, à notre avis, qu'une contribution nouvelle, levée sur la bourse des collectionneurs.

## HAMBOURG.

A l'exemple de quelques pays de la Confédération germanique, la ville de Hambourg a émis, depuis le 1<sup>er</sup> courant, des mandats-poste imprimés en noir, sur papier fort, azuré. Un timbre à relief, que nous reproduisons ici, est estampillé à l'angle supérieur de droite. La disposition de ce type, on le voit, est la même que celle des timbres actuellement en usage, sauf qu'il est ici octogone, pour les deux valeurs que nous en connaissons : 3 sch. bleu; 4 sch. vert.



Au milieu de la partie supérieure du mandat, les armoiries de la ville se trouvent imprimées dans une petite circonférence fond noir, autour de laquelle on lit : *Freie Hanse stadt Hamburg*. Quant à la formule, elle est la même, ou à peu près, que celle des autres mandats dont nous avons déjà entretenus nos lecteurs.

## CEYLAN.

Signalons, enfin, l'apparition du 1 sh., 9 pence vert, dentelé, qui s'est fait attendre depuis si longtemps. Il porte les lettres ce couronnées, en filigramme, ainsi que le 1 sh. lilas.

## HOLSTEIN.



Nous avons eu, depuis peu, bien des changements à constater parmi les timbres de ce duché. Aujourd'hui, voici encore le 1 1/4 schilling, lilas, qui vient ouvrir sans doute la marche, à la suppression complète de la série à laquelle il appartient, depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier. Nous présumons que les autres valeurs, seront remplacées au fur et à mesure de leur épuisement.

Nous donnons ci-contre, le fac-simile du nouveau favori 1 1/4 sch. Les inscriptions y sont en couleur, au lieu d'être blanches, comme précédemment; le perlé de l'ovale intérieur, est formé maintenant de deux petites lignes assez rapprochées et les deux étoiles brillent par une absence des plus complètes. Quant à la nuance de lilas pâle qu'elle était, elle est devenue violet foncé. L'impression est couleur sur papier blanc, non filagrammé et dentelé. Son émission date du 1<sup>er</sup> mars courant.

## PAYS-BAS.

Deux types, dont le dessin est à peu près calqué sur celui des timbres actuels, ont été soumis récemment à l'administration des postes de ce pays, qui n'a pas encore fait connaître sa décision. Le premier de ces types, le 5 cents, a l'effigie du roi dans un ovale; en haut: *Nederlande*; à gauche: *post*; à droite: *zegel*; en bas: 5 cents. Le second: le 10 cents, également à l'effigie du roi, a l'ovale perlé et porte au-dessus et en dessous des banderoles, sur lesquelles les inscriptions: *postzegel* et 10 cents; dans les angles supérieurs et inférieurs de gauche: le chiffre 10; dans ceux de droite: la lettre c.

Cette proposition a été faite pour l'application d'un procédé spécial de gravure, à la fabrication des timbres-poste. Nous espérons que dans le cas où le procédé serait adopté, que l'auteur voudra bien nous gratifier d'un autre type, car celui-ci est inférieur, sous tous les rapports, à celui qu'il cherche à supplanter.

## GRÈCE.

Les 40 lep. que nous venons de recevoir, sont maintenant violet rougeâtre.

## NORWÈGE.

L'apparition du 3 sk., lilas foncé, vient de compléter la série des timbres, aux armoiries.

## ÉGYPTE.

Les lettres d'Égypte, en destination pour la Turquie, sont affranchies au moyen des timbres, de la poste locale de Constantinople, que nous reproduisons le mois dernier.

## TURQUIE.

En faisant le classement de nos timbres, nous remarquons que ceux de la première émission, que nous avons reçus en décembre 1864, ont subi un léger changement qui est resté inaperçu. On leur a supprimé la bordure de couleur, qu'ils avaient au bas et qui était rouge, pour les timbres-poste et bleue pour les chiffres-taxe. C'est ainsi que nous avons: 1 piastre, violet foncé; 5 piastres, groseille; 5 piastres brun. Les autres timbres auront sans nul doute subi le même changement, mais nous ne mentionnons que ceux, où nous avons pu le remarquer.

## UN TIMBRE AVEC FAUTE.

C'est sous ce titre que le *Timbrophile* signale, le mois dernier, une découverte que vient de faire, M. L. Chandelier, du Havre. Cette découverte consiste dans l'inscription d'un timbre de la Nouvelle-Galles du Sud, 6 pence, brun pâle, à l'effigie de la reine Victoria, couronnée de lauriers, portant: NEW SOUTH VALLS au lieu de NEW SOUTH WALES. Nous n'avons pas vu cette variété, mais nous ne comprenons pas comment notre confrère, qui l'a reçue en communication, ne s'est pas aperçu qu'on avait dû faire disparaître, le premier jambage du *w* et la partie supérieure de l'*e*. On obtiendra donc par ce moyen tel nombre de variétés qu'on voudra, dans toutes les valeurs et nuances qui existent.

Cette découverte de M. Chandelier est ce qui nous étonne le moins, depuis que nous en avons fait une, sur lui-même, mais malheureusement trop tard pour nous.

## Des différents systèmes d'oblitération en Italie.

L'article 14 du règlement postal du 3 décembre 1850, prescrit que tout timbre ayant servi à l'affranchissement d'une lettre doit être annulé, par le

bureau d'origine, au moyen d'une estampille spéciale. L'heureux mortel chargé de fournir ces estampilles fut le même graveur à qui nous devons les premiers timbres du Piémont. Cette griffe, qui était composée de gros points, fut en usage jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1853, époque à laquelle les timbres à date des bureaux originaires, vinrent la remplacer. Ce nouveau système, encore en vigueur aujourd'hui, permet ainsi de regagner un temps précieux, perdu par l'application des deux estampilles : celle de l'oblitération des timbres et celle du bureau d'origine.

En ce moment une nouvelle marque d'oblitération est à l'étude, et doit avoir pour but d'empêcher le lavage des timbres, afin qu'ils ne puissent plus être utilisés. Divers dessins ont été proposés, depuis l'estampille portant l'étoile d'Italie jusqu'à celle aux dessins les plus impossibles.



Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, trois de ces marques d'oblitération : c'est, cette dernière qui est jusqu'ici la préférée ; son numéro doit représenter celui du bureau de poste. L'adoption de cette griffe serait un retour vers l'ancien système, abandonné une première fois et qu'on ne saurait reprendre sans condamner ce qui a été fait précédemment.

Que l'administration s'en tienne à son timbre à date, le meilleur et le plus expéditif de tous les systèmes, et qu'elle y introduise un numéro, si elle tient absolument à désigner les bureaux de poste à la façon dont on le fait pour les malades à l'hôpital et pour les galériens.

L'emploi des encres que nécessite l'application de ces diverses estampilles, est encore le sujet d'une étude toute particulière de la part de l'administration. Les produits étrangers ayant aujourd'hui le pas sur les produits nationaux, l'administration eut l'idée de s'adresser à une puissance maritime (l'Angleterre), afin d'obtenir d'elle ces encres dans lesquelles elle entrevoyait son salut ; mais il paraît que leur mauvaise odeur a fait naître quelques obstacles. On continuera donc momentanément à se servir

de celles qui sont employées aujourd'hui. Cette résolution n'est cependant pas irrévocable, car on étudie, on étudie toujours !! F.

P. S. La griffe n° 149, avec de petites modifications, est déjà adoptée.

### LA 3<sup>e</sup> ÉMISSION DES TIMBRES DU PIÉMONT.

Ce fut en février 1854, que l'administrateur général des postes de Turin, représenta au ministre des affaires étrangères, duquel dépendait alors la poste, qu'il serait urgent de modifier la nuance des 5 et 20 centimes, dont l'uniformité de couleur, à la lumière, rendait les erreurs fréquentes.

Le ministre s'étant empressé de donner son assentiment à ce projet, l'administrateur général des postes put notifier, le 13 avril 1854, à tous les bureaux de postes du royaume, le changement apporté aux timbres en usage. L'impression fut donc faite, sur papier blanc au lieu de papier couleur, l'effigie se trouva dans un ovale blanc et la nuance du 20 cent. fut d'un bleu très-foncé. A ces instructions on joignit une provision des nouveaux timbres, mais avec la recommandation de ne les débiter qu'au fur et à mesure, du complet épuisement des anciens. Il n'y a donc aucune date fixe, pour cette émission, puisque l'un bureau débitait l'ancien type, tandis qu'un autre débitait le nouveau ; mais nous avons la certitude qu'elle n'est pas antérieure au 13 avril 1854.

Puisque nous en sommes aux timbres du Piémont, disons avant de terminer, que l'affranchissement des lettres au moyen des timbres-poste ne fut obligatoire qu'à partir du 1<sup>er</sup> février 1857.

L'administration des postes avait un moment désespéré de voir cet usage adopté par le public, car le 30 janvier 1852, elle songeait à établir une prime de 20 p. c., en faveur de celui, qui ferait usage de timbres-postes !! F.

### LE TIMBROPHILE ACCUSATEUR.

Paris, 1<sup>er</sup> mars 1866.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Dans votre numéro du mois dernier, vous voulez bien, faisant allusion à deux articles publiés dans ma feuille, me faire jouir du bénéfice de la citation, ce dont je vous sais le plus grand gré. Mais, dites-moi donc, cher confrère, pourquoi, inaugurant une orthographe nouvelle, vous plai-ez-vous à écourter le nom de mon journal, écrivant : *le timbrophile*, au lieu de : *le Timbrophile* ? Si la première lettre de mon titre se trouvait être un S, je

serais en droit de vous demander : pourquoi cette petitesse? Je pourrais aussi, usant de représailles, lorsque j'aurais à parler de votre estimable journal, le qualifier sans façon du nom minuscule de *timbre-poste*. Mais ne serait-ce pas en réduire par trop l'importance, en le confondant avec un carré de papier infime, comme dimension, s'entend, et tomber dans l'incompréhensible?

Ne nous amoindrissions-donc pas de gaieté de cœur et veuillez, cher confrère, quand vous me ferez l'honneur de citer le *Timbrophile*, le faire ainsi que l'exigent les convenances, sans dénaturer son titre, à l'intégrité duquel il tient beaucoup.

Dans le cas où vous verriez à cela quelques inconvénients, au point de vue des besoins de la cause, je considérerais comme une grande faveur le silence le plus absolu à son endroit, vous assurant de mon côté la plus entière réciprocité.

Agrérez, cher confrère, mes témoignages de parfaite considération.

PIERRE MAHÉ.

#### NOTRE ACTE DE CONTRITION.

Puisque nous sommes arrivés à une époque où chacun cherche à se faire pardonner ses fautes, ne restons pas impénitent. Prenons le cilice, couvrons-nous la tête de cendre et avouons franchement le crime horrible, dont nous nous sommes rendu coupable et que vient de formuler à l'instant, M. Mahé (M, majuscule). Nous méritons cependant toute son indulgence, ainsi que celle de nos lecteurs, car si nous avons commis cette faute (nous disons faute pour l'amoindrir), ce n'est que par suite d'un piège que nous a tendu le compositeur et dans lequel nous sommes venu donner tête baissée.

Quoiqu'il en soit, nous reconnaissons hautement, que la réparation doit être complète; d'abord, parce que nous avons été inintelligible (on ne fait pas ce que l'on veut), ensuite, parce que nous sommes en récidive, ce que M. Mahé (grand M, majuscule) avait bien voulu taire, afin de ne pas rendre trop grande, notre humiliation.

Si nous n'avions craint le courroux de notre accusateur, nous aurions bien risqué, comme lui, un modeste calembour, moins méchant, mais pas plus mauvais. Nous n'aurions pas manqué, dans ce cas, de lui faire cette question : Pourquoi prendre ce grand R, en commençant votre lettre? — Ceci pour autant que la lettre eût commencée par un R majuscule; mais nous nous garderons bien cette fois, de nous permettre ce calembour.

Une circonstance qui milite en notre faveur, cher M. Mahé (toujours grand M, majuscule) et que nous nous permettrons humblement de vous rappeler,

c'est notre faillibilité à chacun. Si, pour notre part, nous voulions montrer de la petitesse, nous vous ferions remarquer celle, qui accompagne la désignation suivante, lorsque vous annoncez les timbres de Finlande, page 132 : *Lions dans un écusson*. Ne pourrait-on y supposer une quantité égale de lions, à celle que contient la cage du célèbre dompteur Batty?

Ayez donc de l'indulgence pour les autres, puisque vous le voyez, nous en avons tous, un peu besoin et songez que, si notre faute est grande, notre repentir n'en est pas moins grand. Votre cœur serait aussi dur que *Pierre*, Mahé (pardon de cette familiarité, mais continuation du grand M, majuscule), si vous refusiez de nous accorder l'absolution qui doit assurer notre repos. Amen.

#### Le service des Postes sous Louis XV.

Monseigneur le cardinal de Fleury est un de ceux qui ont le plus contribué à l'amélioration du service général des postes; on en fait le plus grand éloge dans les écrits du temps.

Ainsi que le prouvent ses ordonnances, rien n'échappait à sa vigilance, et il ne craignait pas de descendre dans une foule de détails, ce qui le mettait à même de prévenir les abus et les inconvénients qui pouvaient porter atteinte à la marche de ce service, si loin alors du degré de perfectionnement qu'il possède aujourd'hui.

Un des plus curieux arrêts de cette époque, où l'administration en général et celle des finances en particulier étaient fort en désarroi, est celui du 30 mai 1730.

« Sur la requête présentée au Roy en son conseil  
 » . . . . . ;  
 » où le rapport du sieur Orry, conseiller ordinaire  
 » au conseil royal, contrôleur général des finances :  
 » le Roy en son conseil a ordonné et ordonne que  
 » les arrests et réglemens rendus sur le fait de Postes  
 » seront exécutés selon leur forme et teneur, et  
 » conformément aux dits arrests . . . . .  
 » fait Sa Majesté défense à tous messagers, pro-  
 » priétaires, fermiers, loueurs, et conducteurs de  
 » carrosses, coches, carioles, charettes, muletiers,  
 » rouliers, voituriers, poulaillers, beurriers, co-  
 » quetiers, mariniers, marchands, colporteurs et  
 » à toutes autres sortes de personnes, de porter tant  
 » par eau que par terre aucunes lettres ni paquets

» de lettres. Ordonne en outre Sa Majesté que toutes  
 » les lettres et paquets de lettres, soient portez aux  
 » boîtes et bureaux des postes, à l'exception seule-  
 » ment des lettres de voiture qui concernent les  
 » marchandises dont les dits conducteurs, voitu-  
 » riers et autres sont chargez, fait sur défenses à  
 » tous hôteliers, cabaretiers, aubergistes et autres  
 » de quelque état et condition qu'ils soient, de re-  
 » cevoir dans leurs maisons aucunes lettres ni pa-  
 » quets de lettres, sous quelque prétexte que ce soit  
 » à peine de cinq cens livres d'amende, etc. »

Cette longue énumération d'industriels et de mar-  
 chands est délicieuse ; elle nous prouve qu'à cette  
 époque qui n'était pas le bon temps pour bien  
 des gens, chacun avait sa spécialité et ne cherchait  
 pas à empiéter sur le terrain de son voisin. Mais  
 nous avons fait de grands progrès depuis 1730 ;  
 nous avons conquis bien des libertés et avec elles,  
 une passion extrême d'étreinter notre prochain. Les  
 spécialités s'en vont chaque jour, pour faire place  
 aux généralités et aux bazars ; le boulanger fait  
 de mauvais gâteaux, le perruquier vend des bon-  
 bons qui sentent le cosmétique, le confiseur vend  
 de la parfumerie au risque de donner un bâton  
 de cire à moustaches, pour un bâton de chocolat et  
 de mettre le savon en pastille et le sirop en chol-  
 cream, le vanier vend des pianos, le marchand de  
 pianos vend de la poterie ; d'autres vendent de tout,  
 excepté ce dont on a le plus besoin, etc. Quel gâ-  
 chis, quel gâchis !

Mais revenons *aux postes* : l'arrêt que nous si-  
 gnalons n'était pas le premier de ce genre, car si on  
 respectait le bien du voisin, il n'en n'était pas de  
 même du fisc qu'on frustrait de toutes les façons.  
 « Le roi est bien assez riche, » disaient les imbéciles  
 et les innocents, sans songer que les coffres royaux  
 ne s'emplissaient pas tous seuls.

Les gros impôts ont toujours provoqué la fraude,  
 cela n'a pas besoin d'explication ; c'est ce qui fait  
 qu'en matière postale comme en toute autre, elle  
 tend chaque jour à disparaître ; qui donc voudrait  
 risquer une amende de 50 à 1000 francs et même la  
 prison pour 20 centimes ?

On doit au cardinal Fleury plusieurs ordonnances  
 utiles :

1° Celle du 31 mai 1728, qui enjoit au fer-  
 mier général des postes, d'établir des courriers pour  
 conduire la malle ordinaire de Paris à Strasbourg,

passant par Nancy, trois fois par semaine et autant  
 pour le retour.

Trois fois par semaine, ce n'était pas trop ; cette  
 ordonnance était d'autant plus nécessaire, à faire  
 exécuter surtout, que le plus souvent, ainsi qu'elle  
 le reproche aux maîtres de postes : « La malle res-  
 » toit dans leurs écuries à la disposition des pos-  
 » tillons qui vouloient bien s'en charger et que plu-  
 » sieurs fois les cadenats en ont été brisez et  
 » plusieurs paquets ouverts et volez ; »

2° Celle du même jour qui établit des malles ex-  
 traordinaires pendant la tenue du congrès de Sois-  
 sons, où il allait jouer lui-même un rôle politique  
 contre l'Autriche ;

3° Celle du 8 novembre 1728 que nous avons  
 citée dans un précédent article, portant : « Régle-  
 » ment pour la diligence et la seureté des malles  
 » ordinaires de la route d'Aix à Nice ; »

4° Celle du 27 décembre même année, portant :  
 « Défenses à tous courriers et va-de-pieds de  
 » toutes les routes du royaume, de se charger d'au-  
 » cune lettre, etc. » DE RIVES DE SEINE.

#### LA 5<sup>e</sup> ÉDITION D'UN ALBUM TIMBRES-POSTE

dit : DE LALLIER.

(Suite et fin. — Voir le numéro précédent).

Quant aux réclames cousues de fils blancs, de  
 M. Maury, dont chaque coup d'encensoir vient bri-  
 ser le nez de M. Lallier, elles nous rappellent la  
 fable : *L'Ours et l'Amateur des jardins*, de La  
 Fontaine, dont nous extrayons les quelques vers  
 suivants pleins d'à propos :

Un jour que le vieillard dormait d'un profond somme,  
 Sur le bout de son nez une (mouche) allant se placer,  
 Mit l'ours au désespoir ; il eut beau la chasser.  
 « Je l'attraperai bien, dit-il, et voici comme. »  
 Aussitôt fait que dit : le fidèle emoucheur  
 Vous empoigne un pavé, le lance avec roideur,  
 Casse la tête à l'homme en écrasant la mouche ;  
 Et, non moins bon archer que mauvais raisonneur,  
 Roide mort étendu sur la place il le couche.

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami ;  
 Mieux vaudrait un sage ennemi.

Le pavé de l'ours, c'est tout bonnement ici le  
 louange outrée : en voulant trop prouver la perfec-  
 tion de *l'œuvre*, M. Maury la déprécie. Voici, au  
 reste, ce que nous écrit à ce sujet un de nos cor-  
 respondants :

« L'album Lallier, si ridiculement préconisé par  
 le petit De Boissy-Maury du sénat Philatèle, je ne

J'ai pas vu, mais on peut en juger par l'article du *Collectionneur*. »

Mais laissons là le *Collectionneur* et sa critique et arrivons enfin à l'énumération des erreurs, qui sont restées inaperçues pour l'œil expert du rédacteur en chef et propriétaire de ce journal.

Au premier abord, il semblerait que le classement des timbres, ait été fait par ordre alphabétique dans chaque partie du monde ; mais en y regardant de plus près, on acquiert bientôt la conviction qu'aucun ordre régulier n'a été suivi. En effet, ce n'est ni un ordre alphabétique, ni un ordre géographique, car il est tout de fantaisie.

Les colonies françaises de la Réunion et de la Nouvelle-Calédonie, qui appartiennent l'une à l'Afrique, l'autre à l'Océanie, sont placées à la suite de la France, tandis qu'un ordre tout différent a été adopté pour les colonies anglaises. La France commence l'album, puis l'Allemagne et ainsi de suite en continuant un ordre plus ou moins alphabétique, interrompu à tout moment. Nous trouvons aussi, à la suite de l'Amérique, la Turquie et le Mecklembourg-Strélitz, qui n'appartiennent pas positivement à cette partie du monde. De plus, la classification des timbres, qui devait commencer, selon la préface, par les plus petites valeurs, a été abandonnée sans raison pour Brême, Espagne, *timbres de journaux!!!* Naples, Guyane, etc. On peut, cependant, avec de la patience, beaucoup de recherches et le secours des quatre ou cinq tables, parvenir à se tirer de ce dédale.

Maintenant qu'on connaît le système de classement de M. Lallier, nous allons le suivre pas à pas :

*France.* Pourquoi dans un *Album timbre-poste* un chiffre-taxe affiche ?

*Nouvelle-Calédonie.* (Europe, selon M. Lallier). Les 50 timbres qui mesurent  $19\frac{1}{2} \times 11\frac{1}{2}$  centimètres, avaient, selon la 4<sup>e</sup> édition de M. Lallier,  $20\frac{3}{4} \times 13$ , et aujourd'hui  $18\frac{3}{4} \times 11$ . Mais en faisant un petit pli d'un centimètre dans la hauteur et autant dans la largeur, on placera facilement cette feuille.

*Autriche.* C'est sans doute dans les grandes collections que M. Lallier aura trouvé un 3 kr. rouge de la première émission. Que n'a-t-il pris, en même temps, la grandeur des timbres de la seconde émission, qu'il donne de 4mm trop petite. Pourquoi maintenir aussi les *timbres de retour* ? Serait-ce par ignorance ?

*Lombardie.* Le 1 kr., bleu, *Zeitungs Stempel*, n'appartient pas à ce pays, mais à l'Autriche ; il n'y a pas non plus deux timbres de 4 kr., rouges, mais il y a 4 kr. et 2 kr., rouges. De ce dernier, il n'en parle pas. Quant aux deux timbres 2 kr., verts, ils font double emploi, puisqu'ils se trouvent déjà renseignés à l'Autriche.

*Bavière.* Le chiffre-taxe a sans doute été mesuré sur celui de France.

*Brunswick.* Quelqu'un connaît-il un  $4\frac{1}{4}$  gutengr. Nous ? ne connaissons que le  $\frac{4}{4}$  gutengr.

*Schleswig-Holstein.* Les  $\frac{1}{2}$  sch., rose, et  $1\frac{1}{4}$  sch., vert, appartiennent, non à deux émissions, mais à une seule ; elle contenait en plus les  $1\frac{1}{3}$  sch., lilas ; 2 sch., bleu ; et 4 sch., bistre, qui ne figurent pas dans l'album.

*Espagne.* Le 4 cuartos 1863 n'existe pas, non dentelé.

*Hanovre.* Selon M. Lallier, toute la première émission, sauf le 3 pf., rose, n'aurait pas de sagramme. Deux pièces ont été réservées, aux timbres *Bestellgeld frei* (cheval), parce qu'ils ont été estampillés à droite et à gauche. Mais comment reconnaître les deux variétés lorsqu'elles sont découpées de leurs enveloppes ?

Nous trouvons aussi que les enveloppes à effigie, sont ovales et non rondes, et que les timbres avec inscriptions à gauche ne sont pas jaunes, pour le 1 sgr., mais bien roses, et que le 3 sgr. est jaune, au lieu d'être rose. Mais ceci est un détail.

*Lubek.* Découverte d'un timbre à relief  $\frac{1}{3}$  sch., brun, aux armoiries ; mais omission du timbre brun lithographié  $1\frac{1}{4}$  sch.

*Mecklembourg-Schwérin.* Un  $\frac{4}{4}$  fond pointillé, dentelé. Mon Dieu ! mon Dieu ! que de richesses inconnues !!!

*Saxe.* Il n'y a pas d'enveloppe de 2 neugr. bleu clair, ni de 5 neugr. violet clair de la première émission. Ces deux timbres sont les mêmes qu'il renseigne une deuxième fois, à la seconde émission ; donc, double emploi.

*Turquie.* Les 2 et 3 piastres sur papier fort n'existent pas.

*Maurice.* Encore une rareté inconnue : 3 pence violet.

*Australie du Sud.* La forme bizarre donnée au 9 pence, serait croire que M. Lallier n'en a jamais vu.

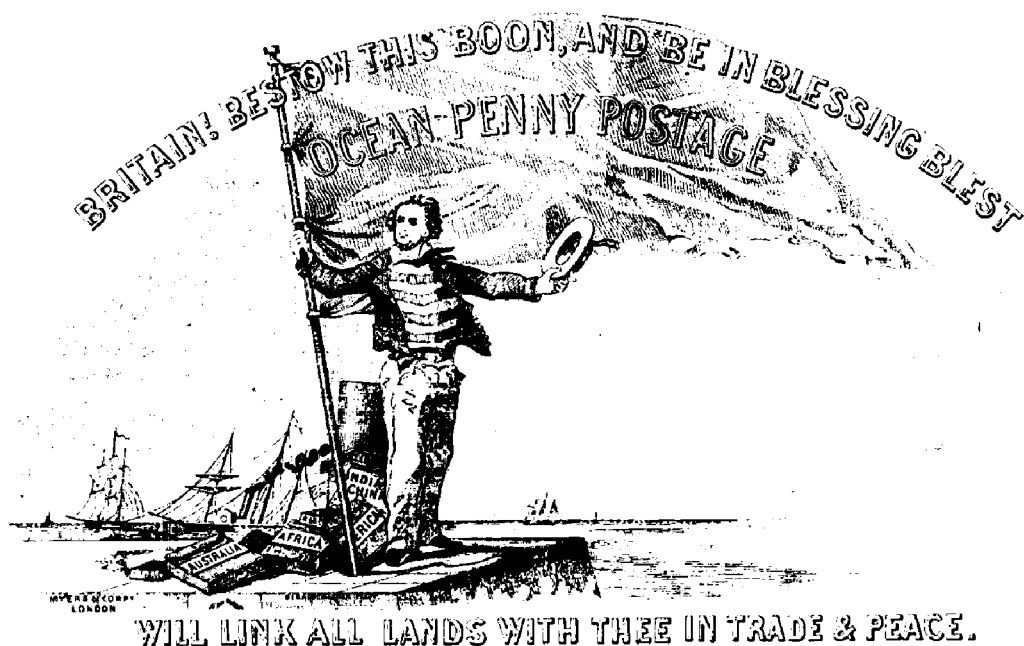
*Victoria.* Nouvelle découverte : 4 pence gris foncé (trône) !!

*Canada.* Les enveloppes sur papier jaune, ne sont que des réimpressions, M. Lallier, souvenez-vous-en, souvenez-vous-en.

L'exiguïté de notre journal ne nous permettant pas un luxe inutile, nous cessons cet article qui menace de prendre des proportions effrayantes. Nous croyons, cependant, avoir prouvé suffisamment que cette merveille, due à... ??? et pour laquelle on avait convoqué l'arrière-ban de la réclame, est loin d'être aussi parfaite qu'on l'avait annoncé. Quant au rapport des monnaies, M. Lallier n'a pas dû faire de grandes recherches, car ayant trouvé le nôtre à sa convenance, il n'a pas manqué de le copier textuellement, ce que nous prouverons, s'il le croit nécessaire. Nous pensons qu'en pareil cas, les convenances exigent qu'on cite au moins, la source d'où l'on tire ses renseignements.

Un dernier mot avant de terminer. M. Lallier annonce, dans sa préface, « qu'on trouvera à la fin du livre TOUTES les indications bibliographiques relatives à l'histoire et à l'étude des timbres-poste. » Notre journal, *Le Timbre-Poste*, a été exclu, malgré la promesse si pompeuse de donner toutes les indications bibliographiques ; mais il faut bien faire aussi quelques concessions à ses c....., à ses c....., ma foi, nous ne trouvons pas le mot et le compositeur attend. Si nous nous en rappelons, nous ne manquerons pas d'en informer nos lecteurs.





### L'Océan Penny Postage.

(Suite. — Voir n° 21.)

Nous reprenons, pour finir, la revue des enveloppes historiées, émises par la société du penny postage pour la propagation de ses idées; la donnée étant toujours la même. Toutes, par les détails de la vignette, l'esprit de leurs légendes, prêchaient l'union, la confraternité, la paix, qui devaient inévitablement sortir de leur adoption. Ce sera l'éternelle condamnation du gouvernement anglais d'avoir méconnu la profondeur de cette idée. Pour nous, il ne subsiste pas dans notre esprit l'ombre d'un doute, ou la réforme préconisée par M. Elihu Burrit et ses amis aurait dispensé l'Angleterre et la France de ces coûteux joujoux dits : vaisseaux cuirassés, blindés, à éperon, qu'ils viennent de faire parader les uns à côté des autres, rien que pour voir.

La vignette ci-dessus représente un matelot tenant de la main droite le pavillon anglais flottant au gré du vent. A ses pieds, des boîtes à dépêches pour les cinq parties du monde. Au fond, des ba-

teaux à vapeur. Au-dessus, l'inscription : *Britain! bestow this boon and be in blessing blest. Ocean penny postage...* (Bretagne, accorde ce bienfait, et en rendant les peuples heureux...)

Au bas... *Will link all lands with thee in trade and peace.* (... tu l'attacheras tous les pays par le commerce et la paix.)

Si l'on pouvait prendre l'avis de ce brave marin concernant le penny postage, il est plus que probable qu'il aurait toute son approbation. Dûné d'esprit de clocher — qui n'est pas du patriotisme — le marin est essentiellement cosmopolite. Tantôt à Liverpool, dans quelques jours à Lisbonne, puis à New-York, peu après aux Indes, il aime par nature le déplacement, le déplacement facile, et doit nécessairement l'aimer pour cet *alter ego* qui va en son lieu et place trouver sa famille au rivage natal, ses amis un peu partout, pour son humble correspondance enfin, dépositaire de ses pensées, qu'un abaissement considérable de la taxe lui eût permis de rendre plus fréquente.

Bruxelles, Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

<p><b>Abonnement par année :</b>                  BELGIQUE . . . . . 5-00                  HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE                  ALLEMAGNE ET FRANCE . . . . . 5-30                  ESPAGNE ET ITALIE . . . . . 4-00                  ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . . . 4-20</p>	<p><b>BUREAU :</b>                  GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.                  Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.                  40 centimes le numéro.</p>	<p><b>Abonnement par année :</b>                  BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS                  PONTIFICAUX, ÉGYPTE, GRÈCE,                  MALTE, SUÈDE ET TURQUIE . . . . . 5-00                  BRÉSIL ET COLONIES ANGLAISES 5-40                  RUSSIE . . . . . 8-40</p>
--	---	--

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

**Chronique.**

**RÉPUBLIQUE DE L'URUGUAY.**



Un avis de l'Administration générale des postes, en date du 10 janvier 1866, informe le public qu'à partir de ce jour, et conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre dernier, il est mis en circulation les timbres suivants : 5 centes, bleu; 10 centes, vert; 15 centes, jaune; 20 centes, rouge. Un délai de deux mois est fixé pour l'échange des timbres anciens contre ceux dont nous donnons les spécimens des 15 et 20 centesimos. Les timbres que nous avons reçus, dont il existe des dentelés et non dentelés, selon notre correspondant, sont imprimés sur un papier blanc uni qui n'a rien de particulier, malgré l'article 39 du nouveau règlement, qui parle d'un papier spécial.

Nous avons, en novembre dernier, donné, d'après un décalque inachevé, le dessin du type en vigueur aujourd'hui, qui ne vaut pas mieux que cette esquisse. Voyez, entre autres, le soleil levant, ressemblant à s'y méprendre à un jeune gamin jouant à cache-cache. Et pourquoi aussi, cette nouvelle orthographe du mot, *centecimos*, au lieu de *centesimos*? — Nous trouvons qu'il n'était nullement nécessaire de s'adresser à l'Angleterre pour obtenir de pareilles médiocrités, et qu'il suffisait d'en confier le type, aux graveurs du pays tombés si innocemment en disgrâce.



**MEXIQUE.**

On nous remet un essai proposé, à l'effigie de l'empereur Maximilien, regardant à droite, dans un ovale. En haut sur une banderole : *Correos Mexico*, en bas, sur une autre banderole, le mot *real*; dans

les angles inférieurs un rectangle destiné au chiffre indicatif de la valeur. Ce timbre est gravé et imprimé en noir sur carton glacé. On ne doit pas y rechercher la ressemblance de l'empereur, mais il serait à désirer, si l'essai est sérieux, de le voir remplacer les affreux timbres actuels.

## SAINT-KITTS.



Encore une colonie anglaise qui a émis, ou va émettre prochainement, une série de timbres semblables au spécimen que nous en donnons. Les différentes valeurs, qui nous sont encore inconnues, se distinguent entre elles par la nuance, précisément comme à Sainte-Lucie, dont on a adopté le type. Nous connaissons des épreuves tirées en noir, bleu foncé, vert bleuâtre et brun pâle.

Cette île, plus connue sous le nom de Saint-Christophe, est située dans les Antilles, au nord-ouest de la Guadeloupe et au sud-est de Saint-Eustache. Chef-lieu : *Basse-Terre*. Elle fut découverte, en 1493, par Christophe Colomb (d'où son nom) ; colonisée en 1623 par les Anglais, elle fut possédée en commun par les Français (chassés en 1783) et les Anglais, qui en cédèrent une partie aux chevaliers de Malte ; elle forme aujourd'hui avec Antigua, Monserrat et les Vierges, un gouvernement de l'Amérique anglaise.

## GUYANE ANGLAISE.

En poursuivant nos recherches, nous trouvons qu'il existe deux types des 1 et 4 cents 1853, tous deux aussi réimprimés. C'est par les angles qu'on peut les reconnaître facilement : l'un a les chiffres des angles inférieurs plus petits, l'autre a les chiffres dans un encadrement.

## CUBA ET PORTO-RICO.



La dernière malle de la Havane nous apporte un timbre par lequel nous voyons qu'un changement a été apporté au type qui y était en usage. La valeur, qui est exprimée aujourd'hui en centimos, est suivie du millésime 1866,

comme ci-contre. Nous avons reçus : 5 centimos, lilas ; 10 cent., bleu ; 20 cent., vert ; 40 cent., rose, sur papier blanc, non filagrammé et non dent.

## VAN COUVER.

Le 10 cents bleu est actuellement dentelé.

## RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

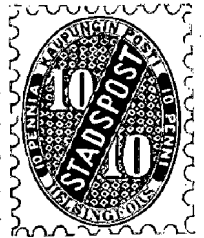
Outre les deux timbres que nous avons désignés nous possédons : 1/2 réal, vert clair ; 1 réal, jaune pâle ; imprimés en noir sur papier vergé.

## PRUSSE.

Émission prochaine de deux timbres-poste sur haudruche : 10 et 30 sgr., qui ne seront pas délivrés au public et dont les bureaux de poste, seuls, en feront usage.

## FINLANDE.

Nous n'avons pas eu le temps de prendre nos renseignements sur l'usage du timbre que nous reproduisons et qui est imprimé en deux couleurs sur papier blanc non filagrammé et dentelé. En haut : *Kaupungin posti* ; à gauche : 10 *pennia* ; à droite : 10 *penni* ; en bas : *Helsingfors*, dans le centre de l'ovale : deux chiffres 10, séparés par une bandelette rouge sur laquelle se trouve le mot : *stadspost* en lettres blanches.



## SAXE.

*L'Express Compagnie* saxonne se propose d'émettre incessamment, une série de timbres de diverses valeurs, pour l'affranchissement de paquets. Il y aura : 1, 1 1/2, 2, 2 1/2, 3, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6, 6 1/2, 7 1/2, 8, 9, 10, 12 et 15 neutr.

## TOUR ET TAXIS.

Semblable au type que nous connaissons, il a été émis un 1/4 sgr. enveloppe.

Les 1/4, 5 et 10 sgr., ont complété la série des timbres dentelés.

## SUÈDE.

Voici un type qui vient de paraître et qui rappelle assez le 3 öre. Le lion cette fois est mieux posé et se trouve couché sur un piédestal où la valeur est exprimée en gros chiffres. Derrière le lion, les armoiries à trois couronnes, de Suède, ont été maintenues. L'impression est couleur sur papier blanc, rect. dentelé. 17 öre, lilas ; 20 öre, rouge.



## SHANGHAÏ.

Ajoutons aux valeurs que nous avons renseignées : 1 candareen, bleu, selon le type reproduit en notre n° 37. Le 4 candareens, a une faute *singulière*, et porte le mot candareen, sans s.

## BELGIQUE.

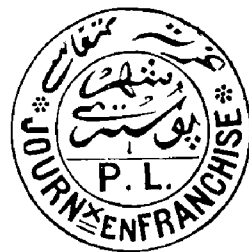
Encore un peu de patience et nous aurons le nouveau type 1 centime, dont on nous demande sans cesse des nouvelles ; quant aux 2 et 5 centimes, leur émission est toujours un mystère. La nuance du 10 centimes a été foncée.

## RÉPUBLIQUE DE HONDURAS.



Nous recevons trop tard, pour être publié ce mois-ci, les renseignements sur le type ci-contre. Disons cependant, pour tâcher de convaincre les incrédules, que ces timbres sont de la plus parfaite authenticité, malgré les deux nuances verte et rose pour une seule valeur. Timbres et renseignements viennent de nous parvenir de Comayagua même, la capitale de cette république.

## TURQUIE.



L'inscription de ce fac-similé nous indique l'usage de ce nouveau timbre de la poste locale. La légende turque est : *Gazetta Tamgassi Chéhîr Postassi*, ce qui veut dire : Sceaux pour les journaux de la poste locale. Ce que c'est pourtant, que de connaître le turc ! La valeur de ce timbre est 3 1/2 paras.

## RUSSIE.

Un de nos correspondants nous communique un timbre de 10 kop. d'un brun rougeâtre foncé, imprimé à l'aniline. Ce timbre a la dentelure plus rapprochée et possède 18 dents en hauteur et 13 en largeur, tandis que les autres n'en ont que 15×11. Ce correspondant a aussi un 5 k. violet, imprimé par le même procédé. Il est très-probable qu'il ne sera pas fait exception pour les autres valeurs.

## RIGI KALTBAD?



Ce timbre mystérieux, annulé d'une marque portant aussi la même inscription, nous vient de Suisse. Malgré nos recherches, nous n'avons rien pu découvrir sur son origine. Nous trouvons seulement que Rigi est une montagne de la Suisse et un lieu de pèlerinage très-fréquenté, ce qui n'est pas suffisant. Aussi, prions-nous les personnes mieux informées que nous, de bien vouloir nous faire part de leurs renseignements.

## Les timbres-poste au Sénat français.

Nous lisons dans le *Moniteur Universel* du 21 février 1866 (procès-verbal officiel de la séance du 20 février, rapport des pétitions) :

M. Suin, rapporteur :

Le sieur Thouvéres, domicilié à Arinthoë, chef-lieu de canton du département du Jura, demande que l'effigie qui est gravée sur les timbres-poste soit remplacée par le timbre impérial.

La raison qu'il en donne, « c'est que l'effigie de l'Empereur reçoit et garde sur les timbres-poste, à chaque minute du jour et par milliers, dans toute l'étendue de l'Empire, les coups multiples du timbre oblitérant, » et cela paraît peu conciliable avec le respect et l'admiration dus à l'Empereur Napoléon III.

Le pétitionnaire avoue lui-même que cette préoccupation pourra bien être regardée comme naïve, mais enfin elle le poursuit depuis trop longtemps.

Nous ne voulons pas, en présence des bons sentiments qui la lui ont inspirée, qualifier sa demande plus sévèrement qu'il ne l'a faite lui-même ; toutefois nous pensons qu'il ne doit pas y être donné suite.

En conséquence, la commission dont je suis l'organe, m'a chargé de vous proposer de passer à l'ordre du jour. (L'ordre du jour est adopté).

La plupart de nos lecteurs trouveront sans doute aussi que la préoccupation du pétitionnaire est en effet naïve, et que l'apposition de la grille d'oblitération sur un timbre-poste portant l'effigie d'un souverain, n'a rien d'inconciliable avec le respect, dû à ce souverain.

D'un autre côté, ils ne s'étonneront pas autant que M. Suin, le rapporteur de la pétition, en voyant se produire cette opinion, à laquelle il ne fait pas l'honneur de la discuter ; il est à supposer que cet honorable sénateur n'a jamais vu de collection de timbres-poste et n'a pas encore eu l'occasion de s'occuper de timbres.

Dans le cas contraire, il aurait peut-être reconnu que la question, bien peu importante en apparence pour un homme d'état, du choix des types de timbres-poste, et du procédé admis pour les oblitérer, pouvait se rattacher au domaine de la plus haute politique, et conduire tout naturellement à comparer les principes fondamentaux du gouvernement des monarchies *de droit divin absolu* et des monarchies *constitutionnelles*. — Nous allons essayer de l'indiquer sommairement.

Nous savons tous que S. M. Ferdinand II avait prescrit l'emploi de timbres à armoiries pour ses

États de terre ferme, et n'avait admis pour la Sicile l'usage du timbre avec son portrait, qu'après la confection d'un timbre oblitérant, qui encadrerait la tête royale en la respectant. L'apposition de cette griffe, à une place déterminée, était certainement prescrite *sous les peines les plus sévères*, car c'est tout au si on remarque à cet égard, de légères divergences.

Comme le roi de Naples, tous les souverains d'Italie avaient adopté les timbres à armoiries. Ils admettaient évidemment comme lui qu'il y aurait, sinon crime de lèse-majesté, au moins manquement grave à la majesté du prince, dans le fait de l'oblitération de son portrait. Cette opinion paraît, du reste, se fonder sur les traditions déjà anciennes, de l'antiquité païenne. Nous lisons, en effet, aujourd'hui même dans le *Magasin pittoresque*, mars 1866, page 101 : « Il est nécessaire de se rappeler que » depuis l'établissement de l'empire chez les Ro- » mains, la moindre négligence apportée à la con- » servation des images impériales pouvait conduire » à l'exil, sinon à la mort, et qu'on se rendait cou- » pable de lèse-majesté en ne respectant pas l'em- » pereur, même à l'état d'image muette. »

Nos lecteurs savent que la Sardaigne a de tout temps fait exception, pour ses timbres-poste, au principe que nous signalons ; nous croyons avoir saisi la cause de cette différence : notre explication ressortira de la suite de notre article.

Passant à l'Allemagne, nous y retrouvons la même tradition, bien que primitivement moins accentuée. Constatons d'abord, que plusieurs pays n'ont jamais émis que des timbres à armoiries ; ce sont : la Bavière, le Wurtemberg, le Brunswick, l'Oldenbourg et le Mecklembourg.

Quant aux autres États, nous remarquons qu'ils suppriment tour à tour leurs timbres à effigie de souverain, afin de les remplacer par d'autres à armoiries. C'est en 1861, la Prusse ; en 1863, l'Autriche et la Saxe ; nous savons que les projets, actuellement à l'étude au Hanovre, n'ont pas d'autre but ; seul, le grand-duché de Bade conservera donc, dans un avenir prochain, le portrait de son souverain sur ses enveloppes, et encore y a-t-il lieu d'observer, que dans la pratique actuelle, l'oblitération de l'effigie n'y est pas nécessaire. On pourrait admettre qu'elle n'est qu'accidentelle ; d'ailleurs, lorsqu'on la rencontre, elle ne frappe d'ordinaire que l'encadrement.

Nous croyons pouvoir, sans risque de nous tromper beaucoup, rattacher ce changement, d'un côté, à l'accentuation plus vive des théories de la royauté de droit divin, faite par le roi de Prusse actuel, lors de son couronnement, et de l'autre, à la présence en Allemagne des princes italiens exilés.

En tous cas, la tradition italienne qui considère comme inconciliable avec le respect dû au souverain, le fait de frapper son effigie d'un timbre d'oblitération, a complètement gagné l'Allemagne, et c'est sans doute à une idée analogue, que nous devons les timbres à armoiries russes.

Nous serions donc fondé à dire, que nous rencontrons maintenant les armoiries, sur les timbres de tous les pays à monarchie *de droit divin* et comme contre-partie de ce principe, nous trouvons le portrait du souverain, sur les timbres de tous les pays à *monarchie constitutionnelle*, quelques différentes que soient les constitutions, mais en excluant cependant celles, *octroyées* comme en Prusse. Nous avons donc : l'Angleterre et ses colonies, la Belgique, l'Espagne, la France, la Hollande, l'Italie de Victor-Emmanuel et le Portugal, ayant tous sur leurs timbres-poste l'effigie de leur souverain.

Ne serait-ce pas quelque théorie de droit divin qui aurait fait rejeter en Danemark, en 1852, l'essai de 8 rbsk. à effigie ; quelque motif analogue qui aurait inspiré le changement récent des timbres de Norvège ; ne serait-ce pas la contagion exercée par le voisinage de l'Allemagne, sur l'administration des postes du Luxembourg, qui aurait fait disparaître des timbres de ce duché le portrait de son grand-duc Guillaume, qui continue à figurer comme roi Guillaume III sur les timbres de Hollande ?

Nous voyons le prince Couza s'empresser d'affirmer par ses timbres-poste son éphémère souveraineté, les souverains successifs de Honolulu enrichir nos albums de leurs portraits, et, par contre, le roi Othon s'inspirer évidemment des traditions de la cour paternelle, en adoptant Mercure pour les timbres grecs, au lieu de sa propre effigie.

On comprend que l'empereur Maximilien a choses plus pressées à faire, que d'examiner s'il y a lieu de substituer son portrait aux armoiries mexicaines.

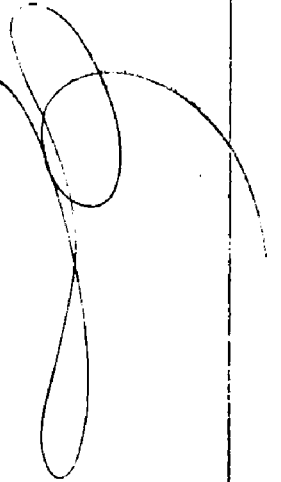
Mais qui nous expliquera l'amour persistant du Brésil pour ses affreux chiffres ?

O. B.

## CURIOSITÉS POSTALES.

N° 1.

M. M. Couineault, Deux Des Postes à Lyon  
 m'a requis de faire passer une esbaflette sous son  
 prompt expédition de la lettre ci-jointe  
 N° 1. Ex. de M. le Ministre de la Guerre  
 Lyon, le 20 Avril 1813.  
 Le Lieutenant Général Simonneau  
 en chef d'armée de Lyon

P. de Bruchet  


Leind. copies de Lyon et de  
 du David à 10. 15. cent.

0323e.

Il est ordonné aux maîtres de postes de faire passer  
à Paris, sous leur responsabilité, et par estafettes,

les dépêches ci-jointes, savoir:

- 1. une pour la majesté l'empereur.
- 4 quatre pour son excellence, le ministre de la guerre.
- 1. une pour son excellence de Duc De Bassano.
- 1. une pour son excellence le comte baron de Montmorillon.
- 1 une pour son excellence le Duc de Roëgue.

au point S. spirit le 14 avril 1845. à huit  
heures du matin.

Le lieutenant général, aide-de-camp de l'empereur.

Le directeur  
des postes  
de Paris  
L. J. B. de  
Paris

U 060  
L. J. B. de  
Paris

Les saluts Maréchal - à 10 heures du matin  
Pradelles à 11 heures du matin  
Chabaud à 12 heures du matin

Morettement

Pradelles à 12 h 30 minutes  
Maréchal - à 1 h 20 minutes  
Pradelles à 2 h 10 m.

Nous nos lecteurs de la main obligés Seine.

Le préfet de la département général événement 3 avril Lyon av du général listes co supposité mémoire

Le de de cam adressai ont ame En ef Par sui Pont-Sa jusqu'an le princ partit po

C'est chaque l'État r nistrati attenda sociétés faisant bureaux

Nous blement chef de d'une a 2° L ries Im diterran éclairés ment in 3° L

## CURIOSITÉS POSTALES.

Nous avons le plaisir de mettre sous les yeux de nos lecteurs deux documents fort curieux, extraits de la magnifique collection d'autographes de notre obligé et fidèle collaborateur M. De Rives de Seine.

Le premier de ces documents a dû accompagner la dépêche adressée au ministre de la guerre par le général de Grouchy, qui lui rendait compte des événements de Lariole et de Valence (2 et 3 avril 1815), en lui annonçant qu'il partait de Lyon avec des forces pour soutenir le mouvement du général Pire, marchant à la rencontre des royalistes commandés par le duc d'Angoulême. (Cette supposition est en parfaite conformité avec les mémoires du temps).

Le deuxième est relatif aux dépêches que l'aide de camp de l'empereur, le général Corbineau, adressait au gouvernement sur les événements qui ont amené la capitulation du prince.

En effet, cette capitulation eut lieu le 7 avril. Par suite de malentendu, le prince fut retenu à Pont-Saint-Esprit; des pourparlers continuèrent jusqu'au 13; le 14 le général Corbineau fit prévenir le prince qu'il allait être mis en liberté; le 15, il partit pour Cette, où il s'embarqua le 16.

---

LES POSTES ET LES TIMBRES-POSTE  
EN ÉGYPTE.

C'est par suite d'anciennes capitulations que chaque consulat en Égypte est devenu un État dans l'État même. Nous comptons ici autant d'administrations de postes que de consulats généraux, en attendant que les simples agents consulaires et les sociétés particulières, en augmentent le nombre, en faisant également valoir leurs droits d'établir des bureaux analogues.

Nous avons d'abord *la poste égyptienne*, admirablement dirigée par M. le chevalier Muzzi Bey, ex-chef de la poste européenne et premier fondateur d'une administration régulière en Égypte;

2° *La poste française*, desservie par les *Messageries Impériales*, dans les deux branches de la Méditerranée et de l'Indo-Chine, confiée aux soins éclairés de M. Taradel, commissaire du gouvernement impérial;

3° *La poste anglaise*, jalousement réservée à la



*Compagnie péninsulaire orientale*, divisée en plusieurs lignes : de Southampton par Gibraltar, Malte à Alexandrie; par Marseille et Malte; par la mer Rouge à Aden, Bombay et Calcutta jusqu'à Hong-Kong;

4<sup>o</sup> *La poste italienne*, exploitant la ligne plus directe vers l'Europe, par Brindisi et Ancône;

5<sup>o</sup> *La poste autrichienne*, allant à Corfou et à Trieste, d'un côté; et de l'autre, directement et par la Syrie à Constantinople; service qui appartient au Lloyd autrichien;

6<sup>o</sup> *La poste russe*, représentée par la *Compagnie générale de navigation à vapeur russe*, pour nous rallier à l'empire des Czars;

7<sup>o</sup> *La poste grecque*, qui n'existe que depuis la réunion des îles Ioniennes à ce pays.

Voilà donc les sept différents bureaux de poste que nous avons en ce moment et qui ont chacun leurs timbres spéciaux. Ils sont tous bien distincts et séparés les uns des autres, suivant le système de la mère patrie et soumis uniquement aux lois de leurs gouvernements respectifs, comme s'ils étaient installés à Paris, Londres, Florence, Vienne, Saint-Petersbourg ou Athènes.

Pour qu'on puisse obtenir sa correspondance, il faut la chercher par toute la ville, en ayant soin de se munir de l'argent égyptien, si l'on a recours à la poste vice-royale; de l'argent français, si l'on s'adresse à la poste impériale; de livres sterling, si l'on se présente à la poste britannique; des merenghi et lire, pour la poste italienne; des florins *effectifs en argent* (car ils refusent leur propre papier-monnaie), à la poste autrichienne, et ainsi de suite. En agissant autrement, on peut être certain d'être exploité d'une façon scandaleuse.

Pour l'envoi des lettres, il est urgent de connaître les différents moyens d'expédition qui existent : l'un plus sûr, l'autre plus accéléré, le troisième, moins cher. Il est nécessaire aussi de savoir, que la poste anglaise chargera d'un supplément les lettres en retard — espèce de *toolate* en ce moment à l'étude; — que les postes françaises, anglaises et italiennes se sont entendues pour se confier réciproquement leurs propres messages, en affranchissant sans distinction aux trois différents bureaux; que l'Angleterre est décidée à abandonner les anciennes échelles pour suivre la ligne plus courte choisie par les bateaux italiens, et que les bateaux égyptiens

veulent à leur tour concourir à ce *steep-chase* et montrer leur drapeau sur les bateaux de la Compagnie Azizie Misrihié, à Brindisi et à Ancône. Cette société fait déjà une rude concurrence aux Autrichiens et aux Français, sur le côté de Syrie et sur la Méditerranée jusqu'au Bosphore, et exploite à elle seule la mer Rouge, le commerce du Hedjaz et transporte les pèlerins à la Mecque.

Les timbres turcs de la poste locale de Constantinople auront-ils cours ici, comme les monnaies du sultan, par droit du seigneur? Voilà la question qui agite en ce moment la diplomatie et dont on attend avec impatience la solution.

Le Lloyd autrichien ne fait usage que de timbres de Vénétie et non de ceux en cours à Trieste et à Vienne.

La poste russe a seule le monopole de la mer Noire, la mer Caspienne, la mer d'Azoff, la Baltique, etc., et aborde en passant tous les postes de la Syrie, Smyrne et Constantinople. Elle exige l'emploi des timbres ordinaires pour l'intérieur de l'empire, mais elle a créée ou elle a autorisée à créer (ce qui revient au même) la Société générale de navigation à vapeur russe, à émettre des timbres exclusivement pour la Syrie, ce qui vient encore compliquer notre système d'affranchissement.

La poste grecque tient à vendre ses leptas en papier, à l'effigie de Mercure (le dieu des voleurs), pour les expéditions de chez elle, mais, n'ayant aucune marine nationale régulière, elle devra y renoncer, lorsque les bateaux étrangers ne s'arrêteront plus à Corcyre.

Il y avait autrefois une poste belge, mais elle a cessé de fonctionner depuis la suppression des bateaux d'Alexandrie à Anvers.

Nous aurons bientôt l'établissement d'une poste espagnole, dont un service de bateaux reliera l'Égypte avec Barcelone, les îles Baléares, Cadix, etc., etc. Les autres consulats et sociétés particulières, réclament tous les mêmes bénéfices, ce qui nous fournira souvent l'occasion de vous envoyer des articles pour votre estimable journal.

Alexandrie, mars 1866. X.

#### LES TIMBRES PROVISOIRES DE L'URUGUAY.

C'est d'après les informations qui nous avaient été transmises par notre correspondant de Monté-

video que nous annoncions, en notre n° 38, l'émission d'une série de timbres provisoires que nous n'avons pas vus et pour cause, mais que nous avons reçus maintenant, comme suit :

Un 6 centesimos transformé en 20 cents.	
» 8 » » 10 »	
» 10 » » 15 »	
» 12 » » 5 »	

C'est au type portant l'inscription : *Republica oriental* qu'on a fait subir cette transformation des plus simples, mais aussi des plus ridicules et dont l'aspect n'inspire aucune confiance. On ne saurait admettre que l'administration des postes, en supposant que les 5, 10, 15 et 20 centesimos lui fussent nécessaires pour l'intérim de dix jours, eût été donner une plus-value à ses timbres, en appliquant simplement de chiffres noirs leurs angles inférieurs; moyen tellement simple que tout le monde pouvait employer, sans danger d'être taxé de contrefacteur. Et aurait-elle poussé l'absurdité jusqu'à émettre un timbre provisoire de 10 centesimos, tandis qu'elle en possédait un de cette valeur?

Classons donc, sans arrière-pensée, ces timbres dans la catégorie des nouveaux Paraguay, venus des mêmes parages.

**LES TIMBRES DE VICTORIA.**

(Suite. — Voir n° 38.)

**1862. — 9<sup>e</sup> type.**

(Sans variété de dessin.)



Type 9, ci-contre. Effigie à gauche de la reine Victoria, avec diadème, dans un ovale en haut duquel : *Victoria*; en bas ; *One penny*. Angles caunelés. Imp. coul. sur papier blanc, rect., dentelés, typ.

1<sup>er</sup> mars 1862. — Papier filagrammé D. n° 2,  
1 penny vert.

Août 1862. — Papier filagrammé D. n° 3.  
1 penny vert.

Janvier 1863. — Papier filagrammé D. n° 4.  
1 penny vert.

Il n'a jamais été émis de timbre noir de ce type, pas plus que du 1 p. type 7. Ce sont les timbres

verts qui ont été changés de nuance, au moyen d'un acide quelconque. Nous n'avons pu trouver de timbres imprimés sur papier lisse; nous pensons qu'il n'en existe pas, — quoiqu'il ait été signalé — c'est le filagramme dessin n° 4, très-souvent placé entre deux timbres, qui aura donné lieu à cette erreur : le partage du chiffre 1 déjà si maigre, ne permettant plus alors de rien distinguer.

**1862. — 10<sup>e</sup> type.**

(Sans variété de dessin.)



Type 10, ci-contre. Effigie diadémée de la reine Victoria, tournée vers la gauche, dans un ovale autour duquel les inscriptions : *Victoria — six pence*, en grands caractères. Des deux côtés de l'ovale, la valeur en un gros chiffre. Imp. coul. papier blanc., rect., dentelés, typ.

Août 1862. — Papier filagrammé, D. n° 2.  
6 pence noir.

1863. — Papier filagrammé, D. n° 4.  
6 pence noir.

Le fond de l'ovale qui entoure l'effigie, au lieu d'être entièrement noir, forme un entourage blanc à certains exemplaires. Cette différence ne constitue pas de variété, car elle n'est due qu'à une mauvaise impression.

**1863. — 11<sup>e</sup> type.**

(Une gravure pour chaque valeur.)

Type 11, ci-contre. Effigie laurée de la reine Victoria dans un cercle et regardant à gauche. En haut : *Victoria*; en bas, la valeur. Imp. coul. sur papier blanc, rect., dentelés, typ.



Janvier 1863. — Papier filagrammé, D. n° 3.  
4 pence rose foncé, rose pâle.

Papier filagrammé, D. n° 4.

- Septembre 1864. — 1 penny vert, vert pâle.
- Mars 1864. — 2 " lilas, violet.
- " " — 4 " rose.
- 21 février 1865. — 8 " orange.

10 avril 1865. — 12<sup>e</sup> type.

(Sans variété de dessin.)



Type 12, ci-contre. Effigie laurée de la reine Victoria dans un cercle et regardant à gauche. En haut : *Victoria*; en bas : *One shilling*. Imp. coul. sur papier couleur filagrammé D. n° 4, octog, dentelé, typ.

1 shilling bleu, sur papier bleu.

La valeur de ce timbre est représentée en filagramme par le chiffre 1, tandis qu'à Van Diemen et à la Nouvelle-Galles, elle l'est, par le chiffre 12 (12 pence), dénomination beaucoup plus claire.

Fin 1865. — 13<sup>e</sup> type.

(Sans variété de dessin.)

Type 13, ci-contre. Effigie laurée de la reine Victoria dans un ovale et tournée vers la gauche. En haut : *Victoria*; en bas : *ten pence*. Des deux côtés de l'ovale, la valeur en chiffres. Imp. coul. sur papier blanc filagrammé, D. n° 4, rectangulaire, dentelé, typ.



10 pence gris-lilas.

Nous ne savons si réellement, le *Timbrophile*, y a vu un chiffre 10 en filagramme (on se trompe quelquefois), mais nous pouvons assurer que tous les exemplaires qui nous ont passés par les mains, n'avaient qu'un chiffre maigre 8. *A continuer.*

### TOUJOURS DES VARIÉTÉS.



En faisant ces jours-ci une reconnaissance parmi les Nouvelle-Grenade, nous avons fait la découverte d'une variété qui n'a pas encore été mentionnée jusqu'à présent et dont nous donnons ci contre le spécimen.

Cette variété, qui est de la bonne espèce et non du genre de celle où l'on supprime des fractions de lettres, diffère d'avec ses confrères, en ce que le chiffre 5 est plus petit et que les lettres *e* et *t* de *cent* sont : la première (*e*) plus ouverte; la seconde (*t*) plus allongée. Nous trouvons après le mot *nationales* une étoile, le plus souvent un peu effacée à la partie inférieure; au côté opposé, certains exemplaires ont une petite tache appartenant, nous semble-t-il, à une autre étoile, qui ne serait pas

bien venue, par suite d'un mauvais report. C'est sur les feuilles mêmes de timbres sans étoiles, qu'on trouve ces variétés, placées un peu selon le caprice du reporteur.

Depuis que cet article est écrit, nous avons eu l'occasion de remarquer, que cette particularité existait aussi aux timbres des autres valeurs, de cette même émission.

Voici quelques autres variétés de différents genres, que nous trouvons parmi nos timbres :

*Prusse.* Après l'émission des timbres ayant une couronne en filagramme, a succédé, en 1856, une série d'autres, imprimés en couleur sur papier blanc, où le fond était quadrillé. Les premiers timbres durent avoir le papier *burelé*, dans le genre des timbres de Hanovre, car nous trouvons ainsi : 4 pf. vert-jaune; 1 sgr. rose; 2 sgr. bleu. Pour découvrir ce burelé, il est bon de voir les timbres au jour.

*Australie occidentale.* 2 pence orange non dentelé, sur papier *pelure*.

*Nouvelle Galles du sud.* Effigie laurée, sur papier bleuté. Un 2 pence, ayant le fond composé de lignes *verticales* ondulées et aux angles de petites *étoiles*, au lieu de fleurons.

*Nouvelle Zélande.* Buste de Victoria, étoile en filagramme. Un 2 pence bleu, ayant la dentelure très-rapprochée : 24 dents en hauteur sur 18 de largeur, au lieu de 16 × 12.

*Van Diemen.* Un 4 pence bleu, gros chiffre en filagramme, *dentelé à la roulette*.

*Victoria.* Effigie de Victoria, attributs dans les angles, étoile en filagramme. Un 4 pence, chair, *dentelé à la roulette*.

### LES POSTES PONTIFICALES.

Si l'on devait rechercher quel était le service des postes pontificales à la fin du siècle dernier, le travail serait long, ingrat et peu intéressant pour les lecteurs, car il n'y avait rien de stable à cette époque dans l'organisation des postes, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur. Nous nous bornerons donc à dire que toutes les nations en rapport avec Rome entretenaient pour leur propre compte, des postes, pour l'envoi des lettres en destination des pays auxquels ils appartenait.

La république de Venise jouissait à cet égard de plus grands privilèges que les autres gouvernements.

Toutes les administrations n'avaient d'autre charge, que celle d'expédier et de faire parvenir *gratuitement* la correspondance du gouvernement pontifical. La poste intérieure appartenait presque toujours, par privilège, aux seigneurs de l'endroit.

Ce fut vers la fin du siècle dernier que l'invasion française supprima à Rome, les courriers étrangers, annula tout privilège aux particuliers et revendiqua les droits de l'État. L'administration générale des postes, prit donc possession du service postal et mit ainsi un terme aux nombreux abus qui s'étaient commis jusque là.

Lorsqu'en 1814, Pie VII rentra dans ses États, il conserva cette organisation et refusa l'établissement de la poste vénitienne, telle qu'elle avait existée jadis. Depuis lors, l'administration des postes a toujours été du ressort du gouvernement.

Afin de fixer la marche régulière de cette branche importante, Pie VII fit publier, le 24 août 1816, le règlement général des postes romaines et des États pontificaux, avec le tarif du port des lettres et imprimés. Ce règlement est encore celui en vigueur aujourd'hui.

Une ordonnance du pro-secrétaire d'État, cardinal Antonelli, du 29 novembre 1851, introduisit dans les États pontificaux l'usage des timbres-poste.

A la suite de cette mesure, le pro-ministre des finances, publia sous la date du 19 décembre 1851, un règlement pour l'usage des timbres-poste, qui, selon l'article 2, étaient de huit *jagome*, de couleurs différentes, depuis un demi-*bajocco* jusque et y compris sept *bajocchi*. Dans ce même règlement, il n'est nullement fait mention de la couleur de ces timbres, ni de l'existence des trois valeurs 8 et 10 *bajocchi* et un écu ou scudo. Malgré toutes les recherches que nous avons faites, nous n'avons pu arriver à éclaircir ce point, mais un personnage qui occupe un emploi important à la poste, nous a assuré que c'était l'administration elle-même qui avait arrêté le choix des nuances des timbres et avait émis, de sa propre autorité, les trois valeurs dont ne parle pas le règlement, et cela afin de satisfaire aux exigences nécessitées par l'expédition des correspondances, que Rome envoie dans tout le monde catholique.

Quoiqu'il ait divergence dans la couleur de quelques timbres, il ne faut pas l'attribuer à un changement, mais bien à une irrégularité du fabri-

cant de papier, l'administration ayant toujours conservé les nuances primitives adoptées. Le 50 *bajocchi* a cependant subi une légère modification dans la nuance et est actuellement d'un bleu plus vif, qu'antérieurement.

Le directeur général des postes a jusqu'ici refusé de satisfaire aux justes réclamations du public, demandant une amélioration des timbres-poste; et c'est vraiment impardonnable qu'à Rome, la patrie des beaux-arts, on ait des timbres d'une facture aussi médiocre. Les Romains, qui cherchent à conserver à leur capitale la gloire incontestée d'être le siège principal des beaux-arts, en sont justement offensés.

Une récente décision du gouvernement papal, ayant adopté le système décimal français, obligera bientôt l'administration des postes à faire le changement si vivement désiré; mais comment le fera-t-elle?

C'est à la suite de cette décision, qu'a paru l'ordonnance de graver les moules pour une monnaie nouvelle, qui ne tardera pas à être mis en circulation. Nous aurons ainsi : des lire et centimes pontificaux. Or, comme cette mesure ne permettra pas de maintenir les timbres-poste avec l'énonciation de la valeur en *bajocchi*, nous espérons que l'administration des postes, saisira cette occasion de prouver, que l'art de la gravure n'a pas dégénéré à Rome et qu'il peut rivaliser avec avantage avec celui des autres nations.

Les projets étrangers n'ont pas manqués jusqu'ici, mais ils seront certainement repoussés, parce que nous ne pourrions renoncer à l'honneur, d'avoir nos timbres-poste de fabrication nationale. G.

#### Le 4 cuartos lithographié d'Espagne.

Il y a peu de temps, nous faisons le triage de nos timbres, quand nous trouvâmes parmi eux plusieurs exemplaires qui nous parurent suspects. Un examen plus attentif nous apprit bientôt que nous avions sous les yeux trois des timbres dont l'existence avait été révélée, il y a quelques mois, par M. le docteur Magnus, qui nous a donné la description de sa trouvaille d'une façon si claire et si exacte que nous ne pouvons faire autrement que de la lui emprunter. Disons d'abord que ces timbres appartiennent, pour le type, à l'émission de 1855-60 et sont sur papier bleuté. Voici comment s'exprime M. Magnus :

« Si la tête de la reine, dit-il, offre une similitude très-grande, l'encadrement laisse à désirer sous le rapport de la reproduction. Les perles du cercle sont irrégulières pour la forme et pour la situation. Celles qui remplissent les quatre angles compris entre le cercle perlé et le cadre rectangulaire sont confuses et irrégulières, au lieu d'offrir la netteté et la symétrie des timbres ordinaires; les petits fleurons des côtés latéraux et l'encadrement rectangulaire sont plus larges et plus distants. Au lieu de la petite figure rappelant la coupe transversale d'une capsule à 5 loges que l'on trouve aux quatre angles du timbre, c'est un cercle informe, avec taches irrégulières au centre, qui rappelle confusément le dessin du timbre officiel. Les lettres de la légende sont un peu plus grandes et plus grossièrement tracées. »

Quoique nous ayons trouvé trois timbres lithographiés parmi tant d'autres typographiés, tous provenant d'une seule et même correspondance, épluchée à notre intention, nous ne saurions partager l'opinion de M. Magnus, qui voit en ces lithographies des timbres provisoires, dont l'existence serait due, présume-t-il, à un accident arrivé à la planche des timbres typographiés de 4 cuartos.

L'administration des postes, qui ne craint rien tant que la contrefaçon et qui, pour ce motif, change presque annuellement ses timbres pour l'éviter et non à cause du changement de coiffure de la reine, ainsi que l'a répété, après nous, le *Stamp collector's*, qui nous avait pris au sérieux dernièrement; l'administration n'irait donc pas, nous semble-t-il, fournir des armes contre elle, en émettant des lithographies, concurremment avec des typographies, alors qu'il était bien simple, en cas où l'accident supposé serait arrivé, de débiter provisoirement deux timbres de 2 cuartos pour un de 4 cuartos. Si donc, on admet la possibilité du moyen que nous venons d'indiquer, pourquoi supposer qu'en pareil cas l'administration des postes ne l'eût pas mis en pratique, puisque tout le lui commandait ?

Jusqu'à preuve du contraire, nous ne verrons en ces timbres que des contrefaçons, faites non en vue de les débiter aux collectionneurs, mais dans le but de frustrer l'État. Ce qui vient confirmer notre opinion, c'est que les timbres trouvés par M. Magnus n'ont pas de filagramme, tandis que les nôtres si-

mulent assez celui des timbres 1855; preuve que le contrefacteur aura reconnu la nécessité de compléter son travail, afin de lui donner toutes les apparences possibles d'authenticité.

Comme objet de curiosité, rien de mieux que la recherche de ces timbres, qui sont peu communs et qui ont servi à l'affranchissement des lettres; mais, pour un album *timbres-poste*, ils n'ont pas plus de valeur à nos yeux que les nombreuses contrefaçons qui pullulent aujourd'hui.

#### Les enveloppes à deux timbres, d'Angleterre et des États-Unis.

Depuis longtemps chacun sait que les enveloppes d'Angleterre de 2, 3, 4, 6 pence et 1 schelling ne se délivrent pas à la poste et que, pour les obtenir, il faut s'adresser à *Somerset House*, en remettant avec sa demande le papier destiné à être timbré. La couleur importe peu, elle est laissée au choix du demandeur. On vous appliquera aussi, si vous le désirez, une certaine quantité de timbres, les uns près des autres, sur une seule feuille de papier; c'est ainsi qu'on pourrait obtenir un grand nombre de variétés de valeurs, qu'on multiplierait à l'infini en les faisant imprimer sur papiers multicolores. Il en est de même des 6 et 3 pence, 6 et 4 pence et autres valeurs qu'on a réunies jusqu'ici et qui sont sans signification aucune, puisque la combinaison la plus simple peut porter leur nombre à un chiffre fabuleux. Nous engageons donc les collectionneurs à ne pas s'arrêter davantage à ces timbres, quoique M. Lallier leur ait réservé 6 pages en son album.

Une récente décision vient de prohiber les papiers de couleurs; les blancs et azurés sont seuls admis pour être timbrés, ce qui diminue un peu la quantité de timbres qu'on aurait pu avoir.

Quant aux enveloppes à deux timbres des États-Unis, le cas est tout différent, et la seule valeur 3 cents et 1 cent qui existe, imprimée sur papier blanc et sur papier jaune avait au moins sa signification. Le 3 cents représentait la taxe et le 1 cent la rétribution du facteur, qui n'avait que cette surtaxe pour tout appointement. Vous avez, au reste, cher monsieur, donné ces détails dans un curieux article de feu M. James Lesley, publié en votre numéro 10 et auquel je renvoie vos lecteurs. B. M.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

**Abonnement par année :**  
 BELGIQUE . . . . . 3-00  
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE  
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 5-50  
 ESPAGNE ET ITALIE . . . . . 4-00  
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20

**BUREAU :**  
**GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.**  
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.  
 40 centimes le numéro.

**Abonnement par année :**  
 BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS  
 PONTIFICAUX, ÉGYPTE, GRÈCE,  
 MALTE, SUÈDE ET TURQUIE . . . 8-00  
 BRÉSIL ET COLONIES ANGLAISES 5-40  
 RUSSIE . . . . . 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

**Chronique.**

**ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.**



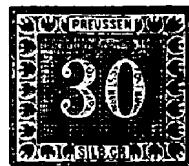
La *American Bank Note Company*, de New-York, n'est pas chichée d'imprimer quelques épreuves de ses timbres : nous serions même tenté de croire que sa prodigalité n'est due qu'au culte tout particulier qu'elle a pour le dieu *Dollar*, ce qui nous a valu les épreuves multicolores de tout ce qu'elle a produit. Ce sont encore les mêmes motifs qui nous mettent en mains deux essais, tirés en noir et en bleu, du timbre 15 cents que nous reproduisons et qui ne tardera pas à être mis en usage.

Ce nouveau-né, disons-le de suite et sans crainte d'être démenti, réunit toutes les qualités : ornementation de bon goût, exécution irréprochable et ressemblance parfaite. Tout le monde reconnaîtra

en ce portrait celui de feu le Président Lincoln, si lâchement assassiné.

**PRUSSE.**

L'époque de la mise en usage des timbres sur baudruche n'est pas encore fixée. Les bureaux de poste en feront seuls emploi, non pour les lettres chargées, ainsi qu'on l'a dit, mais pour la simplification des comptes, des remboursements d'espèces au public. Ces timbres, qui sont dentelés à la roulette, existent en deux valeurs : 10 sgr., rose ; 30 sgr., bleu. A la partie supérieure se trouve le mot : *Preussen* ; à celle inférieure : *Silb. gr.* ; le centre, dont le fond est composé d'inscriptions microscopiques telles que : *Zehn Silbergroschen* (10 sgr.), ou *Dreissig Silbergroschen* (30 sgr.) est réservé aux chiffres indicatifs de la valeur, sur lesquels on lit : *Postmarke*. Les encadrements, ovale



en ce portrait celui de feu le Président Lincoln, si lâchement assassiné.

au 10 sgr. et rectangulaire au 30 sgr., sont formés par une suite d'armoiries de Prusse. Ces timbres sont gommés du côté de l'impression.

Nous ne savons, si c'est en vue de créer des difficultés au contrefacteur, qu'on a surchargé ces timbres de dessins et inscriptions microscopiques, mais nous pensons que plus les dessins sont petits, moins on peut s'apercevoir de l'irrégularité de la contrefaçon. Mieux vaudrait employer son temps, sa patience et son talent à créer des œuvres plus sérieuses et être moins prodigue de ces petits caractères qu'on retrouve partout et dont MM. les Allemands semblent très-friands.

## FRANCE.

Il y est toujours question d'enveloppes. Nous donnerons le mois prochain, le fac-simile d'un type, qui a chance, dit-on, d'être adopté.

## URUGUAY.

On imprime en ce moment à Londres, les enveloppes que MM. De la Rue ont gravées. Nous n'en connaissons pas encore le dessin.

## HAMBOURG.



C'est le type même des mandats-poste qui a été utilisé pour la série d'enveloppes parue le 5 avril dernier. Cette émission, annoncée pour mars, n'a pu avoir lieu, à cette époque, l'impression n'ayant pas été terminée en temps, à Berlin. Il y a sept valeurs, rivalisant entre elles par la beauté de leurs nuances : 1/2 sch., noir ; 1 1/4 sch., lilas ; 1 1/2 sch., carmin vif ; 2 sch., orange ; 3 sch., bleu ciel ; 4 sch., vert clair ; 7 sch., violet. L'estampille et les inscriptions transversales noires se trouvent à droite. Nous avons encore un timbre adhésif, en tout semblable aux enveloppes : 1 1/2 sch., carmin ; imp. en coul. sur papier blanc, dentelé à la roulette.

## BRÉSIL.

Les timbres aux éternels chiffres ont fait leur temps et vont être réformés bientôt. C'est la *American Bank Note Company* qui est chargée de livrer les successeurs.

## VICTORIA.

Le 6 pence noir a fait place à un 6 pence bleu, dont le type est semblable au 10 pence, récemment émis ; il a le chiffre maigre 6, en filagramme.

## DANEMARK.



JERNBANER, signifie : *Les chemins de fer en Sétand*. Au centre de l'ovale on voit : 5 ou 10 pond, 5 ou 10 livres. \*

Le 4 sk. enveloppe (chiffre non suivi d'un S), dont nous parlions en notre n° 38, est le timbre actuellement en usage.

## ESPAGNE.

Nous avons maintenant en variétés de nuances : 2 cuartos, rose vif ; 4 cuartos, bleu vif ; 12 cuartos, jaune. Ce sont là les couleurs du jour.

## ITALIE.

On nous donne le 1<sup>er</sup> juillet comme étant la date à laquelle paraîtra le nouveau 20 centimes.

Depuis le 1<sup>er</sup> courant, les timbres sont annulés de la griffe, dont parlait notre correspondant en notre n° 39.

Le 40 centimes a la nuance rose violacé.

## MAURICE.

Le 6 pence subit les mêmes tribulations que le 1 sh., qui, après avoir été jaune, puis vert, est revenu à sa première nuance. Le 6 pence, d'abord vert, devenu lilas ensuite, a repris, sa couleur primitive (verte). Il a conservé son filagramme, C C couronné, qu'il avait en dernier lieu. Quoiqu'il n'ait pas été signalé, ce changement ne date pas d'aujourd'hui, car nous avons sous les yeux, une lettre d'octobre 1865, portant ce 6 p. vert.

## SUEDE.

Le 20 öre, au lieu d'être rouge-brique, est maintenant rouge-brun.

## TURQUIE.

Nous recevons, à propos du timbre reproduit le mois dernier, les lignes suivantes : « Sur l'affranchissement obligatoire des journaux, fixé à 5 paras, la poste locale fait une remise de 1 1/2 paras par journal, à toutes les administrations de journaux,

tant de l'intérieur que de l'extérieur, qui font leurs envois par son entremise. Elle applique dans ce cas, soit en noir, bleu ou rouge, le timbre des journaux en franchise, dont la valeur est de 3 1/2 paras. »

#### TOUR ET TAXIS.

Tel est le spécimen de l'enveloppe 1/4 sgr., noir, dont nous parlions le mois dernier. L'estampille qui est parfois coupée par les inscriptions transversales noires, occupe le côté droit de l'enveloppe.

#### SHANGHAÏ.

Faut-il un *s*, n'en faut-il pas? Nous avons sans *s* : 1, 4, 8, 16 candareen ; avec un *s* : 2, 3, 6, 8, 16 candareens. Auparavant nous eussions écrit sans hésiter : 1 candareen au singulier et 2, 3, 4, 6, 8, 16 candareens au pluriel. Mais depuis que nous avons entendu donner raison à l'imprimeur du *Timbrophile* qui écrit au pluriel : *Lions dans un écusson*, en parlant des armoiries de Finlande, où il n'y a qu'un lion, nous ne savons plus que penser. L'imprimeur des timbres, Shanghaï, qui partage probablement nos doutes sur l'emploi de l'*s*, donne un nombre égal de timbres avec et sans cette lettre, certain qu'il y en aura ainsi la moitié de bons. Que cette observation ne nous fasse pas oublier de dire, que la nuance des 3 et 6 candareens, cités plus haut, est brune.

#### HAWAÏEN.

*Émission* suspecte d'un 13 cents, bleu, sur papiers uni et vergé azurés, en tout semblable au 5 cents, que nous donnons ici.



Nous serions curieux de connaître dans quel but ce timbre a été créé, après la suppression du 13 cents, rouge, au buste de Kaméhaméha III, qui était devenu inutile par suite d'une modification dans la taxe des lettres, en destination pour les États-Unis.

#### BERMUDES.

La série des timbres connus vient d'être augmentée d'une valeur nouvelle : 2 pence, bleu. Les dispositions sont à peu près les mêmes que celles de ses confrères.

#### BRÈME.

Les derniers 5 sgr. que nous avons reçus étaient d'un vert-jaune clair.

#### PORTUGAL.

Le 1<sup>er</sup> juillet prochain, nous aurons des nouveaux timbres de 5, 10, 80, 120 reis. Le choix des nuances n'est pas encore bien arrêté, mais on nous écrit que le 5 reis sera noir et le 120 reis, bleu. C'est M. Weiner qui a été chargé de l'exécution de ces timbres.

#### ANGLETERRE.



La ville d'Édimbourg veut absolument supplanter la ville de Hambourg par le nombre de ses timbres. Encore deux ou trois petites émissions et elle aura atteint son but. La quantité suppléant chez elle à la qualité, voici le *chef-d'œuvre*

qu'elle nous remet maintenant. Il y en a deux valeurs : 2 pence, jaune ; 3 pence, brun-rouge, lithographiés. Il y en a des dentelés et non dentelés ; l'impression est couleur sur blanc.

A plus tard, sans doute, d'autres nuances.

#### BELGIQUE.

C'est le 1<sup>er</sup> juin que paraîtra le nouveau timbre de 1 centime.

#### V'la c'que c'est.

Rigi est une montagne de la Suisse, où il existe un petit établissement de bains froids. L'étiquette dont vous donniez le fac-simile le mois dernier est une réclame de cet établissement, dont le personnel est de trois serviteurs et où il n'est nullement question de postes, encore moins de timbres-poste. L'inscription : *kalt bad*, signifie : *bain froid* et la fleur qu'on voit au centre de cette étiquette, est la rose des Alpes.

Il y a environ deux ans, j'ai fait l'ascension du Rigi et j'ai reçu de ces *timbres*, comme tous les voyageurs.

P.

#### Les réformes postales de la république de Honduras.

Voici un extrait de la lettre qui accompagnait le décret que nous publions plus loin :

« Les timbres vert et rose que je vous remets sont les seuls employés jusqu'à présent dans le pays ; leur valeur est de 12 1/2 centavos chacun. Le décret ci-joint régleme l'usage et la valeur desdits timbres-poste.

Nous avons dans chacun de nos ports de mer



une administration des postes, laquelle reçoit et expédie les lettres venant de l'étranger, quand bien même elles ne seraient pas affranchies; dans ce dernier cas, le port est payé par le destinataire au lieu où la remise lui en est faite. La correspondance est remise par des distributeurs (facteurs) aux destinataires mêmes; s'ils ne rencontrent pas ceux-ci, les lettres restent en dépôt au bureau de poste, etc., etc. »

On voit par cette lettre que la valeur des timbres vert et rose n'est pas de 2 réaux, mais de 12 1/2 centavos ou 1 réal. Le décret, sans spécifier le dessin et la nuance de ces mêmes timbres, leur donne également une semblable valeur. Il est fâcheux que notre correspondant ait cru devoir taire le motif, qui a porté l'administration des postes à émettre des timbres d'une façon aussi originale; mais nous croyons que l'une des nuances est destinée à l'affranchissement des lettres chargées, ou des envois d'espèces, et l'autre réservée aux lettres ordinaires. Quoiqu'il en soit et en attendant que nous ayons reçu des éclaircissements de Comayagua, on peut être certain de l'authenticité de ces timbres, dont l'émission n'a eu lieu que le 1<sup>er</sup> janvier 1866. Ceux que l'on connaît depuis juillet 1865, auront sans doute été distraits de l'envoi qui a été fait à cette époque.

Voici le décret dont il est fait mention plus haut :

#### MINISTÈRE DES FINANCES.

*République de Honduras. — Palais du gouvernement. — Comayagua, 18 octobre 1865.*

Le président de la République, en qui réside le pouvoir exécutif,

Considérant :

Que l'affranchissement de la correspondance particulière, envoyée par l'entremise des postes de la République, est en tout point indispensable pour augmenter les revenus de l'État, a donné ordre d'imprimer un nombre suffisant de timbres, en reconnaissant la nécessité de modifier le tarif des postes et en adoptant un nouveau système. Conséquemment il est décrété ce qui suit :

ART. 1<sup>er</sup>. L'administration générale des postes, celles des départements et des districts ne recevront de l'intérieur aucune correspondance particulière, pli, paquet ou chargement, sans qu'au préalable, ils soient affranchis avec le timbre nécessaire, lequel devra être collé sur l'enveloppe même de ces objets.

ART. 2. Pour que les intéressés puissent se procurer facilement et sur les divers points du pays, les timbres dont ils auront besoin, la *Trésorerie générale* a décidé qu'il sera établi, tant dans ses bureaux que dans ceux des intendances départementales et dans ceux des receveurs,

un dépôt de timbres assortis, lesquels y seront délivrés à raison de 12 1/2 centavos chacun, veillant, en outre, qu'il soit établi un compte spécial du produit de cette branche du revenu.

ART. 3. Toute personne aura le droit d'acheter et d'employer ces timbres, pour l'affranchissement de sa correspondance ou autres objets prévus par la loi. A cet effet, en remettant les lettres, plis ou paquets à l'administration des postes, on appliquera sur l'enveloppe de ces pièces, une quantité de timbres égale à la valeur de l'affranchissement et tout en tenant compte du poids. — Il est bien entendu que lesdits timbres ne pourront servir qu'une seule fois; à cette fin et pour éviter toute fraude, l'administrateur qui recevra les objets ainsi affranchis, estampillera à l'instant, avec la marque délivrée par le gouvernement, les timbres qui s'y trouveront, afin qu'ils ne puissent plus être utilisés.

ART. 4. Afin de fixer la valeur de l'affranchissement, la classification qui suit est établie : Sera regardée comme lettre soumise à un port simple, toute lettre ou pli dont le poids n'excédera pas 1/4 d'once; double, celle qui n'excédera pas une 1/2 once; triple, celle qui n'excédera pas 3/4 d'once, et enfin quadruple, celle n'excédant pas une once.

ART. 5. L'affranchissement pour la correspondance intérieure, sera soumise aux taxes suivantes : L'affranchissement simple, coûtera 1 réal; le double, 2 réaux, le triple, 3 réaux et le quadruple, 4 réaux. Les lettres et paquets dont le poids dépassera une once, payeront un droit proportionnel à leur poids, jusqu'à une livre. Les chargements et lettres recommandées payeront 4 réaux par livre; cependant le poids de ces paquets ne pourra être supérieur à 10 livres, afin de ne pas embarrasser la marche du courrier.

ART. 6. L'affranchissement de la correspondance destinée aux autres républiques du centre de l'Amérique et celles qui viendront desdites républiques, payeront un droit double à celui établi par l'article précédent. La correspondance d'outre-mer coûtera triple. Les imprimés payeront un réal par livre.

ART. 7. Pour le transport de l'argent des particuliers par les courriers du gouvernement, il sera perçu 3 p. c. si la somme est en monnaie d'argent et 1 1/2 p. c. si la somme est en or; lorsqu'il s'agira de bijoux de ce dernier métal, l'affranchissement sera de 1 réal pour chaque objet.

ART. 8. Dans aucun cas, on n'acceptera à ces conditions, pour être transporté par lesdits courriers, des valeurs de plus de 200 piastres, si c'est en argent ou de deux mille piastres, si c'est en or.

ART. 9. Pour l'exécution de l'article précédent, les administrateurs observeront ce qui suit : L'argent ou les bijoux seront comptés et conditionnés en présence du déposant, et le courrier ou conducteur devra donner un certificat de l'envoi qui lui sera confié, certificat qui sera remis par l'administrateur au déposant. Les administrateurs qui recevront ces valeurs devront vérifier les objets composant le chargement, en présence du

courrier qui le leur aura remis, et devront ensuite remettre ledit chargement au destinataire ou entre les mains de son représentant légitime, exigeant de celui-ci un reçu qu'ils devront transmettre ensuite à l'administration qui aura fait l'envoi, pour qu'il soit remis par celle-ci à la personne intéressée, laquelle lui remettra le certificat qu'elle en avait d'abord reçu.

ART. 10. Lorsqu'une partie ou toute la valeur des objets remis à l'affranchissement, de la manière indiquée par les articles qui précèdent, aura été soit détournée ou égarée, l'administrateur respectif fera aussitôt les démarches nécessaires pour éclaircir le fait, et devra rendre compte du résultat de ses recherches à l'autorité locale, pour arriver avec son aide à la découverte et au châtiement du coupable.

ART. 11. Pour tenir compte de la taxe à laquelle sera soumise la correspondance non affranchie venant de l'intérieur, l'administrateur général des postes, de même que ceux des départements et des districts, tiendront deux livres qui leur seront remis par la *Trésorerie générale*. Le premier de ces livres portera le nom de *mayor* (grand-livre) et sera divisé en deux parties : l'une destinée à l'inscription des lettres et des chargements, confiés au courrier pour les autres administrateurs et portant désignation des pièces remises audit courrier ; la seconde partie contiendra la liste détaillée des pièces apportées par le courrier avec l'énonciation des sommes à recevoir pour port des lettres et chargements.

Le second livre servira seulement au transport de toutes les parties du premier livre (*mayor*), portant charge de port, avec les séparations convenables.

ART. 12. Le 31 juillet de chaque année, les administrateurs subalternes devront clôturer leurs comptes pour les présenter avec les pièces à l'appui, dans un délai de 15 jours, à l'administration générale des postes, qui devra les vérifier. Ils joindront auxdits comptes les sommes qu'ils auront en caisse, provenant de leurs recettes. Si l'administrateur intéressé ne pouvait assister à la vérification de ses comptes, il devra, dans ce cas, donner procuration à une autre personne pour le remplacer.

ART. 13. Le présent décret commencera à recevoir son exécution le 1<sup>er</sup> janvier de l'année prochaine, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> janvier 1866.

ART. 14. L'article 2 de la convention du 22 août dernier, qui établit les courriers de districts, est supprimé. Reste également abrogée dans toutes ses parties, la convention de la même date, qui établissait le tarif des postes.

ART. 15. La convention décrétée par le pouvoir exécutif, le 1<sup>er</sup> août 1836, reste en vigueur, pour autant qu'elle ne soit pas contraire au présent décret.

Donné à Comayagua, au palais du gouvernement, le 18 octobre 1865.

Signé : CRESENCIO GOMEZ.

Le ministre des finances,  
SATURNINO BOGRAN.

## LES TIMBRES DE L'ILE DE LA RÉUNION.



La chasse continuelle, donnée aux timbres de cette île, n'a toujours produit que des résultats peu satisfaisants : les plus fins limiers ont fait buisson creux. Flairant une bonne affaire, MM. les *gros bonnets*, qui ne les dédaignent pas (les bonnes affaires), ont, à leur tour, remué ciel et terre, pour arriver, hélas ! à une non-réussite des plus complètes : l'heureuse spéculation des timbres Corrientes ne pût être renouvelée. Et cela s'explique facilement : D'abord, ces timbres qui étaient réservés à la correspondance locale, furent peu usités ; l'affranchissement n'étant pas obligatoire. C'est à peine, nous écrit-on, si pendant les huit années qu'ils furent en usage, quelques centaines en furent débités par la poste. L'administration des postes prétend que le public se servit peu de ces timbres parce qu'ils n'étaient pas gommés !! comme si l'on ne pouvait, à l'instar de MM. les Sandwichiens, remplacer la gomme absente par de la mélasse ! (Voir notre n° 33, pag. 71).

Et ce qui vient ajouter encore à la rareté de ces timbres, c'est l'autodafé qu'en fit l'administration des Postes, de tout ce qui restait, lorsqu'elle reçut, en 1860, les timbres à l'aigle impérial, encore employés aujourd'hui. Elle fit faire depuis, dit-elle, mais en vain, d'actives recherches pour retrouver de ces timbres. Mais ce résultat n'était-il pas à prévoir, si l'on avait détruit tout ce qu'il en restait ?

Maintenant, à moins qu'un banquier ou un négociant n'en retrouve l'un de ces jours, au fond d'un tiroir ou dans son portefeuille, comme il en a été pour certains timbres de Maurice, si nous en croyons l'*histoire* véridique qu'on a faite récemment, nous pouvons faire notre deuil de ces deux mythes.

Afin de tâcher de convaincre tous les disciples de saint Thomas, qui ne croient pas à l'émission de ces deux timbres, voici l'arrêté local par lequel ils furent créés :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Nous Gouverneur de l'île de la Réunion,

Vu l'article 11 de la loi du 24 avril 1833 sur le régime législatif des colonies ;

Vu les dépêches ministérielles des 13 juin et 14 août derniers, nos 230 et 330, concernant l'affranchissement facultatif des lettres à destination de la France et de l'étranger et l'usage des *timbres-poste* ;

Sur le rapport du Directeur de l'intérieur,  
Le Conseil privé entendu,  
Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. A compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain l'affranchissement des lettres pour la France et les pays étrangers auxquels la France sert d'intermédiaire, pourra avoir lieu au moyen de l'usage de timbres-poste, conformément aux tarifs A et C, annexés au présent arrêté, soit que les lettres soient acheminées par la voie des navires de commerce se rendant en France, ou transmises par la voie britannique.

2. Toute lettre expédiée de la Colonie pour la France par les bâtiments du commerce doit, savoir :

1<sup>o</sup> La taxe applicable en France aux lettres circulant à l'intérieur de bureau à bureau, et dont le tarif est fixé ainsi qu'il suit :

Pour les lettres pesant	7 1/2 grammes et au-dessous	fr. 0 25
ditto	de 7 1/2 gr. à 15 gr.	0 50
ditto	de 15 gr. à 400 gr.	1 00
ditto	de 100 gr. à 200 gr.	2 00

Et ainsi de suite, en ajoutant 1 fr. en sus pour chaque poids ou fraction de poids de 100 grammes.

2<sup>o</sup> Un droit fixe de 40 c. pour port de voie de mer depuis le lieu d'embarquement jusqu'au port de débarquement en France.

3. Les lettres de la Colonie pour la France transportées par les paquebots britanniques sont passibles du droit suivant :

- 1 fr. si la lettre pèse 7 1/2 grammes.
- 2 fr. si la lettre pèse de 7 1/2 gr. à 15 gr.
- 3 fr. si la lettre pèse de 15 gr. à 22 1/2 gr.

Et ainsi de suite, en ajoutant une taxe simple ou 1 fr. en sus de 7 1/2 gr. en 7 1/2 gr.

Cette taxe représente tous les frais de port dus à l'Angleterre et à la France depuis Alexandrie jusqu'à destination.

Les lettres expédiées de la Colonie pour les pays auxquels la France sert d'intermédiaire, pourront être affranchies en timbres-poste aux conditions énoncées aux tableaux A et C, ci-joints, savoir :

1<sup>o</sup> Celles expédiées par la voie des bâtiments du commerce aux conditions énoncées au tableau A ; plus le droit fixe de voie de mer de 40 c. par lettre.

2<sup>o</sup> Celles expédiées par la voie de Suez aux conditions énoncées au tableau C.

4. La taxe de 40 c. pour la voie de mer n'est point applicable aux lettres adressées en France par les sous-officiers et soldats, militaires et marins, lorsque ces lettres ne sont point acheminées par une voie étrangère.

5. L'affranchissement pour les lettres parcourant la Colonie pourra également avoir lieu au moyen de timbres-poste de 30 c. pour les lettres simples de 7 1/2 gr. et au-dessous.

Les lettres pesant plus de 7 1/2 gr. payeront proportionnellement à leur poids à raison de 30 c. par 7 1/2 gr. en sus sans portion de poids.

6. Si l'affranchissement était reconnu insuffisant, le surplus de la taxe serait dû par le destinataire.

7. La taxe locale relative à l'affranchissement des

lettres pour l'extérieur reste fixé à 15 c., quel que soit le poids de la lettre. L'affranchissement pourra aussi avoir lieu au moyen de timbres-poste qui seront fournis par l'administration à quiconque voudra en faire usage, moyennant paiement préalable de 15 c. pour chaque timbre.

8. Les timbres-poste seront délivrés dans tous les bureaux de distribution des lettres contre leur valeur en argent.

Il y aura des timbres de 40 c., 25 c. et 1 fr. pour les lettres destinées à la France ou à l'étranger, et des timbres de 15 et 30 c. pour le service intérieur de la Colonie.

9. Quiconque aura fait usage d'un timbre-poste ayant déjà servi, sera puni des peines de simple police.

10. Les taxes ci-dessus, pour l'extérieur, sont indépendantes de celles dues aux postes anglaises pour les lettres expédiées par la voie d'Égypte jusqu'à Alexandrie.

11. Le Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et enregistré et inséré au *Bulletin officiel* de la Colonie.

Saint-Denis, le 10 décembre 1831.

DORET.

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'Intérieur,  
ED. MANÈS.

NOTA. — Toute lettre qui parviendra en France revêtue de timbres-poste français, quelles que soient d'ailleurs sa destination et la voie par laquelle elle aura été acheminée, sera considérée comme affranchie et traitée en conséquence si ces timbres représentent une somme au moins égale à celle qu'aura à payer le destinataire de la lettre en cas de non enregistrement. Si les timbres-poste ne couvraient qu'une partie de cette somme et que la lettre fût à la destination de la France, de l'Algérie ou des bureaux français du Levant, l'administration ferait payer au destinataire la différence existant entre la valeur des timbres et la somme due pour la taxe d'affranchissement jusqu'à destination. Mais dans le cas où la lettre devrait être livrée à un office étranger, elle serait considérée comme non affranchie conformément à ce que prescrit l'arrêté du Président de la République du 4 juillet 1819, relativement aux lettres de la France pour l'étranger, insuffisamment affranchies en timbres-poste.



Les deux timbres qui nous occupent et dont l'existence vient d'être constatée par l'arrêté local qu'on vient de lire, étaient imprimés en noir, sur papier azuré. Ils étaient composés de dessins typographiques, tels que nous les reproduisons. Chaque feuille devait porter, pensons-nous, six timbres, disposés sur deux rangées et différent quelque peu entre eux par

le placement des dessins ou inscriptions. Le seul et unique tirage qui en fut fait vers la fin de 1851, était de 7,500 timbres de chaque type. Leur usage commença le 1<sup>er</sup> janvier 1852 et cessa le 1<sup>er</sup> janvier 1860.

Il n'a jamais existé de marque spéciale pour leur oblitération ; les timbres que nous avons rencontrés annulés, l'étaient d'une barre faite à l'encre. La marque d'oblitération pour la colonie, n'est devenue obligatoire qu'en 1860 ; c'est-à-dire depuis l'emploi des timbres-poste coloniaux actuels, servant pour l'intérieur et pour l'extérieur. Cette griffe, imprimée en bleu, est à peu près la même que celle des postes de France, sauf qu'elle ne contient pas au centre, le numéro du bureau d'origine.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1866, cette colonie comme au reste toutes les autres, fait usage de deux valeurs nouvelles : 20 et 80 centimes. Elle a donc aujourd'hui 6 timbres : 1, 5, 10, 20, 40, 80 centimes.

Puisque, grâce à la photolithographie, les bibliothèques dépourvues de certains ouvrages anciens, se complètent en remplaçant aujourd'hui ces raretés introuvables, par des reproductions photographiques imprimées lithographiquement sur papier à la main, imitant parfaitement celui de ces anciens ouvrages ; pourquoi, nous sommes-nous dit, ne tenterions-nous pas aussi de remplacer le tirage des timbres de 1852 par un autre de 1866, qui serait fait sur les anciennes planches, dans le cas où elles existeraient encore ; cette impression nouvelle dont l'âge seul formerait la différence des deux tirages viendrait réparer la regrettable mesure administrative, qui condamna si malheureusement au feu toutes ces premières richesses.

Nous donnâmes aussitôt suite à notre idée et après un échange de quelques correspondances, nous eûmes la satisfaction d'apprendre que les anciennes planches existaient encore et qu'on voulait bien nous réserver exclusivement un tirage, malheureusement trop restreint que pour compléter toutes les collections. Ce tirage permettra cependant de combler bien des vides, ou de remplacer les nombreuses contrefaçons qui existent de ces deux timbres et dont bon nombre d'amateurs n'ont encore que des photographies de ces mêmes imitations.

Chaque feuille de ces réimpressions que nous venons de recevoir porte six timbres, soit, six com-

positions typographiques différent légèrement entre elles et placés sur deux rangés. Les trois premiers timbres sont de 15 centimes ; ils diffèrent principalement entre eux par la position irrégulière des huit petites boules, dont les ombres viennent de divers côtés ; les 30 centimes sont composés plus régulièrement, et l'on ne peut juger de leurs différences que de visu. Les deux tirages ne se reconnaissent entre eux, que par le papier qui était, au principe, très légèrement glacé.

#### LES TIMBRES DES JOURNAUX D'AUTRICHE (1).

Ces timbres se partagent en deux catégories bien distinctes : les timbres-poste proprement dits, servant à l'affranchissement des journaux et les timbres fiscaux, qui servent à acquitter un droit dont sont frappés certains journaux indépendamment du port.

##### PREMIÈRE CATÉGORIE.

Créés par une ordonnance du ministre du commerce, du 12 septembre 1850, ces timbres furent mis en usage dans le royaume Lombard-Vénitien et en Autriche, le 1<sup>er</sup> novembre même année. Leur emploi n'était pas applicable aux journaux de ou pour l'étranger.

##### 1850. — 1<sup>er</sup> type.

(Une gravure pour toutes les valeurs.)

Tête de Mercure tournée vers la gauche. Autour : *K. K. Zeitungs Post Stampel*. Imp. coul. sur papier blanc, carré, sans indication de la valeur.

12 sep. 1850 au 1<sup>er</sup> nov. 1858. — Bleu clair, bleu foncé.

3 déc. 1850 au 21 mars 1856. — Jaune.

" 9 oct. 1852. — Rose.

21 mars 1856 au 1<sup>er</sup> nov. 1858. — Rouge-vermillon.

Le timbre *bleu* valait 1 kreuzer ; le *jaune* et le *rouge*, 10 kreuzer ; le *rose*, 50 kreuzer. L'affranchissement d'un journal de n'importe quelle dimension, se faisait au moyen d'un timbre bleu ; 10 journaux sous une même bande, avec un timbre jaune, remplacé plus tard par le rouge, et 50 journaux avec un timbre rose. Les brochures payaient 1 kreuzer par demi-once.

On ne s'étonnera pas de la grande rareté du timbre rose, lorsqu'on remarquera qu'il a été à

(1) Quelques renseignements nous manquaient ; nous les avons complétés, d'après ceux donnés par M. Nathalis Rondot, dans le *Maga sin pittoresque*.

peine deux ans en usage et qu'il était d'une valeur trop élevée, pour qu'une certaine quantité en ait été employée. Un seul et même coin a servi à l'impression de toutes les valeurs, qui ne diffèrent entre elles que par la nuance, quoi qu'en dise M. de Volpi, qui a cherché à insinuer qu'il y avait eu autant de gravures que de valeurs. Les essais qu'il produit comme preuve de ce qu'il avance et qui diffèrent effectivement quelque peu par le dessin, sont de la même catégorie que l'essai de Garibaldi.

C'est cette uniformité dans le dessin et inscriptions, qui a causé les nombreuses falsifications que l'on connaît du timbre bleu, qui a été changé en jaune. Heureusement qu'il en est peu de bien réussies, car on retrouve presque toujours des traces de la couleur primitive, qui donnent à ces timbres la nuance d'un jaune bleuâtre ou verdâtre; quelquefois aussi le jaune est trop vif, et presque toujours le papier est détérioré, par suite du bain obligé qu'ils doivent prendre pour passer du bleu au jaune.

Diverses contrefaçons existent en lithographie, mais aucune ne résiste à la confrontation avec les originaux. Cette confrontation est au reste fort facile, puisque tout le monde possède au moins un exemplaire imprimé en bleu, avec lequel on peut s'assurer de l'authenticité des autres valeurs.

#### 1858. — 2<sup>e</sup> type.

Effigie à relief de l'empereur François-Joseph 1<sup>er</sup>, couronné de lauriers et regardant à gauche. Autour : *Stempel, K. K. Zeitungs, Post.* Imp. coul. sur papier blanc, rect.

1<sup>er</sup> nov. 1858. — Bleu. | 1<sup>er</sup> mars 1860. — Lilas.

Cette dernière nuance a remplacé le timbre bleu, émis en 1858.

#### 1861. — 3<sup>e</sup> type.

Le 21 décembre, une ordonnance créa un nouveau timbre. L'effigie resta la même qu'au type précédent, excepté qu'elle fut tournée vers la droite. Imp. coul. sur papier blanc, rect. coins arrondis.

1<sup>er</sup> janvier 1861. — Gris-violeté, lilas.

#### 1<sup>er</sup> juillet 1863. — 4<sup>e</sup> type.

L'aigle impériale à deux têtes et à relief remplaça l'effigie du timbre précédent. A gauche, on lit : *Stempel*; à droite : *Zeitungs*; en haut : *K. K.*;

en bas : *Post. Imp. coul.* sur papier blanc, rect. coins coupés.

Lilas.

C'est le timbre en usage aujourd'hui.

#### DEUXIÈME CATÉGORIE.

Le 27 janvier 1853, le ministre des finances prescrivit la création de timbres mobiles pour les journaux des États qui n'avaient pas de conventions postales avec l'Autriche. Une autre ordonnance, du 4 juin 1859, autorise les localités où le contrôle ne peut s'exercer, à faire usage de ces timbres mobiles. Les journaux de l'intérieur et ceux publiés dans les États de l'union postale sont soumis également, depuis le décret du 23 novembre 1858, à une taxe de 1 kreuzer, et les journaux venant de l'étranger à une taxe de 2 kreuzer.

#### 1<sup>er</sup> mars 1853. — 1<sup>re</sup> émission.

Écusson brochant sur l'aigle impériale couronnée. A gauche : *Kais-Kon*; en haut : *Zeitungs*; à droite : *Stampel*; en bas : la valeur. Imp. coul. sur papier blanc, carré.

2 kreuzer vert-foncé, vert-clair, vert vif.

Le royaume Lombard-Vénitien faisait usage de ce timbre comme toutes les différentes parties de l'Autriche.

#### 1<sup>er</sup> janvier 1858. — 2<sup>e</sup> émission.

Ce type ne diffère du précédent que par les ornements des angles.

1 kreuzer bleu clair, bleu foncé.

2 " brun, brun-rouge.

4 " brun.

C'est à dessein que nous omettons les 1 kreuzer noir, 2 kr. rouge et 4 kr. rouge, qui n'ont jamais été en usage en Autriche, mais seulement dans le royaume Lombard-Vénitien.

**ALBUMS TIMBRES-POSTE BROCHÉS.** Un deuxième tirage, que nous venons de faire de la cinquième édition, de notre ALBUM TIMBRES-POSTE, nous permet de mettre en vente cet ouvrage broché, au prix de 4 francs.

Nous pourrions dire, comme un de nos confrères, que c'est à de nombreuses et pressantes sollicitations qui nous sont arrivées de toutes parts, que nous cédon à ces demandes bien légitimes; mais nous nous contenterons seulement d'observer, qu'un album broché réunit divers avantages : on peut y intercaler à sa guise, le nombre de feuilles blanches qu'on désire, tout en ayant la facilité d'avoir une reliure de son goût.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

**Abonnement par année :**

BELGIQUE . . . . . 3-00  
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE  
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-30  
 ESPAGNE et ITALIE . . . . . 4-00  
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

**BUREAU :**

**GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.**

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

**Abonnement par année :**

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS  
 L'ONTIQUAUX, ÉGYPTÉ, GRÈCE,  
 MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00  
 BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40  
 RUSSIE . . . . . 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

**Chronique.**

**BELGIQUE.**

Tel que vous le voyez, chers lecteurs, ce nouveau-né a causé bien des déboires et des ennuis à ses parents, avant de faire son apparition dans le monde. Il devait avoir deux frères jumeaux qui se seraient appelés 2 et 5 centimes; des circonstances fâcheuses (contestations dans le ménage), ont remis leur naissance à *plus tard*. Cette naissance était cependant des plus nécessaires, plus nécessaire même que celle-ci; mais, on le sait, l'on n'a pas toujours ce que l'on désire le plus ardemment. Dissimulons donc notre dépit et faisons bonne mine à cet enfant de Bruxelles n'ayant encore que quinze jours. Sa vie, il la doit à un concours de circonstances des plus curieuses : M. Delpierre en a fourni le dessin, qui a été exécuté



par M. Dargent; la planche en galvanoplastie nous vient d'Anvers; MM. De la Rue nous ont livré à grands frais, papier, encre, *térébenthine*, etc., en un mot, tout ce qui est nécessaire à l'impression, (ce qu'on ne trouve pas, paraît-il, dans le pays), et finalement, le tirage s'est fait à Bruxelles par les soins du gouvernement. Malgré le concours de tant de personnes, nous n'avons pas trop lieu de nous plaindre de notre nouveau type qui, en somme, est assez satisfaisant. Le dessin laisse pourtant quelque peu à désirer : le foud en treillis et les branches de chêne ne permettent pas de distinguer assez facilement les chiffres indicatifs de la valeur, qu'il était aisé de placer, en outre, d'une façon très-visible, aux angles supérieurs, en dégageant le haut du timbre, par la suppression de la banderole inutile, et en laissant subsister à sa place le mot *postes*. Il n'y avait aucun motif sérieux non plus, pour décompler nos armoiries, dont la devise : *L'union fait la force*, au-

rait remplacé très-avantageusement les petites lignes élémentaires de l'ovale. Nos imprimeurs ont prouvé que lorsqu'on leur donne des timbres dans de bonnes conditions, il n'est pas nécessaire du concours des ouvriers anglais, qu'il faut rétribuer à raison de fr. 25 par jour.

## FRANCE.



Le spécimen d'enveloppe ci-contre est gravé, dit-on, par M. Barre. Le même auteur en a soumis deux autres à reliefs, dont les dispositions d'ensemble sont les mêmes qu'ici; leur ovale, qui est perlé, mesure 2 millimètres de plus dans la largeur, et l'un des deux a les armoiries

du haut, remplacées par la couronne impériale. N'eût-il pas été préférable de substituer au mot *timbre-poste*, tout à fait superflu, l'énonciation de la valeur en toutes lettres? Nous le pensons. On peut se demander aujourd'hui si cette lettre *c*, qu'on voit au bas du timbre, désigne des *cents*, des *cuartos* ou des *centimes*.

Nous avons vu des épreuves imprimées en diverses nuances et sur quantité de papiers différents. Il y en a même des dorées, qui ont été soumises à l'empereur! On expérimente les machines, nous écrit-on, de là toutes ces épreuves. Nous le voulons bien. Mais si le résultat de ces expériences doit amener, comme on dit, le prix de revient de ces enveloppes à une valeur inférieure à celle que coûtent les timbres-poste, comment se fait-il qu'on nous fasse payer les épreuves un prix si élevé? MM. les *gros bonnets*, qui ont en mains cette *affaire*, devraient se rappeler qu'ils ont toujours été grands partisans de l'achat des essais proposés, au prix de *revient*. Au lieu de se faire marchands, que ne saisissent-ils l'occasion, qui leur est fournie aujourd'hui, de mettre en pratique ce qu'ils réclament sans cesse d'autrui!

## HAWAÏEN.

Nous recevons un nouveau 5 cents, bleu, à l'effigie de Kaméhaméha V. Ce magnifique type, sera reproduit le mois prochain.

## ITALIE.

Le 20 centimes que nous annonçons pour le 1<sup>er</sup> juillet prochain, subira quelque retard dans son émission, par suite du tirage *forcé* des nouveaux

billets de banque de 10 francs, qui seront imprimés sur papier timbres-poste.

## Le timbre local d'Helsingfors.

C'est à une société particulière, ayant obtenu l'autorisation d'établir une poste à Helsingfors, que nous devons le timbre que nous signalons en notre n<sup>o</sup> 40 et qui a paru depuis mars dernier. Nous le remettons ici pour mémoire. Les inscriptions, suédoise : *Stadspost*, et finnoise : *Kaupungin Posti*, ont la même signification, c'est-à-dire *poste de la ville*; 10 *pennia*, c'est la valeur énoncée en suédois, et 10 *penni*, en finnois. Il n'existe qu'une seule valeur, employée indifféremment pour lettres et paquets de n'importe quel poids, mais pour l'intérieur de la ville d'Helsingfors. La levée des boîtes a lieu cinq fois par jour : à 8, 10 et 12 heures du matin, et à 4 et 6 heures de l'après-midi; le dimanche il n'y a qu'une levée à 10 heures du matin, et une autre à 4 heures de relevée. — Il est fait un rabais de 20 p. c. pour toute demande de cent timbres.



## LES TIMBRES DES ANTILLES DANOISES.

C'est en vertu d'une ordonnance royale du 10 juillet 1855, que l'usage du timbre-poste fut introduit aux îles *Saint-Thomas*, *Sainte-Croix* et *Saint-Jean*, colonies danoises aux Antilles. A cet effet, un timbre de 3 cents, rouge, d'un type uniforme pour les trois îles, fut créé, pour l'affranchissement des lettres, d'une île à l'autre. Le dessin de ces timbres est identique à ceux du Danemark, qui viennent d'être remplacés; on y retrouve aussi le même filagramme, c'est-à-dire une couronne. Les feuilles, composées de dix timbres sur dix rangées, portent une *couronne* en filagramme aux angles supérieurs et un *cornet de poste* à ceux inférieurs et sont entourées de l'inscription : *K. G. L. post-frimaerke*, répétée en filagramme, aux quatre côtés.

Depuis leur introduction, ces timbres ont toujours été imprimés sur papier *blanc*, mais la gomme jaune et épaisse, lui a donné une teinte plus ou moins jaunâtre. C'est donc à tort qu'on a cherché jusqu'ici, à établir une distinction entre les timbres imprimés sur papier jaune et ceux im-

primés sur papier blanc. Lorsqu'ils ont cette dernière nuance, c'est qu'ils n'ont pas été gommés, ainsi que nous le prouve la marge de la feuille que nous avons en ce moment sous les yeux.

Disons en terminant, que ces timbres sont assez généralement désignés, sous le nom très-impropre de *Saint-Thomas*, comme s'ils appartenaient exclusivement à cette île. Leur usage étant général aux Antilles danoises, ainsi que nous l'avons dit plus haut, on ne saurait, à notre avis, les désigner autrement que ne le porte le titre de cet article.

### La République de Libéria.

(Suite et fin. — Voir n° 29.)

Ce petit État, organisé en république, est situé à l'extrémité nord de la côte de Guinée, où il s'étend sur un espace d'environ 600 kilomètres. Monrovia, sa capitale, occupe le lieu même où se trouvait autrefois le principal marché à esclaves de cette partie du littoral africain.

La fondation de Libéria est due aux efforts d'une société américaine, fondée et présidée par M. Finley. Elle avait pour but d'offrir un asile et un refuge aux esclaves émancipés. En février 1820, sous la présidence de M. Monroë, dont le nom a été donné à la capitale, partait de New-York, pour la côte de Guinée, le premier navire chargé d'émigrants : c'était une poignée de nègres affranchis ou fugitifs, formant environ 25 familles, quelques 80 colons en tout, conduits par trois citoyens des États-Unis : un ecclésiastique, un avocat et un médecin.

Le nouvel établissement eut mille difficultés à combattre, mais il les surmonta toutes, grâce aux efforts de la société protectrice. Libéria, de colonie, devint, en 1847, un État indépendant et comptait, en 1854, une population d'environ 12,000 colons noirs ou de couleur, venus pour la plupart d'Amérique, et de 140,000 à 150,000 indigènes, dont les hameaux paisibles et prospères s'élèvent sous les auspices de pasteurs chrétiens, là où gisaient les huttes de leurs ancêtres idolâtres et sanguinaires.

Libéria a une capitale, ville maritime assez florissante, ayant un fort, un fanal, un entrepôt, une petite marine, des écoles, des églises, des journaux, des associations de charité, enfin, à l'instar des États-Unis, l'ancienne mère-patrie, une Constitution, dont l'art. 6, soit dit en passant, fait parfaitement connaître l'esprit et la portée du nouvel

établissement : « Le but essentiel de la fondation de Libéria ayant été d'ouvrir un asile aux enfants dispersés et opprimés de l'Afrique, et de régénérer en même temps les peuples de ce vaste continent encore enveloppés par les ténèbres de l'ignorance, il ne sera admis à titre de citoyens, dans la république, que les seuls hommes de couleur. » Le président actuel de l'État est M. Joseph Jenkins Roberts, homme bienveillant et éclairé.

Le climat de Libéria est très-chaud, mais égal et suffisamment tempéré par les pluies ou par les brises de mer. La race blanche toutefois s'y acclimata très-difficilement, et peut-être est-ce un bien pour le nouvel État. Le territoire est traversé par des cours d'eau assez nombreux, mais navigables seulement jusqu'à 20 ou 30 kilomètres à l'intérieur.

Les productions du pays comprennent toutes les plantes tropicales, et, de plus, le maïs, le riz, la pomme de terre ; la plupart enfin de nos légumes d'Europe, y abondent et fournissent de précieuses ressources d'avitaillement aux navires qui fréquentent la côte. Parmi les produits qui peuvent y devenir l'objet d'une exploitation avantageuse, on peut citer, outre des filons d'or qu'on trouve, dit-on, dans le voisinage des cours d'eau, le sucre, le café, et surtout le coton libérien, dont se sont vivement préoccupées dans le temps, les chambres de commerce de Manchester et de Mulhouse ; celle-ci sur un avis appuyé d'échantillons que lui avait transmis le département du commerce.

Quant aux exportations actuelles de Libéria, dont la valeur annuelle peut s'élever à un million de dollars (5 millions de francs), elles consistent surtout en huile de palme, en bois de campêche et autres bois de teinture, et les paquebots anglais ou américains, qui, de Plymouth ou de New-York, vont chaque année desservir la côte occidentale, remportent souvent des quantités très-considérables de ces produits.

C'est fort peu de chose encore sans doute que les relations commerciales de la petite république de Libéria, qui ont pourtant pour s'agrandir et s'étendre d'admirables ressources. Mais l'importance réelle de l'État libérien est plutôt dans le but même de son institution. Libéria est un foyer de civilisation placé sur la côte du grand continent d'Afrique, et son développement ne peut avoir qu'une influence



considérable sur les peuplades nombreuses qui vivent encore dans la sauvagerie.

#### « L'ADMINISTRATION DES POSTES A HAMBOURG.

Il n'y a pas de ville, nous écrit-on, où l'organisation postale soit plus compliquée qu'à Hambourg, l'une des principales places de commerce du continent. Sous ce rapport, Hambourg est parvenu au brouillamini dans la complication. Jugez plutôt.

Cette ville contient sept administrations postales de nationalités différentes, savoir : celle de la ville même, celle de la *Prusse*, du *Hanovre de Mecklembourg-Schwerin*, de *Suède*, de *Tour et Taxis* et de *Danemark* (1). Cette dernière avait été, pendant la guerre, réunie à celle de Hambourg, tout en restant dans son ancien local. Il est probable que depuis la paix, elle aura recouvert son autonomie. Dans le bâtiment du bureau hambourgeois, se trouvent aussi les bureaux de Hanovre, de Suède et de Tour et Taxis. Il est situé rue des Postes et a été bâti après le grand incendie de 1842. L'administration prussienne est assez éloignée des précédentes aussi bien que de celles de Danemark et Mecklembourg, situées dans le voisinage de la rue des Postes et à peu près au centre de la ville. Il est aisé de concevoir, ajoute la personne dont nous tenons ces détails, combien une telle organisation doit susciter d'ennuis et d'embarras au public écrivant, si considérable dans une ville de cette importance. Afin de chercher à les atténuer, on a depuis peu établi des boîtes à lettres dans tous les quartiers de la ville et des faubourgs, où l'on peut jeter les missives pour toutes destinations indistinctement. Elles sont recueillies par les soins de l'administration hambourgeoise, qui en opère le triage et remet à chacun des bureaux étrangers celles destinées à son pays respectif. Il en est résulté un grand soulagement pour le public, qui doit néanmoins encore apporter à chaque administration spéciale les marchandises

(1) Les sept bureaux de poste se partagent la correspondance de la manière suivante :

*Hambourg*. — Hambourg, Bergedorf, Lubeck, Brême, Oldenbourg.

*Tour et Taxis*. — Belgique, France, Italie, Espagne, Suisse et villes du sud de l'Allemagne.

*Prusse*. — Prusse, Pologne, Russie.

*Danemark*. — Danemark, Norwège, Schleswig, Holstein, Lauenbourg (ces trois derniers avant la guerre).

*Suède*. — Suède.

*Hanovre*. — Brunswick et Hanovre.

*Mecklembourg*. — Mecklembourg.

ou les lettres chargées exigeant des formalités d'inscription. La même organisation existe à propos des quatre bureaux télégraphiques : de Hambourg, de Prusse, de Hanovre et de Danemark.

#### LES TIMBRES DE VICTORIA.

(Suite et fin. — Voir n° 40.)

1866. — Même type, avec chiffre maigre 6, en filigramme.

6 pence bleu.

Ce timbre, ne diffère du 10 pence que par les chiffres de côté, qu'il a droits.

#### TIMBRES DE FRANCHISE.

Outre les timbres que nous venons d'énumérer, il existe une série d'autres timbres dont l'emploi est exclusivement officiel. Ils sont appliqués avec un timbre à main, en bleu, sur des enveloppes blanches ou azurées. C'est l'administration des postes qui est également chargée de la remise des lettres portant ces timbres, qu'elle annule de la même griffe dont elle se sert habituellement.

En voici le fac-simile :

Au milieu d'une circonférence, les armoiries de l'Angleterre. En haut, la qualité du fonctionnaire jouissant de la franchise ; en bas *Victoria — frank stamp*.



On signale les variétés suivantes, ne différant entre elles que par l'inscription du haut :

*Postmaster General* (maître général des postes) ;

*Minister of Justice* (ministre de la justice) ;

*Chief Secretary* (secrétaire en chef) ;

*The Treasurer* (le trésorier) ;

*Commr of Public works* (commissaire des travaux publics) ;

*Commr of Railways and Roads* (commissaire des chemins de fer et des routes) ;

*Commr of Crown Lands and Survey* (commissaire des terres de la couronne et surveillance) ;

*Commr of Trade and Customs* (commissaire du commerce et des douanes).

Il est très-probable que les variétés que nous venons de désigner existent en plus grand nombre.

Leur usage date du commencement de 1865.

Nous avons dû, pour éviter des renvois et des redites et prévenir en même temps toute confusion, réunir les timbres d'un seul et même type, sans tenir compte de leur mise en usage. Le tableau ci-après rétablit l'ordre chronologique que nous avons dû interrompre ; nous y considérons comme n'existant plus, tout timbre qui a trouvé un successeur, malgré l'emploi continué par quelques villes de la colonie, n'ayant pas épuisé l'approvisionnement.



Il nous reste à entretenir nos lecteurs, des diverses estampilles d'oblitération qui ont été en usage en cette colonie. Nous allons les passer rapidement en revue.



La première marque d'oblitération créée en 1850, avec le timbre 2 pence (trône) est celle reproduite ici ; elle représente un ovale, au centre duquel est la lettre V, première du nom de la colonie ; le chiffre qui la surmonte, qui est parfois 2, 5, 18, 28, 37, etc., est le numéro du bureau d'origine. Son usage a été assez régulier jusqu'en 1860 ; mais à dater de cette époque, nous ne la revoyons guère, employée qu'elle était, supposons-nous, par un ou plusieurs bureaux persistants. Un timbre de 1 p. (type actuel) nous prouve qu'elle n'a pas encore cessé d'exister.

La deuxième estampille a dû voir le jour vers 1852, en même temps que le 2 pence (buste), avec lequel elle disparaît en 1854. Nous ne l'avons rencontrée que sur les trois timbres au buste, imprimée en bleu et en noir. Ce n'est pas sans étonnement que nous l'avons retrouvée portant le n° 37 du bureau, appliquée sur un timbre de la *Nouvelle-Galles*, 2 pence, bleu (*vue de Sydney*). Qui nous donnera le mot de cette énigme ?



Vers 1854, le 2 pence (trône) rentre en faveur, mais au lieu d'être imprimé, comme primitivement, sur la planche même, il en est fait un report lithographique. C'est alors que nous arrive aussi, la marque ci-contre, variant par les chiffres et même par le nombre de lignes courbes, porté parfois à deux seulement, de chaque côté. Elle est encore usitée aujourd'hui.

Au commencement de 1855, nous sommes gratifiés d'un timbre à date comme ci-contre. Il en existe plusieurs variétés : Nous en voyons d'abord avec l'inscription du bas, remplacée par le mot *Melbourne* ; il y en a ensuite où l'on a substitué au mot : *Newspaper* (journaux), celui : *Melbourne*, et selon M. Magnus, le mot : *Paid* ;



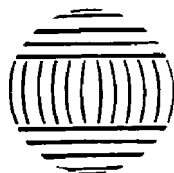
à ces deux dernières variétés, la couronne est moins large et plus élevée et les deux petites croix font place à de gros points ou à des étoiles ; la mystérieuse lettre placée entre le mois et la date est des plus variées. Nous avons a. b. c. d. i. etc. Cette estampille a été supprimée à la fin de 1855 et ne se retrouve que sur les 1 p. (buste), et 3 p., selon M. Magnus.



Ce n'est qu'en 1860 que nous arrive cette griffe, formée de trois lignes horizontales inégales, placées au-dessus et en dessous du mot : *Victoria* et présentant ensemble un petit ovale. Depuis son introduction, elle est restée en vigueur jusqu'à ce jour.

Les bureaux de poste ne commencent à se servir à deux usages, de leur timbre à date, que vers 1861. Nous croyons que cet emploi ne doit avoir lieu que dans des moments pressés, car ce système d'oblitération, le plus logique et le plus expéditif de tous les systèmes, n'amène pas la suppression des autres estampilles avec lesquelles il continue à vivre de bonne amitié.

En 1862, se présente le modèle ci-contre. Nous en avons vu également qui portaient, au centre, un numéro. Cette griffe est très-peu usitée.



La même année, nous avons encore un autre spécimen d'oblitération, consistant en un ovale, au centre duquel nous trouvons les chiffres 2, 3 ou 4.



Enfin, pour terminer, voici trois griffes qui doivent être spéciales à certains bureaux de poste. Nous n'avons découvert la première que sur un 6 pence jaune non dentelé (3<sup>e</sup> type) ; la deuxième a dû être émise en 1862 avec le 9<sup>e</sup> type, et se présente assez régulièrement sur tous les timbres ; quant à la troisième, elle n'a été visible pour nous, que sur un 4 pence (8<sup>e</sup> type), oblitéré déjà de la petite griffe

ovale représentée ci-haut, mais portant le n° 3 au lieu du n° 2.

Voilà toutes les estampilles que nous avons pu trouver; elles nous ont permis de contrôler en grande partie, les renseignements qui nous avaient été transmis de Melbourne et que nous avons trouvés de la plus parfaite exactitude.

#### Les diligencias de la Répub. de l'Uruguay.

Les *diligencias* sont des espèces de malle-poste, ou pour mieux dire, omnibus, se chargeant en même temps, de la correspondance officielle et particulière et du transport des voyageurs et de leurs malles.

Pour que la correspondance puisse partir avec elles, il faut qu'elle soit remise, au plus tard, dans la soirée de la veille du départ des diligences, au bureau central à Montevideo, ou bien le jour même, au bureau des diligences, avant 5 heures du matin, heure fixée pour le départ. Ce sont ces mêmes bureaux qui ont émis, en 1856, les trois timbres que nous connaissons : 60 cent., bleu; 80 cent., vert; 1 réal, rouge; qui servaient à l'affranchissement des lettres envoyées par leur entremise. Maintenant ce sont des succursales de la poste, où l'on reçoit et expédie des lettres, dont on annule les timbres, au moyen de la griffe, portant le mot : *Sucursal*, dont il a été fait mention en votre n° 30, page 45. On y débite aussi des timbres-poste.

Les départs des diligences n'ont pas lieu régulièrement, l'impossibilité d'un service régulier ayant été reconnue. Voici comment sont fixés les départs aujourd'hui :

- De *Montevideo* : 3 fois par mois pour *Mercedes*, chef-lieu du département de *Soriando*, situé sur la rive gauche du *Rio-Negro* ;
- » 2 fois jusqu'à *Tacuarembó*, chef-lieu du département du même nom ;
- » 3 fois jusqu'à *Colonia*, chef-lieu du département du même nom ;
- » 2 fois jusqu'à la ville de los *Treinta y Tres*, département de *Cerro Largo*, frontière N. E. du Brésil ;

De *Montevideo* : 3 fois jusqu'à *Rocha*, département de *Maldonado* ;

» 2 fois jusqu'à *Minas*, chef-lieu du département du même nom.

Les distances suivantes vous indiquent la longueur du parcours de chaque voyage des diligences :

De *Montevideo* à *Mercedes*, en passant par *Santa-Lucia*, *San José* ; 210 lieues françaises (1) ;

» à *Tacuarembó*, en passant par *Piedras*, *Florida*, *Duragno* ; 261 lieues françaises ;

» à *Colonia*, en passant par *Santa-Lucia*, *San José*, *Rosario* ; 132 lieues françaises.

» à *Treinta y Tres*, en passant par *Piedras*, *Cerro Largo* ; 369 l. f. ;

» à *Rocha*, en passant par *Pando*, *Maldonado*, *San Carlos* ; 138 l. f. ;

» à *Minas*, en passant par *Pando* ; 75 lieues françaises.

Ce sont là les principales villes de l'intérieur de la République. Celles, situées sur la rive gauche du Rio-Uruguay, telles que : *Fray Bentos*, *Paisandu* et *Salto*, sont desservies par les paquebots à vapeur, qui remontent la rivière l'Uruguay jusqu'à *Salto*. Le peu de profondeur de cette rivière les empêche d'aller jusqu'à *Santa-Rosa*, dernière ville de la République, située sur la rive gauche du Rio, presque aux frontières du Brésil.

Afin que vous puissiez être à même de juger de l'organisation actuelle du service intérieur de la république, je vais vous raconter succinctement un voyage que j'ai fait récemment en diligence.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, l'heure du départ des diligences est fixée à 5 heures du matin. Ne voulant pas manquer celle qui partait pour *Mercedes*, où je désirais me rendre, je me trouvai dès 4 1/2 heures au rendez-vous. J'eus ainsi le temps d'examiner à loisir le véhicule avec lequel je devais voyager.

Figurez-vous un grand omnibus contenant dix places à l'intérieur, trois dans le coupé et trois à côté du *mayoral* (conducteur, ayant la responsabi-

(1) 60 lieues françaises font un degré ou 20 *leguas* de Montevideo.

lité des lettres et bagages). L'attelage était composé de six chevaux, placés en triangle : trois à la voiture, deux précèdent ceux-ci ; puis enfin, le sixième monté par un jeune gamin en guise de postillon. A côté de la diligence, un cavalier dont les seules attributions consistent à stimuler l'ardeur des chevaux. Lorsque ses cris ne peuvent suffire, il emploie un moyen des plus efficaces : le fouet, qu'il brandit avec beaucoup de dextérité.

Avant le départ de la voiture, je vis charger les bagages des voyageurs et avec eux, les sacs de cuir de la poste, fermés par une chaîne, et finalement une boîte de fer-blanc, contenant les lettres et journaux, rassemblés en un paquet cacheté, qui avaient été remis au bureau de la diligence. Dans cette même boîte, on ajouta quelques lettres et journaux, arrivés sans doute après la fermeture du paquet.

En Europe, on cherche assez généralement à rendre l'accès des villes, facile, en créant de grandes routes ; nous ne connaissons ici que les chemins (si on peut appeler chemin l'endroit tracé par la roue des voitures), qui sont presque toujours impraticables, surtout à la sortie de Montevideo, depuis l'*Aguada* jusqu'à *Al paso del Molino*. Lorsque le mauvais temps ou un fréquent usage a rendu une route impossible, les *diligencias* ou *los carretas* (les diligences ou les charrettes) fraient sans plus de façon un nouveau chemin sur le terrain voisin, sans s'inquiéter du propriétaire.

Les ponts sont aussi des objets de luxe, totalement inconnus ici, et nous dûmes passer à gué, le premier jour de notre voyage, la rivière de *Santa-Lucia*, par suite de la mauvaise condition dans laquelle se trouvait la *balsa* (espèce de radeau, destiné à faciliter le passage des rivières). Nous parvîmes heureusement sain et sauf de l'autre côté.

Il arrive parfois que la voiture verse, et dans ce cas, c'est un sauve-qui-peut général, qui ne permet pas de s'inquiéter des bagages et de la correspondance : le principal est de sauver d'abord sa peau.

Vous trouverez sans doute assez singulière l'absence de tout pont en ce pays ; mais cette absence s'explique par la largeur de nos rivières qui est telle qu'on ne saurait songer un seul instant, à y établir des ponts.

Nous arrivâmes enfin à San-José, petite ville de cinq mille âmes, chef-lieu du département du même

nom, où nous devions passer la nuit : les diligences, ne voyageant que le jour, non à cause des malfaiteurs, mais par suite du mauvais état des chemins. Nous avons fait le premier jour 18 *leguas* ou 54 lieues françaises, toujours au grand trot et sans rencontrer sur notre passage que deux villes : Piedras et Santa-Lucia. Jugez si cette étape fut agréable.

Toutes les 4 *leguas* (12 lieues françaises) on change de chevaux. Pendant ce temps, le *mayoral*, donne ses ordres et remet les lettres, journaux ou paquets destinés à la localité ou pour les endroits environnants, à la *pulperia*, lieu où la diligence s'arrête et où l'on débite le plus souvent : vins, liqueurs, épicerie, tabacs, draps, etc. C'est là aussi que se fait l'élève du gros bétail et des moutons.

Le second jour, nous partîmes, toujours au grand trot : le cavalier, criant et frappant les chevaux, le *mayoral* faisant régulièrement ses distributions, et le voyageur, ennuyé du spectacle uniforme qu'il a sans cesse sous les yeux, allongeant une main paresseuse vers la boîte de fer-blanc, dont il retire quelques journaux, qu'il replacera plus tard au même endroit, mais le plus souvent sans s'inquiéter des bandes.

C'est ainsi que nous arrivâmes à la *lata*, qui sert de *pulperia*. Elle appartient à un riche Irlandais possédant plus de 20,000 moutons, 3 à 4 mille vaches, 2,000 chevaux, etc., etc.

Après le souper, nous gagnâmes notre lit, et quels lits, et quels draps ! dans une chambre commune à tous les voyageurs, afin de chercher à goûter un peu de repos, dont nous avions grand besoin.

Le lendemain, dans l'après-midi, nous vîmes, non sans un vif plaisir, Mercedes, le terme de notre voyage. Le *mayoral* remit les sacs, lettres et journaux à l'agent des postes, qui lut publiquement à haute voix, les suscriptions de ces objets, réclamés aussitôt par leurs propriétaires. C'est ainsi que l'on procède dans toutes les succursales des postes.

E. WONNER.

ALBUMS TIMBRES-POSTE BROCHÉS. Un deuxième tirage, que nous venons de faire de la cinquième édition, de notre ALBUM TIMBRES-POSTE, nous permet de mettre en vente cet ouvrage broché, au prix de 6 francs.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABRONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

**Abonnement par année :**  
 BELGIQUE . . . . . 5-00  
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE  
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . . . 5-50  
 ESPAGNE et ITALIE . . . . . 4-00  
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . . . 4-20

**BUREAU :**  
**GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.**  
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.  
 40 centimes le numéro.

**Abonnement par année :**  
 BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS  
 PONTIFICAUX, ÉGYPTE, GRÈCE,  
 MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . . . . 5-00  
 BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES . . . . . 5-40  
 RUSSIE . . . . . 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

**Chronique.**

HAWAÏEN.



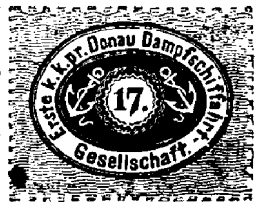
Il y a deux mois, lorsque nous reçûmes le nouveau type des États-Unis, nous ne pouvions nous lasser de l'admirer. Notre inconstance nous le fait oublier aujourd'hui pour un autre type, dû également à la *American Bank Note Company*, que nous reproduisons ici et qui n'a rien à envier au précédent. Nous serions même tenté de lui accorder la préférence.

L'effigie qu'on voit au centre de l'ovale, est celle du roi Kaméhaméha V, en costume militaire et coiffé en parfait gentleman. L'ornementation est une copie exacte du 2 cents rouge, à l'effigie de Kaméhaméha IV, ce qui nous fait supposer qu'on substituera bientôt à l'effigie de ce dernier, celle si bien

réussie de son successeur, dont l'ovale a exactement les mêmes proportions. On lit en haut : *Hawaii* (Hawaïen); en bas : *elima keneta* (5 cents), et dans les angles supérieurs, on trouve un gros chiffre 5. L'impression est couleur sur papier blanc non filagrammé et dentelé.

COMPAGNIE DANUBIENNE.

La création de ce timbre n'est pas due au Lloyd autrichien, ainsi que nous l'avons entendu dire, mais bien à la Compagnie Danubienne, l'inscription nous le prouve suffisamment :



*Erste K. K. pr. Donau Dampfschiffahrt Gessellschaft* veut dire : PREMIÈRE Société royale et impériale PRIVILÉGIÉE, de navigation à vapeur sur le Danube. Le Lloyd autrichien n'a été fondé qu'en 1833, comme compagnie d'assurances ma-

ritimes; ce n'est qu'en 1836 qu'elle a établi un service régulier de bateaux à vapeur. La Compagnie Danubienne, elle, remonte à 1830: voilà pour l'ancienneté. Quant au privilège, il consiste dans la garantie que le gouvernement lui assure d'un intérêt de 5 p. c. de son capital, porté à 62 millions de francs. Cette compagnie, qui est la plus puissante de toutes les compagnies de navigation fluviale de l'Europe, dessert le cours du Danube jusqu'à la frontière allemande de l'Autriche jusqu'à Galatz, en Moldavie, ainsi que les trois affluents de ce fleuve, la Drave, la Save et la Theïss; il existe, en outre, un service entre Galatz et Odessa.

L'emploi de ce timbre, émis depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier et qui est imprimé en rose sur papier blanc, non filagrammé et dentelé, n'a lieu, nous assure-t-on, que pour les lettres en retard, mais qui peuvent encore partir en les remettant à bord du bateau. Dans ce cas, la compagnie perçoit une surtaxe de 17 soldi. On le voit, c'est le *too late* de Victoria.

SAXE.



L'Express Compagnie saxonne a émis, depuis juin dernier, une série de timbres lithographiés se composant des cinq valeurs suivantes, appartenant toutes au même type: 1 neugr., rose; 2 neugr., lilas;

2 1/2 neugr., rose; 3 neugr., saumon; 5 neugr., vert. Ils sont imprimés en noir sur papier couleur, sauf le 1 neugr., qui l'est sur papier blanc. Ces timbres s'emploient pour l'affranchissement des paquets destinés à l'intérieur du royaume de Saxe, désigné comme 1<sup>er</sup> rayon. Pour les expéditions des autres pays de l'Allemagne, divisés en deux autres rayons, il n'existe pas encore de timbres.

L'affranchissement se réglant d'après le poids, les paquets de 5 à 20 livres paient 1 neugr.; ceux de 20 à 30 livres, 2 neugr.; de 30 à 40 livres, 2 1/2 neugr.; de 40 à 60 livres, 3 neugr., et enfin ceux de 60 à 100 livres, 5 neugr. Ces prix étant infiniment moindres que ceux exigés par la poste royale, et les paquets n'étant pas assujettis à certaines formalités, toujours ennuyeuses pour le public, qui obtient de cette Compagnie les mêmes sécurités que de la poste royale, celle-ci verra

bientôt cesser toutes les expéditions par son entremise, si elle continue à maintenir ses prétentions.

On nous annonce qu'il existe des enveloppes *Feldpost* (poste de campagne) employées par les troupes saxonnes. Moyennant ces enveloppes qui leur sont délivrées gratis, les militaires peuvent écrire chez eux, en remettant leurs lettres aux *feldposten* qui les accompagnent. Il va sans dire que le public ne peut obtenir de ces enveloppes, qui portent la simple désignation: *K. S. feldpost brief frei*.

HAMBOURG.

MM. les Prussiens auront probablement apporté avec eux le 1 1/4 sch. violet, qui a été émis le 27 juin écoulé. Il ne diffère du 1 1/2 sch. que par les quatre angles qui ont été remplis d'un charmant dessin.



PORTUGAL.

Le 50 reis, vert-bleu, est actuellement vert-jaune.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le 15 cents, reproduit en notre n° 41, est en circulation depuis le commencement de juin. Il est imprimé en noir sur papier blanc, non filagrammé, et dentelé.

Nous recevons du même pays une enveloppe de franchise portant l'inscription suivante, imprimée en noir à l'angle supérieur de droite:

Post Office Department

OFFICIAL BUSINESS.

Ce qui veut dire: (Département de l'office postal, affaires officielles). Nous ignorons si l'émission de cette grande enveloppe de papier paille uni, est récente. Il est à supposer qu'il en existe encore d'autres.

Le même courrier nous apporte une variété de l'enveloppe, 1 et 3 cents, papier jaune, avec la désignation ci-après, imprimée à gauche, de bas en haut:

Return to . . . . .  
 . . . . .  
 if not delivered within . . . . . days.

## VICTORIA.

Lorsque nous n'avons pas de changement de type à signaler, nous avons au moins des modifications de nuances. Le 10 pence, récemment imprimé en gris-lilas, sur papier blanc, qui avait le filagramme 8, est imprimé aujourd'hui en brun, sur papier rose, filagrammé des chiffres maigres 10. On parle aussi d'un changement apporté à la nuance du 3 pence, qui serait rouge.

## WURTEMBERG.

Nous remarquons qu'il existe trois différentes piqures parmi les timbres de ce pays. Les premiers avaient 16 dents de chaque côté, nombre qui a été réduit à 12. Aujourd'hui les timbres sont dentelés à la roulette. Voici l'énumération de tous ceux qui existent :

*Dentelure à 16 dents* : 1 kr., bistre pâle et brun-marron ; 3 kr., jaune et orange ; 6 kr., vert foncé et vert ; 9 kr., rose vif et rouge-brun ; 18 kr., bleu foncé.

*Dentelure à 12 dents* : 1 kr., brun, vert, vert clair et vert-jaune ; 3 kr., jaune, rose pâle et rose vif ; 6 kr., vert, bleu clair et bleu foncé ; 9 kr., rouge-brun, brun foncé, brun-marron, bistre clair et bistre jaunâtre, et 18 kr., orange.

*Dentelure à la roulette* : 1 kr., vert ; 3 kr., rose ; 6 kr., bleu.

## AUTRICHE.

Voici un timbre-déclaration sur l'usage duquel nous manquons de renseignements. Nous espérons les recevoir le mois prochain. Nous avons 6 valeurs de ce type : 1, 2, 3, 4, 5, 10 kr., roses ; imp. en coul. sur papier blanc non filagrammé et dentelés.



## URUGUAY.

Nous avons vu deux épreuves du 5 centecimos, enveloppe, l'une imprimée en rose, l'autre en brun foncé. La valeur est exprimée, au centre d'un ovale, par de gros chiffres avec armoiries, précisément comme le nouveau timbre adhésif qui a servi de modèle. En haut, dans un deuxième ovale, on lit : *Republica del Uruguay* ; en bas : *Montevideo*. De chaque côté de ce dernier mot, une petite étoile. Le tout est à relief et imprimé en couleur sur papier blanc.

Voici comment un journal de Montevideo annonce

la prochaine émission de ces timbres : **BONNE IDÉE**, « Nous avons vu quelques échantillons d'enveloppes timbrées commandées par l'administration des postes. Moyennant ces enveloppes, on s'épargne le travail de coller le timbre pour affranchir sa lettre, puisque le timbre-poste y est imprimé et qu'on en a de différentes valeurs. — Ces enveloppes se vendront, croyons-nous, comme les timbres adhésifs, sans augmentation de prix. »

Le mince avantage dont parle ce journal, disparaît devant une foule de désagréments que nous avons déjà énumérés, en partie, en notre n° 25. On prétend que les timbres adhésifs n'offrent pas la même sécurité que les timbres d'enveloppes, et qu'on peut surtaxer, comme cela a déjà eu lieu à l'étranger, les lettres, quoique dûment affranchies. Il est facile de remédier à cet inconvénient, nous semble-t-il, en annulant les timbres-poste avec le timbre à date du bureau originaire. L'absence de cette marque, prouvera la fraude.

La mise en circulation des timbres dentelés a dû commencer depuis peu, car un de nos correspondants a reçu ainsi le 10 centecimos.

## Les timbres et essais de Sicile.

Les premières traces d'une discussion officielle que nous trouvons ayant rapport à l'introduction des timbres-poste en Sicile, remontent au 23 novembre 1857 ; cependant tout nous porte à croire qu'il en avait été question antérieurement. Cette discussion avait trait au dessin, à la nuance, au papier devant servir à l'impression des timbres, puis enfin à l'estampille d'oblitération.

Il fallut maintes joutes oratoires pour s'arrêter au dessin : l'effigie souveraine eut la préférence, les armoiries étant déjà employées dans les provinces napolitaines. Cette décision donnait en outre le contrôle facile, le budget des deux royaumes étant entièrement séparé.

Une fois fixé sur le dessin, le choix des nuances, dira-t-on, était chose aisée et d'une importance tout-à-fait secondaire. Erreur, erreur. Le choix des nuances pour un gouvernement inquiet et soupçonneux, comme l'était celui des Deux-Siciles, devait être, au contraire, de la plus haute importance, puisqu'il s'agissait d'écartier tout d'abord, les couleurs dont on aurait pu faire sortir certaines com-



binaisons contraires à celles admises par l'État. C'est pour ce même motif qu'on proscrivit, à Naples, les nuances verte et rouge (1), ainsi qu'il résulte d'une lettre adressée, le 23 novembre 1857, par le Ministre des Finances, au Lieutenant-général. Cela nous rappelle une manifestation qui s'est produite à Venise, lors des événements de 1859 :

Il paraîtrait qu'à cette époque, les lettres et enveloppes de lettres étaient toutes encadrées de deuil et affranchies au moyen du 3 soldi noir. Le public préférerait même payer une surtaxe, plutôt que d'utiliser d'autres valeurs qui n'avaient pas cette nuance. Nous citons ce fait tel qu'il nous a été raconté, et, quoiqu'il n'ait rien d'in vraisemblable, nous en laissons toute la responsabilité à la personne qui nous en a fait part et qui en a, dit-elle, été témoin oculaire.

Mais revenons aux nuances qu'il s'agissait de donner aux timbres. Cette question fut mise provisoirement de côté et l'on songea d'abord au système d'impression qui conviendrait le mieux. Une seule et unique nuance fut d'abord proposée pour toutes les valeurs ; mais à peine conçu, ce projet fut abandonné pour un autre qui ne valait guère mieux et qui consistait à donner une couleur uniforme aux trois plus hautes valeurs, *parce qu'elles seraient moins employées*, mais en réservant une nuance pour chacune des quatre plus petites valeurs, dont on prévoyait un plus fréquent usage. On finit par où l'on aurait dû commencer, en adoptant le système le plus rationnel : de la distinction des valeurs par la nuance.

Le choix du papier fut l'affaire d'un instant. On ne manqua pas de produire d'abord, celui usité à Naples, filagrammé de fleurs de lis et portant aux angles le chiffre du fabricant et les mots : *Bolli di Posta*. Mais il fut décidé qu'on se servirait provisoirement d'un papier uni, sans marque spéciale, ce qui établirait une distinction marquante avec le papier employé dans les provinces napolitaines.

Restait la marque d'oblitération.

La correspondance échangée à ce sujet entre le Ministre des Finances et le Lieutenant-général, qu'il ne serait pas sans intérêt de publier, si notre cadre restreint ne nous en empêchait, nous fait connaître avec quelle sollicitude on recherchait une marque

(1) On sait que la réunion de ces deux nuances, jointes à la blanche, forment la cocarde ou le drapeau italien.

d'oblitération qui respectât l'effigie sacrée du roi, tout en annulant le timbre. On connaît par la griffe adoptée le résultat de ces recherches.

L'expérience ayant démontré combien l'application de cette griffe était difficile, on songea, on osa songer, dans un moment d'oubli, à la remplacer par une estampille oblongue avec date, pouvant annuler plusieurs timbres à la fois. On est forcé de convenir que cet irrévérencieux projet était des plus insensés : D'abord la loi désignait formellement l'endroit où devait être appliqué l'estampille à date du bureau d'origine, et c'était précisément le revers de la lettre, où ne se placent jamais les timbres ; on ne pouvait, par conséquent, sans transgresser la loi, employer cette griffe à deux usages. Il convenait de plus, de ne point manquer à la Majesté Royale, et ce système d'oblitération n'était rien moins qu'un crime de lèse-majesté !

On sent gronder l'orage révolutionnaire dans des propositions nouvelles, que nous retrouvons le 11 août 1859 : Les plus sages proposaient l'estampille française à petits points ; les plus audacieux, la marque d'oblitération de Naples : *annulato!* On voulait annuler le roi!!! La révolution qui éclata quelques mois plus tard mit fin à tous ces projets.



Pendant qu'on discutait sur le choix d'un timbre, M. J. B... proposa un système d'impression qui permettait d'obtenir journellement trois mille timbres au type ci-contre, dont le dessin et les inscriptions étaient à reliefs. Ce type n'était soumis que comme spécimen d'impression, M. J. B... s'engageant à substituer à ce dessin tel autre qu'on lui désignerait. L'administration des postes a dû donner quelque attention à ce projet, car nous voyons sur la feuille soumise par M. J. B... (feuille qui contenait trente-six timbres de diverses nuances sur trois rangées) les nos 1 à 7, placés au-dessous de certaines nuances.

C'est le 28 février 1858 que le roi Ferdinand donna son approbation au type qui lui fut soumis par le Ministre des Finances. Nous avons sous les yeux cette pièce qui lui fut présentée ; elle est jaunie et salie par le temps. Les plus difficiles ne contesteraient pas son authenticité. L'explication de ce qu'elle contient est écrite en petite ronde. Nous traduisons :

N° 1. Épreuve photographique de l'effigie sacrée du

Roi, notre auguste Seigneur, qui sera gravée par le célèbre Aloisio.

Cette photographie, de la grandeur du timbre connu, est appliquée sur un encadrement doré qui se trouve au milieu du haut de la feuille.

N° 2. Modèle de l'estampille d'annulation.

Cette estampille, qui est exactement la griffe qui a été adoptée, est dessinée au crayon, au-dessous du n° 1.

N° 5. Modèle des timbres et nuances à l'huile, pour distinguer chaque valeur. L'effigie Souveraine sera imprimée au centre de chaque timbre.

Ces modèles, ce sont sept encadrements placés les uns près des autres, imprimés en couleur sur papier blanc. Le centre est de couleur et les inscriptions sont toutes les mêmes : *Bollo della*, à gauche; *Posta*, en haut; *di Sicilia*, à droite et G 10 en bas. La nuance du premier encadrement est jaune, puis ensuite : bistre, bleu-vert, rouge, rouge foncé, violet foncé et brun-violet foncé.

N° 4. Modèle d'un timbre-poste complet, déjà annulé par le bureau de poste.

Ce timbre-poste, c'est simplement une photographie fortement ombrée du bas et annulé de la griffe n° 2. L'encadrement est bleu. Il est collé du haut, au-dessus d'un encadrement violet clair, semblable à ceux du n° 3.

Après ces explications, nous lisons au bas de la feuille, à gauche :

Approuvé complètement par Sa Majesté (Dei Gratia), par lettre du Lieutenant-colonel Severino, du 28 février 1858, à Gaète.

CASSISI.

Et à droite :

CARLO LA BARBERA (dis. 1858.

Une fois la sanction royale obtenue, l'on fit paraître le décret suivant :

Ischia, 5 juillet 1858.

FERDINAND II,

Par la grâce de Dieu, Roi du royaume des Deux-Siciles, de Jérusalem, etc.; Duc de Parme, Plaisance, Castro, etc.; Grand Prince héréditaire de Toscane, etc.;

Vu les articles 11 à 14 du décret royal du 9 juillet 1857, ainsi conçus :

ART. 11. Le tarif des lettres sera uniforme pour tous les domaines royaux, sans tenir compte de la distance. Il sera gradué seulement en raison du volume des lettres jusqu'à deux feuilles et en raison du poids pour les lettres ayant plus de deux feuilles.

ART. 12. La taxe uniforme pour chaque lettre simple, c'est-à-dire d'une seule feuille, sera de 2 grana; pour les lettres d'une feuille et demie, 3 grana, et pour celles de

deux feuilles, 4 grana. Quant au poids des lettres ayant plus de deux feuilles, la taxe sera augmentée de 5 en 5 *trappesi* jusqu'à l'once, dont le prix sera de 8 grana. Au-dessous de l'once, on diminuera dans une égale proportion, en abandonnant les fractions inférieures à un *trappeso*. La taxe des lettres, pour la correspondance intérieure de la capitale et entre les communes du même arrondissement, sera de 1 grana avec les mêmes graduations susdites.

ART. 15. Le tarif postal uniforme, pour les journaux et imprimés de toutes espèces, sera d'un 1/2 grana pour chaque feuille.

ART. 14. Les lettres non affranchies au moyen de timbres-poste, seront assujetties, en plus de la taxe sus-dénommée, à une surtaxe égale à la moitié dudit tarif et dans les mêmes proportions, en raison du volume et du poids.

Vu l'article 13 du même décret royal, prescrivant la continuation provisoire du système en vigueur, pour la correspondance échangée entre les deux parties des domaines royaux, jusqu'au jour où le timbre-poste sera en usage en Sicile;

Sur la proposition de Nos Ministres Secrétaires d'État, pour les affaires de Sicile et des finances;

Où Notre Conseil ordinaire d'État;

Avons résolu de décréter et décrétons ce qui suit :

ART. 1er. Du 1er janvier 1859, venant adopter pour la Sicile l'usage du timbre-poste, doit cesser le système provisoire actuel. Les dispositions contenues dans les articles 11, 12, 15 et 14 susdits seront étendues à la correspondance postale de l'intérieur de la Sicile et à celle échangée entre les deux parties des domaines royaux.

ART. 2. L'affranchissement se fera avec les timbres-poste émis pour chacune des deux parties du royaume. La taxe des lettres non affranchies bénéficiera toujours le Trésor du lieu d'arrivée.

ART. 5. Nos Ministres Secrétaires d'État, pour les affaires de Sicile et des finances, formulèrent et soumettront à l'approbation Souveraine, un règlement afin d'empêcher les fraudes et les contraventions du service postal, entre les deux parties des domaines royaux.

ART. 4. Nos Ministres Secrétaires d'État, pour les affaires de Sicile et des finances, et le Lieutenant-général en Sicile, sont chargés de l'exécution du présent décret.

Signé : FERDINAND.

Le Ministre Secrétaire d'Etat  
pour les affaires de Sicile,

Signé : JEAN CASSISI. Le Ministre Secrétaire d'Etat,  
président du Conseil des ministres,

Signé : FERDINAND TROJA.

Certifié conforme :

Le Ministre Secrétaire d'Etat, président du Conseil des  
ministres,

Signé : FERDINAND TROJA.

Pour copie conforme :

Le Ministre Secrétaire d'Etat pour les affaires de Sicile,

Signé : JEAN CASSISI.

Pour copie conforme :

Le Lieutenant-général,

Signé : PRINCE DE CASTELCALCÀ.

Lorsque M. Aloisio eut terminé le type qui lui avait été confié, il en soumit quelques épreuves. Elles sont au nombre de huit, appliquées sur papier fort portant à l'angle supérieur gauche, le timbre sec du ministère (*R<sup>o</sup> Ministero per gli affari di Sicilia presso S. R. M.*). Ce sont : 1/2 gr., bleu pâle ; 1 gr., bleu foncé ; 2 gr., violet ; 5 gr., jaune-olive ; 10 gr., jaune ; 20 gr., carmin, et deux timbres de 50 gr., vermillon, dont un annulé de la griffe que l'on connaît. Toutes ces épreuves portent au-dessous d'elles un chiffre 8 au crayon, sauf les 20 et 50 gr., où ce chiffre a été surchargé d'un 5. Au-dessous du 5 gr., nous trouvons en plus, les mots : *jaune modifié*.

Après les spécimens fournis par M. Aloisio, nous avons encore ceux qui furent présentés en août 1858 par M. La B..., chargé de l'impression du nouveau type. Nous en connaissons les suivans : 1/2 gr., lilas ; 4/2 gr., bleu foncé ; 1/2 gr., noir ; 1/2 gr., bleu-vert ; 1/2 gr., ocre ; 1/2 gr., olive ; 1/2 gr., vermillon ; 1/2 gr., gris ; 1/2 gr., carmin. Le Ministre des Finances, à qui ces spécimens furent soumis, fut loin d'en être satisfait, leur impression étant des plus défectueuses ; mais, pressé par le temps (le décret qui était publié fixait l'émission des timbres au 1<sup>er</sup> janvier 1859), il dut bien, malgré lui, en confier le tirage à M. La B..., dont le remplacement fut dès ce jour résolu. Ce dernier ne perdit pas son temps, car aussitôt l'autorisation reçue, il activa le tirage des timbres, et, dans les premiers jours de décembre 1858, tous les bureaux de postes et les débiteurs de timbres-poste reçurent leur approvisionnement. Les feuilles mesuraient 30 centimètres sur 22 et portaient chacune 100 timbres sur 10 rangées. Les nuances de chaque valeur sont assez connues pour que nous nous abstenions de les citer.

Le 29 novembre 1858 parut enfin le curieux décret, que voici :

Caserta, 29 novembre 1858.

FERDINAND II,

Par la grâce de Dieu, Roi du royaume des Deux-Siciles, de Jérusalem, etc. ; Duc de Parme, Plaisance, Castro, etc. ; Grand Prince héréditaire de Toscane, etc. ;

Vu le rapport de Notre Lieutenant-général en Sicile ;

Sur la proposition du Ministre Secrétaire d'État, pour les affaires de Sicile, auprès de Notre Royale personne ;

Où Notre Conseil ordinaire d'État ;

Avons résolu de décréter et décrétons ce qui suit :

1<sup>o</sup> A partir du 1<sup>er</sup> du mois de janvier 1859, les lettres et

plis en destination pour l'intérieur des deux parties du royaume et pour l'étranger, seront affranchis au moyen de timbres-poste représentant la valeur de la taxe postale, payée d'avance.

L'usage du timbre-poste est facultatif.

L'affranchissement par timbres-poste est obligatoire pour l'envoi des journaux et imprimés de toutes espèces, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur.

2<sup>o</sup> Les timbres-poste seront à Notre effigie et porteront l'inscription : *Bollo della Posta di Sicilia*, et la désignation de la valeur. Ces timbres seront de sept différentes espèces : 1/2 gr., 1, 2, 5, 10, 20 et 50 grana.

3<sup>o</sup> Les timbres-poste seront imprimés et vendus pour compte du gouvernement. Il y en aura un dépôt à l'administration générale des postes, à toutes les directions postales des chefs-lieux de province, chez les receveurs et en général dans toutes les communes, près des personnes autorisées par le gouvernement pour en faire le débit.

4<sup>o</sup> Aucune personne ne pourra débiter ou distribuer des timbres-poste, si ce n'est celles indiquées en l'article 5.

Les contrevenants payeront une amende de 20 ducati et les timbres-poste saisis seront confisqués au profit de l'État.

5<sup>o</sup> Seront considérés comme contrevenants audit article, les débiteurs de timbres-poste qui les vendront ou feront vendre ailleurs qu'à l'endroit de leur dépôt.

6<sup>o</sup> Les débiteurs ou distributeurs de timbres-poste qui ne seraient pas trouvés, par les agents du gouvernement, en possession d'une quantité suffisante de timbres pour le débit de quinze jours, seront punis, selon les circonstances, d'une amende de 6 ducati pour la première fois et, en cas de récidive, outre cette amende, ils seront privés de l'autorisation du débit des timbres-poste.

7<sup>o</sup> Pour qu'un timbre ayant servi ne puisse plus être utilisé, les employés des postes apposeront sur les timbres, au moment de l'envoi des lettres ou plis, une estampille en noir selon le dessin que Nous avons approuvé.

8<sup>o</sup> Les employés et autres personnes attachées à l'administration ou au service des Postes-Royales, qui détacheront les timbres-poste des lettres, afin de les débiter ou en faire usage à leur profit, seront considérés comme ayant porté dommage aux finances royales et punis selon les termes de l'art. 215 des lois pénales.

9<sup>o</sup> Quiconque aura falsifié ou contrefait les timbres-poste, les employés qui abusant de leur condition, auront commis ce même crime dans les bureaux mêmes du gouvernement royal ; les distributeurs de timbres falsifiés ou contrefaits ; ceux qui sciemment en auront fait usage ou procuré le débit ; les particuliers qui auront fabriqué des poinçons ou autres outils ou machines exclusivement destinés à la confection des timbres, et ceux qui, connaissant la fabrication des timbres faux, ne l'auraient pas dévoilée aux autorités administratives ou judiciaires, seront punis, selon le cas, aux termes de l'article 265 des lois pénales relatives aux crimes de contrefaçon des monnaies de cuivre et aux termes des articles 265, 266 et 271 des mêmes lois.

10° La valeur du ou des timbres-poste, apposés sur une lettre, devra répondre au montant du tarif postal. Si cette valeur était inférieure à la moitié du montant de la taxe, le destinataire payerait la taxe postale tout entière; si, au contraire, elle n'était pas inférieure, l'employé des postes devra noter sur l'adresse la somme manquante, qui sera payée par le destinataire.

11° Le tarif et l'affranchissement des lettres, soit pour l'intérieur de la Sicile, par voie de mer ou voie de terre, est réglé par le décret royal du 3 juillet 1838.

12° Le règlement annexé au présent est approuvé par Nous.

13° Resteront en vigueur toutes les lois, décrets et règlements sur le service des Postes-Royales et ceux qui ne sont pas abrogés par le présent.

14° Notre Ministre Secrétaire d'Etat pour les affaires de Sicile et Notre Lieutenant-général en Sicile sont chargés de l'exécution de ce décret.

Signé : FERDINAND.

*Le Ministre Secrétaire d'Etat  
pour les affaires de Sicile,*

Signé : JEAN CASSISI. *Le Ministre Secrétaire d'Etat,  
président du Conseil des ministres,*

Signé : FERDINAND TROJA.

Certifié conforme :

*Le Ministre Secrétaire d'Etat, président du Conseil des  
ministres,*

Signé : FERDINAND TROJA.

Pour copie conforme :

*Le Lieutenant-général,*

Signé : PRINCE DE CASTELCICALA.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le Ministre des Finances était mécontent de M. La B..., qui ne lui fournissait que des timbres d'une impression défectueuse. Le Ministre ignorait sans doute, qu'un type bien réussi était susceptible de donner de très-mauvaises épreuves, lorsqu'il était confié à des mains inhabiles, car nous le voyons entrer en pourparlers avec M. P..., afin d'obtenir de ce dernier un type réunissant les mêmes dispositions que le disgracié. On verra par la succession des timbres fournis par M. P... combien le choix du ministre avait été heureux. En cœur bien reconnaissant, M. P... ne voulut cependant pas abuser de la confiance qu'on avait en son talent; il espéra, en s'adressant à ses confrères, trouver les capacités dont il se sentait dépourvu. Voici ce qu'il obtint : 1<sup>er</sup> type. L'effigie du roi Ferdinand, qui est tournée vers la gauche, a le fond présentant un treillis en losange; autour de l'encadrement on lit : *Bollo della posta di Sicilia*. Le chiffre de la valeur ne s'y trouve pas. Il y a des épreuves tirées en gris et en bleu. Le système d'impression qu'on pré-

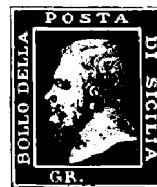


sentait avec le type est le même que celui usité actuellement au Pérou et dont il a été question en notre n° 28, page 34. On comptait pouvoir imprimer cent mille timbres par jour, sur papier en bande sans fin. Le ministre, n'ayant pas reconnu en cette effigie celle du roi Ferdinand, en fit l'observation à M. P..., qui s'empressa de remplacer son type par un autre moins bien réussi. L'effigie du roi se détachait sur fond uni; on y retrouvait la même inscription et l'absence de tout chiffre indicatif de la valeur. L'épreuve que nous avons obtenue était imprimée en noir sur blanc.



Ce second essai obligea le ministre à rappeler à M. P... qu'il devait absolument s'en tenir au dessin du type, gravé par M. Aloisio.

M. P... se remit donc au travail, et, quelque



temps après, il produisit son troisième *chef-d'œuvre*, dont nous possédons des épreuves imprimées en noir et en bleu sur papier blanc sans indication de la valeur. Nous avons aussi les suivantes : 1/2 gr.,

bleu-vert; 1 gr., bleu; 2 gr., lilas; 5 gr., orange; 5 gr., vermillon; 10 gr., jaune-olive; 10 gr., bleu-foncé; 20 gr., rose; 50 gr., vermillon. Avec un peu de bonne volonté, on y retrouve une pâle imitation du type en usage; mais ce n'était pas là ce que cherchait le ministre: il voulait mieux. Le type fut refusé.

M. P..., qui méritait par sa constance de meilleurs résultats, vint prouver par un quatrième type toute son impuissance et celle de ses *collaborateurs*. Cherchant à fasciner cette fois le ministre, il *enjolina* son timbre en plaçant des fleurs de lis aux quatre angles et en substituant au simple filet de l'encadrement extérieur, un autre, perlé. Malgré et peut-être à cause de ces *enjolinements*, le type que nous avons vu imprimé en gris ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs.



Fatigué de ces vains essais, le Ministre des Finances, en désespoir de cause, se rappela les offres qu'il avait reçues jadis de M. J. B..., offres que celui-ci avait accompagnées d'un spécimen de gravure et d'impression, que nous avons déjà reproduit et

qui avait été refusé. Ce n'est donc pas sans un grand étonnement que M. J. B. apprit qu'on le chargeait de l'exécution d'un type à relief, devant représenter l'effigie du roi Ferdinand. Malheureusement pour M. J. B..., les événements politiques vinrent modifier sensiblement la commande reçue : l'heureux débarquement à Marsala, de Garibaldi et de ses volontaires, qui eut lieu le 10 mai 1860, vint supprimer définitivement tous les projets de réforme du ministre.

### LES COLONIES ANGLAISES.

*Suite et fin. — Voir le numéro 17 (1).*

Que l'historien étudiant ou narrant les diverses phases de la vie d'un peuple, leur assigne telle raison ostensible ou tel individu, rien de mieux : à tous les événements dont le tissu forme l'histoire, il y a toujours une cause, une raison d'être matérielle, que ce soit un guerrier heureux ou malheureux, un législateur perspicace ou un ministre inintelligent, qui endosse la responsabilité des malheurs ou à laquelle on attribue la prospérité des États. Certes, il y aurait sottise à nier l'influence de l'action gouvernementale, fréquemment même elle ne se fait que trop sentir, mais ce dont on tient trop peu souvent compte, lorsqu'il s'agit de rechercher l'origine de la grandeur et de la décadence d'un peuple, c'est de la nature même de ce peuple, de son organisation, de ses aptitudes. S'occuper moins des individus, davantage des masses et des caractères, donnerait la clef de bien des perturbations politiques auxquelles on assigne, du reste, toujours une cause, mais rarement la vraie.

Nous voici un peu loin du sujet qui est sensé faire l'objet de cet article, à savoir : les colonies anglaises ; cependant ce petit préambule s'y rattache directement. On a vu que l'Espagne et le Portugal avaient laissé échapper la puissance d'outre-mer. Par suite de quelles circonstances ces colonies sont passées en majeure partie aux mains de l'Angleterre, c'est ce qu'il serait trop long d'énumérer.

Disons seulement qu'entre toutes les causes qui

(1) Cet article formait la fin de l'introduction à une revue générale des colonies anglaises, dans laquelle chacune d'elle devait faire l'objet d'une monographie spéciale. — Ainsi que nos lecteurs en feront sans doute la réflexion, quelques-unes des colonies ont déjà été traitées ; mais ce sont les circonstances qui nous ont forcé d'anticiper sur notre travail, notamment en ce que concerne Maurice, Trinidad, etc. Maintenant que l'introduction si longtemps suspendue est enfin terminée, les colonies restantes paraîtront au fur et à mesure de leur préparation.

ont provoqué cette mutation de puissance, il faut peut-être chercher la véritable dans la différence marquante, tranchée, qui existe entre les deux races, dont l'une a succédé à l'autre : la race espagnole et la race anglo-saxonne.

L'Espagne, aux yeux de ceux qui ne la jugent que d'après le théâtre ou le roman, a toujours été entourée d'une certaine auréole chevaleresque. On dit : « les fiers Castillans » ; la vérité c'est que les fiers Castillans ont été de tout temps de la dernière indolence, incapables de tirer du sol de leurs colonies, non plus que du leur propre, ses véritables richesses, et mettant la mendicité au nombre des vertus civiques : La mendicité chez eux se nomme l'indépendance. Cette même mollesse et cette même horreur du travail se sont fidèlement transmises à tous les peuples issus de leur sang, les Mexicains entre autres, dont la misère, en des contrées magnifiques, contraste péniblement avec l'état florissant des États-Unis — les États-Unis en temps ordinaire, bien entendu.

L'Anglo-Saxon, au contraire, possède à un degré remarquable les qualités propres à l'homme du Nord : l'énergie, la constance et les habitudes laborieuses. L'agriculture, qu'il a poussée à ses dernières limites, son industrie, dont le monde entier est tributaire et qui est son grand moyen d'influence, son commerce, qui lui ménage des relations sur tous les points du globe, enfin la forme de son gouvernement, qui facilite l'extension de toutes les initiatives individuelles, toutes ces forces se complétant l'une l'autre, ont à la fois assis pour longtemps sa puissance en Europe et aux colonies. Instruite par la dure leçon que lui infligea l'Amérique au siècle dernier, l'Angleterre au lieu de peser en rien sur ses colonies, leur laisse prendre leur essor en toute liberté ; sa souveraineté est toute nominale, car elles se gouvernent elles-mêmes. Aussi, entièrement libres dans leurs allures, n'ayant à redouter aucune vexation de la métropole, elles marchent, grâce à l'activité de tous leurs enfants, dans la voie d'une prospérité inconnue à plus d'un pays européen ; l'une d'elles, surtout l'Australie, la colonie-type, semble destinée à devenir, dans un temps donné, la succursale de l'Angleterre elle-même. Et loin que cette liberté de mouvement, cette absence de toute entrave de la part de la mère-patrie, la lui fasse oublier : comme jadis le légionnaire transporté en Judée, en Égypte ou dans les Gaules revendiquait toujours avec orgueil le titre de citoyen romain, l'Anglais, né au fond de l'Afghanistan ou à la Nouvelle-Zélande, n'en chante peut-être que plus bruyamment, en ses jours de fête nationale, le « *Rule Britannia*, » que s'il eût vu le jour au bord de la Tamise.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

**Abonnement par année :**  
 BELGIQUE . . . . . 5-00  
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE  
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . . 5-150  
 ESPAGNE ET ITALIE . . . . . 4-00  
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20

**BUREAU :**  
**GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.**  
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.  
 40 centimes le numéro.

**Abonnement par année :**  
 BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS  
 PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, . . 3-00  
 MALTE, SUÈDE ET TURQUIE . . . 3-40  
 BRÉSIL ET COLONIES ANGLAISES 3-40  
 RUSSIE . . . . . 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage: *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

**Chronique.**

**BRÉSIL.**  
 Nous n'avons pas de correspondant au Céleste Empire, nous l'avouons franchement. En cela nous sommes moins heureux qu'un de nos confrères, qui y a établi, dit-il, des relations suivies. Mais si le



*Timbre-poste* n'a pu prendre pied dans ce pays de porcelaine, il n'a pas trop mécontenté ses lecteurs, pensons-nous, en leur offrant presque toujours la primeur de tout ce qui pouvait les intéresser. Nous ne prétendons pas nous en attribuer le mérite : il revient entièrement aux



correspondants, que nous avons un peu partout et qui se font un véritable plaisir de nous transmettre les renseignements qu'il importe de publier. Aujourd'hui encore, prévenant l'époque de leur mise en usage, fixée au 1<sup>er</sup> juillet, un de nos correspondants nous envoie les nouveaux timbres brésiliens, qui suppriment décidément ces pauvres chiffres au moment où l'on commençait à désespérer le plus. Leur piètre apparence les a fait exclure des albums de quelques amateurs du beau — le fait est qu'ils sont dignes de figurer sur des boules de coton; — d'autres collectionneurs prudents, ont maintenu



aussi l'exclusion, à cause des doutes qu'ils ont encore sur l'existence officielle de ces chiffres, ayant



eu cependant un règne de seize années, sans la moindre interruption. Enfin à chacun ses idées, et puisque ces timbres sont bien morts, n'en parlons plus, n'en parlons plus.

Avec l'émission présente le tarif postal doit avoir subi quelques modifications : des valeurs ayant été supprimées, d'autres les ayant remplacées. Voici comment elles se composent :

40	reis	rouge.
20	»	brun-violet
80	»	bleu foncé.
80	»	ardoise.
100	»	vert.
200	»	noir.
500	»	orange.

L'effigie est celle de l'empereur Don Pédro II ; elle est tournée à gauche aux 20 et 200 reis ; aux autres valeurs, la tête placée vers la droite, est vue de trois quarts. Les 10, 80, 100 et 500 reis ont une grande analogie entre



eux, et, dans le 50 reis, nous retrouvons l'idée du 5 cents, deuxième émission des États-Unis.



C'est encore de la *American Bank note Company* que nous viennent ces magnifiques timbres. Les capacités de l'artiste, créateur de ces nouveaux types, sont certes incontestables ; mais nous serions désireux de savoir s'il a réellement eu l'idée

de reproduire, comme on nous l'assure, la même effigie sur les 20 et 200 reis que sur les autres valeurs. Si tel a été son but, il n'a pas été atteint, selon nous, car ce sont bien là deux effigies différentes.

#### TOUR ET TAXIS.

Le 1/2 sgr. enveloppe, après avoir été jaune d'or, puis orange, est maintenant d'un jaune rougeâtre.

MECKLEMBOURG-SCHWERIN.

Le 3 schilling, jaune, est dentelé.

BELGIQUE.

On a reconnu enfin la nécessité de retoucher le type de MM. De la Rue, afin de pouvoir l'imprimer

plus convenablement. Le 10 centimes subira le premier cette modification.



Un accident survenu à la machine à perforer les timbres, nous donne momentanément des 1 centime non dentelés.

ÉQUATEUR.

Valeur et type nouveaux : 4 reales, rouge pâle, imprimé sur papier blanc uni, non dentelé. Que dire de ce timbre ?

PÉROU.

Voilà certes une émission à laquelle peu de personnes s'y attendaient. Préparée dans le mystère, elle nous arrive comme un coup de foudre ; aussi sa vue nous causa un éblouissement. Après nous



être écarquillé les yeux, nous dûmes nous rendre à l'évidence : nous avons bien là un néo-Péruvien. De prime abord on le prendrait assez pour un *Costa-Rica*, mal réussi, mais en y regardant plus attentivement, on y trouve, au lieu des deux mers, deux lamas qui le sont peut-être aussi (*mères*). Quand nous disons deux lamas, c'est une supposition à nous, car il paraît qu'il en existe encore deux autres espèces, s'en rapprochant beaucoup : la vigogne et l'alpaca. Ce dernier mammifère a été confondu longtemps avec le lama, dont il ne diffère que par la grandeur.

L'auteur de cette vignette est l'*American Bank-note Company*, qui nous a accoutumés à mieux que cela. Mais peut-être a-t-elle fait ce type au rabais ? Une seule valeur nous est connue : 5 CENTAVOS VERT, imprimé en couleur sur papier blanc, sans filagramme et dentelé.

Cette émission ne rappelle en rien la précédente : autre dessin ; nouveau genre de gravure ; monnaie nouvelle ; impression différente et finalement adoption de la piqûre.

Nous disons *nouveau dessin*, parce que, outre l'ornementation qui est différente, les armoiries du pays ont fait place à deux lamas (?), dont l'un au grand complet, c'est-à-dire avec oreilles et queue, agréments dont n'étaient pas toujours pourvus la plupart des lamas, des variétés antérieures. Nous ne pouvons rien préjuger du deuxième lama, qui nous cache sa partie postérieure ;

*Nouveau genre de gravure*, puisque la taille-douce a remplacé les typographies et lithographies précédentes ;

*Monnaie nouvelle*, par suite de l'adoption du système décimal ;

*Impression différente*, parce qu'au lieu d'en faire le tirage par feuille, comme aujourd'hui ; on le faisait en dernier lieu sur papier en bande sans fin, qu'on enroulait ensuite comme du ruban. On pouvait donc se procurer un ou plusieurs mètres de *Dinero* ou de *Peseta*, avec la même facilité qu'on obtient un ou plusieurs mètres de ruban. Cela nous rappelle que notre ex-imprimeur nous réclama, un jour, « 75 centimètres de littérature » pour compléter la mise en page du journal. Ce farceur croyait que nous avions des articles de tout métrage.

#### RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.



A peine avons-nous annoncé une émission que nous sommes obligé d'en constater une autre. Les premiers timbres n'étaient pas beaux, en revanche, ceux-ci sont affreux. Ils nous offrent cependant quelques compensations : ainsi le placement des inscriptions ne permet plus d'élever le moindre doute, sur la façon dont il faut tenir le timbre ; nous n'avions pas de banderoles, aujourd'hui nous en avons deux ; la première avec une devise des plus belles : *Dios, Patria, Libertad* ; la deuxième, attendant sans doute le nom de l'auteur, qui mériterait bien d'occuper une place dans l'*Album contemporain des célébrités du XIX<sup>e</sup> siècle* de M. J. Lallier. Disons en passant que celui-ci, aussi célèbre que modeste et vice-versà, n'a eu garde de s'y oublier. A quel titre ? Nous l'ignorons ; mais on sait qu'on peut également acquérir une célébrité et par son talent et sa sottise. C'est au public à juger auquel des deux il a droit.

L'émission nouvelle n'a jusqu'à présent qu'un timbre connu : 1 real, vert d'eau, imprimé en noir sur papier sans filagramme et non dentelé. L'*American Bank-Note Company* est tout à fait étrangère à cette création ; ce qui prouve qu'on peut bien se passer d'elle.

#### NOUVELLE-GRENADE.

Bien heureux les possesseurs du 1 peso, carmin, (type actuel), car cette nuance ayant été changée en vermillon, deviendra bientôt introuvable.

#### ESPAGNE.



Le seul, le vrai, l'unique motif pour lequel le gouvernement espagnol vient de retirer de la circulation le 20 centimos, paru au commencement de l'année : c'est la découverte d'une émission clandestine de timbres semblables. Il est donc clair aujourd'hui que les changements annuels sont *déjoués*. On prétend qu'il a été décidé d'émettre mensuellement d'autres timbres. C'est là une excellente mesure, à laquelle nous applaudissons des deux mains, éprouvant quelque difficulté à le faire d'une seule.

Le type 1864 a été remis en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> août courant, mais avec l'inscription : 20 centimos 1866. Il est imprimé en lilas sur papier blanc et est dentelé. C'est le timbre actuel des colonies ; nous le remettons ici pour mémoire.

#### PRINCE ÉDOUARD.

Deux différentes dentelures existent parmi les timbres : l'une formée de 12 dents sur 15, l'autre, celle actuelle, de 9 sur 11. Cette dernière est encore incomplète et nous n'en connaissons pas les 1 et 9 pence.

#### BADE.

A propos de dentelure, nous en avons aussi deux différentes parmi les 3 kr. aux armoiries fond blanc. Les premiers timbres avaient 16 dents ; ils n'en possèdent plus que 12.

#### PORTUGAL.



Nous annonçons, en mai dernier, une prochaine émission de timbres. Elle a reçu un commencement d'exécution, le 25 juillet écoulé, par la mise en usage du 120 reis, bleu, imprimé en couleur sur papier blanc sans filagramme et non piqué. Au-dessous de l'effigie à relief du roi Don Luis sont placées les initiales du graveur, C. Wiener. Ce timbre n'est pas plus mal que ses prédécesseurs, et nous croyons qu'il n'est destiné qu'à faire connaître la barbiche et le toupet du roi, inconnus jusqu'à présent (1).

On nous annonce qu'il y aura, en outre, les valeurs suivantes : 5, 10, 20, 25, 50, 80, 100 et 240 reis.

(1) La barbiche est restée invisible pour notre graveur.



## FINLANDE.



Il vient d'être établi à *Tammerfors* une poste locale fonctionnant de la même manière que celle d'*Helsingfors*. Voici le timbre émis à cette occasion. Dans un ovale,

portant en haut le nom de la ville, et en bas : *lokalpost*, est placé un écusson traversé d'une bandelette bleue, sur laquelle on lit l'inscription blanche : 12 penni; la partie supérieure de l'écusson a la lettre *T* sur fond pointillé, et celle inférieure, le caducée (symbole du commerce), sur fond à lignes diagonales. De petits chiffres, répètent la valeur, à droite, à gauche et en haut. Ce timbre est lithographié et imprimé en deux couleurs (vert et bleu) sur papier blanc, non filagrammé et non dentelé.

## NORWÈGE.



La nécessité d'une poste locale se faisait probablement sentir aussi à *Drontheim*, car on nous remet le type, que nous donnons ici, comme étant celui qui y est usité pour les lettres et paquets. Sa valeur est de 1 skilling; il est lithographié, non dentelé et n'a pas de filagramme. Les lettres *G. F. K.* (*G. F. Krogh*) sont les initiales du nom de l'entrepreneur de cette poste.

Les enveloppes *Feld-post* de Saxe et de Prusse.

Depuis que ces *chers et bien-aimés* Prussiens ont fait leur brusque apparition en Saxe, le service des postes, très-irrégulier aujourd'hui, est passé entièrement entre leurs mains. Les lettres auxquelles ils veulent bien donner cours (car un triage sérieux en est d'abord fait), ne reçoivent aucune espèce de garantie : sont comprises aussi dans cette mesure les lettres chargées. L'*impartialité* de quelques journaux accuse les vainqueurs de *Sodowa* de s'être accaparés du contenu de toutes les lettres chargées indistinctement. L'absurdité de cette accusation est patente et ne mérite pas qu'on s'y arrête.

Quoi qu'il en soit de la sévérité des *invincibles*, leur présence en Saxe est la seule et unique cause pour laquelle les enveloppes *Feld-post* n'ont pu être employées. Nous avons dit, en notre précédent numéro, qu'elles étaient réservées uniquement à l'usage des troupes saxonnes : c'est une erreur, provenant d'un malentendu. C'est, au contraire, le public à qui devait être réservé la faveur de s'en servir. Toutes communications ayant été coupées dès le principe, cette émission n'a pu recevoir même un commencement d'exécution. Cependant, grâce aux démarches actives d'un de nos bons correspondants, nous avons pu en obtenir quelques exemplaires dont voici la disposition :

**FELD-POST**  
portofrei.



*Aufgabe - Stempel.*

An :

---



---



---

- Armee-Corps
- Regiment
- Bataillon
- Compagnie

---

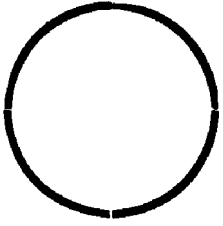


---

Les armoiries sont celles du pays, les inscriptions : *Feldpost, portofrei*, qui les surmontent, signifient : *poste de campagne, franc de port*; à droite : *Aufgabe stempel* (timbre de la remise). Les trois lignes sont réservées à l'adresse; à gauche, on renseigne le numéro du corps d'armée, du régiment, du bataillon et de la compagnie auxquels le destinataire appartient. Au revers, on lit, à droite : *Ausgabe stempel* (timbre de la distribution) et à la partie inférieure de gauche :

*Abfender* (expéditeur) . . . . .  
*Ort und daten* (lieu et date) . . . . .  
 Ces enveloppes sont typographiées et imprimées en noir sur papier vert; leur dimension est de 15 centimètres sur 12.

Le public prussien, plus heureux en cette circonstance que le public saxon, peut écrire librement aux militaires en campagne, en employant l'enveloppe que nous reproduisons plus bas. Le poids des lettres n'est pas fixé, mais celles chargées doivent porter au moins cinq cachets.

Angabe des Truppentheils, welchem Adressat angehört.	Name und militärische Charge des Adressaten.	
..... <b>Armee-Corps.</b>	<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <div style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg); font-size: small; margin-right: 10px;">Post-Einjahrs-Stempel.</div>  </div>	
..... <b>Division.</b>		
..... <b>Regiment Nr.....</b>		
Infanterie, { ..... Bataillon. Pioniere { ..... Compagnie. und Train : { ..... Colonne.		
Cavalerie : { ..... Escadron.		
Artillerie : { ..... Abtheilung. { ..... Batterie. { ..... Munitions-Colonne Nr.....		
Vermaltungen : { ..... { .....		
.....		
.....		
.....		

**Feldpostbrief.**

Voici la traduction de cette enveloppe :  
 En haut, à gauche : désignation du régiment dont le destinataire fait partie; à droite : nom et charge militaire (grade) du destinataire de l'adresse; les autres inscriptions se traduisent facilement; quant à la circonférence placée à droite, elle est destinée au timbre originaire de la poste.  
 A la partie ouverte de l'enveloppe se trouvent divers avis comme suit :

En haut : **AVIS AU DESTINATAIRE.** *Pour toutes les correspondances futures, le destinataire est prié de donner à l'expéditeur les renseignements nécessaires, pour remplir l'imprimé au verso, principalement pour ce qui regarde l'indication du régiment, etc.; à gauche : AVIS A L'EXPÉDITEUR.* Le lieu de destination doit être indiqué par l'expéditeur, quand le destinataire fait partie de la garnison d'une place forte ou des troupes devant

la remplacer et généralement dans le cas où le destinataire a un quartier militaire fixe; à droite : L'indication du lieu de destination ne doit pas être faite, si le destinataire appartient aux troupes qui, par suite de mouvements militaires, changent de garnison; vers le bas : Pour toute lettre chargée contenant des valeurs, on est tenu d'indiquer le montant sur la dernière ligne, à droite; et plus bas : nom et domicile de l'expéditeur.

L'impression de ces enveloppes typographiées est faite en noir sur papier gris, blanc ou chamois; elles mesurent 15 centimètres sur 12.

Lorsque les peuples comprendront l'inutilité de faire rimer *gloire* et *victoire*, *lauriers* et *guerriers*, ils refuseront de se faire tuer pour servir les ambitions des Grands. Alors deviendront inutiles les fusils à aiguille, les canons Wahrenhoff et autres, ainsi que les émissions des enveloppes feld-post. Espérons que ce sera bientôt.

#### Les timbres-taxe de la poste de Constantinople.

Constantinople, le 10/22 juin 1866.

Cher Monsieur,

POSTE LOCALE	
Service Mixte.	
Taxe Ext.	
Taxe int.	10
TOTAL	

Vous ne devez pas ignorer qu'il existe ici, indépendamment de la poste impériale et de la poste locale, cinq autres bureaux de poste : de France, d'Angleterre, d'Autriche, de Grèce et d'Égypte. Ils sont établis sur le même pied que ceux d'Alexandrie, c'est-à-dire que le public affranchit ses lettres au moyen des timbres de ces diverses postes, selon qu'il se sert de telle ou telle voie et retire lui-même les missives qui lui sont adressées.

Par suite d'engagements qu'il vient de contracter avec la poste Égyptienne, M. Liannos, le directeur de la poste locale, se charge de la remise à domicile des lettres de ce bureau. Le port supplémentaire est payé par le destinataire. Pour ce qui concerne les lettres non affranchies ou qui le sont insuffisamment, la taxe se constate par des *timbres-taxe extérieure*, parus aujourd'hui, et selon le modèle ci-joint. Ils indiquent le montant dû à la poste égyptienne, auquel est ajouté celui de la poste locale. Il y en a quatre valeurs : 10 paras, jaune; 20 paras, rose; imprimés en noir sur couleur et 1 piastre, rouge; 2 piastres, bleu, imprimés sur papier blanc.

J'aurai le plaisir de vous remettre incessamment une série de *timbres-taxe intérieure* de la poste locale, qui paraîtront bientôt.

Je vous signale aussi la prochaine apparition d'un 10 soldo, de la Compagnie Danubienne, qu'on imprime en ce

moment. Son emploi est destiné à la correspondance entre Braïla et Galatz et vice-versà.

Veillez agréer, cher Monsieur, mes bien cordiales salutations.

D.-E. MAVROGORDATO.

#### De l'influence du fusil à aiguille sur les timbres allemands.

Au moment où un grand remaniement territorial de l'Allemagne se prépare, il n'est peut-être pas sans intérêt pour le lecteur que nous lui parlions quelque peu de différentes séries de timbres qui se voient à la veille d'être supprimées. Les événements ne se sont pas encore dessinés assez nettement pour qu'on puisse désigner quels seront les États que la Prusse attirera sous son administration; mais il ressort de tout ce que nous avons vu jusqu'ici que tous les États du nord de l'Allemagne deviendraient provinces prussiennes et formeraient une confédération étroitement liée aux destinées de la Prusse, tandis que les États du sud, la Bavière, le Wurtemberg et le duché de Bade seraient destinés à former entre eux une autre confédération moins puissante et moins unie.

Nous pouvons donc considérer, dès aujourd'hui, comme probable, la suppression des timbres des États suivants qui désormais dépendraient de l'administration des postes prussiennes :

*Allemagne du Nord. (Office Tour et Taxis.)*

Bergedorf.  
Brême.  
Brunswick.  
Hambourg.  
Hanovre.  
Holstein.

Lubeck.  
Mecklembourg-Schwerin  
Mecklembourg-Strelitz.  
Oldenbourg.  
Schleswig.  
Saxe.

Quant aux États de Bavière, de Wurtemberg et de Bade, qui, réunis tous trois, formeraient la Confédération germanique du Sud, on peut prévoir pour eux une des organisations suivantes :

1° Administration spéciale pour chacun de ces États.

2° Même administration secourue par l'office international des princes de Tour et Taxis, ne s'exerçant plus que dans les États du Sud seulement.

Cette dernière hypothèse semble ne présenter que peu de chances de succès.

On voit donc d'après ce qui précède que les timbres des États du Sud seulement, peuvent compter subsister par la suite. Quant aux timbres vénitiens, nous sommes tous fixés sur leur sort.

Nous voyons d'après ceci qu'il s'agit tout uniment de la suppression de treize séries de timbres. Il n'était pas inutile de mettre sous les yeux du lecteur la liste de ces séries sur le point d'être anéanties, d'abord pour qu'il n'ignorât pas l'imminence d'une pareille suppression de timbres survenant subitement, et puis pour qu'il se prémunit à la veille de les voir tous disparaître.

Treize séries de timbres officiels ! Rien que cela de supprimé du même coup ! Jamais pareille révolution n'avait apparu aux yeux des timbrophiles, et de même que jamais confédération pareille à celle de l'Allemagne ne surgira d'aucun 1815 à venir, de même, jamais pareille quantité de timbres ne se verra aussi subitement voler en pleine poussière.

Nous ignorons si les timbres officiels périront du même coup et si la Prusse en permettra l'usage. Faisons des vœux pour qu'elle en impose aux confecteurs. E. R.

### LE PRÉJUGÉ.

En rangeant notre correspondance, nous y trouvons une lettre qui nous a été adressée, il y a quelque temps, en réponse à une demande de renseignements que nous fîmes sur cette sorte de timbres-poste, en usage sous Louis XIV, et qui se trouvait sur un des manuscrits que possède l'auteur de la lettre, que nous publions ci-bas.

Nous ne relèverons pas toutes les contradictions qu'on y rencontre : l'auteur voit d'abord dans les collections de timbres-poste « *le vestibule des études sur la numismatique et les armoiries*, » puis les place sur le même pied que le goût des polichinelles ; nous ne chercherons pas non plus à réfuter ce que contient ladite lettre, autant vaudrait récrire tout ce qui a été publié sur ce sujet, qui est entièrement épuisé aujourd'hui. Mais il nous a paru piquant de livrer à la publicité cette lettre, qui prouve surabondamment, combien de personnes chez qui l'esprit ne manque certes pas, ne veulent voir que de l'enfantillage dans les collections de timbres-poste.

Nos lecteurs comprendront les motifs, qui nous portent à taire, le nom de notre spirituel railleur, dont voici la lettre :

Monsieur J.-B. Moens à Bruxelles.

Il y a toujours un avantage à faire des collections : n'y eût-il que le plaisir de la difficulté vaincue que j'y ap-

plaudrais. J'ai vu les collections les plus bizarres fuir la joie de leur auteur : laissez chacun prendre son plaisir où il le trouve. J'ai connu un original qui faisait collection des bouchons qui avaient fermé les bouteilles dont le vin avait parfumé son palais. A chacun de ces bouchons il avait attaché des notes sur les crus divers, les mérites de telle ou telle province vinicole, sur la culture antique et moderne, sur les propos de table inspirés par les généreuses liqueurs. Tout cela était rangé par date avec un soin parfait. Dans le point de départ était la puérilité ; dans la note, l'esprit utile, piquant, instructif, savant quelquefois. Le bouchon était le bouton de porte qui ouvre entrée à un trésor. Il en est de même des collections de timbres.

Ce n'est guère là qu'il faudra chercher les meilleures effigies : les monnaies bien conservées vaudront toujours mieux. Mais qu'importe ? Si cela amuse. Ce goût un peu enfantin est le vestibule des études sur la numismatique et les armoiries. Cela vaut bien les polichinelles, que je ne repousse pas non plus : je serais un ingrat et un oublieux car je les ai beaucoup aimés, et je crois que je m'y laisserais encore reprendre aujourd'hui. Je possède, en effet, quelque chose qui approche de ce dont vous parlez. Mais je ne puis le communiquer aujourd'hui que j'ai entrepris de publier mon cabinet. Je corrige en ce moment les épreuves des troisième et quatrième volumes. Je donnerai le fac-simile d'une lettre revêtue de tous ses accessoires.

Je regrette de ne pouvoir répondre comme vous l'auriez désiré à votre question ; mais vous m'excuserez en faveur du motif. Je suis l'Anc chargé de reliques, que me resterait-il si je livrais mes reliques ?

Je m'émerveille que la passion des timbres comporte jusqu'au succès d'un journal. Une semblable feuille est un tour de force : mais de quoi n'est pas capable l'esprit ? Agréez, Monsieur, mes civilités empressées. F.

### UNE HISTOIRE TENÉBREUSE.

(Suite. — Voir n° 52.)

MINISTÈRE DE LA TERRE.

DÉPARTEMENT DES POSTES.

Secrétariat.

Monsieur JAMES W., à Leith (Écosse).

Les occupations des humains, leurs plaisirs et leurs affaires étant, on doit vous l'avoir prêché dans votre enfance, l'objet des constantes observations de mes collègues de tous grades, vous pensez bien que cette maladie de *timbro-morbus* aiguë dont une notable partie d'entre vous sont atteints, ne pouvait nous échapper. Aussi l'un de ces jours derniers, notre Souverain, qui n'est pas du tout constitutionnel et fait ses affaires lui-même, après un conseil, en toucha quelques mots à Son Excellence le Ministre qui a dans ses attributions le département des affaires terrestres. S. M. était gaie ce soir-là, et tous les courtisans reflétaient sur leur visage la bonne humeur du maître ; cela se comprend : entre autres nouvelles reçues de votre

planète figurait celle d'une bonne petite bataille, une des dernières, qui s'était livrée aux États-Unis d'Amérique. J'ai oublié combien de milliers d'hommes passèrent à cette occasion du champ d'honneur aux sombres bords. C'était la partie saillante du courrier, je ne parlerai pas du reste. S. M. dit donc à son ministre d'un air plein de bonhomie : « A propos, Mon Cher Ministre, ces pauvres mortels sont pris depuis quelque temps d'un engouement ridicule pour des morceaux de papier bariolés ; ils me font vraiment rire. J'admire surtout leur fatuité à s'extasier devant la grandeur de cette invention et à s'en attribuer la primauté. Comme si nous n'avions pas une institution semblable depuis des milliers d'années. Il serait au-dessous de notre dignité d'entrer en discussion avec ces êtres d'un jour — ces rois de la nature, comme ils s'appellent modestement. — Je ne veux pour l'instant que les obliger. Ils le méritent bien, au reste, ils ne savent à quel point leur manie sert les intérêts de notre empire. Choisissez-en un des plus fanatiques et envoyez-lui un exemplaire de nos timbres. » Le Ministre s'inclina et vint me transmettre l'ordre du Prince.

Suivant à la lettre mes instructions, je n'aurais qu'à vous communiquer nos timbres ; mais, tenez, je suis bon diable, je m'intéresse moi aussi à votre manie appelée si improprement « innocente. » Innocente ! Mais elle a dévoilé dans vos cœurs plus de passions, de perfidies et de noirceurs qu'il n'en est jamais entré dans l'âme pétrifiée de tous les diplomates ; nous sommes donc vos obligés, et à ce titre, c'est bien le moins que je vous rende quelques petits services. Que diriez-vous d'un aperçu sur l'organisation postale du royaume d'Outre-Styx ? C'est du neuf, de l'inédit ou je ne m'y connais pas. Il me faut pour cela commencer d'un peu loin, car avant de vous parler de poste, il est bon de vous apprendre qu'il en existe une chez nous et sa raison d'être.

L'administration occulte de la terre seule — je laisse de côté les autres planètes — exige un personnel innombrable ; je pourrais, par ma position particulière, vous en donner le chiffre, mais cela m'est interdit : c'est un secret d'État. Je me bornerai à vous dire que le gouvernement de vos nombreuses colonies, dispersées sur tous les points du globe, emploie un personnel infiniment moindre que la surveillance de la seule ville de Londres et la correspondance qui en résulte.

Des essais des nôtres, subdivisés en légions, en cohortes, en brigades, y sont continuellement à poste fixe, surveillant et notant, non point vos bonnes actions, vous pensez. Témérités financières de banquiers, prévarications et simonies de ministres, exploits de danseuses, et mille perfidies intimes et petits crimes perpétrés dans l'ombre avec l'urbanité et le savoir-vivre des gens civilisés :

autant d'observations précieuses pour notre Souverain et qu'on lui transmet sur l'heure. Un admirable système de courriers est organisé à cet effet. Des millions de diabolins sillonnent continuellement l'espace dans tous les sens, apportant les dépêches au secrétariat infernal. Elles y sont dépouillées et classées, et les courriers repartent immédiatement, emportant, s'il y a lieu, des instructions nouvelles pour les démons en mission. Telle est la poste chez nous depuis des centaines de siècles, sans que depuis sa fondation première, son mécanisme, à la fois simple et ingénieux, ait cessé de marcher avec l'immuable régularité de toutes nos institutions. Il s'agit maintenant des timbres ; nous y voici :

Les diabolins messagers ne transportent pas que des dépêches ; conjointement avec leur service officiel, par une gracieuseté du Prince, ils font aussi le service privé, le nôtre. Car n'allez pas croire que la chose publique occupe tous nos instants. Nous aussi nous avons nos plaisirs, nos amis, nos relations à entretenir, et fréquemment si cette dernière faculté nous manquait, le métier de démon serait insoutenable. Que deviendrait un pauvre diable de démon commis à la surveillance de la Terre de feu ou de la Papouasie, s'il ne pouvait correspondre avec ses amis ? Ce serait à mourir d'ennui, si nous n'étions immortels ; mais notre Illustre Maître, dans sa sollicitude pour tous ses enfants, nous a autorisés à nous servir des courriers officiels, moyennant une taxe insignifiante qui s'acquitte en timbres dont je vous remets, ci-inclus, deux spécimens.

(A continuer.)

## ALBUM DE TIMBRES-POSTE

Par J.-B. Moens,

DONNANT DROIT A UN ABONNEMENT D'UN AN, A NOTRE JOURNAL, MOYENNANT FR. 4-20 POUR PORT.

5<sup>e</sup> ÉDITION.

Revue avec soin, et augmentée d'armoiries nouvelles.

Cet album dont chaque page est entouré d'un encadrement fleuroné, contient, outre les armoiries des principaux pays, cinq jolies cartes géographiques et un tableau des monnaies.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 ferm. fr.	8	»
— — — — — 2 —	8-50	»
— — — — — tranches dorées 2 —	9-50	»
Maroquin plein, toutes nuances, 2 —	12	»
— — — — — Lavalère et rouge,	14	»

Albums intercalés de feuilles supplémentaires à chaque page. Jolie reliure pl. maroquin, 2 ferm. fr. 16 »

## ALBUMS BROCHÉS

PRIX : 6 FRANCS

(Toute feuille supplémentaire coûte 5 centimes.)

S'adresser au bureau du journal, ou chez F. Grumel, 5, rue Neuve-Bourg-L'abbé, à Paris.

Bruxelles. Typ. de H. Fhirty-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

**Abonnement par année :**

BELGIQUE . . . . . 5-00  
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE  
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 5-50  
 ESPAGNE ET ITALIE . . . . . 4-00  
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . 4-20

**BUREAU :**

**GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.**

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

**Abonnement par année :**

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS  
 PONTIFICAUX, ÉGYPTE, GRÈCE,  
 MALTE, SUÈDE ET TURQUIE . . 5-00  
 BRÉSIL ET COLONIES ANGLAISES 5-40  
 RYSSIE . . . . . 5-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

**Chronique.**

**PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.**



Les émissions se suivent et se ressemblent. Ce qu'il y a d'heureux, c'est que ces changements n'obèrent pas sensiblement les finances de ce pays.

Nous avons aujourd'hui l'honneur de vous présenter le prince Charles de Hohenzollern, qui ne s'est pas fait tirer l'oreille pour accepter le trône de Roumanie, malgré le petit désagrément arrivé à son prédécesseur, le prince Couza.

Nous le voyons ici dans toute sa splendeur, en un médaillon perlé; en haut : *Posta Româna*, en bas : la valeur, répétée en chiffres aux quatre angles.

Les trois timbres qui ont paru le 1<sup>er</sup> août, pré-

sentent par leurs nuances, les couleurs nationales; ce sont :

- 2 parole jaune.
- 5 " bleu.
- 20 " rouge.

Ils sont imprimés en noir, sur papier couleur sans filagramme, lithographiés et non dentelés.

**RÉPUBLIQUE DE L'URUGUAY.**



Les enveloppes que nous décrivions en notre n° 43 ont fait leur apparition. En voici l'avis et en même temps le dessin :

**Administration des Postes.**

Autorisé par le Gouvernement suprême, le public est prévenu qu'à dater de ce jour, il se vendra des enveloppes timbrées, en cette administration et dans toutes les succursales qui en dépendent, au prix

de 5 centecimos pour une lettre simple et 10 pour une lettre double.

Les lettres excédant le poids désigné par la loi, ne seront pas reçues dans les bureaux de postes, à moins que l'intéressé ne complète le port avec des timbres adhésifs.

Montevideo, 7 juillet 1866.

L'Administrateur.

Ces enveloppes imprimées en couleur sur papier blanc vergé, sont de formats différents :

5 centecimos, bleu, mesurant 13 centimètres sur 7 1/2.  
10 " vert, " 13 " " 8 1/2.

On voit à la patte le soleil levant, imprimé à relief, de la couleur du timbre, dans une petite circonférence de 15 millimètres.

MM. De la Rue, qui en sont les auteurs, n'ont rien à se reprocher : ils ont dû suivre de point en point les ridicules dessins qui leur ont été fournis.

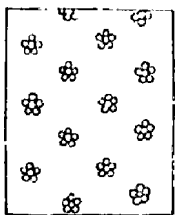
On nous parle d'inscriptions en filagramme trouvées parmi ces timbres : elles n'ont aucune importance. C'est la marque de fabrique :

ORIGINAL  
TURKEY MILL  
1865

qui occupe, presque toujours, le milieu de toutes les feuilles de timbres.

Nous avons vu un 20 centecimos dentelé ; il n'y a donc plus que les 5 et 15 centecimos qui ne le sont pas.

LUBECK.



Nous venons de découvrir parmi les timbres de la première émission, des 1/2 et 2 1/2 sch. imprimés sur papier étoilé selon le modèle. Nous ne pensons pas qu'on en ait constaté l'existence jusqu'à présent.

FRANCE.

Des timbres de 30 centimes et 5 francs sont à la veille de paraître.

OLDENBOURG.

Nous avons à constater l'existence d'une enveloppe, *feldpost*, identique à celle de Prusse, dont nous avons parlé en notre n° 44.

PORTUGAL.

Semblables au 120 reis, bleu, que nous reproduisons le mois dernier, nous avons deux valeurs nouvelles à signaler. L'une, le 20 reis, bistre, en

circulation depuis le 10 écoulé ; l'autre, le 80 reis, orange, qui n'a vu le jour que le 1<sup>er</sup> courant.

COMPAGNIE DANUBIENNE.

Le 10 soldi, lilas, annoncé le mois dernier par notre correspondant de Constantinople, est paru. Il est identique au 17 soldi que nous avons reproduit, sauf la dentelure qui est plus espacée.

NOUVELLE GRENADE.



Les derniers 50 cents, vert, que nous recevons ont été regravés d'après le modèle ci-contre. Les différences sont assez notables pour être signalées :

L'ovale perlé intérieur n'a que 12 millimètres au lieu d'en avoir 13, ce qui rapproche le nœud relevant les drapeaux de 1 millimètre de l'ovale ; l'inscription, 50 cents et les petits ornements placés de chaque côté, sont de dimensions plus petites ; enfin, les étoiles sont disposées aujourd'hui de la façon suivante : EU DE COLOMBIA CORREOS NACIONALES.

BELGIQUE.



Un arrêté ministériel du 28 août dernier porte que l'émission des timbres-poste à 5 centimes commencera le 1<sup>er</sup> septembre. En voici le type. L'arrêté ajoute que les timbres-poste de 1, 2 et 5 centimes, émis ou à émettre, ne pourront être employés qu'à l'affranchissement des journaux, imprimés, papiers d'affaires et échantillons de marchandises, admis au bénéfice de la modération du port.

Au jour fixé par le ministre, le 5 centimes était exact au rendez-vous ; sa nuance est bistre ; il y en a de dentelés et non dentelés ; le dessin est en tout semblable au 1 centime, sauf le fond et les quelques différences qui existent toujours, lorsqu'on grave plusieurs fois le même timbre. On est parvenu, non sans peine, à rendre le chiffre indicatif de la valeur plus invisible qu'au 1 centime. C'était une difficulté, non une impossibilité.

A l'époque des prunes, il y a eu un an que M. le Ministre chargeait M. Delpierre de la fourniture de trois timbres, destinés aux imprimés. Nous connaissons l'époque de la livraison des 1 et 5 centimes ; quant au 2 centimes, il n'en est

pas encore question. Des personnes compétentes nous ont assuré qu'il y avait 2 jours de travail à chaque type; mettons en 15, cela nous ferait 45 jours! Il faut convenir que notre ministre est bon enfant d'admettre de semblables retards.

Nous nous sommes demandé pourquoi l'on se payait un luxe de trois gravures, à l'instar de ce qui s'est pratiqué jadis à Honolulu. Le report se rait-il perdu chez-nous? On demande un reporteur.

#### ÉTATS DE L'ÉGLISE.

Depuis six semaines environ, le système décimal y est en vigueur. Le jour des économies étant arrivé, les timbres poste actuels resteront en usage: on se contentera de substituer la monnaie nouvelle à l'ancienne.

#### BAVIÈRE.

On nous signale l'existence d'un timbre *retour-briefe* de la ville de *Bamberg*; nous en donnerons le fac-simile le mois prochain.

#### INDES ORIENTALES.



Nous recevons avec la dernière malle des Indes, le timbre ci-contre, qui à toutes les apparences d'un timbre d'effet, sur lequel on a appliqué après coup, en vert, le mot: *Postage*. Il est imprimé en lilas sur papier blanc glacé, sans filigramme et pointillé. Il est à présumer

qu'il n'est que provisoire. Tous les timbres que nous avons vus, étaient incomplets aux parties supérieure et inférieure.

Nous recommandons vivement aux timbrophiles, l'excellent ouvrage *The illustrated catalogue of postage stamps*, de M. J.-E. Gray, que l'on peut obtenir au prix minime de 1/6, chez MM. Alfred Smith et Co, Queen square House, à Bath. Les éditeurs de ce livre ont eu l'heureuse idée d'y intercaler les gravures (environ 150) qui ont servi à leur journal.

Nous lisons dans le *Timbrophile* du mois dernier, page 178, 2<sup>e</sup> colonne, 18<sup>e</sup> ligne, ce qui suit à notre adresse; (nous précisons ainsi l'endroit, afin de ne pas faire perdre un temps précieux à l'*Argus*

parisien, dans le cas où il voudrait se reporter au passage que nous citons et que voici:

« Vous n'avez pas, cette fois, cher confrère, été très-heureux dans le choix des bottes que vous m'avez portées et n'avez pu réussir à me faire la moindre boutonnière. »

Il se plaint des bottes que nous lui avons portées et il regrette de les voir sans boutonnière!..... Nous prendrait-il pour son cordonnier? Nous ne lui avons jamais porté de bottes et serions très-embarrassé de faire des boutonnières. Attendons que la lumière se fasse.

#### Des couleurs et des nuances en matière de timbres-poste.

Quand on compare entre eux les catalogues des diverses époques, on est étonnement surpris du nombre de timbres qui se sont accrus en si peu de temps.

Le premier de ces documents, publié par M. Moens, au commencement de 1862 (1), contenait déjà 959 timbres connus; le dernier, publié par M. Mahé vers la fin de 1865, en compte 2,580 environ, et nous sommes déjà bien loin de compte.

Il ne faut pas croire cependant que les émissions qui se sont succédées depuis quatre ans, ont à elles seules grossi le premier chiffre d'une manière aussi considérable; elles forment, au contraire, la minorité. Sans doute, les découvertes qui ont été faites parmi les émissions anciennes y ont contribué quelque peu; mais il faut y ajouter un grand nombre de variétés qui se sont produites sous les investigations des amateurs. Tout d'abord, c'est la piqûre qui a établi une distinction nouvelle entre les non dentelés et les dentelés; puis les papiers, qui se distinguent en papiers vergés, mécaniques, à gros grains, lisses, blancs, mi-blancs ou teintés; puis les filigranes, qui sont venus jeter le cri de guerre dans le camp quasi-paisible des timbrophiles; il y a eu, en outre, les fils, les fautes d'impression, les fautes d'orthographe; tous ces petits phénomènes de la fabrication, ou plutôt tous ces petits riens

(1) A tout seigneur, tout honneur. Notre catalogue, quoique annoncé depuis juin 1861, n'a pu paraître, par suite de regrettables circonstances, que deux mois après le catalogue de M. A. Potiquet.

(Note de l'éditeur.)



qui ont peu à peu conquis leur importance, comme ces monnaies anciennes ou modernes, qui ont pris un caractère de rareté à cause d'un coup de poinçon reçu de travers.

Quoique la timbrophilie ait à juste titre la prétention de faire suite à la numismatique, elle n'a pas comme cette dernière, l'embarras des ans dans la nuit desquels se perdent les conjectures. On en est encore à dissertar sur l'origine de certaines médailles qui apparaissent tout à coup après trois mille ans d'existence, tandis qu'à cette heure, on est bien près d'avoir tout dit, sur ces petits carrés de papier dont le plus ancien a à peine atteint l'âge de majorité. Il a fallu fouiller des milliers de volumes et d'écrits avant qu'on ait pu constater l'identité de la plus rarissime des médailles qui aura occupé des centaines de savants, de vrais savants, ma foi ; tandis qu'il n'est pas un timbre-poste dont on ne puisse obtenir l'acte de naissance dûment légalisé et enregistré. C'est sans doute ce qui fait que MM. les timbrophiles, à bout de ressources, ont improvisé un champ nouveau dont ils se promettent des merveilles.

Après les couleurs, qui sont passablement variées, on a cherché à distinguer les nuances, et déjà nous voyons des catalogues qui, après s'en être tenus aux couleurs officiellement reconnues, sont entrés dans le domaine des nuances, c'est-à-dire de l'infini.

Selon les timbrophiles, un timbre quelconque peut avoir plusieurs couleurs ou plusieurs nuances : cela s'est vu sans doute, mais cela n'a rien qui oblige à encombrer les collections de toutes ces variétés dont la plupart sont sans valeur, à moins cependant qu'on ne les recueille comme des éléments de comparaison.

Quiconque connaît le mécanisme administratif le comprendra facilement. Il ne peut y avoir qu'une seule couleur pour chaque timbre : la loi, en le créant, ne s'occupe que de l'ensemble du système ; elle laisse les détails d'exécution au règlement d'administration, qui complète la pensée de la loi. La loi dit bien que tel timbre sera bleu, rouge, vert ou jaune, mais elle n'indique pas la nuance. C'est ce qui fait que, dans le pays où l'action administrative est molle, indolente, comme en Italie, par exemple, ou en Turquie, on trouve beaucoup plus de variétés que dans les autres, tels que la Belgique, l'Angle-

terre, la France, etc., où l'action du contrôle se fait mieux sentir. Aussi croyons-nous que la fraude est plus difficile là où l'on se rapproche plus simplement du type arrêté, que là où les variétés abondent : habitué à une nuance soutenue, le contrôleur se rend plus facilement compte d'un indice qui lui fait présumer une contrefaçon, que lorsque les variétés se multiplient sous ses yeux.

Il nous serait facile d'énumérer les causes qui produisent les nuances si diverses qui tendent à envahir les collections :

1° Le défaut de soin dans la préparation des bains de teinture ;

2° Le caprice ou la négligence du préparateur, qui dose mal les substances servant à la composition des couleurs ou qui emploie indifféremment des substances diverses ;

3° Les milieux dans lesquels les timbres séjournent, tels que l'air, la lumière, l'humidité, la chaleur, etc., et qui influent plus ou moins sur les couleurs ;

4° L'action du temps ;

5° Les lavages ;

6° Les acides et les sels dont les fraudeurs ne manqueront pas de faire usage pour attraper les naïfs.

La nuance est la fusion presque insensible, et habilement ménagée des tons différents d'une même couleur. C'est aussi un assortiment des différentes teintes de la même couleur.

Il y a encore le ton qui exprime la nature des teintes, leurs différents degrés de force ou d'éclat : de là les tons clairs, les tons obscurs.

*Meyer*, professeur à Goettingen, a calculé que les cinq couleurs employées dans la teinture, pouvaient par leurs combinaisons, donner lieu à 819 mélanges. Mais, indépendamment de ces mélanges, dit *Chaptal*, l'art en compose journellement et forme des nuances si nombreuses que l'échelle des combinaisons est infinie.

Pour se convaincre de cette infinité que les corps possèdent à divers degrés, il nous suffira de citer un exemple : un gramme pesant de cuivre, dissous dans le sel ammoniac, colore sensiblement 250 mètres cubes d'eau, et, d'après le calcul de *Musschenbroek*, il subit ainsi une division en 800 millions de molécules appréciables ; or, si chacun de ces molécules, ce qui peut se vérifier au moyen du colo-

rigrade, exerce sa part d'action colorante, il en résulterait 800 millions de nuances différentes pour cette substance seulement.

Ceci n'est pas aussi absurde qu'on serait tenté de le croire : les catalogues distinguent bien les variétés principales, telles que *foncées* ou *vives*, *très-foncées* ou *très-vives* ; *claires*, *très-claires* ; *pâles*, *très-pâles*. Mais nous déflions bien de placer côte à côte deux nuances les plus rapprochées l'une de l'autre sans trouver des nuances intermédiaires.

Il en est de la chimie comme de la physique : deux opérations conduites d'une manière identique produiront des effets distincts.

Le mortier-épreuve, par exemple, tirant dix coups dans les mêmes conditions de pointage, de charge, avec le même projectile, et la poudre de même provenance, donnera dix portées différentes.

De même que dix feuilles de papier trempées l'une après l'autre dans la même cuve, donneront dix teintes diverses.

Il est rare que les couleurs simples qui, par leur combinaison, forment une couleur composée, jouissent de la même fixité et se comportent d'une manière égale avec les réactifs : ce qui fait qu'on peut décomposer une couleur composée et en extraire les éléments séparément. Cela explique pourquoi le vert devient avec le temps, bleu ou jaune, selon que les principes, jaune ou bleu ont plus ou moins de fixité l'un que l'autre.

On sait encore combien les eaux contribuent essentiellement à la qualité des teintures ; or, nous pouvons ajouter que les diverses couleurs, et les mêmes couleurs, dans leurs différents états, exigent une grande variété dans la nature des eaux, et, par conséquent, des soins qu'il n'est pas toujours possible de prendre.

De là ces variétés innombrables que le temps fera surgir sans qu'on s'en doute et qui augmenteront la confusion qui tend déjà à s'introduire, dans cette énumération de couleurs et de nuances qui se heurtent, se cognent et se détruisent le plus souvent.

Ainsi, par exemple, les noirs se divisent en noirs vifs, ternes, violacés, verdâtres, roux, bleus, gris, gris-bleutés, gris-perle, gris-jaune, gris-vert, etc.

Les rouges nous donnent les rouges briques, bruns, violacés, jaunes vifs, sales, le saumon, le carmin, l'amarante, le cramoisi, le lie de vin, le chair, le rose, le groseille, le cerise, etc. Les bleus

sont aussi riches que les rouges ; les verts le sont plus encore.

En fait de jaunes, nous avons le jonquille, le jaune d'or, l'orange, le citron, le chamois, l'ocre, le fauve ; il y a aussi le jaune serin, nuance très-commune de nos jours.

Tâchez, chers lecteurs, de vous y reconnaître au milieu des 6 pence de Ceylan, qui vous offrent si généreusement tous les bruns possibles.

Du reste, rien n'est plus arbitraire ni plus capricieux que toutes ces dénominations empruntées au hasard, et qui ne peuvent, en aucune espèce de façon, servir de terme de comparaison.

Le grand siècle de Louis XIV a créé les couleurs *Céladon*, *d'Astrée*, *d'Espagnole malade*, *d'amarante*, *de fille émue*, *de barbe de Neptune*, *d'inconstant*, *de Clélie* ; que sont-elles devenues, toutes ces nuances, les unes charmantes, à n'en pas douter, les autres assez cocasses ? Ce que devient ici-bas tout ce que la frivolité fait naître.

La régence ne pouvait créer que des noms passablement décolletés, quand ils n'étaient pas obscènes.

*Bachaumont* nous apprend comment l'infortuné roi Louis XVI mit la couleur de la puce, à la mode. Ce fut une rage : cette couleur, qui n'est autre chose que le ton de la terre de Siemie brûlée, eut ses nuances subordonnées à tous les degrés de la vie de cet *aptère*. On fit intervenir la loupe, qui, avec sa complaisance ordinaire, constata qu'il y avait lieu de différencier le dos, le ventre, la cuisse, la tête. On consulta son état civil pour savoir son âge ; car il y eut la *vieille* et la *jeune* puce. On scruta encore sa vie privée, ses mœurs, ses habitudes, dont on tira les nuances de *puce effrayée*, de *puce en colère*, de *puce à jeun*, de *puce après déjeuner*, de *puce en mal... de dents*, de *puce en goquette* ; Dieu sait ce que l'intempérance bien connue de cet animal d'insecte a dû produire de nuances.

Pendant une nuit devant Sébastopol, nous en avons massacrées 84 une première fois, et 52 une autre : quel intéressant sujet d'étude c'eût été pour MM. les teinturiers de 1774 ! car tout a une fin, et ils allaient être bientôt à bout de ressource, lorsque *Monsieur* eut la chance de trouver que les cheveux de la reine étaient, sous la poudre, d'un gris cendré ; il n'en fallut pas davantage pour renvoyer la puce à ses criminelles occupations.

La révolution eut aussi ses couleurs, dont les

noms furent plus ou moins énergiques et caractéristiques.

Sous l'empire, il y eut le *bleu Marie-Louise* et le *caca du roi de Rome*, qui durent naturellement être remplacés, sous la restauration, par le *bleu de roi* et le *caca Dauphin*, comme on remplaça les aigles par les fleurs de lis. Ainsi va le monde.

Pour le bleu, il n'y eut de changé que le nom; quant au ... passez-nous le mot, il dut y avoir autre chose qu'une nuance politique...

Toutes ces choses, on le voit, n'indiquent, en fait de couleurs, que la servilité de certaines gens, et surtout l'habileté des marchands à s'emparer de ces faiblesses, pour en faire les auxiliaires de la mode.

De nos jours, l'enthousiasme a emprunté à des faits glorieux des noms qui pourront bien, dans la postérité, embarrasser quelque peu les étymologistes et les savants. Que peuvent avoir de commun avec *Magenta* et *Solférino* les nuances qu'on désigne aujourd'hui sous ces titres? Du reste, notre siècle ne fait qu'imiter ses aînés, si l'on s'en rapporte à l'origine attribuée, en Espagne, à la couleur Isabelle.

Revenez à la question, me direz-vous, chers lecteurs?

Permettez : Pour revenir à la question, il aurait fallu en sortir, et nous ne croyons pas lui avoir faussé compagnie; car, croyez-le bien, toutes ces nuances que nous venons d'énumérer d'une manière fort incomplète, les fantaisistes ne manqueront pas de les trouver parmi les timbres passés, présents, futurs, nouveaux; et, au besoin, les fraudeurs en inventeront; avec un petit peu de ci, un petit peu de ça, comme le disait un professeur de peinture en retouchant une étude, ils vous en feront voir de toutes les couleurs.

On a bien fabriqué de faux timbres qui ont trompé plus d'un amateur; on fabriquera plus facilement encore des nuances.

Sans doute, il ne faut pas confondre les catalogues avec les guides-manuels; les premiers ne sont que des documents purement commerciaux, c'est-à-dire des prix-courants, tandis que les autres sont des documents scientifiques qui peuvent servir de texte aux albums.

Parmi ces derniers, nous n'en connaissons qu'un qui soit véritablement sérieux: c'est celui que M. Moens a publié sous ce titre: *Les Timbres-poste*.

Le *Magasin Pittoresque* publie une longue série d'articles qui, réunis plus tard, formeront un ouvrage précieux pour MM. les timbrophiles. Malheureusement, les additions et les changements deviennent si fréquents parmi les timbres-poste qu'il est impossible d'avoir quelque chose de complet en fait de texte; on peut cependant y parvenir en tenant les guides-manuels au courant, au moyen des journaux qui traitent de la question. Le *Timbre-poste* de Moens et le *Timbrophile* de Mahé sont dignes d'être consultés.

En résumé, nous croyons qu'il est prudent d'être sobre de nuances; pousser au delà des variétés principales et bien tranchées, ce serait jeter la dépréciation sur des collections, qui n'ont pas besoin de centupler les timbres qu'elles renferment déjà, pour être véritablement précieuses.

Le timbre-poste d'ailleurs n'a plus le monopole de la *mobilité*; après avoir donné le branle, il a généreusement partagé ses facultés si riches en résultats, et le timbre-mobile en se généralisant comme il le fait, deviendra pour l'amateur, une source inépuisable d'intéressantes recherches.

DE RIVES DE SEINE.

#### UN ACTE DE NAISSANCE INATTENDU.

Nous avons fait connaître, par notre numéro 40, le peu de confiance que nous inspiraient les timbres provisoires de l'Uruguay, accommodés, comme on sait, de la belle façon. Mal nous en a pris, car nous recevons, à ce sujet, *l'ultimatum* suivant, qu'on nous ordonne d'insérer dans notre plus prochain numéro.

Que la volonté de M. Wommer soit donc faite. Voici l'objet :

« Le soussigné, administrateur général des postes de la république orientale de l'Uruguay, certifie que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année présente, l'on a mis en circulation quatre classes de timbres-poste avec des numéros mis, après coup, à l'encre noire; ces timbres sont les mêmes que ceux qui existaient jusqu'au 31 décembre de l'année 1865 et que l'on continue à annuler avec le timbre du jour qui figure sur le présent certificat.

» Ces timbres, émis provisoirement, à cette date, furent retirés de la circulation le 10 janvier de la présente année et ont été remplacés par ceux

qui sont aujourd'hui en circulation et qui sont également annulés par le timbre dont se sert l'administration générale.

» J'ai signé le présent certificat à la demande de l'intéressé, au bureau central des postes de Montevideo, le 13 juin 1866.

» (Signé) ALEXANDRE GUTIERREZ,

» Administrateur général.

» Vu pour la légalisation de la signature ci-dessus de M. Alexandre Gutierrez, directeur des postes en cette ville.

» Montevideo, le 14 juin 1866.

» Le Gérant du consulat de Belgique,

» (Signé) G. II. »

(Cette signature est illisible.)

Devant des preuves aussi palpables que celles-ci, on ne peut que s'incliner. C'est ce que nous faisons, tout en exprimant nos regrets de voir, cette fois *seulement*, l'exactitude de notre correspondant, mise en défaut, par l'omission de tout envoi de journal informant le public de cette fameuse décision, prise par l'administration des postes de Montevideo.

En revoyant notre correspondance, nous remarquons que cette détermination date du 29 décembre 1865. Les timbres ayant été mis en usage le 1<sup>er</sup> janvier 1866, selon le certificat qu'on vient de lire, il y avait donc *deux* jours pour informer du changement arrêté, tous les bureaux de poste de la république, avec lesquels — c'est notre correspondant lui-même qui nous l'a appris — les communications sont des plus irrégulières.

Mieux que toutes les signatures légalisées possibles, le moindre journal eût bien mieux fait notre affaire et eût été, pour nous, un indice certain que ces timbres étaient sérieux.

Nous sommes heureux d'apprendre, par M. Woner, que notre article a pu causer un moment d'hilarité à l'ingénieur M. Gutierrez, qui a pu constater, — puisqu'il a bien daigné nous lire — que nous l'avions cru moins... simple qu'il ne l'est réellement.

La perspicacité et la *clairvoyance* bien connue de M. Mahé-Magnussissimus lui a fait adopter une idée diamétralement opposée à la nôtre : il affirme, ce que nous n'admettons pas et, à l'appui de ce qu'il avance, il nous montre, de ces provisoires oblitérés. *N'est-ce pas là, la meilleure de toutes les preuves ?*

## ÇA ET LÀ.

Le sort du Hanovre, de la Hesse-Cassel, du duché de Nassau et de la république de Francfort a cessé d'être douteux depuis que le roi de Prusse a dit : « *Nous prenons.* »

En notre qualité de timbrophiles, nous nous contenterons de dire que ce *Nous prenons* ne doit avoir d'autre signification que celle-ci : suppression de l'usage des timbres du Hanovre et de ceux de Tour et Taxis dans la Hesse-Électorale, le duché de Nassau et Francfort.

La commission de la Chambre des seigneurs s'est prononcée en faveur de l'adoption textuelle du projet de loi concernant l'incorporation du Hanovre, de l'Électorat de Hesse, de l'État de Nassau et du territoire de Francfort

Le prince de Tour et Taxis est sur le point d'être exproprié :

« On assure que le prince de Tour et Taxis réclame de la Prusse, pour la cession de la poste dans les pays annexés : Francfort, Hesse-Électorale, Nassau, Hombourg, une somme de quatorze millions de florins. »

On ne dit pas ce que demandera ce même prince pour la cession des postes dont il s'est chargé jusqu'ici dans les autres États de la nouvelle Confédération.

Cela pourrait bien faire en tout soixante millions de francs ; ce serait un joli denier.

L'usage des timbres de Hanovre va se trouver supprimé *pour toujours* dans les villes suivantes : Brême ; Bremerhaven ; Thedinghausen, au sud de Brême ; Bodenburg, au sud d'Hidelsheim ; Hambourg ; Ritzébittel, Nienwerk.

Avant peu, nous assisterons à la suppression des timbres des duchés de l'Elbe, que la Prusse remplacera par les siens.

S'il faut en croire les dernières nouvelles, il serait réservé au gouvernement saxon un rôle tellement ridicule que la Saxe toute entière préférerait se voir annexée.

Verrons-nous les timbres saxons venir grossir encore la liste des timbres supprimés ?

On mande de Cassel :

« Le bulletin des lois publie un arrêté du gouverneur administrateur qui abolit la direction gé-





TOUS LES ABRONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

**Abonnement par année :**  
 BELGIQUE . . . . . 5-00  
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE  
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 5-50  
 ESPAGNE et ITALIE . . . . . 4-00  
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

**BUREAU :**  
**GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.**  
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.  
 40 centimes le numéro

**Abonnement par année :**  
 BUENOS-AIRAS, CANADA, ÉTATS  
 PONTIFICAUX, ÉGYPTE, GRÈCE,  
 MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . . 5-00  
 BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 3-40  
 RUSSIE . . . . . 0-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

**Chronique.**

**BAVIÈRE.**



Fidèle à notre promesse, nous donnons aujourd'hui le fac-simile du timbre, *retour-briefs*, usité par l'administration des postes de la ville de Bamberg. La destination de ce timbre est la même que celui de Munich (voir notre n° 37); comme ce dernier, il est imprimé en noir sur papier blanc uni et non dentelé.

**MEXIQUE.**

Manquant d'argent, l'empire mexicain affirmait son existence, en mai 1864, par l'émission de *modestes* timbres barbouillés très-souvent de plusieurs couleurs. Le volatile impérial remplaçait l'effigie de l'innocent curé Hidalgo, qui portait ombrage à

l'empire naissant. Cette substitution était une faute. Juarès en profita en rétablissant sur d'autres timbres, qu'il fit graver par la *American Bank Note Company*, l'effigie du curé-patriote. Les premiers timbres qui nous parvinrent étaient datés de *Monterey*; nous en aurons l'un de ces jours de Mexico.



L'empire *in extremis* se décide aujourd'hui à faire connaître à ses *humbles et fidèles* sujets, l'effigie de son Souverain, qu'on pourrait appeler *Pas-de-Chance*. Nous mettons ce petit bijou sous les yeux de nos lecteurs. Il est lithographié, couleur sur blanc, non filagrammé et non dentelé. En haut, on a appliqué après coup, en lettres capitales : 28, 1866, et en bas, en lettres gothiques : *Mexico*.

7 cents brun foncé.  
 25 " jaune et parfois orange.  
 50 " vert.

Cette émission est une faute nouvelle, puisqu'elle caricature l'empereur. Ce n'est certes pas en voyant ce timbre qu'on chanterait :

Parade, parade, etc.

#### PRUSSE.



Qu'ils sont naïfs ou méchants, ceux qui prétendent que, travailler pour le roi de Prusse ne rapporte rien. Trois généraux, trois petits généraux, de passage ces jours derniers à Francfort et travaillant pour Sa Ma-

jesté prussienne, voulurent prouver aux Francfortois tout le mépris qu'ils avaient pour la diète; ils se jetèrent gloutonnement et à trois reprises sur de plantureux diners, dont le coût total s'élevait à 3,200 florins! L'ami de M. de Bismark n'entendit point que ce coup de fourchette fût payé par ces officiers, et la ville de Francfort fut trop heureuse de porter ce chiffre, à la colonne de ses dépenses.

Autre exemple de générosité, concernant plus directement la timbrophilie : Tout militaire, tué ou non, avait le droit, dans la campagne dernière, de faire parvenir gratuitement de ses nouvelles à ses parents et amis; il lui suffisait de réclamer ou faire réclamer s'il était tué, une enveloppe portant l'estampille ci-contre, pour jouir de ce privilège. Les *feldposten* (postes de campagne) se chargeaient de remettre la lettre au bureau de poste le plus voisin, qui l'envoyait à destination.

Pour faire de semblables festins et jouir d'une franchise égale à celle des hauts fonctionnaires, ne serait-on pas enchanté de se faire tuer pour le premier Casque-paratonnerre venu? Pour notre part, si nous ne tenions pas tant à la vie, nous n'hésiterions pas un instant à cumuler ces faveurs.

#### INDES ANGLAISES.



Le mois dernier nous recevions un 6 annas provisoire; aujourd'hui c'est un 4 annas, vert, qui vient occuper la place de celui de même valeur et nuance que nous connaissons. L'impression en est encore faite sur papier

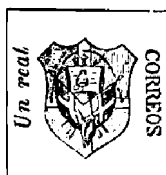
filagrammé au dessin ci-contre, qu'il est bon de ne pas confondre avec le CC couronné. Ces deux émissions successives, ne seraient-elles pas les avant-coureurs d'un changement complet de tous les timbres? C'est ce que nous ne tarderons pas à savoir.



#### NOUVELLE-GALLES DU SUD.

La nuance du 5 pence est modifiée en vert-pré.

#### RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.



M. Natalis Rondot, dans le *Magasin pittoresque*, nous fait connaître un type resté ignoré jusqu'à présent. En voici le fac-simile. Sa création date de 1862. Il se distingue du timbre qui vient d'être supprimé, par l'inscription : *un real*, figurant ici en italique, au lieu d'être en caractère romain. Il est imprimé en noir sur papier couleur : 1 real, vert.

#### HANOVRE.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre courant, les timbres hano-vriens ont fait place à ceux de Prusse.

#### ESPAGNE.

Notre numéro 31 donnait le dessin d'un timbre, exclusivement réservé aux lettres en franchise, de MM. les membres de la représentation nationale : C'est le type en vigueur aujourd'hui. Un de nos abonnés, nous remet un autre timbre plus ancien, provenant d'une lettre ayant le marque originale : *Madrid, 22 juin 1859*; l'ensemble est absolument le même, mais le type est différent. Le mot : *correo* occupe la partie supérieure, au lieu d'être à celle, inférieure; l'inscription : *Congreso de los diputados*, va de haut en bas vers la droite, au lieu d'aller de bas en haut; les armoiries plus petites ne sont pas entourées d'un double ovale; le timbre mesure 25 millimètres au lieu de 29, et il est imprimé en bleu au lieu de l'être en noir. Malgré toutes ces différences, nous pouvons affirmer que ce timbre est réel.



Ce pays entre maintenant dans la voie des économies : il n'y aura pas de type nouveau en janvier prochain. Celui de 1864, repris en août dernier, pour le 20 centimos, continuera à être en vigueur en 1867. Outre l'économie de gravure qu'il procure, ce

timbré présente, paraît-il (qui s'en serait douté!), certaines garanties qui ne sont pas à dédaigner.

Nous avons reçu un échantillon des diverses valeurs qui seront mises en cours : 5 centimos, lilas ; 10 cent., bleu ; 20 cent., vert foncé ; 40 cent., rose ; avec le millésime 1867. Ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc sans filigramme et dentelés.

Notre correspondant ne serait-il pas en erreur en nous remettant ces timbres comme étant ceux destinés à l'Espagne, et ne seraient-ils pas plutôt réservés aux colonies ? Nous verrons bien.

#### SAINT-VINCENT.

Les dernières lettres reçues de cette île, étaient affranchies, nous écrit-on, au moyen de timbres 4 p., bleu et 1 sh., pourpre.

#### NOUVELLE GRENADE.

Les derniers 5 cents reçus sont d'un jaune-citron. Les feuilles portent la marque de fabrique : *Lacroix frères*, en filigramme.

#### TURQUIE.

Les vrais croyants sont dans la jubilation ; ils vont avoir deux timbres nouveaux : 5 et 10 piastres.

#### MAURICE.

Il y a quelques mois, notre vigie nous annonçait l'apparition de timbres rares. Notre longue-vue nous permit de les reconnaître : c'étaient des timbres de Maurice de l'espèce introuvable, tels que : *déesse Britannia*, sans valeur : bleu, vermillon, rouge-brique ; avec valeur, 6 pence, ardoise, dentelé, et 1 sh., vert, non dentelé. Le premier (le bleu) était inconnu ; on ne sait encore aujourd'hui si c'est un essai, un timbre qui a été mis en vigueur ou qui était prêt à l'être lorsqu'il fut supprimé.

Nous les avons comparés avec les originaux ; des amateurs plus experts que nous, en ont fait autant et tout le monde est d'accord que ce sont bien des timbres vrais et non des réimpressions comme on l'avait cru primitivement.

A peine cette découverte était-elle connue, que MM les faussaires avaient déjà songé à augmenter leur assortiment. L'imitation que nous avons sous les yeux est lithographiée. La déesse semble coiffée d'un bonnet de coton ; les arches de côté sont au nombre de 13 au lieu de 15, et celles supérieures, de 11 au lieu de 13. Il est inutile, pensons-nous, d'énumérer davantage les différences, l'image

étant trop grossière pour faire erreur. La comparaison est au reste facile, les timbres de Barbade et de Trinidad appartenant au même type.

Nous venons de faire connaissance avec un nouveau faussaire que nous mettons à l'index et qui est peut-être le créateur des Maurice dont nous parlons, il a nom : *Engelhardt Fohl*, de *Leipzig*.

#### MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.

1<sup>er</sup> octobre courant. Timbre et enveloppe d'une valeur nouvelle : 2 sch., violet. Types connus.

#### Sciences, arts, belles-lettres, etc.

Il n'est bruit depuis quelque temps, à Paris, que de la prochaine apparition d'un ouvrage destiné à obtenir un bien légitime succès. Il a pour titre : *Les Mémoires d'un marchand de timbres-poste*.

Cette publication attendue par le public, avec la plus grande impatience, s'imprime en ce moment à 50 mille exemplaires. Ils contiendront chacun 75 grandes planches gravées sur acier, quantité de vignettes dans le texte, le portrait de l'auteur et peut-être bien celui de l'acheteur. Il y a aura 2 volumes in-8° de 372 pages ; prix, à la portée de toutes les bourses : 2 francs !

Cet ouvrage est patronné par la *Société Philatélique* de Paris, qui élabora toujours ses travaux, dont on dit des merveilles. Elle s'est réunie d'urgence, ces derniers jours, à l'effet de décider quelle serait la récompense offerte à l'auteur de ce mémorable travail. M. Lallier proposait de lui réserver une place en son album des célébrités de ce siècle ; mais l'avis de M. Maximus prévalut et il fut décidé que dorénavant M. Maury (c'est l'auteur) aurait droit, à l'exemple de ce qui se pratiquait chez les Romains, de faire précéder ses pas d'un joueur de flûte, rétribué par la Société.

Depuis cette décision, le nouveau *Caïus Duillius* se rend chaque jour aux Champs-Élysées, précédé de son flûtiste. Tout Paris est en émoi.

P. S. Une dépêche télégraphique nous apprend que ce livre est paru. La première édition est épuisée. C'était à prévoir.

#### Dentelés et non dentelés.

L'objet de cet article est de démontrer aux collectionneurs qui ont la prétention de former une collection complète, qu'ils doivent accueillir dans leur album les timbres de ces deux espèces, et de les aider dans cette recherche. Cette distinction n'est pas nouvelle. Les deux premiers catalogues parus l'ont admise, celui de M. Potiquet, sous le nom de *timbres piqués*, celui de M. Moens, sous le nom de *dentelés*, et ce, avec raison suivant nous, car cette petite opération complète la physionomie du timbre. De plus, unie aux variétés de papiers et de filigranes, elle établit des espèces qu'il nous semble légitime d'admettre. Que dirait-on d'un naturaliste qui, faisant connaître un animal, néglige-



rait de mentionner l'absence ou la présence de poils à la peau, et surtout leur nature. La dentelure fournit des caractères analogues. C'est l'étude minutieuse de ses variétés qui permet de distinguer les timbres primitivement émis de ceux qui les ont remplacés successivement.

Nous ne pouvons comprendre les motifs qui ont fait rejeter si longtemps cette distinction par les auteurs anglais. M. Mount Brown (3<sup>e</sup> édition, décembre 1862) se contente de la signaler dans sa préface, mais il omet complètement cette étude, et dans les éditions suivantes, il a dû persister dans les mêmes errements, si nous en jugeons par les *Addenda*, publiés successivement dans le *Stamp Collector's Magazine*.

Le catalogue illustré du Dr Gray passe complètement les dentelures sous silence, mais parle des oblitérations comme d'un objet intéressant d'observation. Le journal anglais ne mentionne pas toujours la dentelure des timbres dans ses articles : *Newly Issued or Inedited Stamps*. Bien plus, dans une lettre d'un de ses correspondants publiée dans le numéro d'août 1866, on trouve le passage suivant :

« Les Français font de petites distinctions entre » les timbres piqués et les timbres divisés à la » roulette, entre les larges piqures et les petites; » le nombre de trous faits par la machine à pi- » quer est la matière d'études sérieuses de la part » d'amateurs parisiens. C'est ce qui ressort du fait » que leur principal journal rapporte gravement » cette circonstance, que tandis que le nombre des » piqures des timbres russes de 1, 3 et 5 kopecks » était dernièrement de 15 sur 11, il est mainte- » nant de 18 sur 13. Timbromanie est vraiment le » nom propre de l'acte de collectionner les timbres, » quand il atteint ce degré d'absurdité. » Plus loin, » pourtant, ce correspondant semble nous donner rai- » son lorsqu'il dit : « Comme le piquage est souvent » accompagné d'un changement de couleur, et que » l'aspect du timbre est jusqu'à un certain point » modifié, je pourrais dire complété, il ne semble » pas que ce soit aller trop loin que de les admettre » tous deux. » Mais cette concession ne dure pas » longtemps, car il ajoute : « Certainement, une telle » réunion devra former la collection la plus par- » faite, mais les collectionneurs devront éviter les » distinctions entre les diverses espèces de piqure » et de papier avec autant de soin qu'ils le font

» déjà, pour la bande en général sans valeur, des » essais et épreuves. » SENTINEL (St. C. M., 1<sup>er</sup> août 1866).

Heureusement que les esprits les plus sérieux de la Grande-Bretagne ne partagent pas cette opinion. Nous venons de lire avec plaisir dans le même journal cette phrase d'un autre correspondant : « Nous préférons et pensons qu'il est tout à la fois » utile et convenable d'examiner le revers des tim- » bres, leurs bords, leur teinte, afin d'être certain » de les classer convenablement. » Nous pourrions encore opposer à l'auteur, les travaux de M. Ph. qui signalent ces variétés de dentelure, et dont la collection admet non-seulement les timbres dentelés, mais toute la *bande des essais* que nous ne traiterons pas d'une manière aussi irrévérencieuse, car elle forme, à notre avis, l'un des plus beaux bijoux de cette collection, la plus belle d'entre les plus belles.

Chose singulière, c'est pourtant à l'Angleterre que l'on doit la première invention de la machine à piquer et son premier emploi. C'est dans l'automne de 1847 (*Stamp Collector's Magazine*, juin 1864, n° 17) que Henri Archer natif d'Irlande, qui avait été promoteur, directeur et secrétaire de l'ancienne compagnie Festiniog, ou du North Wales Railway, proposa au marquis de Clanricarde, directeur général des postes, une machine pour percer ou piquer les feuilles, de telle manière que chaque timbre pût être promptement séparé. Archer avait pris son idée dans une imprimerie, où il avait vu quelques feuilles de papier percées, après avoir été sou- mises à la presse; mais son idée de percer le papier n'était pas suffisante et ses deux premières machines échouèrent. Une troisième qui enlevait à l'emporte- pièce un certain nombre de petits ronds, obtint plus de succès, mais les lords de la Trésorerie lui allouèrent une rémunération si faible de ses dépenses primitives, qu'il la rejeta tout à fait. Nous n'entrerons pas dans le détail des démarches faites tant pour obtenir le redressement de cette injustice, que pour faire prévaloir un nouveau système de gravure et d'impression plus économique, démarches qui furent appuyées devant la commission d'enquête, par la présentation de feuilles de timbres portant l'effigie du prince Albert et qui étaient destinées à servir de type et à montrer, entre autres, la possibilité de perforer les timbres. (Ces essais, par

parenthèse ne se trouvent jamais que non dentelés, ce qui nous semble singulier.) L'enquête établit le droit d'Archer au brevet pour le piquage des timbres, pour lequel une somme de quatre mille livres sterling lui fut payée. Ajoutons que Henri Archer mourut à Pau, en France, le 2 mars 1863.

Ici se place la description des machines servant à denteler les timbres. Grâce à l'obligeance de MM. Gouweloos frères, nous sommes en mesure de faire connaître à nos lecteurs, celle employée par ces messieurs, pour le piquage des timbres belges.

A la suite d'un contrat intervenu avec le gouvernement, ces industriels ont construit une machine spécialement destinée au perforage des timbres-poste et ont été chargés, par entreprise, de cette opération. Leur machine se distingue par sa grande simplicité. Deux apprentis sont chargés de la faire mouvoir. Elle perce cinq feuilles à la fois. Les feuilles se placent sur un châssis mobile porteur de deux pointes servant à fixer les feuilles à soumettre au perforage. Des points de repère imprimés en même temps que les figurines, guident l'application des feuilles sur le châssis. Celui-ci vient s'adapter au chariot, mû par une vis, ayant à son extrémité une roue, dont le mouvement et un certain nombre de crans sont combinés en raison de la course du châssis et du nombre des rangées de timbres à perforer. Chaque tour de manivelle fait avancer le chariot d'une rangée de timbres et du même coup la perce. La perforation se fait par des aiguilles cylindriques (sans pointe) traversant, au moyen d'un guide, une plaque en acier percée d'autant de trous qu'il y a d'aiguilles. Celles-ci, fixées à une pièce mobile, montent et s'abaissent par un mouvement excentrique à chaque tour de manivelle. Le châssis mobile, arrivé au bout de sa course, est remplacé par un autre, muni de ses feuilles à perforer. Le perforage s'opère également au retour du chariot et, par suite, il n'y a pas d'interruption dans le travail. Il résulte des certificats délivrés à MM. Gouweloos frères, et qui nous ont été communiqués, que les deux machines de leur système, fonctionnant à Madrid, peuvent produire chacune 3,000 feuilles par jour. Le gouvernement néerlandais possède également une machine de ces messieurs. Celle-ci, encore beaucoup plus simple (à pédales), ne devant produire que quelques centaines de feuilles par jour, fonctionne aussi à l'entière satisfaction de l'administra-

tion des monnaies à Utrecht, chargée de la fabrication des timbres néerlandais.

La machine employée en France et dont la description a été donnée par M. Maury diffère peu de celle de MM. Gouweloos. Elle est, dit-on, mue par la vapeur et pique cinq ou six feuilles à la fois.

Voilà pour les machines à piquer; il est supposable que le perçage s'opère par un procédé analogue, mais nous manquons de renseignements.

Nous nous attacherons seulement à faire connaître les produits de ces machines. Nous étudierons successivement: 1° les diverses espèces de dentelures; 2° quelles dentelures ont été employées pour les principaux pays, et le parti qu'on peut tirer, dans certains cas, de cette étude; 3° nous terminerons par quelques considérations générales.

### § 1<sup>er</sup>. — Des diverses espèces de dentelures.

Deux termes ont été employés indistinctement pour désigner la division des timbres: *timbres piqués*, *timbres dentelés*. Cette confusion était sans importance avant l'étude approfondie de ce mode de séparation et lorsqu'il s'agissait surtout de timbres piqués à la machine d'Archer, (n° 1). Il n'en est plus de même aujourd'hui. Aussi emploie-t-on fréquemment l'expression de *timbres dentelés à la roulette* pour exprimer un mode de division différent. Mais cette expression, juste peut-être, à l'inconvénient d'être longue et certains catalogues commencent à lui substituer les mots de *timbres percés*. Nous n'avons pas à nous porter garants de la justesse de ces termes. Piquer, n'est-ce pas percer légèrement avec une pointe? Le mot piquage est-il bien juste, puisqu'il n'y a pas simple séparation par une pointe piquante, mais perte de substance. Percer n'est-il pas, au contraire, faire une ouverture et la perte de substance n'est-elle pas plutôt la conséquence du perçage? Toutefois nous reconnaissons que ces expressions ont l'avantage d'être brèves, et qu'elles sont les plus répandues. Une fois que le sens de ces mots appliqués à la séparation des timbres aura été bien fixé, il nous semble qu'ils devront réunir l'opinion de la majorité des collectionneurs.

Si l'on examine les diverses dentelures, on re-

marque qu'elles peuvent se rapporter à deux grands genres :

1° La division est faite de telle sorte qu'une petite partie du papier se trouve enlevée comme à l'emporte-pièce, suivant les lignes qui séparent les timbres. La déchirure de la partie restante et qui forme autant de ponts d'un timbre à l'autre, donne lieu à des dents séparées par des creux. Nous n'avons pas à nous occuper des cas où, par une action incomplète de la machine, les petits ronds de papier sont restés plus ou moins adhérents aux dents. Ce n'est qu'accidentel. Ce mode de division que l'on trouve en usage sur les timbres anglais, est celui que M. Potiquet a désigné le premier sous le nom de *Timbres piqués*, (n° 1).

2° Les intervalles des timbres ont été pénétrés, suivant des lignes variables, par des instruments qui ont seulement séparé le papier, sans perte de substance, en laissant quelquefois, comme dans le cas précédent, de petits ponts. Les dents qui proviennent de la déchirure sont bien moins marquées que dans le mode précédent. Quelquefois les dents résultent de la direction des lignes suivant lesquelles se fait le perçage. C'est cette division sans perte de substance qui a reçu des amateurs le nom de *dentelure à la roulette* ou de *perçage*. Nous reviendrons plus loin sur les variétés de forme. Encore une fois, nous n'avons pas à nous prononcer sur le mérite de l'appropriation de ces deux termes. Nous ne faisons que les préciser, ne voulant pas introduire de confusion dans la nomenclature. Ainsi entendus, ils auront le mérite d'être brefs et, en outre, faciles à appliquer.

Quant au mot *Dentelé*, nous proposons de le conserver comme terme générique comprenant les timbres piqués et les timbres percés et cette expression qui ne préjuge pas le mode de dentelure, aura l'avantage de nous fournir un terme général. C'est le motif qui nous a fait choisir le titre :

#### DENTELES ET NON DENTELES

Abordons maintenant l'étude des diverses espèces.

A. Par **TIMBRES PIQUÉS**, nous entendons donc les timbres séparés par des lignes de trous disposés suivant les interstices verticaux et horizontaux. Après la déchirure, il reste des dents saillantes séparées par des concavités provenant de l'enlèvement des rondelles de papier, (n° 1). Ces dents ne sont pas toujours en même nombre, et les trous n'ont pas

toujours le même diamètre pour les timbres d'une même série. Tout le monde, par exemple, connaît les deux espèces de piquage des timbres de la quatrième émission d'Autriche (armes gaufrées, dans un ovale). Le meilleur moyen de constater si deux timbres sont dentelés de la même manière, c'est de les rapprocher l'un de l'autre. En faisant concorder la première dent des deux timbres, toutes les autres doivent se rencontrer, et les trous du piquage doivent se reproduire comme si les timbres étaient encore adhérents. Si cette reproduction n'a pas lieu, c'est que la dentelure n'est pas identique. On s'était contenté jusqu'à présent de la désigner par les termes vagues de grandes, moyennes et petites dents ; mais on a reconnu la nécessité d'apporter plus de précision, et c'est ce qu'on a pensé faire en énonçant le nombre de dents que porte le timbre sur sa hauteur et sur sa largeur. C'est un autre moyen de connaître l'identité de piquage, mais il n'est pas aussi certain. La moindre recherche démontrera que deux timbres peuvent avoir le même nombre de dents et ne pas provenir de la même machine, la différence n'étant quelquefois que d'une ou deux dents sur une longueur de quatre ou cinq centimètres ; mais cela suffit pour que sur les timbres rapprochés, les dents et les creux ne se rapportent pas. Dans cette indication, l'usage a prévalu de séparer les deux nombres par le signe  $\times$ . En algèbre, ce signe veut dire *multiplié par*, ce qui n'est aucunement l'idée que l'on doit y attacher en timbrophilie. Le sens qu'on lui donne est celui de, *sur*. Or, en algèbre cette idée est traduite par une ligne transversale au-dessus et au-dessous de laquelle on place les deux nombres. Cette ligne, nous le savons, veut dire aussi *divisé par*, mais comme dans la lecture on l'exprime par le mot *sur*, c'est aussi le sens qu'on pourrait lui attribuer. L'expression piqué  $\frac{15}{14}$  voudrait dire : timbre piqué ayant 15 dents dans le sens vertical, sur 14 dents dans le sens horizontal.

Une étude plus approfondie de la question, nous a démontré les inconvénients de cette pratique. Rien ne semble plus commode au premier abord ; mais on ne tarde pas à constater que le même timbre peut présenter une dent de plus sur un côté que sur l'autre correspondant, ou que cette différence existe sur deux timbres pris sur la même feuille. Souvent il manque une dent à l'un des coins. Comment le

reconnaitra-t-on, et à quel nombre faudra-t-il donner la préférence?

Quelle conséquence pratique tirer de cette indication du nombre de dents? Ces nombres étant donnés, pourra-t-on faire connaître sans erreur quel timbre a la dentelure plus serrée? Deux exemples nous montreront le contraire.

Soit un timbre n° 1, portant  $\frac{17}{14}$ , et un autre n° 2,  $\frac{18}{13}$ . On en conclura que si ces deux timbres sont de grandeur presque identique, le deuxième est un peu plus serré que le premier; que cette différence doit être insignifiante. Et cependant le n° 1 est le timbre anglais, et le n° 2 celui de Libéria. Le n° 2 a 6 millimètres de plus que le premier et n'a qu'une dent de plus. En réalité, il devrait en avoir quatre ou cinq, puisque la différence de grandeur est comme 4 est à 5. Voici, par contre, deux autres timbres: le n° 3 a  $\frac{16}{13}$ ; le 4,  $\frac{58}{32}$ . Tous deux sont du même pays, de même valeur. Le n° 4, dira-t-on, est un fort grand timbre; oui, c'est le 5 cents des timbres américains de journaux, émis il y a quelques mois. L'autre, est le 5 cents ordinaire du même pays. Pourrait-on reconnaître qu'ils sont de même dentelure? C'est cependant ce qu'il est facile de constater en les rapprochant. Mais le n° 4 mesure dix centimètres sur cinq et demi; l'autre 28 millimètres sur 22.

Donc, l'énoncé du nombre de dents sur deux faces, ne donne pas une idée exacte de la dentelure. Ce qu'il importe de constater, c'est que la dentelure est plus ou moins serrée. Pour cela nous avons pensé, que l'énoncé du nombre de dents ou de trous sur une longueur conventionnelle, toujours la même, ferait mieux connaître si la dentelure est plus ou moins serrée, et de plus fournirait des points de comparaison dont il serait possible de tirer parti. La hauteur ordinaire des timbres, variant peu autour de deux centimètres, en adoptant cette longueur on indiquera par un seul chiffre le nombre de dents ou plutôt de trous contenus dans cet intervalle. A cet effet, nous plaçons le 0 au niveau d'une dent et nous comptons le nombre de trous compris entre le 0 et les 2 centimètres. Nous préférons indiquer le nombre de trous, car c'est le produit direct de la machine. Mais peu importe, car en plaçant le 0 sur le milieu d'une concavité, on devra alors compter les dents et le nombre sera absolument le même. Nous comptons sur le côté du timbre qui

dépasse deux centimètres, pour avoir des points de départ et d'arrivée bien distincts. Nous évitons donc toutes les causes d'erreur.

Voici maintenant les résultats que nous obtenons dans les deux exemples précédents. On trouve, pour le n° 1, quatorze dents ou trous dans l'espace de deux centimètres; pour le n° 2, douze seulement. La dentelure du premier est donc bien plus serrée. Dans l'autre exemple nous trouvons, pour le n° 3, douze, et pour le n° 4, douze. D'où nous concluons que la dentelure est la même, malgré la différence de dimension des timbres. N'est-ce pas là un résultat pratique? Lorsque nous aurons ajouté que les timbres à dents les plus serrées portent 16, ceux à dents les plus écartées, 9 (nous ne parlons pas de la machine Susse qui piquait seulement 7 trous pour deux centimètres), il sera possible de se former une idée approximative de la dentelure. C'est ce que nous voulions démontrer. Dentelure serrée voudra donc dire dentelure à 16 dents par deux centimètres. Dentelure lâche voudra dire dentelure à 9 dents, pour la même longueur. Les autres dentelures seront plus ou moins serrées suivant qu'elles approcheront davantage de l'une ou de l'autre. Nous ne faisons donc encore que préciser les expressions en usage.

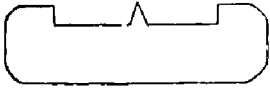
Ce mode de compter, aura l'avantage de ne pas surcharger la mémoire et les livres d'une masse de chiffres fastidieux. Deux ou trois nombres au plus suffiront dans chaque pays pour préciser la dentelure, ainsi qu'il sera facile de le constater dans la suite de cet article.

Comme le diamètre des trous et la largeur des dents ne sont pas les mêmes, les timbres piqués au même chiffre, peuvent ne pas se répondre exactement. Il suffit que le milieu des dents et des trous corresponde. S'il y a intérêt à signaler cette différence de dimension, l'amateur pourra en faire mention à part.

Diverses objections ont été faites à cette proposition. La différence de nombre des dents de deux côtés semblables d'un même timbre ou de deux timbres de la même feuille est pour nous sans importance, puisque nous préférons compter sur les côtés ayant plus de deux centimètres.

Il y a parfois des dentelures qui diffèrent si peu, qu'il n'y a qu'une dent de différence sur toute la longueur. Il y aura donc des fractions sur un espace

plus restreint. Cette objection est vraie, mais elle se réduit à dire, qu'il faut admettre des  $1/4$  et  $1/2$ , ou bien qu'il faudrait porter la longueur conventionnelle à quatre ou huit centimètres. Nous préférons admettre les fractions, nous n'avons eu besoin que des  $1/2$ ; négliger le reste est de bien maigre importance; la suite le démontrera.



Pour avoir aussi une mesure égale ne faudrait-il pas avoir toujours un mètre? Si nos contradicteurs trouvent comme nous cela peu commode, ils n'ont qu'à prendre une petite carte et à marquer sur l'un des bords trois points distants d'un centimètre l'un de l'autre. Au niveau de celui du milieu ils feront une petite dent en pointe qui indiquera la moitié. De chaque côté, ils enlèveront une bande de deux millimètres jusqu'à la rencontre des points extrêmes formant la longueur de deux centimètres: ils auront ainsi un instrument commode qu'il sera facile de placer dans son porte-monnaie, au compartiment des timbres. Nous préférons faire usage d'une sorte

.....	16
.....	15½
.....	15
.....	14½
.....	14
.....	13½
.....	13
.....	12½
.....	12
.....	11½
.....	11
.....	10
.....	9½
.....	9
.....	7

d'échelle graduée qui, sur une hauteur de deux centimètres, donne parallèlement une série de lignes piquées, suivant chacun des modes différents de 7 à 16. Au bas de chaque ligne se trouve indiqué le nombre de trous par deux centimètres, ce qui simplifie le travail de recherches (1). Si cela leur fait plaisir, les amateurs pourront lui donner un nom emprunté du grec, *odonto-mètre*, par exemple; nous ne tenons pas au nom, mais nous croyons que cette petite mesure leur rendra de grands services.

Les timbres piqués n'ayant pas toujours exacte-

(1) Pour les amateurs qui voudront construire facilement cette échelle, nous donnerons la liste des timbres qui nous ont servi à l'établir :

7	Piqué franc. de Suisse.	13	Belgique. 2 <sup>e</sup> émission.
9	Prince Edouard, 2 p., n.	13 1/2	France.
9 1/2	Autriche, 4 <sup>e</sup> émission.	14	Grande-Bretagne.
10	Wurtemberg (gr. dents).	14 1/2	Ceylan, 5 pence.
11	Prince Edouard, 9 p.	15	Russie.
11 1/2	St-Vincent, 1 p. (variété).	15 1/2	Natal. 1 penny, étoile fit.
12	Etats-Unis. Sér. actuelle.	16	Gr.-Bretagne, premiers timbres piqués.
12 1/2	Russie.		

Voir au § 2, pour les observations.

ment le même nombre de trous sur des faces différentes, pour la même longueur, témoin les timbres français, qui portent 14 sur les côtés horizontaux et 13 1/2 seulement sur les verticaux, ainsi qu'il est facile de s'en assurer sur une feuille de timbres, nous indiquerons le nombre de trous pour le côté vertical, parce qu'il est habituellement le plus long. Pour les timbres qui auraient moins de deux centimètres, on pourrait prendre le nombre de trous sur une longueur d'un centimètre et multiplier par deux, mais nous ne connaissons pas de timbres dentelés qui soient dans ce cas.

D<sup>r</sup> MAGNUS.

(A continuer.)

### M. GEORGES HUSSEY.

Nous trouvons dans un journal édité à New-York, *The Literary Album*, quelques lignes se rapportant à M. G. Hussey, le propriétaire de l'office, qui a déjà fourni aux timbrophiles une quantité raisonnable de timbres, mais assez suffisante que pour remplir une page entière d'album. Voici le résumé de ce que dit ce journal :

M. Hussey naquit à New-York le 27 février 1812, deux mois après la mort de son père; ce qui le força à ne compter de bonne heure que sur ses propres ressources et fit ainsi de lui un des hommes les plus remarquables de sa ville natale. En 1836, il entra dans la *Old Bank of New-York*, qu'il servit pendant vingt ans. A la fin de cette période, il fonda 82 *Broadway*, l'institution qu'il dirige encore aujourd'hui, et lui donna le nom de *Bank and Insurance city post*. Sa réputation d'honnêteté et de travailleur infatigable lui assurèrent de suite un immense succès, et, en 1858, il augmenta considérablement ses affaires en transférant le siège de son institution à 50 *William Street*. Il en changea le nom pour lui donner celui de *Hussey's Instant Special Message Post*.

Cet établissement se charge de toutes commissions ou affaires; il met à votre disposition des employés spéciaux, non-seulement pour New-York, mais encore pour Brooklyn, Jersey City, Yorkville, Harlem, Staten Island, etc., etc. Des messagers partent régulièrement chaque jour, à 11 heures du matin, pour chacune des lignes desservies; de sorte que le public a le choix entre le messager spécial, à un taux tarifé, et le messager journalier, à une valeur évidemment moindre que le premier.

Depuis la mort de M. John T. Boyd, propriétaire du *Boyd's Post*, M. Hussey n'a plus de concurrent sérieux.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie.



TOUS LES ABRONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

**Abonnement par année :**

BELGIQUE . . . . . 3-00  
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE  
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50  
 ESPAGNE et ITALIE . . . . . 4-00  
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

**BUREAU :**

**GALERIE SORTIER, 7, A BRUXELLES.**

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

**Abonnement par année :**

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS  
 POSTIFIQUES, EGYPTE, GRÈCE,  
 MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00  
 BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40  
 RUSSIE . . . . . 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

**Chronique.**

**PÉROU.**

Ce pays nous envoie quelques-unes de ses richesses, en trois magnifiques timbres, livrés très-vraisemblablement par la *American Bank Note Company* qui se surpasse chaque jour. En nous les remettant, notre correspondant péruvien, pressé

par le courrier, nous apprend qu'il existe encore 3 autres valeurs qu'il n'a pu obtenir et qu'il ne nous désigne pas ; la prochaine maille nous les apportera, nous écrit-il, avec tous les renseignements sur leur emploi. Nous n'avons pas voulu attendre jusque-là pour faire profiter nos lecteurs de la bonne aubaine qui nous est échue, en leur mettant les fac simile sous les yeux. Ces timbres sont tous trois dans le

même goût : gros chiffres dans une circonférence ayant le fond guilloché et entouré de l'inscription : *Republica Peruana* et de l'indication de la valeur ; à la partie supérieure la date d'émission et à celle inférieure, de la suppression sans doute ; dans les angles, les armoiries de la république en divers

sens ; ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc sans filigranne et piqués.



10 centavos vert.  
 25 " bleu.  
 1 sol bistre.

Nous trouvons très-singulier l'absence totale du mot *correos* et en attendant les

renseignements promis, nous hésitons à les considérer comme timbres-poste, d'autant plus qu'un sol a la valeur, nous dit-on, de 5 francs, et que le demi peso (fr. 2-70) a été supprimé jadis, à cause de son haut prix qui le rendait inutile.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Il y est question d'émettre des enveloppes timbrées de la valeur de 15 cents. L'effigie serait celle de Lincoln et la nuance, noire.

#### SERVIE.



Saluons par le cri trois fois répété de « Hip, hip, hip, hurra! » la bienvenue des nouveaux timbres, en circulation depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier, ainsi que nous l'avons fait tout récemment pour nos bons amis les An-

glais. L'émission se compose de cinq valeurs :

1	para, vert.
2	» brun.
10	» jaune.
20	» rose.
40	» bleu.

Ces timbres ne sont pas trop affreux (nous leur préférons ceux de Belgique); ils sont typographiés, imprimés en couleur sur papier blanc et piqués. La piqure est différente aux 1 et 2 paras qui n'ont que 13 dents; les autres valeurs en ont 17. L'effigie appartient au prince régnant Michel III Obrenovitch.

Quelques mots sur ce pays ne nuiront pas, quoi qu'en dise le *Timbrophile*, qui trouve plus commode de renvoyer ses lecteurs aux livres spéciaux.

La Serbie, État tributaire de l'empire ottoman, en Europe, a pour bornes, au nord, la Hongrie; à l'ouest, la Bosnie; à l'est, la Bulgarie et la Valachie; au sud, l'Albanie et la Roumélie. Sa population s'élève à environ un million d'habitants. Vers l'an 630, les Serviens, peuple de race slave, vinrent s'y établir et restèrent indépendants jusqu'en 923; à cette époque, ils furent soumis par les Bulgares qui passèrent eux-mêmes plus tard sous la domination des Grecs. Les Hongrois, les Turcs, les Autrichiens se rendirent maîtres tour à tour de ce pays, qui put cependant secouer leur joug plusieurs fois. Depuis 1829 le traité d'Andrinople lui a rendu son indépendance, en le plaçant sous la *protection* de la Russie.

#### MEXIQUE.

Outre les valeurs renseignées le mois dernier, nous en avons encore reçu une autre, appartenant au même type :

15 cents, bleu foncé.

#### PORTUGAL.

Le 5 reis brun a vécu. Il est remplacé par un autre de nuance noire, semblable pour le type, aux 20, 80 et 120 reis.

#### PERSE OU CACHEMIRE.

Nous ne possédons aucun renseignement positif sur le type que nous publions ici et c'est à l'effet d'en obtenir que nous le mettons sous les yeux de nos lecteurs, qui pourront peut-être mieux que nous, déchiffrer ces caractères hiéroglyphiques et nous dire si ces timbres *sont issus* de Perse ou de Cachemire. Nous en connaissons un noir et un bleu imprimés sur papier jaunâtre sans filagramme et non dentelés. Les apparences plaident en leur faveur et nous serions assez porté de leur accorder la grande naturalisation.



Un journal *étranger* (imitons sa prudence) nous a déjà gratifié, il y a peu de temps, d'un timbre de Cachemire, original pour le dessin seulement, pensons-nous. Il semble avoir été copié d'après une empreinte faite par un doigt taché d'encre.

#### MECKLENBOURG SCHWÉRIN.

Le timbre adhésif de 5 sch. a subi une modification de nuance; il est aujourd'hui d'un bistre foncé. Pareil changement a dû être opéré à l'enveloppe même valeur: nous n'avons pas eu l'occasion de nous en assurer.

Le 1 1/2 sch. enveloppe, quoique supprimé et remplacé par le 2 sch., pourra être employé par le public jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1868.

#### SUISSE.

On annonce, pour le 1<sup>er</sup> janvier prochain, l'émission d'un timbre de 50 centimes, qui viendrait remplacer le 40, devenu inutile depuis la réduction de la taxe portée à 30 centimes, pour la Belgique, la France et l'Italie. Nous aurons, à la même date, des enveloppes timbrées de 5 et 10 centimes.

#### TURQUIE.

Si la jubilation y est grande, ce ne peut être pour

le fait que nous annonçons le mois dernier, qui est erroné.

#### AUSTRALIE MÉRIDIONALE.



Il nous parvient une valeur nouvelle : 10 pence orange, imprimée sur papier blanc portant en filigramme l'étoile habituelle et percée en ligne. C'est la gravure du 9 pence qui a été utilisée : on s'est contenté de surcharger la valeur

de l'inscription *ten pence*, imprimée en bleu foncé, après coup.

#### PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

Les 2 et 20 parala sont imprimés aujourd'hui sur papier mince et leurs nuances sont : pour le 2 p. d'un jaune paille et pour le 20 p. d'un rose pâle.

M. G. Légliise nous signale de cette dernière valeur, deux variétés que l'on retrouve sur chaque feuille de timbres ; mais contrairement à la même valeur de l'émission précédente qui offrait une semblable particularité, les deux variétés ne sont pas placées alternativement : la première ne se représente qu'après la répétition de la deuxième, ce qui donne à celle-ci un nombre double à celui de la première.

Voici à quoi on les reconnaît toutes deux :

La première, celle qui a la minorité, n'a pas de point sous le D, ni sur l'I de *deci* comme la deuxième ; ensuite la grecque supérieure de droite commence vers le gauche et se termine de même, au lieu de commencer à droite et finir vers le bas. Il est encore d'autres petites différences : il suffit, pensons-nous, d'indiquer les principales.

#### ANGLETERRE.



Voici un timbre usité pour l'affranchissement des imprimés et que vient d'émettre une compagnie à Londres. Il y en a deux valeurs :

1 farthing, bleu.

1/2 penny, lilas.

Tous deux sont imprimés sur papier blanc et piqués. En haut, au-dessus des armes de la cité de Londres, le mot *London*, sur une banderole, et en dessous : *Circular delivery Co* sur une autre banderole ; plus bas la valeur énoncée en toutes lettres. Le *Stamp collector's magazine*,

nous apprend que le poignard qu'on voit sur ces armes, rappelle la fidélité de Walworth, le Lord-maire de Londres, sous Richard III, lorsqu'il frappa Wat Tyler qui avait osé menacer le Roi.

La Compagnie du Great-Eastern a fait également paraître des timbres pour l'affranchissement des journaux. Ils sont imprimés sur papier blanc non filagrammé piqués et non piqués ; nous en connaissons deux valeurs dont voici le dessin,



1/2 penny vert.

1 " bleu.

L'inscription du centre est noire au 1/2 p. ; rouge au 1 penny.

#### VICTORIA.

Constatons l'existence d'un timbre *dentelé* 1 penny, coins ornés, avec une étoile en filagramme ; le 6 pence noir, portant des deux côtés un gros chiffre, existe aussi, paraît-il, sur papier uni *sans filagramme*.

#### NOUVELLE ZÉLANDE.

La série des timbres papier pelure, sans filagramme, est complète : un de nos correspondants nous écrit avoir le 1 p. orangé que nous ne nous connaissions point.

#### RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY.

Il a souvent été question d'une vignette, aux armoiries de ce pays, parue il y a quelques années. Les uns la considéraient comme étant le produit d'une spéculation ; d'autres, comme un timbre réel. M. N. Rondot, dans le *Magasin pittoresque* de ce mois, nous fournit des éclaircissements à ce sujet, qui seront lus avec intérêt par nos lecteurs : c'est ce qui nous engage à reproduire l'article.

« Le service des postes pour l'intérieur et l'extérieur n'est pas organisé d'une façon régulière au Paraguay.

En janvier 1854, le général Francisco Solano Lopez, qui a été élu président de la république après la mort de son père, en 1862, fit graver sur acier, par M. Stern, graveur à Paris, le dessin d'un timbre-poste destiné au Paraguay. Ce dessin présente les armes de la république. Cette gravure fut faite, le général Lopez en emporta des épreuves à l'Assomp-



tion, et aucune suite ne fut donnée à ce projet. Le coin resta en dépôt chez M. Stern.

M. Stern n'a pas gardé note du tirage d'essai, à très-petit nombre, fait par le général Lopez, et il paraît certain qu'aucune de ces épreuves n'est arrivée en Europe.

Depuis lors, il n'y a eu aucun tirage officiel, de sorte que les timbres du Paraguay proviennent tous de tirages faits sans autorité, quoique avec le coin original. Il est donc inutile de parler des papiers et des couleurs de ces timbres ; papiers et couleurs sont très-différents. »

### Dentelés et non dentelés.

(Suite. — Voir n° 46.)

**B. TIMBRES PERCÉS.** — Nous désignons sous ce nom, les timbres dont la séparation est effectuée par un simple écartement dans la trame du papier, sans perte de substance. On distingue plusieurs espèces de ces timbres :

1° Sur les plus connus, le perçage donne de petites lignes droites, de longueur variable, séparées par de très-petits ponts où la continuité d'un timbre à l'autre est conservée. Après la déchirure, on trouve des lignes droites séparées par de très-petites saillies ou par des creux déchiquetés formés par les débris de ces petits ponts. Exemple, les timbres de Prusse à l'aigle, et un certain nombre de timbres allemands. Il y a beaucoup de variété dans la longueur des lignes séparatives, qui peuvent varier d'une série à l'autre, de 1 à 3 millimètres. On n'a pas encore trouvé d'intérêt à signaler ces différences. Nous appellerons ces timbres *percés en ligne droite*, ou simplement en ligne (n° 2.)

2° A côté, nous placerons la variété que l'on trouve principalement sur les timbres de Hanovre et de Brunswick. Sur les lignes séparatives des timbres, on trouve une suite de très-petits arcs de cercle égaux, dont les extrémités se touchent. Après la séparation, on trouve d'un côté des angles aigus rentrants, séparés par des saillies convexes, de l'autre des saillies à pointes aiguës, séparées par des demi-cercles concaves. Nous proposerons d'appeler ces timbres *percés en arc* (n° 3). Il est facile de confondre, après la déchirure, les timbres divisés par ce procédé, avec les timbres piqués. Le creux d'un des côtés rappelle la perte de substance du piquage, comme la saillie aiguë rappelle la dent ; mais si l'on examine l'autre

côté de la déchirure, les convexités séparées par des angles rentrants, disposition que nous avons fait connaître, indiquent qu'il n'y a pas perte de substance, partant, qu'il n'y a pas de piquage. Par suite sans doute de la disposition de la machine à percer, il importe de remarquer que sur un timbre, le plus habituellement deux des côtés, l'un vertical, l'autre horizontal, présentent une des dispositions, l'autre existant sur les deux autres côtés. Ceci n'est pourtant pas absolu.

3° Un troisième mode de perçage est celui qu'on observe sur la plupart des timbres de Brême. Il se rapproche beaucoup du précédent. Au lieu de petits arcs, on trouve une suite de dents, comparables à celles d'une scie, ayant par conséquent un côté oblique, un côté presque droit et une pointe mousse. Il en résulte que sur deux timbres ainsi divisés, on trouve une suite complète de dents, qui doivent s'emboîter les unes dans les autres, mais il n'y a pas de différence entre les côtés d'un timbre comme dans le cas précédent, si ce n'est dans la direction du côté droit. Sur l'un, le bord droit de la dent regarde en bas. Sur l'autre, il regarde en haut. C'est le *perçage en scie* (n° 4.)

4° Un quatrième mode de perçage se trouve en usage sur les timbres de Finlande des troisième et quatrième émissions (timbres rectangulaires). Nous proposerons pour cette espèce, le nom de *perçage en serpent* (n° 5.) Si l'on examine deux timbres encore unis, on remarque que l'intervalle est parcouru par une ligne ayant cette forme. Après la séparation, on trouve de chaque côté des timbres, des dents arrondies, la pointe légèrement renflée, beaucoup plus longues que celles provenant de piquage, et séparées par des creux bien plus marqués, puisqu'ils égalent les dents en longueur. En rapprochant de nouveau les deux timbres, on les voit se réunir comme les pièces de ce jeu d'enfant, appelé jeu de patience, et sans perte de substance. Le timbre d'Helsingfors forme une variété de ce mode de perçage (n° 6.)

5° Une cinquième espèce, très-voisine de la précédente, en diffère par la forme triangulaire des dents. Le type nous est fourni par les timbres de l'office du vapeur Robert Todd, servant à la correspondance de Saint-Thomas aux côtes de Vénézuëla. Ici les dents sont pointues, mais leurs côtés sont également obliques, ce qui, outre leur longueur, les distingue des dents de scie de Brême. C'est la disposition du jeu

de patience, mais rudimentaire. Nous l'appellerons, pour la distinguer de la précédente, *perçage en pointe* (n° 7.)

À côté de ces modes de division des timbres, on peut rapprocher celui employé sur certains essais français, séparés à l'aide d'un piquage, un vrai piquage à l'épingle. Mais ce mode n'est pas employé habituellement.

Enfin, comme il n'est pas de sujet sur lequel Messieurs les faussaires ne puissent exercer leur industrie, nous terminerons par deux remarques :

1° Le piquage et le perçage des timbres étant toujours le produit d'une forte pression, il s'ensuit que sur les bords de la piqûre ou de la séparation par le perçage, on doit en retrouver les traces par l'examen à la loupe. La moindre étude en apprendra plus que toutes nos paroles.

2° Avant d'admettre un timbre dentelé d'une des espèces les plus rares, il faut bien examiner la source qui l'a fourni et comparer le timbre avec ses congénères. La forme de la déchirure, le plus ou moins de netteté de ses bords, pourront mettre sur la voie d'une tromperie.

Il nous suffit de signaler pareille mystification pour mettre en garde contre elle les amateurs.

(A continuer.)

D<sup>r</sup> MAGNUS.

### UNE HISTOIRE TÉNÉBREUSE.

(Suite et fin. — Voir n° 44.)



Chargé tout spécialement de vous le remettre je crois devoir vous engager à concentrer sur cette remarquable œuvre d'art toute l'attention dont vous êtes susceptible. Étudiez-en l'heureuse ordonnance

et le gracieux de la conception, non moins que la perfection de la gravure. Voyez cette noble et fière silhouette se détachant vigoureusement sur le fond d'un rouge éclatant, et dites-moi si ses arêtes vives, son fin profil ne décèlent pas une intelligence supérieure. L'artiste a choisi l'instant où Belzébuth salue, et vraiment je suis forcé de le reconnaître, il n'aurait pu mieux rendre ce geste dans lequel notre Sire met une grâce inimitable. Remar-

quez aussi la parfaite intelligence des accessoires : les armoiries du prince, dans l'angle supérieur de droite et tout autour de la vignette cet encadrement d'une élégante simplicité. Quant à l'inscription, comme elle donne bien une idée de l'universalité de notre empire ! Dans tous les détails qui ont précédé, je ne vous ai pas parlé de notre langue, par la raison que nous les parlons toutes indifféremment et parfois même les entremêlons. Ainsi l'inscription de ce timbre est composée de trois idiomes : l'anglais, le français et le hollandais. *Van*, en hollandais, signifie « de » *Demon's land*, en anglais « *Pays du démon* » et la valeur, 5 sous, monnaie de France, cela s'écrit chez nous *Souls* ; c'est une licence admise par nos grammairiens. — Non, ce n'est pas qu'il y ait pour nous la moindre gloire à vous surpasser en rien, mais vous conviendrez que parmi tous les chiffons incolores d'idée et nuls de dessin et de style que vous recueillez si religieusement, il n'est rien qui atteigne ce remarquable type, en expression et en originalité.

J'ai de beaucoup outre passé la limite des communications que j'avais à vous faire de la part de notre Souverain et m'expose de ce chef à une verte mercuriale. C'est que notre gracieux monarque ne badine pas avec la divulgation des secrets de l'administration. Pas plus tard qu'avant-hier, un ex-archange préposé à la surveillance spéciale du théâtre de Drury Lane, à Londres, convaincu de quelques indiscrétions avec une jeune danseuse, fut immédiatement disgracié et envoyé en mission dans l'étoile polaire. Mais, bast ! je compte sur vous comme vous pouvez compter sur moi pour vous servir dans l'infirmité morale qui vous tient depuis dix ans, et en attendant, je vous salue alternativement des deux cornes et reste votre bien dévoué.

HUICUGARAS.

Voilà, mon cher monsieur Moens, l'épître dans toute sa teneur. — Est-ce assez effrayant ? Je crains bien que cette fantasmagorie n'obtienne de vous que peu de créance : on est plus sceptique chez vous, et depuis longtemps, m'a-t-on dit, les histoires de l'autre monde y ont fait leur temps. Mais dans notre vieille Écosse, les montagnards se transmettent encore de père en fils une foule de légendes du Nord, entremêlées d'apparitions, de sorciers et de quantités d'événements surnaturels ; et ma foi, je le sens, je suis encore Highlander, moi, et de plus

timbrophile. C'est dire que je ferais volontiers litière de toutes les protestations de la froide raison pour être certain que dans la nocturne aventure que je viens de vous narrer, je n'ai pas été sous l'empire d'une hallucination, et partant, que mon timbre fût vrai.

Un timbre de l'Enfer, songez donc!.... Mais j'y pense : si ce n'était qu'un essai ! Vous qui avez des correspondances aux quatre coins du monde et sans doute un peu ailleurs, tirez-moi donc de mes perplexités.... Là, que vous disais-je ? Il me semble que je prends l'Enfer et son timbre au sérieux. Que voulez-vous ? c'est le Highlander qui perce.

Votre très-affectionné,

JAMES W...

#### Des timbres-poste français.

Il ne sera pas dit que l'Événement aura vécu sans avoir parlé timbres-poste. Prévenu d'une mort prochaine, il a voulu, avant de nous dire un dernier adieu, leur consacrer quelques lignes que nous trouvons fort intéressantes, et nous leur ouvrons volontiers nos colonnes. Il est donc vrai, d'après ce journal, que nous allons avoir des timbres de Guatémala. Mais laissons parler l'article-événement :

La production des timbres-poste qui n'était que de dix-neuf millions de timbres, en 1849, s'est élevée à quatre cent quatorze millions en 1865, et atteindra quatre cent cinquante millions cette année. Nous sommes cependant encore loin de l'Angleterre qui en emploie actuellement huit cent millions.

La fabrication des timbres-poste a lieu sous le contrôle de l'État, mais n'en constitue pas moins une entreprise particulière.

L'imprimerie a été établie à l'hôtel des Monnaies, au fond d'une arrière-cour, dans une aile inoccupée. De ces ateliers, modestement installés dans un local bâti pour une autre destination, sortent maintenant chaque jour un million et demi de timbres, que soixante ouvriers suffisent à peine à fabriquer.

En visitant les différents services, nous devons d'abord entrer dans le cabinet du directeur, car c'est devant sa grande et pourtant sombre fenêtre

que M. Hulot, tout en surveillant la fabrication, le burin en main et l'œil à la loupe, grave le type du nouveau timbre-poste de cinq francs.

Ce timbre différera complètement des autres ; double de grandeur, il sera deux fois plus large que haut, semblable à un billet de banque lilliputien, et portera en gros caractères le chiffre 5 et la lettre F à gauche et à droite de la tête laurée. Ce timbre ne servira guère qu'à l'affranchissement des paquets destinés aux pays d'outre-mer.

Disons en passant que, sous le rapport de l'affranchissement des colis, nous n'irons pas probablement aussi loin que les Anglais, lesquels ont expédié quelquefois, franc de port, des animaux vivants en collant des timbres-poste sur leurs cages.

Les types des autres timbres-poste sont gravés par M. Barre. Ils seront tous, dorénavant, à tête laurée ; ceux de un et cinq centimes porteront de gros chiffres, comme les timbres actuels de deux et quatre centimes ; enfin, les timbres de dix, vingt, trente, quarante et quatre-vingts centimes ne différeront de ceux de l'émission actuelle que par la couronne posée sur le front de l'Empereur et la ressemblance plus exacte du portrait.

Les timbres de nos colonies et ceux de la Grèce sortent des mêmes ateliers, qui vont encore en émettre pour le Guatémala.

Le type se compose de pièces isolées ; la figurine centrale, son encadrement, les lettres, les chiffres indiquant la valeur sont séparés et mobiles ; on peut donc obtenir un timbre de valeur différente en changeant les chiffres, sans graver un nouveau type. Les pièces qui composent le type étant assemblées, on moule sur lui une matrice par la méthode galvanoplastique ; on peut ainsi produire autant de matrices que l'on veut. Trois cents matrices réunies ensemble sont moulées en une seule planche, toujours par la galvanoplastie, et l'on obtient de cette façon une planche en relief (comme les caractères d'impression) identique au type d'abord reproduit en creux par la matrice, mais le répétant trois cents fois. C'est cette planche qui sert à imprimer les timbres. On le voit, c'est toujours, en bloc, le procédé des imprimeries qui consiste à cliquer les formes faites en caractères mobiles.

Ces opérations ont lieu dans deux petites chambres où nous entrons après avoir traversé l'atelier de réparations et le laboratoire.

La première contient les piles de Daniel perfectionnées par M. Hulot, dont les fils conduisent, dans les auges établies dans la seconde pièce, le courant qui précipite sur la planche matrice le cuivre fourni par des plaques épaisses de ce métal. Ces plaques se dissolvent peu à peu dans le bain de couperose bleue au fur et à mesure que le cuivre se dépose sur la matrice et dans ses cavités.

Quand il s'est formé, couche par couche, une planche de métal sur la matrice dont le cuivre a rempli les creux et s'y est moulé, on détache cette planche de cuivre dur galvanoplastique, qui est prête à servir à l'impression.

Ce cuivre dur est obtenu à l'aide d'une méthode secrète.

C'est là un mot qui va revenir comme un refrain, car l'éminent directeur de l'imprimerie de la Monnaie garde ses procédés comme le dragon des Hespérides gardait les oranges.

Quoi qu'il en soit, par cette méthode l'inventeur obtient la reproduction mathématique de toutes les planches de gravure.

Ce ne sont pas seulement les timbres-poste qu'il fait ainsi; il reproduit les plus belles gravures au burin, ce qui leur assure en quelque sorte l'éternité, puisqu'on n'imprime que par les reproductions galvanoplastiques absolument identiques en beauté à l'original.

C'est également par les mêmes procédés que le directeur a reproduit les types du timbre-warrant et des cartes à jouer gravés par lui.

Quelques détails à ce propos, quoique s'éloignant un peu de notre sujet, pourront intéresser le lecteur.

Le timbre, représentant l'impôt de l'État, qui doit être apposé sur chaque warrant, est deux fois plus haut que large, gris-noir, avec caractères rouges; sa valeur varie de cinq centimes à dix francs. Le public l'oblitére lui-même en écrivant dessus. Pour empêcher qu'un semblable timbre puisse être employé de nouveau après un lavage, M. Hulot l'imprime en encre ordinaire à écrire, privée de son eau et cependant maintenue plus ou moins liquide par un procédé secret. L'encre qui a servi à annuler le timbre étant de même nature que celle de l'impression, on ne pourrait effacer l'une sans l'autre.

Quant aux cartes à jouer, peu de personnes se doutent du nombre d'établissements différents qui concourent à leur fabrication.

1° L'État fait faire un papier spécial portant un aigle en transparent;

2° A l'imprimerie des timbres-poste, on grave et on reproduit électriquement les types des figures et de l'as de trèfle;

3° A l'imprimerie impériale, ces planches galvanoplastiques servent à l'impression sur le papier à l'aigle;

4° Des bandes devant envelopper les jeux sont estampillées au timbre;

5° Les particuliers fabricants de cartes achètent à l'État : papier, bande, as de trèfle et figures; peignent celles-ci, impriment eux-mêmes les basses cartes sur le papier légal, et achèvent de façonner les jeux.

Les feuilles sur lesquelles sont imprimés les timbres-poste subissent quatre opérations successives. D'abord elles sont enduites, par une presse à cylindre, sur toute leur surface, d'une encre blanche de sûreté dont la composition est secrète.

Il en résulte que la partie claire des timbres-poste est aussi bien couverte d'encre que la partie foncée, et que si un contrefacteur essayait de reporter le dessin sur une pierre lithographique, les deux encres, la blanche et la colorée, resteraient ensemble sur la pierre; alors au tirage, au lieu des lignes distinctes du dessin, on n'obtiendrait qu'une tache uniforme.

Dans la salle d'impression, douze fortes presses, dont une à cylindre, fonctionnent incessamment. Les ouvriers étalent sur des tables de marbre des encres multicolores (plus secrètes dans leur préparation les unes que les autres, cela va sans dire). Partout volent les feuilles de timbres; rien n'est curieux comme de voir ces petits rectangles tout frais et luisants, qui reproduisent autour de vous, à des milliers d'exemplaires, le profil de toute nuance du souverain.

Mais il faut s'arracher à ce spectacle pour voir gommer les feuilles imprimées, ce qui s'exécute au pinceau et à la main, tout simplement, mais en revanche, on emploie une mixture adhésive, tout à la fois souple, résistante et propre, dont la recette est plus mystérieuse encore que tout ce qui a précédé. Les feuilles sèchent sur des claies empilées

les unes sur les autres qui remplissent presque toute la pièce.

La dernière opération consiste à percer autour des timbres les petits trous permettant de les séparer les uns des autres sans instrument tranchant. Descendues dans le quatrième atelier, établi au rez-de-chaussée et fermé à clef comme les caves de la Banque, les feuilles sont divisées en demi-feuilles de cent cinquante timbres. Cinq de ces demi-feuilles sont superposées et serrées dans un cadre par quelques enfants qui suffisent au travail pour sa partie intelligente, car la besogne rude est faite par la locomobile qui met en mouvement les deux presses à cylindre et les deux machines à pointiller les timbres.

Le cadre contenant les feuilles vient se placer avec une précision absolue sous les mâchoires de l'appareil, dont les emporte-pièce, comme un râtelier de trois cents fines dents, découpent un rang de timbres chaque fois que les mâchoires se ferment. Un doigt de métal pousse les feuilles et les fait avancer rang par rang sous les emporte-pièce. Quand toutes les feuilles sont découpées, un contre-poids les ramène sous la main des ouvriers.

Les timbres ainsi terminés sont vendus à l'État 90 centimes le mille.

Enfin, les employés du gouvernement reçoivent les timbres, les trient, font détruire ceux qui présentent quelques défauts et expédient les autres, soigneusement comptés et enregistrés, au magasin central de l'administration des postes.

CHARLES BOISSAY.

#### AVIS IMPORTANTS.

Tous les abonnements expirant avec le prochain numéro ne seront renouvelés que sur demande expresse afin d'éviter tout malentendu.

Les personnes intentionnées de continuer leur abonnement et qui par ce fait ne voudraient éprouver aucun retard dans la réception du journal, sont priées de nous en avertir au plus tôt, en nous remettant en même temps la valeur de leur souscription en timbres-poste neufs.

Nous leur rappelons qu'il nous reste encore quelques exemplaires de notre bel ouvrage : LES TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS, auquel elles ont droit, moyennant 5 francs.

Ce volume a coûté 20 francs aux souscripteurs.

A partir de janvier prochain, nous publierons chaque mois, en supplément, une ou plusieurs feuilles de toutes les annonces qu'on voudra bien nous remettre et qui

devront nous parvenir *franco*, sur feuille séparée, en caractères très-lisibles, 15 jours, au plus tard, avant la publication du journal.

Voici comment nous en avons fixé les prix :

(Caractères du présent avis.)

De 1 à 10 lettres ou chiffres	0-15 centimes.
» 1 à 20 »	0-50 »
» 1 à 50 »	0-45 »
» 1 à 40 lettres (représentant environ une ligne)	0 60 »

Toutes fractions en chiffres ( $\frac{1}{3}$  ou  $\frac{1}{10}$ ) sont considérées comme deux chiffres.

Les annonces d'un caractère double, triple ou quadruple à celui-ci, paieront deux, trois ou quatre fois le prix que nous venons de désigner.

SERA CONSIDÉRÉE COMME NULLE, TOUTE DEMANDE D'INSERTION NON ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN BILLETS OU COUPONS D'INTÉRÊTS ÉCHUS, AVEC APOINTEMENTS EN TIMBRES-POSTE NEUFS.

Une grande partie de nos abonnés nous ont, à diverses reprises, manifesté tout le désir qu'ils auraient de se procurer la première année de notre journal, selon le format actuel. Diverses circonstances nous ont empêché jusqu'à présent d'obtempérer à ce désir; aujourd'hui qu'elles n'existent plus, nous nous rendons volontiers à cette demande et informons nos lecteurs qu'à dater du 1<sup>er</sup> décembre nous serons à même de leur fournir, selon le format réclamé.

La première année du Timbre-Poste,

au prix de 3 francs, payables par anticipation.

Nous y avons introduit dans le texte quantité de types dont la première édition était entièrement dépourvue.

**THE PHILATELIST.** — An illustrated Monthly Magazine for Stamp Collectors.

**THE PHILATELIST.** — No 1 will be published on the 1st of December. Price 5d., post free.

**THE PHILATELIST** will contain articles of great assistance to Stamp Collectors.

**THE PHILATELIST.** — Number 1, will contain the History of Philately from the earliest to the present time. By HERBERT CAROLDS.

**THE PHILATELIST.** — In Number 1, will be commenced the second Edition of *Forged Stamps: How to Detect Them.* By EDWARD L. PEMBERTON.

**THE PHILATELIST.** — The Annual Subscription of the *Philatelist* from all countries except Austria, Prussia, Germany, Switzerland, Italy, California, and the East Indies, is 5s. From the abovenamed countries the subscription is 4s. Remittances can be made in unused postage stamps of the lowest value in use in the country whence the order is received.

STAFFORD SMITH & Co, Colonnade, North Street, Brighton. England.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenboudt, 22, rue de l'Orangerie.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

**Abonnement par année :**

BELGIQUE . . . . . 3-00  
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE  
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 5-50  
 ESPAGNE et ITALIE . . . . . 4-00  
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

**BUREAU :**

**GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.**

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

**Abonnement par année :**

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS  
 PONTIFICAUX, ÉGYPTES, GRÈCE,  
 MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . . 5-00  
 BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40  
 RUSSIE . . . . . 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

**Chronique.**

**ILES DES VIERGES.**



MM. Nissen et Parker, de Londres, viennent de graver deux timbres d'une insignifiance des plus complètes. Ils sont destinés aux îles des Vierges, situées dans les Indes occidentales, à l'est de Porto-Rico. Il y a sept îles principales sur un nombre d'environ quarante. Trois appartiennent aux Anglais depuis 1666 : *Anegada*, *Virgin-Gorda* et *Tortola*. Elles attendent les timbres dont nous remettons les spécimens ici, gravés d'après deux premières épreuves : 1 penny vert ; 6 pence carmin. Les couleurs adoptées ne nous sont pas encore connues.

Le 1 penny dans un ovale et le 6 pence dans un rectangle, représentent une femme drapée, le sein et l'épaule gauche nus et la tête ceinte d'une

auréole ; elle tient à la main droite une lampe antique suspendue d'une anneau à triple chaînette et dans la main gauche une branche fragile à l'extrémité de laquelle se trouve un groupe de trois ou quatre fleurs de lys. Elle est entourée de onze lampes, semblables à celle qu'elle tient à la main.



L'allégorie est probablement prise de la parabole de la bible « les Vierges aux lampes » (Matt. XXV. 1) ce qui est en quelque sorte confirmé par l'auréole de gloire et les fleurs de lys, symboles de la virginité.

**BAVIÈRE.**

Chaque ville veut posséder son petit timbre retourbriefe. Nous avons déjà ceux de *Munich* et *Bamberg*, aujourd'hui il nous arrive ceux de *Nurnberg* et *Augsbourg* et on nous en promet pour les villes de *Durtzbourg*, *Spire*, *Landshut*, *Ingolstadt*

et *Regensburg*. Le type du timbre de Nurnberg répond à celui de Munich et celui de Augsbourg au timbre de Bamberg, sauf le nom de la ville, bien entendu.

## BADE.

Le 9 kr. fond blanc est aujourd'hui d'un bistre foncé.

## RÉPUBLIQUE DE L'URUGUAY.



M. A. Gutierrez, l'administrateur général actuel des postes, est décidément un grand réformateur et il a droit à toute notre reconnaissance, car il a bien mérité de la timbrophilie. Il nous dote d'abord de timbres provisoires, puis d'une série nouvelle de timbres, dentelés et non dentelés ; ensuite d'une autre, malheureusement incomplète, de timbres d'enveloppes et finalement de timbres de journaux et d'enveloppes de franchise dont nous avons à parler aujourd'hui. Espérons que là ne se bornent pas ses innovations et que le service intérieur qui a tant besoin d'être réorganisé, n'a pas été oublié au milieu de ces grandes préoccupations sur les timbres-poste.

Le timbre pour journaux a paru le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Sa valeur est de 1 centesimo ; il est imprimé en noir sur papier blanc, sans filagramme et non dentelé. Au milieu d'un ovale, portant les mots : *Republica Oriental del Uruguay*, le chiffre 1, placé sur les armoiries de la république, est traversé par le mot *Centesimo*. On s'est abstenu, pour cette fois seulement, de mettre le nom de la capitale : c'est le mot *Correos* qui occupe sa place bien à propos.



Des enveloppes de franchise, nous en possédons deux : *Servicio de correos Montevideo* (service des postes de Montevideo), dit l'inscription du timbre de la première, qui entoure les armoiries de la république. Dans un ovale en hauteur, ces armoiries et les inscriptions sont blanches et à relief, mais ces dernières sont sur fond pâle bleu. La face de l'enveloppe porte en tête : *Servicio oficial* et la partie gauche inférieure : *Administracion General de Correos*.

Le deuxième timbre de franchise, qui nous rappelle ceux usités en Angleterre, a l'ovale plus large que haut ; les armoiries, qui sont celles du pays,



sont imprimées à relief sur fond rouge, ainsi que l'inscription : *Administracion de Correos, Montevideo* et les deux banderoles sur lesquelles on lit : *Republica del Uruguay*. Le côté de l'enveloppe réservé à l'adresse porte, imprimé en noir, *Servicio del estado*, placé au milieu de la partie supérieure et au bas, à droite : *Administracion de Correos*.

Ces timbres sont tous deux estampillés sur la patte de l'enveloppe.

On nous a fait voir, du même pays, un timbre de 6 centesimos, rose ; (type 1864-65) où le dessin et les inscriptions étaient complètement à rebours et tels qu'on les grave habituellement.

Cette . . . . curiosité doit être, pensons-nous, le résultat de la maculature d'un timbre fraîchement imprimé.

## SERBIE.

Semblable aux oies du Capitole, le *Philatelist*, par la bouche de M. Viner, son rédacteur en chef, jette le cri d'alarme en voyant les timbres dont nous reproduisons le specimen le mois dernier et affirme que ce sont des timbres d'impôts. Nous ne savons qui a pu fournir ces renseignements à M. Viner, mais nous pouvons affirmer et nous en avons les preuves en mains, que ce sont bien des *timbres-poste*. L'inscription, au reste, en est déjà une preuve et signifie : *Poste serbe*.



A peine ont-ils vu le jour, que les voilà remplacés par d'autres timbres, imprimés sur papier *pelure* et piqués 9 1/2 sur 2 centimètres : Donc, autre papier, autre piqure. Le type est resté le même pour les :

10 paras, jaune-orange :  
40 " bleu.

que nous venons de recevoir. Le 20 paras sur papier *pelure*, n'est pas encore en circulation et ne tardera pas à l'être. Quant aux 1 et 2 paras, ils sont maintenant aux armoiries et d'une bien pauvre exécution. Qu'on en juge par notre spécimen. Il y a :

1 para vert foncé et vert clair sur papier rose pâle et foncé.  
2 " brun foncé et brun clair sur papier mauve et lilas.

Réservés aux journaux et imprimés, ces timbres à l'exemple du 1 centime de Belgique, ne sont pas dentelés. L'inscription du haut est un abrégé de celle des 10, 20 et 40 paras; conséquemment elle signifie : *Poste serbe*.

## VANCOUVER.

On nous informe que les derniers 10 cents reçus de cette île étaient non dentelés, comme primitivement.

## BRÉSIL.

Un de nos correspondants de Rio nous remet deux timbres, petits chiffres noirs, 20 et 30 reis, dentelés. Il ne nous dit pas s'ils ont été ainsi en vigueur.

## BELGIQUE.

Nous avons, chers lecteurs, une confiance à vous faire dont nous vous prions de nous conserver le secret, considérée qu'elle est ici, dans les hautes sphères administratives, comme pouvant compromettre la sécurité du pays. Il en est de même pour bien des renseignements dont on peut avoir besoin et qu'il est impossible de se procurer.

En s'adressant au ministère, vous y trouvez le plus souvent un employé (peut-être un chef de bureau, tant ils se ressemblent) gravement occupé à fumer un cigare, tout en lisant son journal, les jambes étendues vers un bon feu. — Ce monsieur n'a pas le loisir de s'occuper de vous, vous dirait-il, sérieusement. — A l'administration centrale, il est urgent de faire sa demande par écrit, après quoi il vous est dépêché un employé de confiance, chargé de vous faire subir un petit interrogatoire; la quinzaine écoulée, il vous est répondu que les renseignements demandés étant tout à fait administratifs et ne concernant point le public, il est impossible de vous les communiquer.

En présence de pareilles précautions, qui ne sont certes pas superflues, vous comprendrez, amis lecteurs, ce que nous attendons de vous. Et maintenant que nous nous sommes assuré de votre discrétion à chacun, voilà, voilà, voilà, ce secret redoutable :

Le 2 centimes de Belgique, si vaillamment attendu, est terminé; nous l'avons vu. — Ce n'est pas malheureux, nous direz-vous. — D'accord. Ce timbre paraîtra, dit-on, le 1<sup>er</sup> janvier 1867; le dé-

cret, qui se perd dans la nuit des temps, parlait, si notre mémoire est fidèle, qu'il serait bleu. Cette nuance est maintenue. On nous fait espérer qu'il sera dentelé, mais rien encore n'est certain; la piqure des timbres, en Belgique, étant toute une histoire, que nous nous réservons de raconter l'un de ces jours.

Au risque des plus grandes catastrophes sur nous et les nôtres, nous donnons le fac-simile du 2 centimes, avant son apparition officielle. Les chiffres, cette fois, sont assez visibles et le fond est ligné horizontalement. Quant au dessin, confié à une main inhabile, c'est l'armoirie incomplète des 1 et 5 c. — Mais que voulez-vous, c'est le type adopté.

## CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Le *Stamp collector's magazine* annonce à ses lecteurs, que la série des premiers timbres, avec grands chiffres et petite bordure grecque, dont on ne connaissait qu'un 5 centavos, est complète et qu'il existe conséquemment : 5, 10 et 15 centavos. Contrairement à cette assertion, nous trouvons dans un ouvrage de M. G. A. de Posadas, l'administrateur général des postes, à Buénos-Ayres, que le 5 centavos a seul été refait dans le Parana, et il n'y est pas du tout question de 10 et 15 centavos, dont cet administrateur ne pouvait ignorer l'existence, si réellement ils avaient eu cours.

Nous avons examiné attentivement ces timbres neufs, arrivés en quantité assez raisonnable, et notre avis qui est partagé par plusieurs amateurs, est que leur impression ne remonte pas à 1866.

La gravure du 5 centavos, est bien celle connue et c'est un *gros bonnet*, sans doute, qui a imaginé de compléter la série, en utilisant la gravure du 5 centavos pour les deux autres valeurs, dont on a gravé les chiffres et le mot *centav.* à nouveau. Qu'on nous produise des exemplaires anciens, authentiquement annulés, et nous ferons aussitôt amende honorable.

## VICTORIA.

Le but qu'on poursuivait en cette colonie est atteint, tous les timbres ayant aujourd'hui la tête laurée : c'est le 3 pence, ci-contre, qui complète la série. Il est imprimé en lilas sur papier blanc, ayant en filagramme un chiffre maigre 8, et piqué 12 1/2 sur 2 centimètres. Ce filagramme provisoire n'obligera-t-il pas l'ad-





ministration des postes à changer la nuance de ce timbre, ainsi qu'il en a été pour le 10 pence? Cela ne nous surprendrait pas du tout.

#### NOUVELLE-GALLES.

Les 6 pence, violet foncé, nous parviennent aujourd'hui avec un gros chiffre 5 en filigramme.

#### TOUR ET TAXIS.

Les 5 et 10 sgr., 15 et 30 kr., viennent de paraître percés en lignes parallèles.

#### LUXEMBOURG.

Le 37 1/2 centimes, bistre est venu occuper la place du timbre vert, même valeur.

#### ITALIE.

Le nouveau timbre de 20 centimes n'attend que l'épuisement de celui actuel, pour faire son apparition. Nous en donnerons le type le mois prochain; le graveur n'ayant pu nous le livrer en temps pour ce numéro.

#### PRUSSE.



Nous arriverons peu à peu à faire connaître les différents spécimens de timbres *feldpostbrief*, qui ont été usités par les troupes prussiennes, trop heureuses de se faire un peu tuer, pour la plus grande gloire de S. M. le

roi de Prusse. Nous avons déjà donné un type en notre numéro 46; en voici un autre qui était particulier au 4<sup>e</sup> régiment de la landwehr. L'inscription: *K. Preuss. 4 Rhein. landw. regt. n° 30; 3<sup>e</sup> bataillon, 2<sup>es</sup> trier*; veut dire: Prusse Royale; 4<sup>e</sup> régiment de la landwehr du Rhin, n° 30. 3<sup>e</sup> bataillon, 2<sup>e</sup> Trèves.

L'enveloppe que nous avons en ce moment sous les yeux, porte au-dessous du timbre, imprimé en bleu, les mots suivants écrits à la main: *Feldpostbrief absender ountery im 3<sup>e</sup> bataillon, trier II, n° 30*; poste aux lettres de campagne, l'expéditeur sous-officier au 3<sup>e</sup> bataillon de Trèves II, n° 30. — Ce n'est pas sans étonnement que nous avons reçu une communication officielle de Berlin, nous informant que les 10 et 30 sgr., sur baudruche, paraîtraient le 15 décembre courant. On joignait à cet avis un exemplaire des deux timbres, afin de nous permettre d'en donner la reproduction en notre journal, — ce qui est fait depuis mai dernier, —

ces timbres n'étant pas destinés à être délivrés au public. Voilà un procédé qui nous réconcilie un peu avec le fusil à aiguille.

#### RUSSIE.

Nous avons reçu des 10 kop. brun rougeâtre, imprimés sur papier vergé.

#### SHANGHAÏ.

Au moment de mettre sous presse, on nous remet: 1 candaréen, brun; 3 cand. orange; 6 cand. gris; 12 cand. gris-vert; à peu près semblables aux 2, 4, 8 et 16 cents. A plus tard la reproduction.

#### PRINCE-ÉDOUARD.

Depuis un temps immémorial on parle de changer les timbres de cette colonie, par suite de l'adoption du système décimal. En juin 1865, nous nous faisons l'écho de ce bruit que rien d'officiel n'est venu confirmer.



C'est par l'envoi d'un timbre que la question est mise encore sur le tapis: Est-ce un timbre en usage, n'est-ce qu'un type proposé, c'est ce que notre correspondant ne nous dit pas; peut-être l'ignore-t-il lui-même. L'épreuve, au spécimen, est imprimé en noir sur papier jaune sans filigramme et non dentelé. — Avis à nos correspondants américains, mieux à même que nous de résoudre la question.

#### MEXIQUE.

Parmi les nouveaux timbres à l'effigie de Maximilien, nous rencontrons beaucoup de variétés de nuances, dont voici les principales des quatre seules valeurs qui existent:

7 centavos	lilas-ardoise et rose lilacé très pâle.
13 "	bleu pâle, bleu, bleu foncé.
25 "	orange foncé, jaune, jaune pâle.
50 "	vert clair, vert foncé, vert-jaune pâle, vert-jaune foncé.

Il y a en plus deux gravures du 13 cents, dont l'une a la hauteur de l'ovale 1/2 mill. plus grand; les inscriptions sont aussi un peu plus prononcées et la lettre C qui suit le chiffre 13 de droite est placée à deux millimètres de distance, au lieu de l'être à un millimètre. Ce timbre en outre est mieux gravé. Il n'y a pas de 7 centav. brun foncé comme nous l'avons dit.

#### Les nouveaux timbres du Pérou.

Les deux dernières émissions de timbres de ce pays doivent se diviser en deux classes: les tim-

bres-poste proprement dits et les timbres fiscaux. De la première de ces deux classes, il n'y a qu'une valeur : 5 centavos vert (type décrit dans notre n° 44). Elle a été créée en suite d'un décret autorisant l'administrateur général des postes, à émettre un timbre de 5 centavos pour l'affranchissement de la correspondance, réduite de moitié, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1866, entre les villes de Lima, Callao et Chorillos. Ce timbre n'a été mis en usage que le 5 juin 1866.

La deuxième classe est celle dont nous donnions trois spécimens le mois dernier. Il y en a six valeurs :

10	centavos,	vert.
25	"	bleu.
1	sol,	bistre.
5	soles,	vermillon.
25	"	rose et bronze.
50	"	(?)

Les trois premières nous étant suffisamment connues, nous ne nous y arrêterons pas. Nous donnerons simplement la description des autres valeurs, sauf cependant celle du 50 soles (250 fr.), qui ne nous est pas parvenu et dont notre correspondant oublie de nous renseigner.

Les 5 et 25 soles sont tous deux de même dimension : 5 1/2 centimètres de large sur 2 1/4 de haut. Dans un ovale en largeur ayant le fond guilloché, le 5 soles porte en haut, le mot *republica* et en bas *Peruana*, de gros chiffres précédés et suivis d'un S (soles) indiquent, au centre de l'ovale, la valeur du timbre, qui est encore répétée en toutes lettres et en chiffres (*cinco 5 et 5 cinco*) aux quatre côtés extérieurs, ainsi qu'à la droite et à la gauche de cet ovale. Le millésime 1866 touche la partie extrême gauche du timbre et le millésime 1867 celle de droite. Dans les quatre angles, les armoiries du Pérou en forme d'écusson.

Le 25 soles a les mêmes dispositions et sa valeur se reconnaît par de gros chiffres au centre d'un ovale, vert-bronze, plus large, ou les mots, *veinticinco soles* viennent remplacer l'inscription : *Republica Peruana*. Ces derniers mots se retrouvent sur des banderoles occupant les deux côtés de l'ovale ; à droite et à gauche les millésimes 1866 et 1867 et dans les angles, les armoiries de la république dans de petits cercles. Ces deux timbres ont le fond ligné horizontalement et sont imprimés en couleur sur papier blanc. Leurs hauts prix demandant un

contrôle sévère, chacun de ces timbres porte son numéro, en noir, marqué après coup.

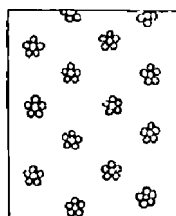
Les bureaux d'administrations fiscales, sont seuls chargés de la vente ; les établissements de commerce peuvent également s'en occuper, s'ils offrent des garanties de moralité et s'ils déposent un cautionnement suffisant.

L'emploi de ces timbres, qui est une véritable calamité publique, a commencé le 1<sup>er</sup> septembre dernier et s'applique à toutes choses indistinctement : reçus, lettres de changes, contrats, polices d'assurances, lettres de voilures, actes publics, emprunts, ventes, etc., etc., en un mot tout document qui spécifie qu'il y a contrat entre vifs. Les contractants doivent apposer leur signature ou partie de leur signature sur le timbre fixé à la fin de l'acte, s'il est privé, et doivent, au contraire, le commencer sur le timbre, si cet acte est public.

Tout document non revêtu du timbre exigé, n'est pas valable en justice. En cas de fraude, le délinquant est passible d'une amende de 250 francs, si elle est inférieure à 5 francs, et elle s'augmente de vingt fois la valeur fraudée si elle est supérieure à cette somme. Cette amende appartient au dénonciateur.

Voilà, nous l'espérons, une charmante loi.

#### Les recherches du TIMBROPHILE.



Un bon point à notre ami le *Timbrophile*, pour avoir découvert que le dessin ci-contre représentait des petites fleurs à cinq pétales et non des étoiles ainsi que nous le disions en notre n° 45.

Ébloui, sans doute, par cette constellation nouvelle, ce cher ami, tout occupé des remarques à notre endroit, ne s'est pas aperçu que nous n'avions nullement parlé d'un *papier filagrammé*, mais bien d'un *papier étoilé*, que nous soulignions à dessein. Le *filagramme*, si miraculeusement découvert parmi les timbres de Lubeck, par notre excellent ami, n'existe pas : les petites fleurs se trouvent non dans la pâte du papier, mais dans la gomme, avec laquelle elles disparaissent entièrement lorsqu'on met de ces timbres à l'eau. Si notre cher et excellent ami veut s'en convaincre, qu'il en fasse, comme nous, l'essai ; mais nous lui conseillons dans

ce cas de ne pas oublier ses béquilles. Dame! après cela, s'il *persévère*.... ce sera bien malheureux.

### Dentelés et non dentelés.

(Suite. — Voir n° 47.)

Depuis la publication du dernier numéro, nous avons rencontré une nouvelle espèce de perçage. Elle est constituée par une succession de petites lignes, d'un millimètre environ de longueur, distantes de deux et parallèles entre elles, mais perpendiculaires à la ligne séparative des timbres. Cette dernière disposition, jointe au parallélisme des petites lignes, distingue complètement ce perçage de celui en ligne droite. Nous proposons le nom de *perçage en parallèles*. Le plus souvent on trouve une seconde rangée de ces petites lignes dans les espaces intermédiaires, mais si les lignes de cette rangée offrent entre elles la même symétrie, elles sont disposées avec la plus grande irrégularité par rapport à celles de la première, les touchant quelquefois ou les dépassant sur les côtés. Après la séparation, le bord des timbres offre le déchiquetage le plus varié qu'il soit possible d'imaginer. Nous l'avons rencontré sur les timbres de 5 et 10 silberg., 15 et 30 kr. de l'*Office Tour et Taxis*. La forme du perçage le place entre les numéros 2 et 3.

#### § 2. — Des dentelures dans chaque pays.

**Grande-Bretagne.** Tous les timbres de ce pays ont été divisés par piquage depuis 1854. Mais il est une circonstance inconnue de la plupart des amateurs. M. Rondot (*Magasin Pittoresque*) parle de 5,000 feuilles de timbres qui furent piquées dans les essais de la machine Archer, faits à Sommerset-House. Ces timbres, qui furent livrés au public en 1850, furent mis en distribution dans les bureaux de poste des deux chambres du parlement et les autres furent envoyés dans quelques villes de province. Quoique oblitérés d'ordinaire, ces timbres ont donc quelque intérêt puisqu'ils sont des essais de piquage. M. Herpin les signale, mais sans indiquer le moyen de les reconnaître. Nous croyons pouvoir le donner. Tandis que les timbres émis depuis 1854 portent 14 trous ou dents, on peut en rencontrer quelques-uns, en petit nombre, du 1 p. et du 2 p. (nous les possédons) qui portent 16. Tous deux ont la petite couronne en filigrane, le 2 p. est celui à

deux fleurons supérieurs, avec lignes blanches. Les timbres à ce type et à ce filigrane étaient en effet en usage en 1850. Tous les timbres du 1 penny bleu-tés et dentelés offrent cette piquure 16. M. Rondot, en signalant l'altération du papier, connue sous le nom de *Bleuté* comme antérieure à 1854, confirme indirectement l'époque de l'émission de ces timbres.

Enfin nous possédons un timbre du 1 p. brique azuré, avec petite couronne en filigrane, percé en ligne droite (n° 2.) Ce n'est probablement qu'un essai de perçage.

Les timbres émis par les compagnies de chemins de fer anglais et écossais et par les compagnies de factage de Londres et d'Edimbourg et Leith sont souvent non dentelés; plusieurs sont percés en ligne, le plus grand nombre sont piqués. Il nous paraît suffisant d'indiquer ces particularités sans entrer dans les détails pour chaque compagnie, détails peu intéressants et difficiles à faire connaître, parceque ces timbres viennent très-peu en France et en Belgique.

**Norvège.** Sauf celui de la première émission, les timbres sont piqués. La deuxième émission est piqué 13. Ceux de la troisième (aux armes) le sont 14.

Le timbre de la poste locale de **Drontheim** est non-dentelé.

**Suède.** Deux séries piquées 14, y compris les local bref.

**Russie.** Sauf le 10 kopecks qui a paru d'abord non dentelé, les 10, 20 et 30 kop., le 5 kop. 1863 et les 1, 3 et 5 kop. émis en 1864 sont piqués 12 1/2. On a signalé des timbres de 10, 20 et 30 kop. portant 15 dents, que l'on a considérés comme plus récents et appartenant à ceux imprimés avec les couleurs à l'aniline. On retrouve aussi les 1, 3 et 5 kop. avec cette piquure 15; toutefois, s'il est certain que ce piquage est actuellement employé, nous pensons qu'il l'a été déjà au début du piquage des timbres russes. Car nous possédons un 10 et un 30 kop. ainsi piqués, ce dernier incontestablement ancien, car il provient d'une collection réunie il y a plusieurs années, et nous a été remis par M. Maury. Notre 10 kop. présente la même teinte que le 10 kop. non dentelé. Les timbres aux couleurs à l'aniline sont remarquables par leur vivacité, leur brillant. Le 10 a une teinte rougeâtre, le 20 est bleu très-foncé. Tous deux semblent luisants

et comme recouverts d'un vernis. Il est donc probable qu'on n'a fait que reprendre un mode de piqage abandonné, depuis plusieurs années.

**Finlande.** Les deux premières émissions sont non dentelées. La troisième et la quatrième sont percées en serpentín (n° 5.) Cette dentelure est un moyen de distinguer les timbres des enveloppes coupées, indépendamment des caractères tirés du papier.

Le timbre d'**Helsingfors** a une dentelure analogue (n° 6), mais à dents plus petites et plus renflées. Celui de **Tammerfors** est non dentelé.

**Pologne.** Le timbre unique est piqué 12.

Les timbres dits de **Livonie** et ceux de la **Compagnie russe de Navigation à vapeur du Levant** sont non dentelés.

**Danemark.** Première émission non dentelée. Dans la deuxième, on ne trouve que le 4 sk., fond ondulé, et le 16 sk., fond sablé, percés en ligne (n° 2). Les dents et leurs intervalles sont presque égaux. Il existe un 2 sk. piqué 11, par une entreprise particulière sans doute. La troisième émission est piquée 13.

Les timbres d'affranchissement des paquets confiés aux chemins de fer de Jutland-Fionie (Jydsk-Fienske) sont non dentelés. Ceux des chemins de Séeland (Sjaellandske) sont piqués 12.

**Sleswig-Holstein.** Les timbres de 1850 sont non dentelés. Il en a été d'abord de même de ceux du *Holstein*, émis en mars 1864. Plus tard ils ont été percés en ligne (n° 2). Ceux du *Sleswig* (mars 1864), celui du *Holstein* (juin 1864), ceux de mars 1865, communs aux deux duchés, et ceux spéciaux à chaque duché émis en novembre 1865 à la suite de la convention de Gastein, sont tous percés en ligne (n° 2.)

**Prusse.** Le perçage en ligne (n° 2) n'a commencé à être employé qu'en 1861, époque de l'émission des timbres à l'aigle. Les deux timbres sur baudruche sont pareillement percés. On retrouve ce même mode de dentelure sur quelques essais du 6 pfennig.

Les *timbres-télégraphes* émis en 1864 sont aussi percés en ligne.

**Oldenbourg.** Trois premières émissions non dentelées. La quatrième (armes gaufrées) est percée en ligne droite (n° 2.)

**Mecklembourg-Schwérin.** Le 4/4 schilling, fond pointillé, présente quelques exemplaires percés

en ligne (n° 2.) Le même timbre, à fond blanc, l'est toujours, ainsi que le 2 sch. violet qui vient de paraître. Le 3 schilling jaune l'est depuis peu, le 5 sch. bistre l'est depuis 1864.

**Mecklembourg-Strelitz.** La série a été émise percée en ligne (n° 2), et l'est encore.

**Hambourg.** Les timbres émis ont été longtemps non dentelés. C'est en octobre 1864 qu'ils ont commencé à être piqués 13 1/2. Les deux seuls timbres 1 1/4 et 1 1/2 parus de la nouvelle série sont percés en ligne (n° 2.)

Parmi les offices, les timbres de Charles Van Diemen, considérés comme véridiques, sont piqués 12.

**Bergedorf.** Tous les timbres sont non dentelés.

**Lubeck.** Première émission non dentelée. Deuxième (armes gaufrées), percée en ligne (n° 2.)

**Brême.** Les quatre premiers timbres émis, 3, 5 et 7 grote et 5 silbergrochen étaient non dentelés. Dès leur émission, le 10 gr. en 1861, et le 2 gr. en 1863, ont paru percés en scie (n° 4). Le 5 grote précédent l'a été en 1862, le 5 silbergr. en 1863 et le 3 gr. en 1864. Le 7 grote n'a jamais été dentelé. Quelques-uns de ces timbres sont si mal percés qu'on les dirait piqués à l'épingle ou percés comme ceux de Hanovre (n° 3.) Enfin, en 1866, le 3 grote a paru piqué 13.

**Hanovre.** Les deux émissions aux armes, fond uni et fond burelé, sont non dentelées. Quant à l'émission à l'effigie, elle a commencée en 1864 à paraître percée en arc (n° 3), pour toute la série, sauf le 10 groschen.

**Brunswick.** C'est seulement depuis 1864 que les timbres ont paru dentelés. La série typographique présente le 1/3, 1 et 3 silb., couleur sur blanc, 2 noir sur bleu percés en arc (n° 3.) Par une singularité inexpiquée, le 1/2 noir sur vert est piqué 12. Pour l'émission de 1866, on est revenu au perçage en arc. Le 4/4 gut. cachou n'a jamais été dentelé.

**Saxe.** Les deux premières émissions sont non dentelées. La troisième (armes gaufrées) est piquée 13 1/2.

Les timbres de la **Dresden Express Compagnie** sont percés, mais de très-petits points carrés.

Les cinq timbres de grande dimension portant *Rayon I* ne sont pas dentelés.

**Allemagne. — Office Tour et Taxis.** Les six

premières valeurs des timbres du Nord et les quatre premières des timbres du Sud, émission actuelle, sont percées en ligne (n° 2). Le 5 et le 10 silbergr. ont paru d'abord piqués 12 ; les 15 et 30 kr. n'ont pas offert cette disposition ; mais ces quatre timbres viennent de paraître percés en lignes parallèles (voir page 98.)

**Bade.** Les émissions en chiffres sont toutes non dentelées. La série aux armes, fond burelé a paru dès l'origine piquée 13 1/2. Parmi les fonds blancs, le 3 kr. rose seul a été émis avec le même piquage. Avec le piquage 10, on trouve les 1 kr. noir, 6 kr. bleu, 9 kr. bistre tous à fond burelé, la série complète des timbres à fond blanc et tous les timbres Land-Post.

**Bavière.** Aucun timbre n'est encore dentelé.

**Wurtemberg.** L'émission en chiffre est non dentelée, ainsi que les premiers tirages de la série aux armes sur papier avec fil et sans fil. Plus tard, on adopta, en 1859, le piquage 13 1/2 qui fut remplacé par un autre piquage 10. C'est à ce dernier qu'on eut recours lorsque l'émission fut changée de couleur pour se conformer à la convention postale des États allemands. On a signalé cette année les 1, 3 et 6 kr. percés en ligne (n° 2.)

**Autriche.** La première série (armes, typographie) et les timbres pour les journaux de toutes les séries sont non dentelés. La deuxième (effigie dans un rectangle) 1858, est piquée 15. La troisième (portrait dans un ovale, 1861), est piquée 14. La quatrième, armes gaufrées dans un ovale, a d'abord présenté la même piquure ; elle a été remplacée plus tard par celle 9 1/2.

Les timbres **Lombards Vénitiens** présentent la même disposition pour les séries correspondantes. Les trois timbres 2 jaune, 3 vert et 15 bleu de la troisième émission qui n'avaient pas paru, et qui ont été livrés aux collectionneurs dans ces derniers temps, présentent un piquage 12 qui n'est ni l'ancien ni le nouveau. Cette circonstance jointe aux autres signalées dans *le Timbrophile* (n° 21), nous porte à considérer ces timbres comme des réimpressions sur les coins officiels.

**Confédération Helvétique.** Le piquage des timbres n'a été adopté qu'à l'émission de la série de 1862. Il est de 12. Aucun des anciens timbres cantonnaires n'est par conséquent dentelé. Le timbre de **Rigi-Kaltbad** est piqué 12.

**Pays-Bas.** L'émission de 1864 est piquée 12.

**Luxembourg.** Les cinq timbres de la nouvelle émission, 1, 10, 12 1/2, 25 et 37 1/2 centimes sont percés en ligne (n° 2.) Les autres timbres ne le sont pas.

(A continuer.)

D<sup>r</sup> MAGNUS.

### AVIS IMPORTANTS.

TOUS LES ABONNEMENTS expirant avec le présent numéro ne seront renouvelés que sur *demande expresse* afin d'éviter tout malentendu.

Les personnes intentionnées de continuer leur abonnement et qui par ce fait ne voudraient éprouver aucun retard dans la réception du journal, sont priées de nous en avvertir au plus tôt, en nous remettant en même temps la valeur de leur souscription en timbres-poste neufs.

Nous leur rappelons qu'il nous reste encore quelques exemplaires de notre bel ouvrage : **LES TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS**, auquel elles ont droit, moyennant 5 francs.

Ce volume a coûté 20 francs aux souscripteurs.

Une grande partie de nos abonnés nous ont, à diverses reprises, manifesté tout le désir qu'ils auraient de se procurer la première année de notre journal, selon le format actuel. Diverses circonstances nous ont empêché jusqu'à présent d'obtempérer à ce désir ; aujourd'hui qu'elles n'existent plus, nous nous rendons volontiers à cette demande et informons nos lecteurs qu'à dater du 1<sup>er</sup> janvier nous serons à même de leur fournir, selon le format réclamé.

#### La première année du Timbre-Poste.

AU PRIX DE 3 FRANCS, PAYABLES PAR ANTICIPATION.

Nous y avons introduit dans le texte quantité de types dont la première édition était entièrement dépourvue.

**THE PHILATELIST.** — An illustrated Monthly Magazine for Stamp Collectors.

**THE PHILATELIST.** — N° 1 was published on the 1st of December. Price 5d., post free.

**THE PHILATELIST** contains articles of great assistance to Stamp Collectors.

**THE PHILATELIST.** — Number 1, contains the History of Philately from the earliest to the present time. By HERBERT CAMOENS.

**THE PHILATELIST.** — In Number 1, was commenced the second Edition of *Forged Stamps: How to Detect Them.* By EDWARD L. PEMBERTON.

**THE PHILATELIST.** — The Annual Subscription of the *Philatelist* from all countries except Austria, Prussia, Germany, Switzerland, Italy, California, and the East Indies, is 5s. From the abovenamed countries the subscription is 4s. Remittances can be made in unused postage stamps of the LOWEST value in use in the country whence the order is received.

STAFFORD SMITH & Co., Colonnade, North Street, Brighton, England.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 23, rue de l'Orangerie.

# PRIX-COURANT

des timbres-poste, en vente chez J.-B. MOENS, Galerie Bortier, 7, à Bruxelles.

## CONDITIONS DE VENTE :

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées. Il ne sera fait droit à aucune demande, si elle n'est accompagnée du montant.

Les paiements peuvent se faire en mandats, coupons d'intérêts échus, billets de banque et au besoin en timbres-poste *neufs* et *frais*, d'une

valeur inférieure à 80 centimes; les enveloppes entières actuellement en usage, paient 15 p. c. de plus que le prix marqué ;

Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur, si la demande est inférieure à 10 francs pour l'étranger et à 5 francs pour la Belgique.

Afin d'éviter toute erreur, on est prié de bien vouloir désigner en même temps, le numéro du journal et celui des timbres avec leurs prix, qui ont subi un nouveau numérotage.

EUROPE.			ÉTATS DU SUD.			Autres Timbres			
	Neuf	Ann.		Neuf	Ann.		Neuf	Ann.	
<b>ALLEMAGNE (États du Nord.)</b>			<i>Chiffres, imp. noire sur coul.</i>			85	6 kreutz., brun pâle.	1 25	0 10
<i>Chiffres, imp. noire sur coul.</i>			44	1 kreutz., vert d'eau pâle.	"	86	6 " brun foncé.	"	0 10
1	1/4 sgr.	brun.	45	1 " vert d'eau foncé.	"	87	9 " bleu pâle.	1 25	0 10
2	1/3 "	chair.	46	3 " bleu pâle.	"	88	9 " bleu foncé.	"	0 10
3	1/2 "	vert d'eau pâle.	47	3 " bleu.	"	<i>Effigie à gauche, à rel. dent.</i>			
4	1/2 "	vert d'eau foncé.	48	3 " bleu foncé.	"	89	2 kreutz., jaune.	"	0 25
5	1 "	bleu pâle.	49	6 " rose.	"	90	2 " orange.	"	"
6	1 "	bleu.	50	9 " jaune.	1 75	91	3 " noir.	"	0 25
7	1 "	bleu foncé.	<i>Imp. coul. sur blanc.</i>			92	3 " vert.	"	0 25
8	2 "	rose.	51	1 kreutz., vert clair.	0 15	93	5 " rouge.	"	0 15
9	3 "	jaune.	52	3 " bleu.	1 30	94	10 " brun.	"	0 10
<i>Imp. coul. sur blanc.</i>			53	6 " rose.	1 30	95	15 " bleu.	"	0 10
10	1/4 sgr.	rouille.	54	9 " jaune.	2 00	<i>Effigie à droite, à relief dent.</i>			
11	1/2 "	vert d'eau.	55	15 " lilas.	1 00	96	2 kreutz., jaune.	0 25	"
12	1 "	bleu pâle.	56	30 " vermillon.	2 00	97	3 " vert.	0 25	"
13	2 "	rose.	57	3 " rose.	0 25	98	5 " rouge.	0 50	"
14	3 "	brun.	58	6 " bleu foncé.	0 60	99	10 " bistre.	0 60	0 10
15	1/4 "	noir.	59	6 " bleu pâle.	0 50	100	15 " bleu.	0 75	0 10
16	1/3 "	vert.	60	9 " bistre pâle.	0 75	<i>Aigle à rel. petites dentelures.</i>			
17	1/2 "	jaune.	61	9 " bistre foncé.	0 60	101	2 kreutz., jaune.	0 25	"
18	1/2 "	orange.	<i>Imp. coul. sur blanc, dentel.</i>			102	3 " vert.	"	"
19	1 "	rose.	62	1 kreutz., vert clair.	0 15	103	5 " rose.	0 40	"
20	2 "	bleu.	63	3 " rose.	0 25	104	10 " bleu.	0 60	"
21	3 "	bistre pâle.	64	6 " bleu pâle.	0 50	105	15 " bistre.	0 75	0 10
22	3 "	bistre foncé.	65	9 " bistre jaunâtre.	0 6 "	<i>Les mêmes, grosses dent.</i>			
23	5 "	lilas.	66	15 " lilas.	"	106	2 kreutz., jaune.	0 15	"
24	10 "	vermillon.	67	30 " vermillon.	"	107	3 " vert.	0 15	"
<i>Imp. coul. sur blanc, dent</i>			<i>Enveloppes.</i>			108	5 " rose.	0 30	"
25	1/4 sgr.	noir.	<i>Chiffres à rel., inscr. lilas.</i>			109	10 " bleu.	0 50	"
26	1/2 "	jaune.	68	2 kreutz., jaune.	2 00	110	15 " bistre.	0 60	"
27	1/2 "	orange.	69	3 " rose.	3 00	<b>Timbres de Journaux</b>			
28	1 "	rose.	70	6 " bleu foncé.	2 25	111	Tête de Mercure, bleu pâle.	"	0 30
29	2 "	bleu.	71	9 " bleu foncé.	2 25	112	" bleu foncé.	0 75	0 30
30	3 "	bistre.	<i>Avec inscr., coul. des timbres.</i>			113	" jaune.	"	"
31	5 "	lilas.	72	1 kreutz., vert.	0 15	114	" rose.	"	"
32	10 "	vermillon.	73	2 " jaune.	0 25	115	" vermillon.	"	"
<i>Enveloppes.</i>			74	3 " rose.	0 25	116	Effigie à gauche, bleu.	1 25	0 60
<i>Chiffres à rel., inscr. lilas.</i>			75	6 " bleu foncé.	0 25	117	" lilas.	1 00	"
33	1/2 sgr.	orange.	76	6 " bleu vif.	0 50	118	Effigie à droite, gris.	0 20	"
34	1 "	rose.	77	6 " bleu de ciel.	0 50	119	" lilas.	"	"
35	2 "	bleu foncé.	78	9 " bistre pâle.	0 60	120	Aigle à relief, lilas-brun.	0 15	"
36	3 "	bistre.	79	9 " bistre foncé.	0 60	121	" lilas pâle.	0 15	"
<i>Avec inscr. coul. des timbres.</i>			<b>AUTRICHE (Empire d'.)</b>			<b>Timbres-taxe pour Journaux.</b>			
37	1/2 sgr.	jaune.	<i>Aigle à double tête.</i>			122	1 kreutz., bleu pâle.	0 40	0 20
38	1/2 "	orange.	1 kreutz., vert.			123	1 " bleu foncé.	"	0 20
39	1 "	rose.	80	1 " rose.	"	124	2 " vert pâle.	"	0 75
40	1 "	bleu foncé.	81	1 " orange.	"	125	2 " vert foncé.	"	0 75
41	2 "	bleu-ciel.	82	2 " noir.	"	126	2 " brun.	0 40	"
42	3 "	bistre.	83	3 " rouge vif.	"	127	2 " brun-rouge.	0 40	"
43	3 "	bistre jaunâtre.	84	3 " rouge pâle.	"	128	4 " rouge.	"	4 00

Enveloppes.		Neuf	Ann.	192	18 kreutz. jaune.	Neuf	Ann.	250	7 grote, jaune.	Neuf	Ann.
<i>Effigie à droite, à relief.</i>				193	1 " jaune.	0 15	"	251	3 sgr., vert.	1 50	"
129	3 kreutz. vert.	0 30	"	194	3 " rose.	0 25	0 05		<i>Les mêmes dentelés.</i>		
130	5 " rouge.	0 50	"	195	3 " rose vif.	0 25	0 05		2	0 25	"
131	10 " brun.	0 75	"	196	6 " bleu foncé.	0 50	0 10	252	2 " orange.	"	"
132	15 " bleu.	1 00	0 50	197	6 " bleu vif.	0 50	0 10	253	3 " bleu.	0 40	"
133	20 " orange.	1 50	"	198	9 " bistre.	0 60	0 10	254	5 " rose.	0 50	"
134	25 " brun foncé.	1 50	"	199	12 " vert.	0 75	0 20	255	7 " jaune.	1 00	"
135	30 " violet.	2 00	"	200	18 " rouge.	1 25	"	256	10 " noir.	1 00	"
136	35 " brun clair.	2 50	"					257	5 sgr., vert.	1 25	"
<i>Aigle à relief.</i>				201	3 kreutzer, noir.	0 25	"	258	<b>Enveloppes.</b>		
137	3 kreutz. vert.	0 25	"					259	Stadt post-amt noirs, blanc.		
138	5 " rouge.	0 40	"	202	Sans valeur, noir.			1 00	"	"	"
139	10 " brun.	0 75	"		<b>BELGIQUE (Royaume de).</b>						
140	15 " bleu.	0 50	"		<i>Effigie sans encadrement, deux L, en filigranne.</i>						
141	25 " violet.	1 25	"						<b>BRUNSWICK (Duché de)</b>		
<b>BADE (Grand-Duché de).</b>				203	10 cent., brun clair.	"	0 20	261	<i>Cheval en avant, imp. coul.</i>		
<i>Chiffres imp. noire sur coul.</i>				204	10 " brun foncé.	"	0 20	262	1 sgr., rose.	"	1 50
142	1 kreutz., chamois.	"	0 50	205	20 " bleu clair.	"	0 20	263	2 " bleu.	"	1 00
143	3 " jaune-vert.	"	0 20	206	20 " bleu foncé.	"	0 20		3 " vermillon.	"	1 50
144	3 " jaune.	"	0 20						<i>Même type, imp. noire, s. coul.</i>		
145	6 " vert d'eau.	"	0 20					264	1/4 sgr., eachou.	"	0 50
146	6 " vert.	"	0 20					265	1/3 " blanc.	0 25	0 10
147	9 " rose.	"	0 15	207	10 cent., bistre.	"	0 50	266	1/2 " vert.	0 25	"
148	1 " noir.	"	0 20	208	20 " bleu.	"	0 30	267	1 " orange.	"	0 25
149	3 " vert.	"	0 20	209	40 " carmin.	"	"	268	1 " jaune.	0 40	0 15
150	3 " bleu.	"	0 25					269	2 " bleu.	0 60	0 25
151	6 " jaune.	"	0 10					270	3 " rose.	"	0 35
<i>Armoiries, fond de coul. petite dentelure.</i>				210	1 cent., vert foncé.	1 00	"		<i>Couronne, imp. noire, s. coul.</i>		
152	1 kreuz., noir.	"	"	211	1 " vert-bleuté.	1 25	"	271	4/4 gut., eachou.	0 25	"
153	3 " bleu foncé.	"	0 20	212	10 " bistre.	0 50	0 10		<i>Cheval courant, imp. coul. sur blanc.</i>		
154	3 " bleu.	"	0 20	213	10 " bistre-noir.	0 50	0 10		3 sgr., rose.	0 75	0 20
155	3 " bleu-ciel.	1 50	0 20	214	20 " bleu pâle.	"	0 10		<i>Même type, imp. noire, dent.</i>		
156	6 " jaune.	1 50	0 20	215	20 " bleu foncé.	0 50	0 10	272	1/3 sgr., blanc.	0 25	"
157	6 " orange.	"	0 20	216	40 " carmin pâle.	"	"	273	1/2 " vert.	0 25	"
158	9 " rose.	1 50	"	217	40 " carmin foncé.	1 00	"	274	2 " bleu.	0 60	"
<i>Les mêmes, grosse dentelure.</i>								275	<i>Même type, imp. coul. dent.</i>		
159	1 kreutz. noir.	0 15	"	218	1 cent., vert foncé.	0 05	"	276	1 sgr., jaune.	0 35	0 15
160	6 " bleu.	0 60	0 10	219	1 " vert clair.	0 05	"	277	3 " rose.	0 75	"
161	9 " bistre.	"	"	220	1 " vert-olive.	0 05	"		<i>Cheval courant, à relief.</i>		
162	9 " brun foncé.	0 75	0 10	221	1 " vert.	0 05	"	278	1/3 grosch, noir.	0 20	"
				222	10 " bistre.	0 20	0 05	279	1/2 " " "	"	"
				223	10 " bistre-noir.	0 20	0 05	280	1 " rose.	0 25	"
				224	20 " bleu pâle.	0 30	0 05	281	2 " bleu.	0 50	"
				225	20 " bleu foncé.	0 30	0 05	282	3 " bistre.	0 60	"
				226	40 " carmin pâle.	0 60	0 10		<b>Enveloppes.</b>		
				227	40 " carmin foncé.	0 60	0 10		<i>Cheval courant, à relief.</i>		
				1863. —	<i>Effigie à gauche, dentelés.</i>				1 sgr., jaune pâle.	"	"
				228	10 cent., gris.	0 15	0 05	283	2 " bleu pâle.	"	"
				229	20 " bleu.	0 20	0 05	284	3 " rose pâle.	"	"
				230	30 " bistre.	0 40	"	285	1 " jaune vif.	0 25	0 15
				231	40 " carmin.	0 50	"	286	2 " bleu foncé.	"	"
				232	1 franc, lilas.	1 10	"	287	2 " bleu-ciel.	0 50	"
								288	3 " carmin.	0 75	"
								289	<i>Même type, petit ovale.</i>		
				233	<i>Armoiries.</i>				1 grosch, rose.	0 25	"
				234	1 cent., gris.	"	"	290	2 " bleu.	0 50	"
				235	2 " bleu.	"	"	291	3 " bistre.	0 60	"
					3 " bistre.	"	"		<i>Stadt-post freimärke.</i>		
					<i>Effigie de Léopold II.</i>				Stadt-post freimärke.		
				236	10 cent.	"	"	292	Stadt-post freimärke.		
				237	20 " "	"	"	293	Rouge sur blanc.		
				238	30 " "	"	"	294	" " vert.	0 25	"
				239	40 " "	"	"	295	" " bleu.	0 25	"
				240	1 franc.	"	"	296	" " azur.	0 25	"
					<b>BERGENDORF (Ville de)</b>			297	" " rose.	0 25	"
					<i>Armoiries, noir sur coul.</i>			298	" " jaune.	0 25	"
				241	1/2 sch., violet.	"	"	299	" " lilas.	0 25	"
				242	3 " noir sur rose.	"	"		<b>DANEMARK (Royaume de)</b>		
				243	1/2 " bleu.	0 20	"		<i>Chiffre dans un cercle.</i>		
				244	1 " blanc.	0 25	"	300	2 rigsb. sk. hlen.		
				245	1 1/2 " jaune.	0 40	"		<i>Armoiries, coul. sur blanc.</i>		
				246	3 " bleu sur rose.	0 50	"	301	4 rigsb. sk. brun.		
				247	4 " fauve.	0 60	"	302	4 " brun jaunâtre.		
					<b>BRÈME (Ville de)</b>						
					<i>Armoiries, non dentelés.</i>						
				248	3 grote, bleu.	0 50	0 35				
				249	5 " rose.	0 75	0 50				

		Neuf	Ann.			Neuf	Ann.			Neuf	Ann.
303	Même type, sur jaune.			360	12 cuartos, lilas.	6 00		425	4 cuartos, brun foncé.	0 40	0 10
304	4 rigsb. sk. brun.	»	0 25	361	5 reales, chair.	8 00	2 50	426	12 » bleu pâle.	0 75	0 20
	4 » brun foncé.	5 50	0 25	362	6 » bleu.			427	12 » bleu foncé.	0 75	0 20
	Mêmes armoiries, fond sablé.			363	10 » vert.	8 00	6 50	428	19 » carmin s. bleuté	1 50	0 75
305	2 skill., bleu.	0 25			1881. Effigie de la reine.			429	19 » » blanc.	»	»
306	4 » brun.	»	0 40	364	6 cuartos, noir.	2 00	0 10	430	1 réal, brun sur jaune.	0 75	0 30
307	4 » brun jaunâtre.	»	0 40	365	12 » lilas.	»	5 00	431	1 » brun s. safran.	»	»
308	8 » vert.	0 75	0 25	366	3 reales, rose.	10 »	2 50	432	2 » vert pâle.	1 25	0 30
309	16 » lilas.	1 25	0 25	367	6 » bleu.	»	»	433	2 » vert foncé.	1 25	0 30
	Même type, dentelé.			368	10 » vert.	»	7 00		1864. Même effigie, avec millésime.		
310	10 skill., violet.	1 25	»		1882. Effigie de la reine.			434	2 cuartos, bleu sur lilas.	0 40	»
	Même type, fond ondulé.			369	6 cuartos, rose pâle.	»	0 15	435	4 » rouges sur chair.	0 40	0 10
311	4 skill., brun jaunâtre.	0 75	»	370	6 » rose vif.	»	0 25	436	12 » vert sur rose.	0 75	»
312	4 » brun foncé.	0 50	0 20	371	12 » lilas.	»	4 00	437	19 » lilas sur rose.	1 25	0 50
313	8 » vert.	1 30	0 50	372	12 » brun-violet.	»	4 00	438	1 réal, bronze s. vert.	0 75	»
	Même type, dentelé.			373	2 » orange.	»	»	439	2 » bleu sur rose.	1 00	»
314	4 skill., brun.	0 60	»	374	5 » vert.	»	2 00		1865. Même effigie.		
	Armoiries dans un ovale, dentelées.			375	6 » vert-bleuté.	»	8 00		1865. Même effigie.		
315	2 skill., bleu.	0 20	»		Ours montant sur un arbre.			440	2 cuartos, rose.	0 40	»
316	3 » lilas.	0 25	»	376	1 cuarto, bronzé.	10 »	7 00	441	12 » bleu et rose.	0 75	»
317	4 » vermillon.	»	0 20	377	3 » »	»	»	442	19 » brun et rose.	1 25	0 50
318	4 » rose.	0 30	»		1883. Effigie de la reine.			443	1 réal, vert.	0 75	»
319	4 » rouge vif.	0 30	»	378	6 cuartos, rouge.	»	0 20	444	2 » violet.	1 00	»
320	8 » »	»	»	379	12 » violet.	»	4 00		Les mêmes dentelés.		
321	16 » vert d'eau.	0 75	»	380	12 » violet-rougeâtre	»	»	445	2 cuartos, rose.	0 30	»
	Enveloppes.			381	2 » orange.	»	»	446	2 » carmin vif.	»	»
	Armoiries dans un ovale.			382	5 » vert.	»	2 00	447	4 » bleu.	0 30	»
322	2 skill., bleu.	0 25	»	383	6 » bleu.	»	»	448	12 » bleu et rose.	0 75	»
323	3 » »	»	»		1884. Armoiries.			449	19 » brun et rose.	1 00	0 50
324	4 » rouge.	0 30	»	384	2 cuartos, vert sur blanc	»	7 00	450	1 réal, vert.	0 75	»
325	4 » rouge vif.	0 30	»	385	2 » vert » teinté.	»	»	451	2 » violet.	1 00	»
326	8 » »	»	»	386	4 » rouge »	3 50	0 25		1866. Même effigie, dent.		
327	16 » »	»	»	387	4 » rouge » blanc.	»	0 20	452	2 cuartos, rose.	0 30	»
	DEUX-SICILES (NAPLES).			388	6 » carmin.	2 00	0 15	453	4 » bleu.	0 30	»
	Armoiries (trinacrie.)			389	1 réal, noir-bleuté.	»	3 00	454	12 » orange.	0 75	»
328	1/2 grano, lie de vin.	2 00	1 25	390	1 » bleu pâle.	»	3 00	455	19 » brun.	1 00	0 40
329	1 » »	0 50	0 10	391	2 » verm. orangé.	»	2 00	456	10 cent., vert.	0 75	»
330	2 » »	0 50	0 10	392	2 » verm. vif.	10 »	2 00	457	20 » lilas.	1 00	»
331	5 » »	1 75	0 15	393	5 » vert.	10 »	2 00		Correo congreuo.		
332	10 » »	1 75	»	394	6 » bleu.	»	»	458	Noir sur blanc.	»	»
333	20 » »	2 00	0 25		1885. Effigie de la reine, papier bleuté avec boucles en filigranne.				Correos oficial.		
334	50 » »	5 00	3 00	395	2 cuartos, vert.	»	1 75		1884. Armoiries avec millésime.		
	Gouvernement provisoire (trinacrie.)			396	4 » rouge-violet.	»	0 15	459	1/2 onza, orange.	0 30	»
335	1/2 tornèse, bleu.	»	»	397	4 » rouge-brun.	»	0 25	460	1 » rose.	0 30	»
	Croix de Savoie.			398	4 » brique.	»	0 25	461	4 » vert.	0 30	»
336	1/2 tornèse, bleu.	»	18 »	399	1 réal, bleu.	»	1 00	462	1 libra, bleu.	0 75	»
	Effigie de Victor-Emmanuel.			400	2 » brun.	»	0 50		1885. Armoiries sans millésime.		
337	1/2 tornèse, vert.	»	0 25	401	2 » brun-violet.	»	0 50		1886. Même effigie, diagonales croisées en flag.		
338	1/2 » vert-olive.	0 25	»	402	2 cuartos, vert.	»	»	463	1/2 onza, orange.	0 75	»
339	1/2 grano, bistre.	0 25	»	403	4 » rouge.	»	0 25	464	1/2 » paille.	0 30	»
340	1 » noir.	0 25	»	404	1 réal, bleu-verdâtre.	»	3 50	465	1 » rose pâle.	0 30	»
341	2 » bleu.	0 25	»	405	2 » brun-violet.	»	0 25	466	1 » rose.	0 30	»
342	5 » lilas.	»	»	406	2 » violet pâle.	»	0 25	467	4 » vert.	0 50	»
343	5 » rouge.	0 25	0 15		1887. Même effigie, papier blanc uni.			468	4 » vert-olive.	0 50	»
344	10 » jaune.	0 50	0 25	407	2 cuartos, vert.	»	0 50	469	4 » vert d'eau.	0 40	»
345	20 » citron.	0 50	»	408	2 » vert foncé.	»	0 75	470	1 libra, bleu foncé.	0 75	»
346	50 » gris-perle.	2 00	»	409	2 » vert-olive.	»	0 50	471	1 » gris-perle.	0 75	»
347	50 » gris-bleu.	2 00	»	410	4 » rose pâle.	»	0 15		ÉTATS DE L'ÉGLISE		
	SICILE.			411	4 » rose vif.	0 75	0 15	472	1/2 bajoque, gris-fer.	»	»
	Effigie de Ferdinand			412	12 » orange.	4 50	»	473	1/2 » pensée.	0 30	»
348	1/2 grano, orange.	1 00	1 00	413	1 réal, bleu.	»	0 75	474	1/2 » violet.	0 15	»
349	1 » brun-olive.	1 00	0 75	414	2 » lilas pâle.	»	0 50	475	1 » vert d'eau.	0 10	»
350	1 » olive.	1 00	0 75	415	2 » lilas foncé.	»	0 50	476	2 » vert foncé.	0 35	»
351	2 » bleu pâle.	1 00	0 75		1860. Effigie à gauche.			477	2 » vert pâle.	0 20	»
352	2 » bleu foncé.	1 00	0 75	416	2 cuartos, vert.	»	0 40	478	3 » brun.	0 25	0 15
353	5 » vermillon.	1 25	0 75	417	4 » jaune.	1 00	0 15	479	4 » brun-jaune.	0 50	0 30
354	5 » carmin.	1 25	0 75	418	12 » rouge.	1 00	0 15	480	4 » paille.	0 40	»
355	5 » brique.	1 25	0 75	419	19 » brun.	3 00	2 00	481	4 » jaune.	0 40	0 20
356	10 » bleu foncé.	1 25	0 75	420	1 réal, bleu.	0 75	0 40	482	5 » rose pâle.	»	0 10
357	20 » noir-bleuté.	2 00	0 75	421	2 » lilas.	1 75	0 15	483	5 » rose vif.	0 50	0 10
358	50 » rouge-brique.	2 00	2 00		1862. Effigie dans un ovale.			484	6 » gris.	0 60	0 20
	ESPAGNE (Royaume d')			422	2 cuartos, bl. sur jaune foncé	0 50	»	485	6 » gris-violet.	0 60	»
	1850. Effigie de la reine.			423	2 » » » pâle.	0 50	»	486	7 » bleu.	0 60	0 20
359	6 cuartos, noir.	1 00	0 20	424	4 » brun clair.	0 40	0 10	487	8 » blanc.	0 80	0 10
				425				488	50 » bleu foncé.	5 00	1 50
								489	50 » bleu-ciel.	4 00	»
								490	1 scudo, chair.	6 50	»





POUR LES CONDITIONS,  
VOIR LE N° 37.  
(Suite. — Voir le numéro  
précédent.)

GRÈCE (Royaume de).

(SICIL.)  
Tête de mercure, impression  
d'Athènes.

	Neuf	Ann.
606	1 lepton, brun foncé.	0 10 "
607	1 " brun.	0 10 "
608	2 " jaune pâle.	0 10 "
609	2 " jaune foncé.	0 10 "
610	5 " vert.	0 15 0 10
611	5 " vert-olive.	0 15 0 10
612	10 " bistre foncé.	0 40 0 10
613	10 " bistre.	0 40 0 10
614	10 " rouille.	0 60 0 25
615	20 " bleu foncé.	0 60 0 20
616	20 " bleu.	0 40 0 10
617	40 " brun-violet.	0 75 0 10
618	40 " violet.	" " "
619	80 " rose.	1 00 0 10
620	80 " carmin.	1 00 0 10

Avec chiffre plus petit.

621	5 lept., vert.	" 0 25
-----	----------------	--------

HAMBOURG (Ville de).

Armoiries, imp. coul. sur  
blanc, non dentelés.

622	1/2 schill., noir.	0 25 "
623	1 " brun.	0 50 "
624	1 1/4 " bleu.	0 30 "
625	1 1/4 " gris.	0 30 "
626	1 1/4 " violet.	" " "
627	1 1/4 " lilas.	0 30 "
628	2 " rouge.	0 60 "
629	2 1/2 " vert.	0 50 "
630	3 " bleu.	0 75 "
631	4 " vert.	1 00 "
632	7 " orange.	" 0 25
633	9 " jaune.	1 50 "

Les mêmes, dentelés.

634	1/2 schill., noir.	0 20 "
635	1 " brun.	0 25 "
636	1 1/4 " lilas.	0 25 "
637	2 " rouge.	0 50 "
638	2 1/2 " vert.	0 50 "
639	3 " bleu foncé.	0 60 "
640	3 " bleu-ciel.	0 50 "
641	4 " vert.	0 75 "
642	7 " orange.	1 00 0 25
643	7 " violet.	1 00 0 25
644	9 " jaune.	1 25 "

OFFICES PARTICULIERS.

C. HAMER ET C<sup>e</sup>.

Chiffres, imp. noire sur coul.

645	1/2 schill., bleu.	0 10 "
646	1 " citron.	0 10 "
647	1/2 " rose.	0 10 "
648	1/2 " vert foncé.	0 10 "
649	1/2 " gris.	0 10 "
650	1/2 " vert d'eau.	0 10 "
651	1/2 " jaune.	0 10 "
652	1/2 " brun.	0 10 "
653	1/2 " vert clair.	0 10 "
654	1/2 " chair.	" " "

H. SCHEERENBECK.

Imp. noire, sur couleur.

655	Armoiries, bleu.	0 10 "
656	" violet.	0 10 "
657	" vert clair.	0 10 "
658	" vert foncé.	0 10 "
659	" jaune.	0 10 "
660	" rose.	0 10 "
661	" chair.	0 10 "
662	" brun.	0 10 "
663	" orange.	0 10 "
664	" fonce.	0 10 "
665	" ardoise.	0 10 "
666	" gris-vert.	" " "
667	" citron.	" " "

H. SCHEERENBECK.

Imp. noire, sur couleur.

	Neuf	Ann.
668	Facteur, jaune-brun.	0 10 "
669	" gris.	0 10 "
670	" rose.	0 10 "
671	" vert.	0 10 "
672	" bleu clair.	0 10 "
673	" bleu foncé.	0 10 "
674	" citron.	0 10 "
675	" violet.	0 10 "
676	" chair.	0 10 "
677	" brun.	0 10 "
678	" fer.	0 10 "
679	" orange.	0 10 "

H. SCHEERENBECK.

Chiffres, imp. noire sur coul.

680	1/2 schill., bleu foncé.	0 10 "
681	1/2 " rose.	0 10 "
682	1/2 " ardoise.	0 10 "
683	1/2 " brun.	0 10 "
684	1/2 " citron.	0 10 "
685	1/2 " chair.	0 10 "
686	1/2 " vert.	0 10 "
687	1/2 " jaune.	0 10 "
688	1/2 " bleu clair.	0 10 "
689	1/2 " violet.	0 10 "
690	1/2 " fer.	0 10 "
691	1/2 " lilas.	0 10 "
692	1 " bleu foncé.	0 10 "
693	1 " rose.	0 10 "
694	1 " ardoise.	0 10 "
695	1 " brun.	0 10 "
696	1 " citron.	0 10 "
697	1 " chair.	0 10 "
698	1 " vert.	0 10 "
699	1 " jaune.	0 10 "
700	1 " bleu clair.	0 10 "
701	1 " violet.	0 10 "
702	1 " fer.	0 10 "
703	1 " lilas.	0 10 "

W. KRANTZ (facteur).

Imp. coul. sur blanc.

704	1/2 schill., bleu clair.	0 10 "
705	1/2 " violet.	0 10 "
706	1/2 " jaune.	0 10 "
707	1/2 " vert.	0 10 "
708	1/2 " carmin.	0 10 "
709	1 " bleu clair.	0 10 "
710	1 " violet.	0 10 "
711	1 " jaune.	0 10 "
712	1 " vert.	0 10 "
713	1 " carmin.	0 10 "

Imp. noire sur couleur.

714	1/2 schill., brun.	0 10 "
715	1/2 " rose.	0 10 "
716	1/2 " bleu clair.	0 10 "
717	1/2 " bleu foncé.	0 10 "
718	1/2 " citron.	0 10 "
719	1/2 " vert foncé.	0 10 "
720	1/2 " fer.	" " "
721	1/2 " orange.	" " "
722	1 " brun.	0 10 "
723	1 " rose.	0 10 "
724	1 " bleu clair.	0 10 "
725	1 " bleu foncé.	0 10 "
726	1 " jaune.	0 10 "
727	1 " fer.	0 10 "
728	1 " vert.	0 10 "
729	1 " orange.	0 10 "

HAMONIA W. KRANTZ.

730	1 sch., argent sur magenta	0 10 "
731	1 " sur rouge.	0 10 "
732	1 " sur noir.	0 10 "
733	1 " sur blanc.	0 10 "
734	1 " sur brun.	0 10 "
735	1 " vert sur blanc.	0 10 "
736	1 " or sur bleu.	0 10 "
737	1 " or sur noir.	0 10 "
738	1 " or sur blanc.	0 10 "
739	1 " or sur vert.	0 10 "
740	1 " bronzé sur blanc	0 10 "

741	2 sch., argent sur rouge.	0 10 "
742	2 " " sur noir.	0 10 "
743	2 " " sur blanc.	0 10 "
744	2 " " sur brun.	0 10 "
745	2 " " vert sur blanc.	0 10 "
746	2 " or sur bleu.	0 10 "
747	2 " or sur noir.	0 10 "
748	2 " or sur blanc.	0 10 "
749	2 " or sur vert.	0 10 "
750	2 " or sur brun.	0 10 "
751	2 " or sur rouge.	0 10 "
752	2 " bronzé sur blanc.	0 10 "

T. LAPRENZ.

Chiffres imp. noire sur coul.

753	1/2 schill., fer.	0 40 "
754	1/2 " lilas.	0 40 "
755	1/2 " rose.	0 10 "
756	1/2 " gris foncé.	0 10 "
757	1/2 " vert clair.	0 10 "
758	1/2 " bleu.	0 10 "
759	1/2 " orange.	0 10 "
760	1/2 " violet.	0 10 "
761	1/2 " brun.	0 10 "
762	1/2 " gris perle.	0 10 "
763	1 " fer.	0 10 "
764	1 " lilas.	0 10 "
765	1 " rose.	0 10 "
766	1 " gris foncé.	0 10 "
767	1 " vert clair.	0 10 "
768	1 " bleu.	0 10 "
769	1 " orange.	0 10 "
770	1 " violet.	0 10 "
771	1 " brun.	0 10 "
772	1 " gris-perle.	0 10 "

CH. VAN DIEMEN.

773	1 schill., lilas.	0 60 0 15
774	2 " jaune.	0 60 0 15
775	3 " rose.	" 0 15
776	4 " vert.	" 0 15
777	6 " bleu.	" 0 15
778	8 " rouge.	" 0 15

Enveloppes.

C. HAMER ET C<sup>e</sup>.

779	1/2 sch., rouge sur blanc.	0 15 "
780	1/2 " rouge sur jaune.	0 15 "

HANOVRE (Royaume de).

Armoiries, imp. noire sur  
coul. sans flagramme.

781	1 gutengr., bleu.	" 0 75
782	1 gutengr., vert.	0 75 0 40
783	1/30 th., rouge.	0 50 0 35
784	1/30 " chair.	0 50 0 35
785	1/15 " bleu.	0 75 0 35
786	1/10 " orange.	1 00 0 35

Les mêmes, imp. couleur sur  
blanc, fond bur. horiz.

787	1 gutengr., vert.	0 75 0 35
788	1/30 th., rose.	0 50 0 35
789	1/15 " bleu.	0 75 0 35
790	1/10 " orange.	" 0 35

Burelé plus petit.

791	1/10 th., jaune.	1 00 0 35
-----	------------------	-----------

Burelé vertical.

792	1 gutengr., vert.	1 50 "
793	1/30 th., rose.	" " "

Chiffre, dans un ovale,  
couronné en flagramme.

794	3 pfennig, rose.	2 00 "
-----	------------------	--------

Les mêmes, fond burelé sans  
flagramme.

795	3 pf. (burelé noir), rose.	0 60 "
796	3 " ( " brun), rose.	" " "
797	3 " ( " olive), rose.	0 60 "
798	3 " rouge-brun.	0 75 "

		Neuf	Ann.			Neuf	Ann.				
<b>Les mêmes, fond uni.</b>				<b>ILES IONIENNES.</b>							
799	3 pfennige, rose.	0 15	"	<b>Effigie de Victoria.</b>				<b>Timbres de Journaux.</b>			
800	3 " vert.	0 15	"	<b>Sans valeur, jaune.</b>		0 25	"	<b>Chiffre à relief.</b>			
801	3 " (dentelé), vert.	0 10	"	847	" bleu.	0 40	"	906	1 cent., noir.	0 10	"
<b>Cornet de poste, sur papier blanc.</b>				848	" rouge.	0 30	"	907	1 " gris.	0 10	"
802	1/2 grosch., noir.	0 25	"	<b>ITALIE (Royaume de).</b>				908	2 " gris.	0 15	"
803	1/2 " (dentelé), noir.	0 15	"	<b>Effigie de Victor-Emmanuel imp. coul. sur blanc.</b>				909	2 " noir.	0 15	"
<b>Effigie de Georges V, imp. coul. sur blanc, non dentelé.</b>				850	5 cent., noir.	3 00	2 00	910	2 " orange.	0 25	"
804	1 grosch., rose.	0 25	"	851	20 " bleu.	2 00	0 50	911	2 " jaune.	0 15	"
805	1 " rose vif.	0 25	0 10	852	40 " rose.	3 50	"	<b>Même type, avec chiffre 2 à relief.</b>			
806	2 " bleu foncé.	"	0 10	853	40 " magenta.	3 50	"	912	1 cent., noir.	"	"
807	2 " bleu-ciel.	0 50	0 10	<b>Même effigie, à relief, sur papier couleur.</b>				<b>Chiffre orné, coul. sur blanc, dentelés.</b>			
808	3 " jaune.	1 00	"	854	5 cent., vert.	3 50	2 50	913	1 cent., vert d'eau.	0 40	"
809	3 " bistre.	0 60	0 10	855	20 " bleu.	2 50	0 50	914	2 " brun-rouge.	0 10	"
810	10 " vert.	2 00	"	856	40 " rose.	"	1 50	<b>LOMBARDIE-VÉNÉTIE.</b>			
<b>Les mêmes dentelés.</b>				<b>Même effigie à relief, sur papier blanc.</b>				<b>Aigle à double tête.</b>			
811	1 grosch., rose.	0 25	"	857	5 cent., vert.	"	"	915	5 centes, jaune.	"	0 75
812	2 " bleu-ciel.	0 50	"	858	5 " vert foncé.	"	"	916	5 " orange.	"	0 75
813	3 " bistre.	0 60	"	859	5 " vert-olive.	"	"	917	10 " noir.	"	0 75
814	10 " vert.	"	"	860	20 " bleu.	"	0 50	918	15 " rouge.	3 00	0 40
<b>Enveloppes.</b>				861	20 " bleu foncé.	"	"	919	15 " rouge vif.	"	0 40
<b>Effigie de Georges V, estampille à gauche.</b>				862	40 " rouge.	"	"	920	30 " brun pâle.	"	0 40
815	1 gut., vert.	0 50	"	863	40 " rouge pâle.	"	"	921	30 " brun.	"	0 40
816	1 sgr., rose.	0 50	"	<b>Même effigie, inscriptions et centre blancs.</b>				922	45 " bleu pâle.	"	0 40
817	2 " bleu foncé.	1 00	"	864	5 cent., vert-olive.	0 40	"	923	45 " bleu.	"	0 10
818	3 " jaune.	1 00	"	865	5 " vert foncé.	0 20	0 05	<b>Effigie à gauche, imp. coul., dentelés.</b>			
<b>Estampille à gauche, chiffres de chaque côté.</b>				866	5 " vert clair.	0 20	0 10	924	2 soldi, jaune.	0 50	"
819	1 grosch., rouge foncé.	2 00	"	867	5 " vert-bleu.	"	"	925	3 " noir.	1 00	0 50
820	2 " bleu foncé.	"	"	868	10 " brun foncé.	0 40	"	926	3 " vert.	0 50	0 25
821	3 " jaune.	1 00	"	869	10 " gris.	1 00	0 30	927	5 " rouge.	1 25	0 25
<b>Estampille à droite.</b>				870	10 " bistre foncé.	0 25	0 10	928	10 " brun.	1 25	0 45
822	1 grosch., rose vif.	"	"	871	10 " bistre pâle.	0 20	0 05	929	15 " bleu.	1 25	0 45
823	1 " rose.	1 00	0 25	872	10 " jaune.	"	0 10	<b>Effigie à droite, imp. coul., dentelés, ovales.</b>			
824	2 " bleu foncé.	1 25	"	873	15 " bleu pâle.	0 30	0 10	930	5 soldi, rouge.	1 25	0 20
825	3 " bistre.	0 75	0 50	874	15 " bleu foncé.	0 30	0 10	931	10 " brun.	1 00	0 20
826	3 " bistre foncé.	1 25	"	875	20 " bleu pâle.	0 50	0 10	<b>Aigle à relief, imp. couleur ovales, petites dentelures.</b>			
<b>Estampille à gauche.</b>				876	20 " bleu.	"	"	932	2 soldi, jaune.	0 25	"
827	1 grosch., rose.	0 25	0 15	877	20 " bleu foncé.	0 50	0 10	933	3 " vert.	0 30	"
828	1 " rose vif.	0 25	0 15	878	40 " brun.	0 60	0 05	934	5 " rouge.	0 50	"
829	2 " bleu-ciel.	0 50	"	879	40 " carmin.	1 30	0 20	935	10 " bleu.	0 75	"
830	3 " bistre foncé.	0 60	"	880	40 " orange.	"	0 35	936	15 " bistre.	1 00	"
<b>Bestellgeld frei.</b>				881	80 " ocre pâle.	1 00	"	<b>Les mêmes, avec grosses dent.</b>			
<b>Enveloppes entières.</b>				882	80 " jaune vif.	1 00	0 25	937	2 soldi, jaune.	0 45	"
831	Comp. typog., noir.	"	"	883	3 lire, bronze.	"	"	938	3 " vert.	0 45	"
832	Vignette, paille.	4 00	"	<b>Les mêmes, dentelés.</b>				939	5 " rouge.	0 30	"
833	" (variété).	4 00	"	884	10 cent., bistre.	0 50	0 20	940	10 " bleu.	0 60	0 45
<b>Estampille à gauche.</b>				885	20 " bleu foncé.	0 75	0 20	941	15 " bistre.	0 75	0 15
834	Treffe, vert.	1 25	"	886	40 " vermillon.	0 75	0 30	<b>Timbres-taxe de journaux, soi-disant d'Autriche.</b>			
835	Cheval courant, "	0 50	"	887	80 " jaune vif.	1 25	"	942	1 kreutz., noir.	3 00	"
<b>Estampille à droite.</b>				888	3 lire, bronze.	"	"	943	2 " rouge pâle.	0 25	"
836	Cheval courant, vert.	0 75	"	<b>Même effigie, tournée à gauche, non dentelé.</b>				944	2 " rouge foncé.	0 25	0 10
<b>Timbres semblables, mais coupés de leurs enveloppes.</b>				889	15 cent., bleu pâle.	0 25	0 10	945	4 " rouge.	"	4 00
837	Treffe, vert.	0 35	"	<b>Même effigie, imp. coul. sur papier blanc glacé, ident.</b>				<b>Enveloppes.</b>			
838	Cheval courant, "	0 25	"	890	5 cent., vert d'eau.	0 10	0 05	<b>Effigie à relief, ovales.</b>			
<b>KOLSTEIN (Duché de).</b>				891	10 " jaune pâle.	0 20	0 05	946	3 soldi, vert.	0 40	"
<b>Valeur dans un cercle, imp. coul. sur blanc.</b>				892	10 " jaune foncé.	0 20	0 05	947	5 " rouge.	0 50	"
839	1 1/4 sch., bleu.	0 40	0 25	893	15 " bleu pâle.	0 25	0 05	948	10 " rouge-brun.	0 75	"
<b>Inscriptions plus grandes.</b>				894	15 " bleu-ciel.	0 35	"	949	15 " bleu.	1 00	"
840	1 1/4 sch., bleu.	0 40	"	895	15 " bleu foncé.	0 40	"	950	20 " orange.	2 50	"
<b>Valeur dans un carré, dent.</b>				896	30 " brun.	0 40	0 05	951	25 " brun foncé.	2 50	"
841	1 1/4 sch., bleu.	0 40	"	897	40 " carmin.	0 50	0 05	952	30 " violet.	2 50	"
<b>Chiffres à relief, ovale.</b>				898	60 " lilas pâle.	0 75	0 10	953	35 " bistre.	2 50	"
842	1/2 sch., vert.	0 20	"	899	60 " lilas vif.	"	"	<b>Aigle à relief, ovales.</b>			
843	1 1/4 " lilas.	0 25	"	900	2 lire, orange.	2 50	1 00	954	3 soldi, vert.	0 25	"
844	1 1/3 " rose.	0 25	"	<b>Timbres semblables, avec valeur, appliquée, après coup.</b>				955	5 " rose.	0 40	"
845	1 1/2 " bleu.	0 50	"	901	20 cent., bleu pâle.	0 40	0 10	956	10 " bleu.	0 60	"
846	4 " bistre.	0 60	"	902	20 " bleu.	0 40	0 05	957	15 " bistre.	0 75	"
				903	20 " (avec 4 points) bleu.	0 40	0 05	958	25 " violet.	1 25	"
				<b>Chiffre-Taxe.</b>							
				904	10 cent., ocre jaune.	0 50	"				
				905	10 " orange.	0 25	"				

**LUBECK (Ville de).**

	Neuf	Ann.
<i>Aigle, imp. coul. sur blanc, non dentelé, lith.</i>		
959 1/2 sch., lilas.	0 35	»
960 1 » orange.	0 35	»
961 1 » jaune.	0 40	»
962 2 » brun.	0 50	»
963 2 1/2 » rouge.	0 75	»
964 4 » vert.	0 75	»
<i>Avec la valeur, 2 1/2 schill. dans la légende.</i>		
968 2 sch., brun.	»	»
<i>Aigle à relief, ovale, dentelé.</i>		
966 1/2 sch., vert.	0 45	»
967 1 » vermillon.	0 25	»
968 1 1/2 » violet.	0 35	»
969 2 » rose.	0 50	»
970 2 1/2 » bleu.	0 50	»
971 4 » bistre.	0 60	»
<i>Aigle, imp. coul. sur blanc, non dentelé, lith.</i>		
972 1 1/4 sch., brun.	0 25	»
<b>Enveloppes.</b>		
<i>Aigle à relief, dans un ovale, estampille à gauche.</i>		
973 1/2 sch., vert.	0 40	»
974 1 » vermillon.	0 60	»
975 2 » rose.	0 75	»
976 2 1/2 » bleu.	0 75	»
977 4 » bistre.	1 00	»
<i>Les mêmes, estamp. à droite.</i>		
978 1/2 sch., vert.	0 20	»
979 1 » vermillon.	0 25	»
980 1 1/2 » violet.	0 35	»
981 2 » rose.	0 50	»
982 2 1/2 » bleu.	0 50	»
983 4 » bistre.	0 60	»

**LUXEMBOURG (Duché de)**

	Neuf	Ann.
<i>Effigie du roi Guillaume, imp. coul. sur blanc.</i>		
984 10 cent., gris.	0 20	»
985 10 » noir.	2 00	0 20
986 1 sgr., chair.	3 00	0 30
987 1 » rouge orangé.	»	0 60
988 1 » rouge.	»	0 40
989 1 » rose.	»	»
<i>Armoiries, imp. couleur sur blanc non dentelés.</i>		
990 1 cent., brun.	0 10	»
991 2 » noir.	0 10	»
992 4 » jaune.	0 10	»
993 10 » bleu.	0 25	»
994 12 1/2 » rose.	0 25	0 45
995 25 » brun.	0 60	»
996 30 » violet.	0 50	0 35
997 37 1/2 » vert.	0 60	0 35
998 40 » vermillon.	0 75	0 35
<i>Les mêmes, dentelés.</i>		
999 1 cent., brun.	0 10	»
1000 2 » noir.	0 10	»
1001 4 » jaune.	0 10	»
1002 10 » bleu.	0 25	»
1003 12 1/2 » rose.	0 25	»
1004 25 » brun.	0 50	»
1005 30 » violet.	»	»
1006 37 1/2 » vert.	»	»
1007 40 » vermillon.	»	»
<b>MALTE (Ile de)</b>		
<i>Effigie de Victoria, imp. coul. sur blanc dentelés.</i>		
1008 1/2 penny, bistre.	»	»
<i>sur bléauté dentelés.</i>		
1009 1/2 penny, bistre.	»	»

	Neuf	Ann.
<i>Sur blanc, avec CC, cour. en filagramme, dentelés.</i>		
1010 1/2 penny, bistre.	0 15	»
<b>MECKLEMBOURG-SCHWERIN</b>		
<i>Armoiries, imp. coul. sur blanc non dentelés.</i>		
1011 4/4 sch., vermillon.	0 50	»
1012 3 » jaune.	0 60	0 30
1013 5 » bleu.	1 00	»
<i>Les mêmes, dentelés.</i>		
1014 4/4 sch. (fond blanc) rouge.	0 25	0 15
1015 3 » »	»	»
1016 3 » bistre.	0 60	»
<b>Enveloppes.</b>		
<i>Armoiries à relief, ovales, grandes inscr. transversales.</i>		
1017 1 schill., rouge.	»	»
1018 1 1/2 » vert.	»	»
1019 3 » jaune pâle.	»	»
1020 5 » bleu pâle.	»	»
<i>Les mêmes, avec petites inscriptions transversales.</i>		
1021 1 schill., vermillon vif.	0 25	0 15
1022 1 » vermillon pâle.	0 25	0 15
10 3 1 » chair.	0 25	0 15
1024 1 1/2 » vert foncé.	»	0 25
1025 1 1/2 » vert clair.	0 35	0 15
1026 3 » jaune pâle.	»	»
1027 3 » jaune vif.	0 50	0 25
1028 5 » bleu foncé.	1 00	»
1029 1 » »	»	»
1030 1 1/2 » »	»	»
1031 3 » »	»	»
1032 5 » bistre.	0 60	»
<b>MECKLEMBOURG-STRELITZ</b>		
<i>Armoiries à relief, imp. coul. sur blanc, dentelés.</i>		
1033 1/4 sgr., jaune.	0 20	»
1034 1/4 » orange.	0 10	»
1035 1/3 » vert.	0 40	»
1036 1 schill., violet.	0 20	»
1037 1 sgr., rose.	0 25	»
1038 2 » bleu.	0 50	»
1039 3 » bistre.	0 60	0 25
<b>Enveloppes.</b>		
<i>Armoiries à relief, octog.</i>		
1040 1 sgr., rose.	0 25	»
1041 2 » bleu.	0 30	»
1042 3 » bistre.	0 60	»
<b>MODÈNE (Duché de)</b>		
<i>Aigle, imp. noire sur coul.</i>		
1043 5 centes, vert-olive.	»	0 40
1044 3 » vert.	»	0 25
1045 10 » violet.	0 50	»
1046 10 » rose.	0 60	0 20
1047 15 » jaune.	0 60	0 20
1048 25 » paille.	0 60	0 20
1049 40 » bleu.	0 75	»
1050 1 lira, blanc.	1 25	»
<i>Même type, avec grandes lettres BG.</i>		
1051 9 centes, violet.	»	»
<i>Avec petites lettres BG.</i>		
1052 9 centes, violet.	»	0 30
<b>TASSA-GAZETTE.</b>		
<i>Aigle dans un cercle, imp. noire sur coul.</i>		
1053 10 cent., blanc.	1 00	»
<b>Timbres avec erreurs.</b>		
<i>Aigle, imp. noire sur coul.</i>		
1054 5 cent., vert.	»	»
1055 5 cent., »	»	»
1056 5 cent., »	»	»
1057 5 cent., »	»	»

	Neuf	Ann.
1058 cent (sans chiffre), vert.	»	»
1059 10 cent., violet.	2 00	»
1060 40 cent., rose.	2 00	»
1061 10 cent., »	2 00	»
1062 10 cent., »	»	»
1063 15 cent., jaune.	»	»
1064 15 cent., »	»	»
1065 40 cent., bleu.	2 00	»
1066 40 cent., »	2 00	»
1067 40 cent., »	»	»
1068 40 cent., »	»	»
1069 49 cent., »	»	»
<b>Gouvernement provi-saire.</b>		
<i>Croix de Suévie.</i>		
1070 5 centes, vert.	0 75	»
1071 15 » brun.	0 75	»
1072 20 » lilas.	1 75	»
1073 40 » bleu-violet.	0 75	0 60
1074 20 » rose.	0 75	»
1075 80 » orange.	1 00	»
<b>Timbres avec erreurs.</b>		
1076 5 cent., (aut. de 15), brun.	»	»
1077 20 cent., lilas.	»	»
1078 20 » bleu-violet.	»	»
1079 80 crey, orange.	»	»
<b>MOLDAVIE.</b>		
<i>Tête de bœuf dans un rond, papier vergé.</i>		
(1 <sup>e</sup> variété.)		
1080 54 paras, vert-jaune.	»	»
(2 <sup>e</sup> variété.)		
1081 54 paras, vert.	»	»
<i>Papier nuagé.</i>		
(Deux variétés)		
1082 54 paras, vert.	»	»
1083 54 » »	2 50	»
<i>Papier nuagé.</i>		
(Quatre variétés.)		
1084 81 paras, bleu.	»	»
1085 81 » »	»	»
1086 81 » »	»	»
1087 81 » »	2 50	»
<i>Papier nuagé.</i>		
(Quatre variétés.)		
1088 108 paras, rose.	»	»
1089 108 » »	»	»
1090 108 » »	»	»
1091 108 » »	2 75	»
<i>Tête de bœuf, cornes droites, papier azuré.</i>		
1092 5 paras, noir.	»	»
<i>Papier blanc.</i>		
1093 5 paras, noir.	»	»
<i>Même type, cornes recour-bées, papier blanc</i>		
1094 5 paras, noir.	0 75	»
<i>Mêmes types.</i>		
(1 <sup>e</sup> variété.)		
1095 40 paras, bleu clair.	»	»
(2 <sup>e</sup> variété.)		
1096 40 paras, bleu clair.	2 50	»
1097 40 » bleu-vert.	1 75	»
<i>Mêmes types.</i>		
(1 <sup>e</sup> variété.)		
1098 80 paras, rouge.	»	»
(2 <sup>e</sup> variété.)		
1099 80 paras, rouge.	»	»
(3 <sup>e</sup> variété.)		
1100 80 paras, rouge.	2 50	»
1101 80 » orange.	»	»

MOLDO-VALACHIE.		Neuf.	Ann.	Enveloppes.		Neuf.	Ann.	Les mêmes, réimprimés.		Neuf.	Ann.																																
<i>Tête de bœuf et aigle, papier vergé.</i>				<i>Armoiries à relief, ovales inscr. trans. à gauche.</i>				1202	3 reis, chocolat.	1 00	"																																
1102	3 paras, jaune.	"	"	1155	1/2 grosch, marron.	0 75	"	1203	25 " bleu.	1 00	"																																
1103	3 " orange.	0 50	"	1156	1 " bleu.	1 50	"	1204	50 " vert.	1 50	"																																
1104	6 " rouge.	"	"	1157	1 " bleu pâle.	1 25	"	1205	100 " lilas.	2 00	"																																
1108	30 " bleu.	"	"	1158	2 " rose.	1 75	"																																				
	<i>Les mêmes, papier lisse.</i>			1159	3 " jaune.	1 75	"																																				
1106	3 paras, jaune.	0 40	"		<i>Insc. trans. à droite.</i>			<b>TIMBRES DIVERS.</b>																																			
1107	3 " orange.	0 40	"	1160	1/2 grosch, vermillon.	0 20	0 15					<b>ANGLETERRE.</b>																															
1108	6 " carmin.	0 50	"	1161	1 " rose.	0 25	0 15									<i>Timbre pour paquets.</i>																											
1109	6 " verm. pâle.	0 50	"	1162	2 " bleu.	0 50	"													<i>1 penny, rouge.</i> 0 20 "																							
1110	6 " verm. vif.	0 50	"	1163	3 " bistre.	0 60	"																	<i>Timbres de journaux et imprimés.</i>																			
1111	30 " bleu clair.	"	"		<b>PARME (Duché de).</b>																							<i>Edinbourg et Glasgow, vert.</i> 0 20 "															
1112	30 " bleu foncé.	0 60	"		<i>Fleur de lis, imp. coul. sur papier blanc.</i>																											<i>Caledonian railway, "</i> 0 20 "											
	<i>Effigie du prince Couza.</i>			1164	5 centes., jaune pâle.	"	"																													<i>Glasgow et S.-Western, paille.</i> 0 20 "							
1113	2 paras, jaune.	0 50	"	1165	5 " orange.	"	2 00																																	<i>Edinbourg 1 farthing, violet.</i> 0 25 "			
1114	2 " orange.	0 25	"	1166	15 " rouge.	"	0 60																																				
1115	5 " bleu pâle.	0 50	"	1167	15 " rouge pâle.	"	0 60	<i>" 1 " vert.</i> 0 25 "																																			
1116	5 " bleu foncé.	0 30	"	1168	25 " brique.	"	0 75					<i>" Clark et Cr., bleu.</i> 0 25 "																															
1117	20 " rouge pâle.	0 75	"		<i>Même type, imp. noire sur couleur.</i>											<i>Mutruady (caricature).</i>																											
1118	20 " rouge foncé.	0 50	"	1169	5 centes., jaune.	0 60	0 30													<i>3 différ. envel. authentiques, à</i> 0 75 "																							
	<i>(2<sup>e</sup> variété.)</i>			1170	5 " jaune-olive.	"	0 40																	<i>12 " imitées, à</i> 0 25 "																			
1119	20 paras, rouge pâle.	0 75	"	1171	10 " gris.	0 60	0 35																					<i>Océan penny postage.</i>															
1120	20 " rouge foncé.	0 50	"	1172	15 " rose.	1 50	0 25																									<i>11 différ. envel. authentiques, à</i> 0 75 "											
	<b>NORWÈGE.</b>			1173	25 " violet.	"	0 50																													<i>13 " imitées, à</i> 0 25 "							
	<i>Lion dans un écusson.</i>			1174	40 " bleu.	1 00	0 60																																	<b>BELGIQUE.</b>			
1121	4 skill., bleu.	2 00	0 25		<i>Duc de Parme, ecc., fleur de lis, dans un petit écusson.</i>																																						
	<i>Effigie de Oscar 1<sup>er</sup>, imp. coul., dentelés.</i>			1175	15 centes., vermillon.	0 60	0 40	<i>Sans valeur, bleu.</i> 1 25 "																																			
1122	2 skill., jaune.	0 40	0 15	1176	25 " brun.	0 60	0 40					<i>" vert.</i> 1 25 "																															
1123	3 " lilas.	0 50	0 15	1177	40 " bleu.	0 75	"									<i>" noir.</i> 1 25 "																											
1124	4 " bleu.	0 50	0 15		<b>Timbres-taxe de journaux.</b>															<i>" carmin.</i> 1 25 "																							
1125	8 " rouge.	0 75	0 10		<i>Chiffres, imp. noire, octog.</i>																			<i>" violet.</i> 1 25 "																			
	<i>Lion dans un écusson, imp. coul., dentelés.</i>			1178	6 centes., rouge.	0 50	"																					<i>" orange.</i> 1 25 "															
1126	2 skill., jaune.	0 25	"	1179	9 " bleu.	0 50	"																									<i>Essais du concours 1864.</i>											
1127	3 " "	"	"		<b>Gouvernement provisoire.</b>																															<i>Voir les types n° 25 du journal.</i>							
1128	4 " bleu.	0 50	"		<i>noire.</i>																																			<i>1<sup>er</sup> type, 1 cent., vert foncé.</i> 0 50 "			
1129	8 " rose.	0 75	"	1180	5 centes., vert.	0 50	"																																				
1130	24 " bistre.	1 50	"	1181	5 " vert-olive.	0 50	"	<i>20 " rose.</i> 0 50 "																																			
	<b>OLDENBOURG.</b>			1182	10 " brun.	0 50	"					<i>40 " bistre.</i> 0 50 "																															
	<i>Armoiries, imp. noire s/coul.</i>			1183	20 " bleu.	0 50	0 30									<i>1<sup>er</sup> type, 1 " lilas.</i> 0 50 "																											
1131	1/3 sgr., vert.	2 00	1 00	1184	40 " vermillon.	0 75	"													<i>10 " rouge.</i> 0 50 "																							
1132	1/30 th., bleu.	1 25	0 35	1185	40 " rouge-brun.	"	"																	<i>20 " noir.</i> 0 30 "																			
1133	1/15 " rose.	"	0 50	1186	80 " jaune.	1 50	"																					<i>40 " bleu.</i> 0 50 "															
1134	1/10 " jaune.	"	0 50		<b>PAYS-BAS.</b>																											<i>1<sup>er</sup> type, 1 " carmin.</i> 0 50 "											
	<i>Armoiries dans un ovale, imp. noire sur coul.</i>				<i>Effigie du roi Guillaume.</i>																															<i>10 " vert clair.</i> 0 50 "							
1135	1/3 grosch, vert.	2 00	1 25	1187	5 cents, bleu foncé.	"	0 15																																	<i>20 " vert.</i> 0 50 "			
1136	1 " bleu.	1 30	0 35	1188	5 " bleu.	0 35	0 08																																				
1137	2 " rose.	2 00	1 00	1189	5 " bleu pâle.	"	"	<i>50 " bleu-ciel.</i> 0 50 "																																			
1138	3 " jaune.	"	1 25	1190	10 " brun foncé.	"	0 10					<i>1<sup>er</sup> type, 1 " vert clair.</i> 0 50 "																															
	<i>Les mêmes, imp. coul. sur blanc.</i>			1191	10 " rouge.	0 50	0 08									<i>10 " noir.</i> 0 50 "																											
1139	1/6 grosch, jaune.	0 60	"	1192	15 " orange foncé.	"	0 10													<i>20 " carmin clair.</i> 0 50 "																							
1140	1/3 " vert foncé.	"	"	1193	15 " orange.	0 60	0 10																	<i>40 " bistre.</i> 0 50 "																			
1141	1/3 " vert clair.	0 75	"		<i>Même effigie, valeur en haut.</i>																							<i>1<sup>er</sup> type, 1 cent., lilas.</i> 0 50 "															
1142	1/2 " marron.	"	0 75	1194	5 centes, bleu.	0 25	0 10																									<i>10 " vert.</i> 0 50 "											
1143	1/2 " brun rougeâtre.	"	0 75	1195	10 " rouge.	0 40	0 10																													<i>20 " carmin foncé.</i> 0 50 "							
1144	1 " bleu clair.	1 25	0 50	1196	15 " orange.	0 60	0 15																																	<i>40 " bleu-ciel.</i> 0 50 "			
1145	2 " rouge.	1 50	0 50		<b>PORTUGAL.</b>																																						
1146	3 " citron.	2 00	1 25		<i>Effigie à relief de dona Maria.</i>			<i>10 " noir.</i> 0 50 "																																			
	<i>Avec faute d'impression : Oldenbourg.</i>			1197	5 reis, brun rouge.	7 50	"					<i>20 " carmin.</i> 0 50 "																															
1147	1/3 grosch, vert clair.	"	"	1198	25 " bleu.	4 00	0 40									<i>40 " vert.</i> 0 50 "																											
1148	1/3 " vert foncé.	"	"	1199	25 " bleu foncé.	"	0 40													<i>1<sup>er</sup> type, 1 cent., vert.</i> 0 50 "																							
	<i>Armoiries à relief, ovale.</i>			1200	50 " vert.	"	1 25																	<i>10 " bistre.</i> 0 50 "																			
1149	1/3 grosch, vert.	0 15	0 10	1201	100 " lilas.	"	3 00																					<i>20 " rose vif.</i> 0 50 "															
1150	1/2 " jaune.	0 15	0 10																													<i>40 " lilas.</i> 0 50 "											
1151	1/2 " orange.	0 15	0 10																																	<i>La collection des 28 essais fr. 12. N° 123 lisses brun</i> 6 00 "							
1152	1 " rose.	0 25	0 10																																					<i>(La suite au prochain numéro.)</i>			
1153	2 " bleu.	0 50	0 10																																								
1154	3 " bistre.	0 60	0 15																																								

POUR LES CONDITIONS,  
VOIR LE N° 37.

(Suite. — Voir le numéro  
précédent.)

**PORTUGAL (SUITE).**

*Effigie à gauche de don Pedro,  
cheveux lissés.*

Neuf Ana.

1206	5 reis,	brun-rouge.	»	0 25
1207	5 »	brun foncé.	5 00	0 25
1208	25 »	bleu.	4 00	»
1209	50 »	vert.	1 00	0 50
1210	100 »	lilas.	1 50	0 50

*Même type, cheveux bouclés.*

1211	5 reis,	brun-jaune.	1 25	0 35
1212	5 »	brun foncé.	1 25	0 35
1213	25 »	bleu.	1 00	0 40
1214	25 »	rose.	1 00	0 20

*Réimpression.*

1215	5 reis,	brun-noir.	0 75	»
------	---------	------------	------	---

*Effigie à droite de don Luis.*

1216	5 reis,	brun foncé.	0 45	0 05
1217	10 »	jaune d'or.	0 20	0 05
1218	25 »	rose.	0 35	0 05
1219	50 »	vert.	0 75	»
1220	100 »	lilas.	1 25	0 50

**PRUSSE.**

*Effigie, imp. coul. sur pap.  
blanc, avec couronne en fla-  
gramme.*

1221	4 pfennige,	vert.	0 60	0 25
1222	6 »	vermillon.	0 60	0 25

*Sur papier blanc, sans fla-  
gramme.*

1223	6 pfennige,	vermillon.	0 60	0 25
------	-------------	------------	------	------

*Les mêmes, réimprimés sur  
papier, sans flagramme.*

1224	4 pfennige,	vert.	0 25	»
1225	6 »	vermillon.	0 25	»

*Même type, imp. noire avec  
couronne, en flagramme.*

1226	1 sgr.,	rouge-vin.	»	0 05
1227	2 »	bleu.	»	0 05
1228	3 »	jaune foncé.	»	0 05
1229	3 »	jaune clair.	»	0 05

*Les mêmes, réimprimés sur  
papier, sans flagramme.*

1230	1 sgr.,	rouge-vin.	0 35	»
1231	2 »	bleu.	0 50	»
1232	3 »	jaune.	0 75	»

*Mêmes types, imp. coul. sur  
papier blanc, sans fla-  
gramme, fond uni.*

1233	1 sgr.,	rose.	»	0 20
1234	2 »	bleu foncé.	»	»
1235	2 »	bleu.	»	0 40
1236	3 »	jaune.	1 25	0 20

*Erreur d'impression.*

1237	3 sgr.,	bleu foncé.	»	»
------	---------	-------------	---	---

*Les mêmes, fond quadrillé.*

1238	4 pfennige,	vert.	0 70	0 25
1239	1 sgr.,	rose pâle.	»	0 10
1240	1 »	rose vif.	»	0 10
1241	2 »	bleu.	1 00	0 10
1242	2 »	bleu pâle.	»	»
1243	3 »	jaune.	1 00	0 10

*Aigle à relief, dentelés.*

1244	3 pfennige,	violet.	0 10	»
1245	4 »	vert.	0 10	»
1246	6 »	jaune.	0 25	»
1247	6 »	orange.	0 10	»
1248	1 sgr.,	rose.	0 50	0 05
1249	1 »	carmin.	0 25	0 05
1250	2 »	bleu foncé.	»	»

1251	2 sgr.,	bleu-ciel.	0 50	0 05
1252	3 »	bistre.	0 60	0 05
1253	3 »	bistre foncé.	0 60	0 05

*Erreur d'impression.*

1254	2 sgr.,	bleu.	»	»
------	---------	-------	---	---

**Enveloppes.**

*Effigie à droite, avec fils de  
soie.*

1255	1 sgr.,	rose.	2 50	0 50
1256	1 »	rouge.	»	0 50
1257	2 »	bleu pâle.	1 50	0 50
1258	2 »	bleu foncé.	1 50	0 50
1259	5 »	jaune.	»	0 75
1260	3 »	orange.	1 50	»
1261	4 »	brun.	»	»
1262	5 »	violet.	»	2 00
1263	6 »	vert.	»	»
1264	7 »	rouge-brique.	»	»

*Les mêmes, avec inscriptions  
transversales.*

1265	1 sgr.,	rose.	»	0 20
1266	1 »	rouge.	0 75	0 20
1267	2 »	bleu pâle.	0 75	0 20
1268	2 »	bleu foncé.	»	0 20
1269	3 »	ocre.	»	1 00
1270	3 »	jaune.	0 75	0 20
1271	3 »	orange.	»	0 20
1272	4 »	brun.	»	»

*Les mêmes, réimprimés, avec  
inscriptions transversales.*

1273	1 sgr.,	rose.	0 25	»
1274	2 »	bleu-ciel.	0 50	»
1275	3 »	orange.	0 60	»

*Sans inscript. transversales  
ni fils de soie.*

1276	4 sgr.,	brun.	1 00	»
1277	5 »	violet.	1 50	»
1278	6 »	vert.	1 50	»
1279	7 »	rouge-brique.	1 75	»

*Aigle à relief, inscriptions  
transversales au-dessus du  
timbre.*

1280	1 sgr.,	rose.	1 50	»
1281	2 »	bleu foncé.	1 75	»
1282	2 »	bleu-ciel.	1 25	»
1283	3 »	bistre.	1 25	»

*Les mêmes, avec les inscrip-  
tions traversant le timbre.*

1284	1 sgr.,	rose.	0 25	»
1285	2 »	bleu-ciel.	0 50	»
1286	3 »	bistre pâle.	0 75	»
1287	3 »	bistre foncé.	0 60	0 15

**ROMAGNES.**

*Chiffres, imp. noire s. coul.*

1288	1/2 baj.,	paille.	0 50	»
1289	1 »	gris.	0 50	»
1290	2 »	jaune.	0 50	»
1291	3 »	vert foncé.	0 50	»
1292	4 »	fauve.	0 50	»
1293	5 »	violet.	0 50	»
1294	6 »	vert clair.	0 75	»
1295	8 »	rose.	0 75	»
1296	20 »	bleu clair.	1 00	»

**RUSSIE.**

*Armoiries, imp. coul. sur  
blanc, non dentelé.*

1297	10 kop.,	brun foncé.	»	»
------	----------	-------------	---	---

*Les mêmes, dentelés.*

1298	1 kop.,	jaune.	0 15	»
1299	3 »	vert.	0 25	»
1300	5 »	bleu.	0 60	»
1301	5 »	lilas.	0 40	»
1302	10 »	marron.	0 75	0 20
1303	20 »	bleu.	1 50	0 40
1304	30 »	rouge.	2 00	0 50

**Enveloppes.**

*Armoiries à relief, coul. sur  
blanc*

1305	5 kop.,	bleu terne.	»	»
1306	5 »	bleu-ciel.	0 50	»
1307	10 »	noir.	0 75	»
1308	20 »	bleu verdâtre.	»	»
1309	20 »	bleu.	»	»
1310	20 »	bleu-ciel.	1 50	»
1311	30 »	rose.	2 00	»

*Les mêmes sur papier demi-  
blanc.*

1312	20 kop.,	bleu-ciel.	»	»
1313	30 »	rose.	»	»

**COMPAGNIE DE NAVIGATION  
A VAPEUR.**

*Armoiries, imp. coul. sur  
blanc.*

1314	6 kop.,	bleu.	0 75	»
------	---------	-------	------	---

**FINLANDE.**

*1845. — Porto stempel.  
Armoiries, pap. uni.*

1315	10 kop.,	rose.	»	»
1316	20 »	noir verdâtre.	»	»

*Armoiries dans un ovale obl.  
papier uni.*

1317	5 kop.,	bleu.	»	»
1318	10 »	rose.	»	3 00

*Armoiries, imp. coul. s. pap.  
teinté, dentelés.*

1319	5 kop.,	bleu pâle.	»	»
1320	10 »	rose pâle.	1 00	»
1321	5 »	bleu vif.	0 75	»
1322	10 »	rose vif.	1 00	»

*Les mêmes, coul. sur papier  
vergé, dentelés.*

1323	5 pens,	brun s. lilas.	0 50	»
1324	10 »	noir s. chamois.	0 50	»

*Papier lisse, dentelés.*

1325	20 pens,	bleu s. azur.	0 75	»
1326	40 »	rouge s. rose.	1 00	»

**Enveloppes.**

*1845. — Porto stempel.*

*Armoiries, imp. coul. pap.  
vergé.*

1327	10 kop.,	rose.	»	»
1328	20 »	noir verdâtre.	»	»

*Les mêmes, réimprimés.*

1329	10 kop.,	rose.	3 50	»
1330	20 »	noir.	3 50	»

*Armoiries dans un ovale obl.  
pap. vergé.*

1331	5 kop.,	bleu.	»	»
1332	10 »	rose.	»	1 50
1333	20 »	noir verdâtre.	»	»

*Les mêmes, réimprimés.*

1334	5 kop.,	bleu.	1 50	»
1335	10 »	rose.	1 50	»
1336	20 »	noir.	3 00	»

*Armoiries, imp coul. pap  
vergé, rect. ondulations ser-  
rées.*

1337	5 kop.,	bleu foncé.	»	»
1338	5 »	bleu-ciel.	»	»
1339	10 »	rose.	1 25	»

*Les mêmes, ondulations  
larges.*

1340	5 kop.,	bleu.	1 00	»
------	---------	-------	------	---

		Neuf	Ann.			Neuf	Ann.		
<b>Enveloppes à deux timbres.</b>		1380	1 neugr., rose vif.	0 25	0 10	1434	8 skill., jaune-olive.	»	1 25
<i>Porto stampel.</i>		1381	2 » bleu foncé.	0 50	0 15	1435	8 » jaune.	»	0 30
		1382	2 » bleu-ciel.	0 50	0 10	1436	24 » vermillon vif.	»	1 00
1345	10 kop. sur la patte et 10 kop. actuel au revers.	1383	3 » bistre foncé.	0 60	0 10	1437	24 » vermillon pâle.	»	1 00
		1384	3 » bistre jaunâtre.	0 60	0 10	1438	3 ore, vert foncé.	»	»
1346	20 kop. sur la patte et 10 kop. actuel au revers.	1385	5 » violet.	1 25	»	1439	3 » vert-jaune.	0 50	»
		1386	5 » lilas.	1 00	»	1440	3 » vert clair.	0 25	»
		<b>Enveloppes.</b>				1441	9 » lilas foncé.	»	»
<i>Armoiries dans un ovale obl.</i>		<i>Effigie du roi Jean, estampille à gauche.</i>				1442	9 » lilas clair.	0 35	»
1347	5 kop. sur la patte et 5 kop. actuel au revers.	1387	1 neugr., rose.	0 25	0 15	1443	12 » bleu-ciel.	»	»
		1388	1 » rouge vif.	»	0 50	1444	12 » bleu foncé.	0 40	0 20
1348	10 kop. sur la patte et 5 kop. actuel au revers.	1389	2 » bleu foncé.	0 75	»	1445	24 » orange.	»	0 20
		1390	3 » jaune.	1 25	»	1446	24 » jaune.	0 60	0 20
1349	20 kop. sur la patte et 10 kop. actuel au revers.	1391	5 » violet.	1 50	»	1447	30 » brun.	0 80	0 20
		1392	10 » vert.	2 50	»	1448	50 » rouge-brun.	»	0 40
						1449	50 » carmin.	1 25	0 60
<b>LIVONIE.</b>		<i>Les mêmes, estamp. à droite.</i>				<b>Timbres locaux bref.</b>			
<i>Composition-typ. obl.</i>		1393	1 neugr., rose.	0 60	0 15	1450	Sans valeur, noir.	1 30	0 75
1350	Sans valeur, noir et rose.	1394	2 » bleu-ciel.	1 00	»	1451	» » bistre.	1 00	0 75
1351	» » noir et vert.	1395	3 » jaune.	1 25	»	<i>Lion, imp. coul. sur blanc.</i>			
		1396	5 » lilas.	»	»	1452	3 ore, brun.	0 35	»
<i>Ovale, centre vert.</i>		<i>Armoiries à relief.</i>				1453	3 » bistre clair.	0 15	»
1352	Sans valeur, rouge et vert.	1397	1 1/2 neugr., vermillon.	0 20	»	<b>SUISSE.</b>			
<i>Même type, avec griffon dans l'ovale.</i>		1398	1 » rose.	0 25	0 15	ADMINISTRATIONS CANTONALES.			
1353	Sans valeur, rouge et vert.	1399	2 » bleu-ciel.	0 50	0 25	BALE.			
		1400	3 » bistre pâle.	0 75	»	<i>Columbe à relief, sur fond rouge.</i>			
		1401	3 » bistre vif.	0 60	»	1454	2 1/2 rapp., noir et bleu.	»	2 50
		1402	5 » lilas.	1 25	»	<i>Sur fond, rouge-violet.</i>			
		1403	5 » violet vif.	1 00	»	1455	2 1/2 rapp., noir et bleu.	»	»
<b>POLOGNE.</b>		<b>OFFICE PARTICULIER.</b>				GENÈVE.			
<i>Armoiries, imp. coul. sur blanc, dentelés.</i>		<i>Compagnie de Dresde.</i>				<i>Armoiries, imp. noire sur couleur.</i>			
1354	10 kop., bleu et rose.	1404	Timbre à souche, rose.	0 75	»	PORT CANTONAL.			
		<i>Armoiries, imp. couleur sur blanc.</i>				<i>Grand chiffre 5.</i>			
<i>Enveloppes.</i>		1405	3 pfennig, vert-olive.	»	»	1456	5 cent, vert-pomme.	»	2 00
<i>Armoiries, inser. en haut.</i>		1406	3 » vert.	0 15	»	1457	5 » vert foncé.	»	2 00
1355	1 1/2 kop., rouge.	1407	1/2 neugr., jaune.	0 20	»	<i>Petit chiffre 5.</i>			
<i>Avec inscript. en haut et en bas.</i>		1408	1 » rose.	0 25	»	1458	5 cent, vert-pomme.	»	2 00
1356	1 1/2 kop., rouge.	<b>Enveloppes.</b>				<i>Mêmes armoiries, imp. coul. sur papier blanc.</i>			
<i>Armoiries, estamp. à droite.</i>		1409	1/2 neugr., jaune.	0 20	»	1459	5 cent, vert clair.	»	»
1357	3 kop., bleu.	1410	1 » rose.	0 25	»	PORT LOCAL.			
<i>Estampille à gauche.</i>		1411	1 » rose-violet.	»	»	<i>Mêmes armoiries, imp. noire sur couleur.</i>			
1358	3 kop., bleu.	<b>SCHLESWIG.</b>				1460	5 cent, vert-pomme.	»	»
1359	10 » noir.	1864.— <i>Chiffre à relief, ovale.</i>				1461	5 » vert-pomme.	»	»
		1412	1 1/4 sch., vert.	0 50	0 20	1462	10 » vert-pomme.	»	»
		1413	1/2 » carmin.	0 60	»	<b>Enveloppes.</b>			
		1865.— <i>Les mêmes.</i>				<i>Même type, imp. couleur sur blanc.</i>			
1360	3 pfenn., rouge foncé.	1414	1/2 sch., vert.	0 20	»	1463	5 cent, vert clair.	4 80	»
1361	3 » rouge.	1415	1/4 » lilas.	0 25	»	NEUCHÂTEL.			
<i>Effigie à droite de Fred. Aug. noir s. coul.</i>		1416	1/3 » rose.	0 25	»	<i>Croix blanche, sur écusson rouge.</i>			
1362	1/2 neugr., gris.	1417	2 » bleu.	0 50	»	1464	5 cent, noir et blanc.	»	2 50
1363	1 » rose.	1418	4 » bistre.	0 60	»	VAUD.			
1364	2 » bleu clair.	<b>SCHLESWIG-HOLSTEIN.</b>				<i>Croix blanche, sur écusson rouge, imp. noire, obl.</i>			
1365	2 » bleu foncé.	<i>Armoiries à relief, couleur sur blanc.</i>				1465	4 cent, noir et blanc.	»	»
1366	3 » jaune.	1419	1 sch., bleu.	2 00	»	1466	5 » noir et blanc.	3 80	2 00
<i>Armoiries, coul. s. blanc.</i>		1420	2 » rose.	2 00	»	ZURICH.			
1367	3 pfenn., vert.	1865.— <i>Chiffre à rel., ovales.</i>				<i>Chiffres, fond ligné horizontallement.</i>			
<i>Effigie à gauche du roi Jean, noir s. coul.</i>		1421	1/2 sch., rose.	0 20	»	1467	4 rappen, noir.	»	0 75
1368	1/2 neugr., gris.	1422	1/5 » vert.	0 25	»	1468	6 » noir.	»	0 75
1369	1 » rose.	1423	1/3 » lilas.	0 25	»	<i>Les mêmes, fond vertical.</i>			
1370	2 » bleu foncé.	1424	2 » bleu.	0 50	»	1469	4 rappen, noir.	»	»
1371	3 » jaune.	1425	4 » bistre.	0 60	»	1470	6 » noir.	»	»
<i>Coul. sur blanc.</i>		<b>SUÈDE.</b>							
1372	8 neugr., bistre.	<i>Armoiries, imp. couleur sur blanc.</i>							
1373	5 » vermillon.	1426	3 skill., vert clair.	»	1 00				
1374	10 » bleu pâle.	1427	3 » vert foncé.	»	1 00				
<i>Armoiries à relief, couleur sur blanc, dentelés.</i>		1428	4 » bleu pâle.	»	0 50				
1375	3 pfenn., vert.	1429	4 » bleu foncé.	»	0 50				
1376	3 » vert foncé.	1430	4 » bleu-lilas.	»	1 50				
1377	1/2 neugr., vermillon pâle.	1431	6 » gris jaunâtre.	»	0 50				
1378	1/2 » vermillon vif.	1432	6 » gris.	»	0 50				
1379	1 » rose pâle.	1433	8 » jaune-brun.	»	1 25				

		Neuf	Ann.	Timbres-Taxe de Journaux.		Neuf	Ann.	WURTEMBERG.		Neuf	Ann.
Croix blanche, sur écusson rouge, imp. noire, obl., surdisant de Winterthur.				Bollo straordinario. chiffre dans un cercle.				Chiffres, noir s. coul.			
1471	2 1/2 rappen, noir et blanc. ADMINISTRATION FÉDÉRALE.	"	2 00	1532	2 solki, noir.	"	"	1892	1 kreuz., paille.	"	0 25
Croix blanche sur écusson rouge, imp. noire sur blanc				GOUVERNEMENT PROVISOIRE.				1893	3 " jaune foncé.	"	0 25
1572	Oris-post, 2 1/2 rap.	"	1 30	Croix de Savoie, couleur sur blanc.				1894	3 " jaune pâle.	1 50	0 15
1573	Poste locale. 2 1/2 rap.	"	1 30	1533	1 centes, violet foncé.	1 50	0 50	1895	6 " vert.	"	0 15
Les mêmes, imp. noire sur couleur.				1434	1 " violet pâle.	1 50	"	1896	6 " vert-bleu.	"	0 15
1474	3 rapp., bleu clair.	"	"	1535	1 " ardoise.	1 50	"	1897	8 " rose.	"	0 15
1475	3 " bleu foncé.	"	0 30	1536	5 " vert-olive.	"	0 50	1898	18 " violet.	3 00	1 80
1476	3 " bleu violacé.	"	"	1537	5 " vert pâle.	"	0 50	Les mêmes, réimprimés, coin retouché.			
1477	10 " jaune.	"	0 25	1538	5 " vert foncé.	"	0 25	1899	1 kreuz., paille.	"	"
1478	10 " orange.	"	0 25	1539	10 " brun.	2 00	0 25	1900	3 " jaune.	"	"
Les mêmes, imp. couleur sur blanc.				1540	10 " brun-violet.	"	0 25	1601	6 " vert.	"	"
1479	3 rapp., bleu.	"	0 25	1541	20 " bleu vif.	2 25	0 20	1602	9 " rose.	"	"
1480	15 " (chiffre 15), rose.	"	0 25	1542	20 " bleu-terne.	"	0 20	1603	18 " violet.	"	"
1481	15 " ( " 15), rose.	"	0 25	1543	20 " bleu-gris.	"	0 25	Armoiries, coul. sur blanc, avec fils de soie, non dent.			
1482	15 cent ( " 15), rose.	"	1 25	1544	40 " rouge.	"	0 35	1604	1 kreuz., bistre clair.	"	"
1483	15 " ( " 15), rose.	"	1 25	1545	80 " chair.	"	1 25	1605	1 " brun foncé.	"	"
Désse de face, imp. couleur sur blanc.				1546	3 lire, jaune.	"	"	1606	3 " jaune.	"	"
1484	2 rap. gris.	0 20	"	TURQUIE.				1607	3 " orange.	"	0 25
1485	5 " bistre clair.	0 75	0 15	Croissant, noir sur coul.				1608	6 " vert-jaune.	"	0 25
1486	5 " bistre rougeâtre.	"	"	1547	20 paras, jaune.	0 50	0 25	1609	6 " vert.	"	0 20
1487	5 " brun foncé.	0 80	0 10	1548	20 " paille.	"	0 35	1610	6 " vert foncé.	"	0 25
1488	10 " bleu clair.	"	0 30	1549	1 piast., violet.	0 80	"	1611	9 " rose.	"	0 20
1489	10 " bleu.	0 60	0 10	1550	1 " ardoise.	0 80	0 35	1612	9 " rose vif.	"	0 25
1490	10 " bleu foncé	0 80	0 10	1551	2 " bleu.	1 25	0 40	1613	18 " bleu pâle.	"	"
1491	15 " rose.	"	0 15	1552	2 " bleu foncé.	1 50	"	1614	18 " bleu.	3 00	"
1492	15 " rose vif.	"	0 25	1553	5 " carmin foncé.	2 50	0 75	Les mêmes, réimprimés, avec fils de soie.			
1493	20 " jaune.	0 60	0 10	1554	5 " groseille.	3 00	"	1615	1 kreuz., bistre.	1 00	"
1494	40 " vert-olive.	"	"	Les mêmes, sur pap. fort.				1616	3 " jaune.	1 00	"
1495	40 " vert foncé.	0 75	0 05	1555	20 paras, jaune foncé.	0 60	0 30	1617	6 " vert-olive.	1 00	"
1496	1 franc, gris.	1 50	"	1556	20 " jaune pâle.	0 50	0 30	1618	9 " rose vif.	1 00	"
1497	1 " gris-lilas.	1 50	"	1557	1 piastre, lilas.	0 75	0 40	1619	18 " bleu.	1 50	"
Désse à gauche, rect. dent.				1558	1 " gris.	1 25	0 40	Même types, sans fils de soie, non dentelés.			
1498	2 cents, gris.	0 10	"	1559	1 " violet.	1 00	0 50	1620	1 kreuz., bistre.	"	"
1499	3 " noir.	0 10	"	1864. — Croissant, coul. s. blanc, dentelés.				1621	1 " brun foncé.	"	"
1500	3 " brun.	0 10	"	1560	10 paras, vert.	0 20	"	1622	3 " jaune.	"	"
1501	10 " bleu clair.	0 15	0 10	1561	20 " jaune pâle.	0 25	"	1623	3 " orange.	"	0 20
1502	10 " bleu foncé.	0 15	0 10	1562	20 " jaune foncé.	0 25	"	1624	6 " vert clair.	"	0 15
1503	20 " jaune.	0 30	0 10	1563	1 piastre, gris perle.	0 75	"	1625	6 " vert foncé.	"	0 15
1504	30 " vermillon.	0 50	0 10	1564	1 " lilas.	0 50	"	1626	9 " rose.	"	0 15
1505	40 " vert.	0 60	0 10	1565	2 " bleu.	1 00	"	1627	18 " bleu foncé.	2 50	"
1506	60 " bronze.	1 00	0 40	1566	5 " carmin.	2 00	"	Les mêmes, réimprimés.			
1507	1 franc, doré rougeâtre.	1 25	0 40	1567	25 " vermillon.	7 00	"	1628	1 kreuz., bistre.	1 00	"
1508	1 " doré.	1 25	"	Chiffres-Taxe.				1629	3 " jaune.	1 00	"
IMITATIONS.				Croissant, noir s. coul.				1630	6 " vert-olive.	1 00	"
1456 à 1462, chacune à		"	0 40	1568	20 paras, brun.	0 75	"	1631	9 " rose vif.	1 00	"
1464 à 1473 " "		"	0 40	1569	20 " brun-jaune.	"	0 80	1632	18 " bleu.	1 50	"
1482 à 1483 " "		"	0 40	1570	20 " brun-rouge.	0 75	"	Mêmes types, sans fils de soie, dentelés.			
TOSCANE.				1571	1 piastre, brun.	1 25	"	1633	1 kreuz., brun foncé.	"	0 50
Lion, imp. coul. sur bleuté.				1572	1 " brun-jaune.	1 25	"	1634	1 " brun.	"	"
1509	1 quattrino, noir.	2 00	1 25	1573	1 " vermillon vif.	2 00	"	1635	1 " bistre pâle.	"	"
1510	1 soldo, jaune verdâtre.	"	2 50	1574	1 " brun-rouge.	1 00	"	1636	3 " orange.	"	0 10
1511	1 " jaune-olive.	"	2 50	1575	2 " brun.	"	"	1637	3 " jaune.	0 50	0 10
1512	1 " jaune.	"	1 50	1576	2 " brun-rouge.	1 25	"	1638	6 " vert.	1 00	0 10
1513	2 " brique.	"	"	1577	5 " vermillon vif.	2 75	1 00	1639	6 " vert foncé.	"	0 15
1514	1 crazia, rouge.	"	0 50	1578	5 " brun.	2 75	"	1640	9 " rose.	1 50	0 10
1515	1 " brun-rouge.	"	0 50	1864. — Croissant, coul. s. blanc, dentelés.				1641	9 " rouge-brun.	1 50	"
1516	2 " bleu foncé.	"	0 25	1579	20 paras, brun pâle.	0 40	"	1642	18 " bleu foncé.	1 75	1 00
1517	2 " bleu-vert.	"	0 25	1580	20 " brun foncé.	0 25	"	1643	1 " vert.	0 25	"
1518	4 " vert.	"	0 25	1581	1 piastre, brun pâle.	0 75	"	1644	1 " vert clair.	0 15	"
1519	6 " bleu-ardoise.	"	0 35	1482	1 " brun foncé.	0 50	"	1645	1 " vert-jaune.	0 10	"
1520	9 " brun foncé.	"	0 50	1583	2 " brun pâle.	"	"	1646	3 " rose.	0 25	0 10
1521	60 " brique.	"	"	1584	5 " brun.	2 25	"	1647	3 " rose vif.	0 25	0 10
Les mêmes, sur pap. blanc.				1585	5 " brun rougeâtre.	2 00	"	1648	6 " bleu.	0 50	"
1522	1 quattrino, noir.	1 50	0 75	1586	5 " brun.	7 00	"	1649	9 " brun foncé.	"	"
1523	1 soldo, orange.	"	1 25	1587	25 " brun.	7 00	"	1650	9 " brun foncé.	"	"
1524	1 crazia, rouge.	"	0 25	1588	25 " brun rougeâtre.	"	"	1651	9 " bistre clair.	1 00	"
1525	2 " bleu clair.	"	0 20	Poste locale.				1652	18 " bistre-jaunâtre	0 60	0 10
1526	2 " bleu foncé.	"	0 20	1865. — Croissant, noir, coul. dentelés.				1653	Sans valeur, noir.	0 50	"
1527	2 " bleu-vert.	"	0 20	1589	5 paras, bleu.	0 25	"	Commission für retour-briefe.			
1528	4 " vert.	"	0 25	1590	20 " vert.	0 25	"	Armoiries, noir s. blanc.			
1529	6 " bleu foncé.	"	0 25	1591	40 " rose.	0 60	"	Armoiries, noir s. blanc.			
1530	6 " bleu.	"	0 20					Sans valeur, noir.			
1531	9 " brun.	"	0 50								



Enveloppes.		Neuf	Ann.		Neuf	Ann.	TIMBRES DIVERS.		Neuf	Ann.
<i>Chiffres à relief, grandes inscript. transvers. vertes, pap. blanc.</i>				1691	3 pence, brun-rouge.			<b>ANGLETERRE.</b>		
				1692	6 " brun foncé.	1 50		<i>Enveloppes, Smith et Son.</i>		
				1693	6 " brun clair.	1 50	0 50	1 cts., rose.		0 25
				1694	10 " "			2 " bleu		0 35
				1695	1 sh., lilas clair.			<b>BERNE (effets).</b>		
1654	3 kreuz., rose.	0 75			<i>Effigie de Victoria, papier blanc, étoile en flagramme, non dentelés, octog.</i>			2 cents, vert d'eau.	0 10	
1655	6 " bleu clair.	2 00		1696	4 pence, rouge foncé.			2 " vert clair.	0 10	
1656	6 " bleu foncé.	1 25		1697	8 " marron clair.			3 " bleu.	0 10	
1657	9 " brun.	1 75		1698	9 " brun-violet.			6 " lilas.	0 10	
<i>Les mêmes, pap. bleuté, inscript. transvers. vertes, plus petites.</i>				1699	1 sh. 9 p. vert.	4 00		10 " jaune.	0 25	
1658	3 kreuz., rose.	0 35	0 15	1700	2 sh. bleu.		2 00	<b>BRÈME (déclaration).</b>		
1659	6 " bleu foncé.	0 75			<i>Les mêmes, dentelés, étoile en flagramme.</i>			1 grote, rose.	0 25	
1660	9 " brun foncé.	1 00	0 25	1701	4 pence, rouge foncé.			1 " jaune.	0 25	
<i>Les mêmes, papier bleuté, inscript. lilas.</i>				1702	4 " rouge vif.	2 25		3 " rose.	0 50	
1661	1 kreuz., vert.	0 15		1703	8 " marron clair.	3 00	1 25	3 " "	0 50	
<i>Inscriptions noires.</i>				1704	8 " brun-jaune.	3 00		6 " "	0 75	
1662	3 kreuz., rose.	0 25		1705	9 " brun violet.		1 50	6 " jaune.	0 75	
<i>Inscriptions jaunes.</i>				1706	9 " brun.		1 50	<b>CANADA (effets).</b>		
1663	6 kreuz., bleu.	0 50		1707	9 " gris verdâtre.			<i>Effigie de Victoria.</i>		
<i>Inscriptions vertes.</i>				1708	9 " jaune-olive.			1 cent, bleu.	0 30	
1664	9 kreuz., bistre.	0 60		1709	9 " jaune-brun.	3 00		2 " "	0 30	
				1710	2 " bleu.			3 " rouge.	0 50	
<b>ASIE.</b>					<i>Les mêmes, dentelés, sans flagramme.</i>			4 " bleu.	0 60	
<b>CEYLAN (île de).</b>				1711	9 pence, brun foncé.			<b>DANEMARK (essais).</b>		
<i>Effigie de Victoria, papier blanc glacé, non dent.</i>					<i>Les mêmes, dentelés, CC couronnés en flagramme.</i>			Effigie du roi, brun.	0 40	
1665	1/2 penny, lilas.	0 60		1712	4 pence, rose.	1 50	1 00	Tête de Mercure, "	0 40	
<i>Pap. bleuté, glacé, non dent.</i>				1713	8 " brun-rouge.	2 00	1 00	Timbres de chemins de fer.		
1666	1/2 penny, lilas.			1714	9 " bistre clair.	2 50		8 sh., vert.	0 75	
<i>Papier blanc glacé, dentelés</i>				1715	1 sh. 9 p. vert.			12 " rouge.	1 00	
1667	1/2 penny, lilas.			1716	2 sh., bleu-indigo.		1 50	<b>ESPAGNE.</b>		
<i>Papier blanc glacé, dentelés, CC couronnés, en flagr.</i>					<b>Enveloppes.</b>			<i>Effigie de la reine (recibos).</i>		
1668	1/2 penny, lilas.	0 25			<i>Effigie de Victoria, à relief de diverses formes.</i>			3 cents, gris.	0 35	
1669	1 penny, bleu.		0 30	1717	1 penny, bleu pâle.	0 60		50 " bleu.	0 60	
1670	2 " vert-jaune.	1 00	0 50	1718	1 " bleu.	0 40		<i>Effigie de la reine (essais).</i>		
1671	2 " vert foncé.		0 50	1719	2 " vert.	0 75		4 cuartos, brun.	1 25	
1672	5 " roux.		1 25	1720	4 " rose.	1 50		4 " rouge.	1 25	
1673	6 " brun-violet.		1 50	1721	5 " brun foncé.	1 75		4 " vert.	1 25	
1674	6 " brun.			1722	5 " brun.			<b>FRIBOURG (effets).</b>		
1675	10 " vermillon.	3 00	1 50	1723	6 " brun-violet.	2 00		15 cents, vermillon.	0 40	
1676	1 sh., ardoise.		1 50	1724	8 " brun jaunâtre.	2 00		<b>GENÈVE.</b>		
<i>Sur papier bleuté, étoile en flagramme.</i>				1725	9 " violet.	2 50		<i>Lettre de voiture.</i>		
1677	6 pence, brun-violet.			1726	1 sh., jaune vif.	3 00		10 cents, violet.	0 25	
<i>Les mêmes, pap. blanc, dent. étoile en flagramme.</i>				1727	1 sh. 9 p. vert.	4 00		<i>Effets.</i>		
1678	1 penny, bleu.	1 00	0 30	1728	2 sh., bleu foncé.	5 00		5 cts., violet.	0 25	
1679	2 " bleu-jaune.	1 50			<b>HONG-KONG.</b>			5 " (1865) rose.	0 15	
1680	2 " vert foncé.	1 50			<i>Effigie de la reine Victoria, sans flagramme.</i>			10 " vert.	0 25	
1681	5 " roux.	1 25	0 60	1729	2 cents, brun.	0 25		<b>HAMBOURG.</b>		
1682	6 " chocolat.			1730	8 " brun.	1 00		<i>Mandats-poste.</i>		
1683	6 " brun.		1 00	1731	12 " bleu pâle.	1 50		3 sch., bleu.	0 60	
1684	6 " brun-jaune.			1732	12 " bleu vif.	1 25	0 40	4 " vert.	0 80	
1685	10 " vermillon.	2 00	1 25	1733	18 " violet pâle.	2 00		<b>HOLSTEIN (1866).</b>		
1686	1 sh., ardoise.	2 50	1 00	1734	18 " violet vif.	1 75		1 1/4 sch., violet foncé	0 25	
<i>Les mêmes, dentelés, sans flagramme.</i>				1735	24 " vert foncé.	2 50	0 60	<b>ITALIE (essais).</b>		
1687	1 penny, bleu.	1 25		1736	24 " vert pâle.	2 25	0 60	2 cts., (6 nuances)	à 0 50	
1688	6 " brun-jaune.		0 75	1737	48 " rose pâle.	4 50		<b>NOUVELLE CALÉDONIE.</b>		
<i>Les mêmes, papier blanc, dentelés, CC couronnés en flagramme.</i>				1738	48 " rose vif.			<i>Feuille photographiée.</i>		
1689	1 penny, bleu foncé.	0 25		1739	96 " noir verdâtre.	9 00		10 cents, 50 timbres.	3 00	
1690	2 " vert clair.	0 60		1740	96 " noir foncé.		1 50	<b>TURQUIE.</b>		
					<i>Les mêmes, CC couronnés en flagramme.</i>			1 piastre (essai), gris.	0 75	
				1741	2 cents, brun.	0 30		1 " (effet), vermillon.	1 00	
				1742	4 " gris.	0 50	0 30	<b>SAXE.</b>		
				1743	6 " lilas pâle.	0 75	0 35	<i>Enveloppe-mandat.</i>		
				1744	6 " lilas vif.	0 75		Armoiries, noir s. vert.		
				1745	8 " orange.			<b>PAYS-BAS.</b>		
				1746	12 " "			5 cents (essais 1866), noir.	0 35	
				1747	18 " "			5 " " lilas.	0 35	
				1748	24 " vert.			5 " " bistre.	0 35	
				1749	30 " vermillon.	2 50		10 " " noir.	0 35	
				1750	48 " "			10 " " lilas.	0 35	
				1751	96 " bistre jaune.		1 25	10 " " bistre.	0 35	

(La suite au prochain no.)

POUR LES CONDITIONS, VOIR LE N° 37. (Suite. — Voir le numéro précédent.)													
INDES.		Neuf	Ann.									Neuf	Ann.
Effigie de Victoria, formes diverses.				1797	4 pence, bleu.	Neuf	Ann.	Le même, lignes diagonales croisées.					
1752	1/2 anna, bleu.	2 00	0 60	1798	4 » bleu foncé.	1 25	0 50	1841	1 penny, orange.				
1753	1/2 » bleu foncé.	»	0 75	1799	6 » lilas.	»	0 60	Les mêmes, lignes diagon., papier blanc.					
1754	1 » rouge-brun.	»	»	1800	6 » lilas vif.	1 75	»	1842	1 penny, orange.				
1755	1 » rouge.	2 25	0 40	1801	6 » violet.	1 75	0 40	1843	2 » bleu foncé.				
1756	2 » vert foncé.	»	0 40	1802	1 sh., vert-jaune.	»	1 00	1844	2 » bleu verdâtre.				
1757	2 » vert clair.	»	0 40	1803	1 » vert foncé.	3 75	1 00	Papier bleuté.					
1758	4 » rouge pâle et bleu.	»	0 25	1804	1 » vert clair.	»	1 00	1845	1 penny, orange.				
1759	4 » rouge vif et bleu.	»	0 25	<b>Timbres provisoires.</b>				1846	1 » orange branâtre.				
Même effigie, papier bleuté, sans filigramme.				Papier vergé.				1847	1 » rouille.			4 00	
1760	4 annas, noir.	»	0 25	1805	1 penny, rouge.	»	6 00	1848	1 » brun foncé.				
1761	8 » rose.	»	0 25	1806	1 » rose.	»	»	Effigie de Victoria, ceinte d'un bandeau, couleur sur blanc.					
Les mêmes, pap. blanc, sans filigramme, dentelés.				1807	4 » bleu pâle.	»	4 00	1849	2 pence, bleu foncé.				
1762	1/2 anna, bleu pâle.	»	0 20	1808	4 » bleu foncé.	»	»	Effigie de Victoria, couleur sur azur, mauritius de haut en bas.					
1763	1/2 » bleu jaunâtre.	0 25	»	Déesse assise, rect. dentelés, papier blanc glacé CC en filigramme.				1850	2 pence, bleu verdâtre.			4 00	
1764	1 » bistre pâle.	0 75	1 15	1811	1 penny, rouge.	0 25	»	1851	2 » bleu sale.				
1765	1 » brun.	0 50	0 10	1812	4 » bleu.	1 00	»	Déesse assise, imp. coul. sur bleuté.					
1766	2 » vert.	»	»	1813	6 » lilas.	1 50	»	1852	Sans valeur, rouge-brun.				
1767	2 » rose.	»	0 30	1814	1 sh., vert.	2 50	0 50	Papier blanc.					
1768	2 » orange.	»	»	COMPAGNIE RUSSE DE NAVIGATION, EN ÉGYPTE.				1853	Sans valeur, vert.			15 »	
1769	2 » jaune pâle.	0 60	0 10	Vaisseau et armoiries, coul. sur blanc.				1834	» vermillion.				
1770	4 » noir.	1 50	0 10	1815	10 paras, rouge-brique.	»	»	1835	» violet.			5 00	
1771	4 » rose.	2 25	0 10	1816	10 » rouge pâle.	1 00	»	Avec valeur appliquée après coup.					
1772	8 pies, violet.	0 25	0 10	1817	10 » rouge foncé.	0 75	»	1856	4 pence, vert.				
Les mêmes, papier blanc, tête d'éléphant en filigramme, dentelés.				1818	2 piastres, bleu.	1 50	»	Mêmes types, mauritius en haut, valeur en bas, non dentelés.					
1773	1/2 anna, bleu.	0 30	»	ÉGYPTE.				1857	6 pence, bleu.	3 50	1 25		
1774	1 » brun-rouge.	0 50	»	Ornements divers, imp. coul. sur blanc, dentelés, pyramide en filigramme.				1858	1 sh., vermillon.	»	1 50		
1775	2 » orange.	0 75	»	1819	8 paras, vert.	0 25	»	1860	6 pence, brun-violet.	4 50	»		
1776	4 » vert.	»	»	1820	10 » brun.	0 25	»	Les mêmes, dentelés.					
1777	8 » »	»	»	1821	20 » bleu.	0 50	»	1861	6 pence, ardoise.				
1778	8 pies.	»	»	1822	2 piastres, orange.	»	»	1862	1 sh., vert foncé.				
<b>Enveloppes.</b>				1823	2 » jaune.	1 00	»	Effigie de Victoria, entourage grec, pap. vergé blanc					
Effigie à relief, rondes, pap. blanc.				1824	3 » rose.	2 00	»	1863	1 penny, vermillon.				
1779	1/2 anna, bleu foncé.	0 35	»	1825	10 » ardoise.	4 50	1 25	1864	1 » rouge-brique.				
Papier bleuté.				Sur papier sans filigramme.				1865	2 » bleu.			3 50	
1780	1 anna, brun.	0 50	»	1826	1 piastre, lilas.	0 75	»	Effigie de Victoria, couleur s. blanc sans filigramme, dentelés.					
Sur feuilles de 21 à 27 centimètres, papier blanc.				LIBÉRIA.				1866	1 penny, brun clair.	0 40	»		
1781	1/2 anna, bleu.	0 50	»	Déesse de la liberté, encadrement à un flet, imp. coul. sur blanc, dentelés.				1867	2 » bleu.	»	0 35		
<b>SHANGHAI.</b>				1827	6 cents, rouge.	3 00	»	1868	4 » rose.	»	0 35		
Dragon, imp. coul. sur blanc typ., non dentelés.				1828	12 » bleu.	3 00	»	1869	6 » vert.	»	»		
1782	1 candaren, bleu.	1 00	»	1829	24 » vert.	4 00	1 75	1870	6 » ardoise.	2 00	»		
1783	2 » noir.	1 00	»	Encadrement à double filets, non dentelés.				1871	9 pence, lilas.	2 00	»		
1784	4 » jaune.	1 50	»	1830	6 cents, rouge.	»	»	1872	1 sh., jaune pâle.	»	0 75		
1785	8 » vert.	2 25	»	1831	12 » bleu pâle.	»	»	1873	1 » vert.	»	2 25		
1786	16 » vermillon.	»	»	1832	24 » vert.	»	»	Les mêmes, avec CC couronnés en filigramme.					
Dragon, imp. couleur sur blanc, dentelés.				Les mêmes, dentelés.				1874	1 penny, brun clair.	0 40	»		
1787	2 cents, rose.	»	»	1833	6 cents, rouge.	1 25	»	1875	1 » brun foncé.	0 25	»		
1788	4 » lilas.	»	»	1834	12 » bleu pâle.	1 75	»	1876	2 » bleu.	0 50	0 25		
1789	8 » bleu.	»	»	1835	24 » vert.	2 50	»	1877	3 » vermillon.	0 75	»		
1790	16 » vert.	»	»	MAURICE (Ile de).				1878	4 » rose.	1 00	0 25		
<b>AFRIQUE.</b>				Effigie diadémée de Victoria, Post Office.				1879	6 » lilas.	1 50	0 50		
CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.				1836	1 penny (imitat.) orange.	0 50	»	1880	6 » vert.	»	»		
Déesse au repos, triang. pap. bleuté, ancre en filigr.				1837	2 » bleu foncé.	0 50	»	1881	1 sh., jaune vif.	2 50	0 50		
1791	1 penny, brique.	»	»	Les mêmes, Post Paid, lignes diag. et verticales.				1882	5 » violet vif.	»	3 00		
1792	4 » bleu.	»	»	<b>Enveloppes.</b>				Effigie de Victoria à relief.					
Les mêmes, pap. blanc.				1838	1 penny, orange.	»	»	1883	6 pence, brun-violet.	1 75	»		
1793	1 » rouge foncé.	0 40	»	1839	2 » bleu foncé.	»	»	1884	6 » violet clair.	1 50	»		
1794	1 » carmin.	0 50	0 25	1840	2 » bleu verdâtre.	»	»	1885	9 » brun foncé.	2 00	»		
1795	1 » rouge foncé.	0 40	»					1886	1 sh., jaune d'or.	»	»		

NATAL.		Neuf	Ann.	ANTILLES DANOISES.		Neuf	Ann.	1868	Neuf		Ann.		
<i>Couronne et inscrip. à relief.</i>				<i>Armoiries, coul. sur papier blanc jaunâtre.</i>				1869	Sans valeur, rouge pâle.		1 50	»	
1887	1 penny, jaune.	»	»	1923	3 cents, rouge foncé.	2 00	»	1870	» rouge foncé.		1 00	»	
1888	1 » rose.	»	»	1924	3 » rouge.	0 30	»	» rouge-jaune.				»	»
1889	1 » bleu.	»	»	<b>ARGENTINE,</b>				<i>les mêmes, avec indication de la valeur, couleur sur blanc, non dentelés.</i>					
1890	3 » rose.	»	4 00	<b>Confédération.</b>				1971	6 pence, rouge.		»	»	
1891	6 » vert.	»	»	<i>Soleil à l'horizon, coul. sur blanc, grand chiffre.</i>				1972	1 shilling, noir-gris.		3 00	1 00	
1892	9 » bleu-pâle.	»	»	1925	3 centavos, vermillon.	»	»	<i>Les mêmes, dentelés.</i>					
1893	1 sh., café au lait.	»	»	<i>Mêmes types, petit chiffre.</i>				1973	6 pence, rouge.		2 50	0 60	
<i>Effigie de la reine, coul. sur blanc, non dentelés, étoile en filigranne.</i>				1926	5 centavos, vermillon.	0 75	0 50	1974	6 » vermillon.		»	0 60	
1894	1 penny, carmin.	»	»	1928	10 » vert.	1 50	1 00	1975	1 shilling, noir-roux.		2 50	0 75	
1895	3 » bleu.	»	»	<i>Même type, chiffre suivi de deux points.</i>				<b>BERMUDES.</b>					
<i>Les mêmes, dentelés.</i>				1929	3 centavos, vermillon.	2 00	1 00	<i>Effigie de Victoria, couleur sur blanc, dentelés.</i>					
1896	1 penny, carmin.	»	1 00	<b>République.</b>				1976	1 penny, rouge.		0 25	»	
1897	3 » bleu.	»	»	<i>Armoiries coul. sur blanc.</i>				1977	6 » lilas.		1 50	»	
<i>Les mêmes, sans filigranne.</i>				1930	5 centavos, rose pâle.	1 00	0 30	1978	1 shilling, vert.		2 50	»	
1898	1 penny, carmin.	0 25	1 50	1931	5 » rose vif.	0 75	0 30	<b>BRESIL.</b>					
1899	1 » rouge-brun.	0 75	»	1932	5 » rouge-brun.	1 00	0 50	<i>Grands chiffres noir, sur papier blanc jaunâtre, épais.</i>					
1900	3 » bleu.	0 75	»	1033	10 » vert-jaune.	1 50	0 75	1979	30 reis, noir.		»	»	
1901	6 » lilas.	3 00	1 00	1934	10 » vert foncé.	»	»	1980	60 » »		»	4 25	
<i>Les mêmes, avec CC couronnés en filigranne.</i>				1935	15 » bleu pâle.	2 00	»	1981	90 » »		»	»	
1902	1 penny, rouge foncé.	0 25	»	1936	15 » bleu vif.	2 00	»	<i>Les mêmes, sur pap. mince, légèrement azuré.</i>					
1903	3 » »	»	»	<i>Effigie de don Bernadino Rivadavia, coul. s. blanc, non dentelés.</i>				1982	30 reis, noir.		»	6 50	
1904	6 » violet.	1 50	0 50	1937	5 centavos, carmin.	»	2 00	1983	60 » »		»	3 75	
<b>RÉUNION (Île de la).</b>				1938	10 » vert.	»	»	1984	90 » »		»	9 00	
<i>Dessins typographiques.</i>				1939	15 » bleu-ciel.	»	»	<i>Chiffres italiques, noir, sur papier blanc jaunâtre.</i>					
1905	15 cents, noir sur azur.	»	»	<i>Les mêmes, dentelés.</i>				1985	10 reis, noir.		»	»	
1906	30 » »	»	»	1940	5 centavos, carmin.	0 75	0 40	1986	30 » »		»	1 25	
<i>Les mêmes, photographiés.</i>				1941	5 » rouge-brun.	»	0 50	1987	60 » »		»	1 00	
1907	15 cents.	0 40	»	1942	5 » groseille.	»	»	1988	90 » »		28	2 00	
1908	30 » »	0 40	»	1943	10 » vert-jaune.	1 25	0 75	1989	180 » »		»	»	
<b>SAINTE-HÉLÈNE.</b>				1944	10 » vert foncé.	»	1 00	1990	300 » »		»	20 »	
<i>Effigie de Victoria, couleur sur blanc, non dentelés, étoile en filigranne.</i>				1945	15 » bleu-ciel.	1 50	»	1991	600 » »		»	»	
1909	6 pence, bleu.	1 50	1 00	1946	15 » bleu foncé.	»	1 00	<i>Les mêmes, sur papier bleu-té.</i>					
<i>Le même, dentelé.</i>				<b>BAHAMAS.</b>				1992	10 reis, noir.		»	1 00	
1910	6 pence, bleu.	»	»	<i>Effigie de la reine, coul. sur blanc, sans filigranne, non dentelés.</i>				1993	30 » »		3 00	1 00	
<i>Mêmes types, non dentelés. CC couronnés en flagr., valeur indiquée en noir.</i>				1947	1 penny, rose pâle.	»	»	1994	60 » »		3 00	1 00	
1911	1 penny, rouge foncé.	0 50	»	<i>Les mêmes, dentelés.</i>				1995	90 » »		»	2 00	
1912	4 » carmin.	1 25	»	1948	1 penny, rouge pâle.	»	»	1996	180 » »		»	»	
<i>Erreur d'impression.</i>				1949	4 » rose pâle.	»	»	1997	300 » »		»	»	
1913	6 pence, rouge.	»	»	1950	6 » lilas clair.	»	»	1998	600 » »		»	»	
<i>Les mêmes, dentelés, valeur en noir.</i>				<i>Avec CC en filigranne, dent.</i>				<i>Chiffres droits, noir sur blanc grisâtre.</i>					
1914	1 penny, rouge foncé.	0 25	»	1951	1 penny, carmin vif.	0 25	»	1999	10 reis, noir.		3 00	1 50	
1915	4 » carmin.	1 00	»	1952	1 » rose.	0 50	»	2000	20 » »		0 50	»	
1916	6 » »	»	»	1953	1 » rouge-brun.	0 50	»	2001	30 » »		0 25	0 15	
1917	1 sh., vert.	2 50	»	1954	4 » rose pâle.	»	»	2002	30 » gris.		0 25	0 15	
<b>SIERRA-LÉONE.</b>				1955	4 » rose vif.	1 00	0 50	2003	60 » »		0 40	0 10	
<i>Effigie de la reine, coul. sur blanc, non dentelé.</i>				1956	6 » ardoise.	1 50	0 75	2004	60 » noir.		0 40	0 10	
1918	6 pence, violet.	»	»	1957	1 sh., vert.	2 50	0 75	2005	90 » »		0 75	0 30	
<i>Le même, dentelé.</i>				<i>Armoiries coul. sur blanc.</i>				2006	180 » »		1 25	0 60	
1919	6 pence, violet.	1 50	»	1961	Sans valeur, vert.	»	»	2007	300 » »		2 00	0 80	
<b>AMÉRIQUE.</b>				1962	» bleu.	»	2 00	2008	600 » »		2 75	1 00	
<b>ANTIGOA.</b>				1963	» rouge.	»	»	<i>Les mêmes, coul. sur blanc.</i>					
<i>Effigie de la reine, dentelés, étoile en filigranne.</i>				<b>BARBADE.</b>				2009	10 reis, bleu foncé.		0 50	0 20	
1920	1 penny, rouge-violet.	0 40	»	<i>Déesse assise, couleur sur bleu, non dentelés.</i>				2010	10 » bleu pâle.		0 50	»	
1921	1 » rouge.	0 25	»	1958	Sans valeur, vert foncé.	»	»	2011	10 » bleu.		0 20	0 10	
1922	6 » vert.	1 50	0 60	1959	» bleu.	»	»	2012	30 » bleu pâle.		0 60	»	
<b>BUÉNOS-AYRES.</b>				1960	» rouge.	»	»	2013	30 » bleu.		0 40	0 20	
<i>Vaisseau, couleur sur blanc.</i>				<i>Les mêmes, sur pap. blanc, non dentelés.</i>				2014	280 » vermillon.		2 00	0 75	
2016	1 peso (: 1N) brun-jaun.	»	»	1961	Sans valeur, vert.	»	»	2015	430 » jaune.		2 75	0 75	
2017	1 » brun foncé.	»	»	1962	» bleu.	»	2 00	<b>BUÉNOS-AYRES.</b>					
2018	1 » bleu clair.	6 00	3 00	1963	» rouge.	»	»	<i>Vaisseau, couleur sur blanc.</i>					
2019	1 » bleu foncé.	6 00	3 00	<i>Les mêmes, dentelés.</i>				2016	1 » (: 1N) brun-jaun.		»	»	
2020	1 » (TO P) bleu.	»	3 00	1964	Sans valeur, vert foncé.	»	»	2017	1 » brun foncé.		»	»	
2021	2 » bleu.	»	4 00	1965	» vert clair.	0 50	»	2018	1 » bleu clair.		6 00	3 00	
2022	3 » vert.	»	»	1966	» vert.	0 25	»	2019	1 » bleu foncé.		6 00	3 00	
				1967	» bleu.	0 25	0 15	2020	1 » (TO P) bleu.		»	3 00	
								2021	2 » bleu.		»	4 00	
								2022	3 » vert.		»	»	

		Neuf	Ann.			Neuf	Ann.			Neuf	Ann.			
2023	4 peso (TO Ps) rouge.	"	"	COLOMBIE BRITANNIQUE.		"	"	Même type, millésime 1866.		"	"			
2024	5 " " jaunc.	"	"	Lettre Y ornée, coul. sur blanc, dentelé.		"	"	2123	5 cent., lilas.	"	"			
2025	4 reales ou ps, brun.	"	"	2 1/2 pence, rose pâle.		"	"	2124	10 " bleu.	"	"			
2026	4 " " café au lait.	"	"	Les mêmes, dentelés.		"	"	2125	20 " vert.	"	"			
2027	4 " " brun foncé.	"	"	2 1/2 pence, rose pâle.		1 00	"	2126	40 " rose.	"	"			
2028	4 " " brun clair.	"	"	2 1/2 " rose-brun.		1 25	"	RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.						
Tête de liberté, couleur sur blanc, obl.				COLOMBIE ET VAN COUVER.				Écusson de la république, noir s. coul.						
2029	1 peso, bleu foncé.	2 50	0 75	Effgje de Victoria, coul. s. blanc, non dentelé.		"	"	2127	1 réal, paille.	"	"			
2030	1 " bleu pâle.	1 00	0 50	2080		"	"	2128	1 " jaune-brun.	"	"			
2031	1 " bleu.	"	"	2081		"	"	2129	Papier vergé coul.					
2032	2 " bleu pâle.	"	"	2082		"	"	2130	1/2 réal, vert pâle.	2 50	"			
2033	2 " bleu.	"	"	CORRIENTES.		"	"	2131	1 " paille.	2 50	"			
Sur papier paille.				Effgje de la liberté, noir s. coul.				ÉQUATEUR.						
2034	1 peso, rose.	1 25	0 50	2083		1 réal. M. C., bleu.	20	12	Armoiries coul. s. blanc.					
2035	2 " vermillon.	4 00	2 00	2084		Sans valeur, " vert.	6	"	2132	1/2 réal, bleu.	2 50	1 00		
Sur papier bleuté.				2085		Les 8 différents timbres verts.	35	"	2133	1/2 " bleu vif.	1 25	"		
2036	4 reales, vert.	4 00	1 50	COSTA-RICA.				2134	1 " jaune.	"	"			
CANADA.				Chaine de montagnes, coul. s. blanc, non dentelés.				2135	1 " vert pâle.	3 00	1 50			
Types divers, couleur sur blanc, non dentelés.				2086		1/2 réal, bleu.	"	"	2136	1 " vert-bleu.	2 00	"		
2037	1/2 penny, rose.	3 00	1 00	2087		2 " rouge.	"	"	Coul. sur bleuté.					
2038	3 " vermillon.	4 00	0 75	2088		1/2 réal, bleu.	1 00	"	2137	2 reales, vert.	"	"		
2039	6 " noir.	"	5 00	2089		2 " rouge.	2 50	1 50	ÉTATS CONFÉDÉRÉS.					
2040	6 " vert.	10	5 00	2090		4 " vert.	5 00	3 00	Effgje de Calhoun, coul. s. pap. blanc glacé.					
2041	10 " bleu.	6 50	2 00	2091		1 peso, orange.	9 00	4 00	2138			1 cent, jaune.	20	"
2042	12 " noir.	"	"	2088		1/2 réal, bleu.	1 00	"	Effgje de Jefferson Davis, coul. s. pap. blanc glacé.					
Les mêmes réimprimés.				2089		2 " rouge.	2 50	1 50	2139			5 cents, bleu pâle.	3 50	"
2043	1/2 penny, rose.	2 00	"	2090		4 " vert.	5 00	3 00	2140			5 " bleu-ciel.	3 50	"
2044	3 " vermillon.	3 00	"	2091		1 peso, orange.	9 00	4 00	2141			5 " bleu.	2 00	"
2045	6 " noir.	"	"	CUBA.				2142			Le même, sur pap. non glacé.			
2046	6 " vert.	"	"	Effgje de la reine, coul. sur bleuté, boucles en filigr.				2143			5 cents, bleu.	1 50	0 75	
2047	10 " bleu.	"	"	2092		1/2 réal pl., vert-noir.	"	"	Effgje d'Andrew Jackson, coul sur blanc.					
2048	12 " noir.	"	"	2093		1/2 " vert-bleu clair.	"	1 00	2144			2 cents, vert.	"	5 00
Types divers, couleur sur blanc, dentelés.				2094		1 " vert-bouteille.	2 00	0 50	2145			2 " rouge.	0 60	"
2049	1/2 penny, rose.	"	"	2095		1 " vert vif.	2 00	0 50	Effgje de Jefferson Davis, dans un ovale, coul. sur blanc, grande dimension.					
2050	3 " vermillon.	"	2 00	2096		2 " rouge.	3 00	1 25	2146			5 cents, bleu pâle.	4 00	"
2051	6 " noir.	"	"	2097		2 " rouge.	"	"	2147			5 " bleu foncé.	4 00	"
2052	6 " noir-brun.	"	"	2098		2 1/4 " rouge.	"	"	2148			5 " vert-jaune.	4 00	"
Les mêmes, coul. sur blanc, dentelés.				2099		Avec lettre Y plus étroite.	"	"	2149			5 " vert clair.	3 00	"
2053	1 cent, rose foncé.	0 20	0 10	2100		1/2 réal pl., vert-jaune.	"	1 25	2150			5 " rouge.	"	"
2054	1 " rose.	0 25	"	2101		1/2 " vert-bleu.	"	1 25	Même effgje dans un cercle, coul. sur blanc.					
2055	2 " rose.	0 25	"	2102		1 " vert.	"	1 25	2480			10 cents, rose.	"	"
2056	2 " rose terne.	0 50	0 20	2103		1 " vert.	"	"	2151			10 " bleu.	4 50	"
2057	5 " vermillon.	0 50	0 20	2104		1 " vert-jaune.	"	1 25	Même effgje dans un ovale, valeur en lettres.					
2058	10 " noir.	"	1 00	2105		2 réal pl., orange.	"	3 00	2152			10 cents, bleu-vert.	"	"
2059	10 " brun.	2 00	0 35	2106		1/2 réal pl., bleu pâle.	"	0 25	Valeur en chiffres.					
2060	10 " brun-violet.	1 25	0 39	2107		1/2 " bleu.	0 75	"	2153			10 cents, bleu-vert.	1 50	0 75
2061	10 " noir-violet.	1 00	0 30	2108		1/2 " bleu-ciel.	"	0 40	2154			10 " bleu.	1 25	"
2062	12 1/2 " vert.	1 25	0 25	2109		1 " vert-olive.	"	"	2155			10 " bleu foncé.	1 00	"
2063	17 " bleu-gris.	"	0 75	2110		1 " vert-jaune.	1 25	0 25	Effgje de Washington, coul. sur blanc.					
2064	17 " bleu foncé.	2 50	0 60	2111		1 " vert.	"	0 40	2156			20 cents, vert.	2 00	1 25
2065	17 " bleu vif.	1 50	0 40	2112		2 " rose.	"	2 00	RICHMOND-BUCKS.					
Enveloppes.				2113		2 " rose jaunâtre.	"	"	Express-post.					
Effgje de Victoria, à relief.				2114		2 1/4 " rose.	2 00	"	Chiffres, coul. sur blanc. Imitations.					
2066	5 cents, vermillon.	0 50	"	2115		Même type, effgje plus petite	"	1 50	2157			1 cent, noir.	0 20	"
2067	10 " brun.	1 00	"	2116		1 réal, vert clair.	"	"	2158			2 " rose.	0 20	"
CHILI.				2117		Timbre semblable à ceux d'Espagne 1860.	"	"	2159			5 " brun.	0 20	"
Effgje de Christophe Colomb couleur sur bleuté.				2118		1/4 réal pl., noir.	2 00	"	2160			10 " bleu.	0 20	"
2068	5 centavos, brun.	"	1 25	2119		1864. Effgje de la reine, coul. s. coul.	"	"	2161			15 " vert.	0 20	"
2069	10 " bleu.	"	"	2120		1 " bleu.	1 75	0 75	2162			20 " rouge.	0 20	"
Sur papier blanc.				2121		1 " bleu vif.	1 50	"						
2070	1 centavo, jaune.	0 25	"	2122		2 " vermillon.	2 00	"						
2071	5 " brun.	"	1 00											
2072	5 " chocolat.	"	"											
2073	5 " rouge pâle.	0 50	0 35											
2074	5 " rouge.	0 50	0 35											
2075	10 " bleu foncé.	"	1 00											
2076	10 " bleu.	1 00	0 50											
2077	20 " vert foncé.	2 00	1 00											
2078	20 " vert-jaune.	2 00	"											

ÉTATS-UNIS.		Neuf	Ann.	2213		Neuf	Ann.	TIMBRES DIVERS.		Neuf	Ann.
<i>Effigie de Franklin, papier bleu.</i>				2214	10 cents, vert.	1 30	"	<b>ANGLETERRE (essais).</b>			
2163	5 cents, bronze foncé.	2 30	1 50		25 " vermillon pâle.	2 50	"	1 penny, lilas.		0 25	"
2164	5 " bronze pâle.	2 50	1 25	<b>Enveloppes.</b>				" " "		0 50	"
2165	5 " bronze rougeâ. Sur papier blanc.	2 75	"	2215	<i>Effigie à relief, ovales grandes dimens., papier jaune.</i>			" " "		0 75	"
2166	5 cents, bronze foncé. <i>Effigie de Washington, papier bleu.</i>	"	3 00	2216	3 cents, rouge.	3 00	1 00	<b>BRUNSWICK (essais).</b>			
2167	10 cents, noir. <i>Papier blanc.</i>	"	3 00	2217	6 " vert.	5 00	"	<i>Cheval à relief, petit ovale.</i>			
2168	10 cents, noir. <i>Même effigie de grande dimension, papier bleu.</i>	"	3 50	2218	6 " rouge.	5 00	"	2 groschen, rose.		4 00	"
2169	5 cents, noir. <i>Papier blanc.</i>	"	6 00	2219	10 " vert.	3 00	"	" vert.		4 00	"
2170	5 cents, noir. <i>Aigle essorante, couleur sur blanc.</i>	"	6 00	2220	3 cents, rouge.	3 00	1 00	" gris.		4 00	"
2171	1 cent, bleu foncé.	"	"	2221	6 " vert.	5 00	"	" jaune.		4 00	"
2172	1 " bleu clair.	0 50	"	2222	6 " rouge.	5 00	"	" blanc.		4 00	"
2173	<i>Effigies diverses, couleur sur blanc, non d. U.S. en haut.</i>			2223	10 " vert.	3 00	"	<b>CUBA (essais).</b>			
2174	1 cent, bleu foncé.	"	0 30	2224	10 cents, vert. <i>Papier blanc.</i>	"	"	<i>Effigie de la reine (type 1857).</i>			
2175	1 " bleu pâle.	"	0 30	2225	10 cents, vert.	"	"	1 real plata, vert clair.		1 25	"
2176	3 " rouge.	"	0 25	2226	Mêmes effigies, petits ovales, papier jaune.	"	"	1 " " rouge.		1 25	"
2177	3 " vermillon pâle.	"	0 35	2227	1 cent, bleu foncé.	0 35	"	1 " " vermillon.		1 25	"
2178	3 " rouge-brun.	"	0 50	2228	3 " rouge.	2 50	"	1 " " brun-violet.		1 25	"
2179	3 " rouge vif.	"	0 50	2229	6 " rouge.	2 50	"	<b>DEUX-SICILES (Naples).</b>			
2180	5 " brun foncé.	"	0 75	2230	10 " vert.	2 50	"	<i>Croix de Suovic.</i>			
2181	5 " brun rougeâtre.	"	0 75	2231	3 cents, rouge.	2 00	"	1/2 torn (imitation), bleu.		0 50	"
2182	10 " vert.	"	0 25	2232	6 " rouge.	2 50	"	<b>ESPAGNE (essais).</b>			
2183	12 " noir.	2 25	0 25	2233	10 " vert.	2 50	"	<i>Effigie de la reine (type 1857).</i>			
<i>Les mêmes, dentelés.</i>				2234	3 cents, rouge.	2 00	"	4 cuartos, vert-jaune.		1 25	"
2184	1 cent, bleu foncé.	0 40	0 10	2235	6 " rouge.	2 50	"	4 " vert clair.		1 25	"
2185	1 " bleu pâle.	0 50	0 10	2236	10 " vert.	2 50	"	4 " orange.		1 25	"
2186	3 " rouge vif.	1 00	"	2237	Mêmes mêmes, papier blanc.			4 " bistre.		0 75	"
2187	5 " brun foncé.	"	0 50	2238	3 cents, rouge.	3 00	"	4 " rouge.		1 25	"
2188	5 " brun rougeâtre.	"	0 75	2239	1 et 3 cents, bleu et rouge.	1 50	"	4 " chair.		1 25	"
2189	10 " vert.	1 25	0 10	2240	Mêmes mêmes, à deux timbres, papier jaune.			4 " vermillon.		1 25	"
2190	12 " noir.	1 50	0 15	2241	1 et 3 cents, bleu et rouge. <i>Papier blanc.</i>	1 50	"	<i>Sur papier verté vert.</i>			
2191	25 " lilas foncé.	2 00	1 00	2242	1 et 3 cents, bleu et rouge.	1 50	"	4 cuartos, rose.		1 50	"
2192	30 " orange.	3 00	0 75	2243	Mêmes mêmes, avec l'inscription intérieure : Pat. nov. 20 1855, papier jaune.			<i>Ours, imitation.</i>			
2193	90 " bleu foncé.	7 00	"	2244	1 cent, 1/2 bleu foncé.	"	"	1 cuarto, bronze.		0 50	"
2194	3 cents, brun foncé. <i>Avec saillie de 1/2 millimètre en haut et en bas.</i>	2 00	0 75	2245	3 " rouge.	3 00	"	<b>ÉTATS-UNIS (Sanitary).</b>			
2195	5 " brun rougeâtre. <i>Avec légère concavité en haut et en bas.</i>	"	"	2246	3 " rouge.	3 00	"	<i>Aigle dans un cercle.</i>			
2196	5 cents, brun foncé. <i>Effigies diverses, couleur sur blanc, dentelés. U.S. en bas.</i>	1 50	0 75	2247	3 cents, rouge.	3 00	"	40 cents, bleu.		0 75	"
2197	1 cent, bleu pâle.	0 15	0 10	2248	1 et 3 cents, bleu et rouge. <i>Effigie de Franklin à droite, papier gris-brun.</i>	3 00	"	20 " vert.		1 00	"
2198	1 " bleu foncé.	0 15	0 10	2249	1 cent, bleu foncé.	1 00	"	30 " noir.		1 25	"
2199	2 " noir.	0 25	"	2250	<i>Effigie de A. Jackson, US postage en haut, papier jaune.</i>			<i>Postage currency.</i>			
2200	3 " rose.	0 30	0 10	2251	2 cents, noir.	0 50	"	5 cents, brun.		1 00	"
2201	3 " rouge.	"	0 20	2252	Sur bandes, papier brun.			10 " vert.		1 50	"
2202	5 " jaune-brun.	"	0 25	2253	2 cents, noir.	0 50	"	25 " brun.		2 50	"
2203	5 " brun foncé.	0 50	0 15	2254	Même type, avec US post, papier jaune pâle.			<b>Inter revenue. — Inld exchange.</b>			
2204	5 " brun rougeâtre.	0 50	0 15	2255	2 cents, noir.	0 50	"	5 cents, rouge.		"	0 20
2205	10 " vert.	0 75	0 10	2256	Sur bandes, papier brun.			10 " bleu.		"	0 20
2206	12 " noir.	1 00	0 20	2257	2 cents, noir.	0 50	"	15 " brun.		"	0 20
2207	24 " lilas.	2 25	0 25	2258	Même type, avec US post, papier brun.			20 " rouge.		"	0 20
2208	24 " ardoise.	2 25	0 25	2259	Même type, avec US post, papier jaune pâle.			30 " lilas.		"	0 20
2209	24 " violet.	2 25	0 25	2260	2 cents, noir.	0 50	"	30 " lilas.		"	0 75
2210	30 " jaune.	2 50	0 25	2261	Même type, avec US post, papier brun.			80 " bleu.		"	0 75
2211	90 " bleu.	5 50	1 00	2262	<i>Effigie de Washington, ovale moyen, papier jaune.</i>			70 " vert.		"	0 75
<b>Timbres de journaux.</b>				2263	3 cents, rose.	1 00	"	<b>Mortgage.</b>			
<i>Effigies diverses, couleur sur blanc, grandes dimensions, dentelés.</i>				2264	6 " rose.	1 25	"	50 cents, bleu.		"	0 75
2212	5 cents, bleu.	0 75	"	2265	3 cents, rose.	1 00	"	<i>Bill of lading.</i>			
				2266	6 " rose.	1 25	"	10 cents, bleu.		0 75	0 15
				2267	3 cents, rose.	2 00	"	<i>Power of atty.</i>			
				2268	6 " rose.	"	"	10 cents, bleu.		0 75	0 25
					(La suite voir page 17.)			<b>FRANCE (essais).</b>			
								<i>Effigie de Napoléon III.</i>			
								20 cent. (laissez flotter, etc.), bleu		1 50	"

(Suite. — Voir la page précédente).

ÉTATS-UNIS (suite).

Enveloppes.

Effigie de Washington, grands chiffres et grandes inscriptions, papier jaune.

2249	3 cents, rose.	0 75	»
2250	3 » brun.	0 60	»
2251	6 » rose.	1 00	»
2252	6 » violet.	0 75	»

Les mêmes, papier blanc.

2253	3 cents, rose.	0 75	»
2254	3 » brun.	0 60	»
2255	6 » rose.	1 00	»
2256	6 » violet.	0 75	»

Effigie de Washington, ovale en largeur, papier jaune.

2257	10 cents, vert foncé.	1 50	»
2258	10 » vert-jaune.	1 50	»

Papier blanc.

2259	10 cents, vert foncé.	1 50	»
2260	10 » vert-jaune.	1 50	»

Avec l'inscription intérieure: Pat. nov. 20, 1855.

Papier jaune.

2261	10 cents, vert foncé.	»	»
------	-----------------------	---	---

Mêmes types, imp. en deux couleurs, papier patte.

2262	12 cents, brun et rouge.	1 25	»
2263	20 » bleu et rouge.	2 00	»
2264	24 » vert et rouge.	2 25	»
2265	40 » rouge et noir.	3 50	»

Mêmes types, imp. coul. sur papier jaune.

2266	9 cents, jaune.	1 00	»
2267	12 » brun.	1 25	»
2268	18 » rouge.	1 75	»
2269	24 » bleu.	2 25	»
2270	30 » vert.	2 50	»
2271	40 » rose.	3 25	»

ÉTATS-UNIS DE LA N<sup>o</sup>.

GRENADE.

Conféd. Granadina, correos nacionales.

Valeurs en grands chiffres en haut et en bas, coul. s. papier blanc uni.

2272	5 centavos, brun pâle.	4 00	»
2273	5 » violet.	3 00	»
2274	10 » jaune pâle.	»	»
2275	10 » jaune vif.	5 00	»
2276	20 » bleu-vert.	»	4 00

Papier vergé.

2277	5 centavos, lilas.	2 50	»
------	--------------------	------	---

Les mêmes, avec petits chiffres, papier blanc uni.

2278	2 1/2 cents, vert-jaune.	3 50	»
2279	2 1/2 » vert clair.	2 00	»
2280	2 1/2 » vert foncé.	2 00	»
2281	2 1/2 » vert d'eau.	»	»
2282	5 » bleu vif.	»	»
2283	5 » bleu-violet.	3 50	»
2284	5 » lilas.	»	»
2285	5 » violet.	»	»
2286	5 » ardoise.	»	»
2287	10 » roux.	2 50	»
2288	10 » jaune.	3 50	»
2289	10 » brun.	»	»
2290	10 » orange.	2 50	»
2291	10 » vermillon.	2 50	»
2292	20 » bleu foncé.	»	»
2293	20 » bleu.	1 50	»
2294	20 » bleu vif.	3 00	»
2295	1 peso, rose vif.	»	»
2296	1 » rose.	»	»

Papier bleu.

2297 1 peso, rose.

Estados Unidos de Nueva Granada.

Grande dimension.

2298	2 1/2 cents, noir.	»	»
2299	5 » olive.	5 00	»
2300	5 » jaune.	4 00	»
2301	5 » brun-jaune.	»	»
2302	10 » bleu.	»	»
2303	20 » rouge.	3 00	»
2304	1 peso, rose-lilas.	»	»

E. U de Colombia, écusson dans un cercle perché étoiles en haut et en bas.

2305	10 cents, bleu-vif.	»	»
2306	10 » bleu pâle.	»	»
2307	20 » rose.	»	»
2308	50 » vert.	»	»
2309	1 peso, lilas.	»	»

Même légende, 9 étoiles au-dessus de l'écusson; coins coupés, papier blanc.

2310	5 cents, jaune.	2 00	»
2311	5 » orange.	1 25	»
2312	10 » bleu.	»	2 25
2313	20 » rouge.	»	»
2314	50 » vert.	»	»
2315	1 peso, lilas.	»	»

Les mêmes, sur papier bleu.

2316	10 cents, bleu.	»	2 50
2317	30 » vert.	6 50	»
2318	1 peso, lilas.	»	»

Avec chiffre 5, plus petit, lettre C, de cent, plus ouverte et une étoile après: Nacionales.

2319	5 cents, jaune.	2 00	»
2320	5 » orange.	2 00	»

Mêmes types, avec fond de couleur et coins ornés, papier blanc.

2321	5 cents, jaune.	»	»
2322	5 » orange.	1 00	»
2323	10 » bleu.	1 50	»
2324	10 » bleu foncé.	2 50	1 50
2325	20 » rouge.	2 50	»
2326	20 » rouge foncé.	2 00	»
2327	50 » vert.	5 00	»
2328	1 peso, violet.	»	»

Armoiries surmontées d'une aigle, dans un ovale, coul. sur blanc.

2329	5 cents, jaune.	0 75	»
2330	5 » orange.	1 00	»
2331	10 » violet.	2 00	»
2332	10 » lilas.	2 00	»
2333	20 » bleu pâle.	»	»
2334	20 » bleu foncé.	2 50	»
2335	50 » vert.	5 00	»
2336	1 peso, carmin.	»	»

Armoiries, bordure festonnée.

2337	1 cent, rose.	0 25	»
------	---------------	------	---

Pour lettres chargées. Grande lettre H dans une étoile, noir sur blanc.

2338	5 cents, noir.	1 25	»
------	----------------	------	---

Grande lettre A dans une couronne.

2339	5 cents, noir.	1 25	»
------	----------------	------	---

Grande vignette.

2340	25 cents, jaune.	»	»
2341	50 » »	»	»

Chiffre-taxe.

Armoiries dans un triangle.

2342	2 1/2 cents, lilas.	1 50	»
------	---------------------	------	---

Neuf Ann.

GRENADE (Ile de).

Effigie de Victoria, papier blanc non filagrammé, dentelés.

2343	1 penny, vert.	»	»
2344	1 » vert bleu.	»	»
2345	6 » rose.	3 00	»

Avec étoile en filagramme, dentelés.

2346	1 penny, vert.	»	»
2347	6 » rouge carminé.	1 50	»

GUYANE ANGLAISE.

Chiffres dans un cercle, noir s. coul.

2348	4 cents, jaune.	»	»
2349	8 » vert.	»	»
2350	12 » bleu.	»	»

Vaisseau dans un écusson, noir s. coul. vert. grande dimension.

2351	1 cent, Magenta.	»	»
2352	4 » bleu foncé.	»	»

Les mêmes réimprimés, dent.

2353	1 cent, Magenta.	3 00	»
2354	4 » bleu foncé.	4 00	»

Vaisseau dans un ovale. Millés. 1853. Coul. s. blanc. Chiffres dans un encadrement.

2355	1 cent, bistre.	»	»
2356	1 » vermillon.	»	»
2357	4 » bleu pâle.	»	»

Les mêmes réimprimés, non dentelés.

2358	1 cent, vermillon.	»	»
2359	4 » bleu pâle.	»	»

Mêmes types, chiffres non encadrés.

2360	1 cent, vermillon.	»	»
2361	4 » bleu pâle.	»	»
2362	4 » bleu foncé.	»	»

Les mêmes réimprimés.

2363	1 cent, vermillon.	»	»
2364	4 » bleu.	»	»

Les mêmes réimprimés, dent.

2365	1 cent, vermillon.	3 00	»
2366	4 » bleu.	3 00	»

Vaisseau tourné à droite, noir s. coul., oblong.

2367	4 cents, Magenta.	»	»
2368	1 » bleu foncé.	»	»

Vaisseau tourné à droite. Millésime 1860, couleur sur blanc, dentelés.

2369	1 cent, rose.	»	1 50
2370	1 » brun-rouge.	»	»
2371	1 » brun foncé.	»	»
2372	1 » noir.	0 25	0 15
2373	2 » orange.	0 35	0 20
2374	4 » bleu pâle.	»	0 20
2375	4 » bleu vif.	0 50	0 20
2376	4 » bleu-vert pâle.	0 50	0 25
2377	4 » bleu-vert foncé.	0 50	»
2378	8 » rose pâle.	1 75	»
2379	8 » rose vif.	1 00	0 50
2380	12 » gris.	»	»
2381	12 » lilas clair.	1 50	»
2382	12 » lilas foncé.	1 25	0 50
2383	12 » lilas ardoise.	1 25	»
2384	24 » vert.	2 75	1 00
2385	24 » vert-jaune.	3 00	»

Même type réimprimé, dentelé.

2386	1 cent, rose.	2 00	»
------	---------------	------	---



		Neuf	Ann.			Neuf	Ann.			Neuf	Ann.		
Armoiries du Pérou, coul. s. blanc, fond ondulé. Encadrement double, grandes inscriptions.								<b>SAINTE-LUCIE.</b>					
2528	1 dinero, bleu-vert pâle.	"	"	Effigie de Victoria, coul. s. blanc, étoile en flagramme, dentelés.									
2529	1 " bleu-vert foncé.	"	"	2571	Sans valeur, rouge.	1 00	"						
2530	1 peseta, vermillon.	"	"	2572	" bleu foncé.	1 50	"						
2531	1 " rose.	"	"	2573	" vert foncé.	3 00	"						
2532	1 " rouge-brun.	"	"	Les mêmes, avec CC en flag.									
Mêmes types, insc. plus petites, fond ondulé.				2574	Sans valeur, rose.	0 50	"						
2533	1 dinero, bleu pâle.	4 80	"	2575	" bleu ardoise	1 50	"						
2534	1 " bleu.	4 00	2 30	2576	" vert clair.	2 50	"						
2535	1 peseta, rouge-brique.	"	"	2577	" noir.	0 25	"						
2536	1 " rose vif.	"	"	2578	" jaune serin.	1 00	"						
2537	1/2 peso, rose.	"	"	2579	" violet.	1 50	"						
2538	1/2 " (imitation) jaune.	0 80	"	2580	" orange.	2 50	1 00						
Mêmes types, fond composé de traits obliques à droite et à gauche.				<b>ST-THOMAS. — LA GUAYRA, PORTO CABELLO.</b>									
2539	1 dinero, bleu pâle.	1 50	1 00	Vaisseau, noir sur coul. non dentelé.									
2540	1 " bleu foncé.	"	"	2581	1/2 centavo, gris.	0 25	"						
Le même, avec corne d'abondance s. fond blanc.				2582	1 " rose.	0 25	"						
2541	1 dinero, bleu foncé.	"	"	2583	2 " vert.	0 25	"						
Avec écusson et fond blancs.				2584	3 " jaune.	0 35	"						
2542	1 dinero, bleu foncé.	"	"	2585	4 " bleu.	0 50	"						
Les mêmes, fond en zig-zag.				Vaisseau, coul. s. blanc, dent.									
2543	1 dinero, bleu pâle.	"	1 50	2586	1/2 réal, rouge.	1 25	"						
2544	1 " bleu foncé.	1 50	1 00	2587	2 " vert-jaune.	2 50	1 25						
2545	1 peseta, rouge.	"	2 50	2588	2 " vert foncé.	3 00	"						
2546	1 " rose.	4 80	"	2589	1/2 " bleu.	0 75	"						
Avec corne d'abondance sur fond blanc.				2590	2 " jaune d'or.	2 00	"						
2547	1 peseta, rouge.	"	"	Les mêmes, chiffres plus grands.									
2548	1 " rose.	"	"	2591	1/2 réal, rose.	0 75	0 50						
Avec écusson, fond blanc.				2592	2 " vert-jaune.	"	1 00						
2549	1 peseta, rose.	"	"	2593	2 " vert pâle.	2 00	1 25						
Même type, lama sans oreilles et sans queue.				<b>ST-VINCENT.</b>									
2550	1 peseta, rouge.	2 50	"	Effigie de Victoria, coul. s. blanc, dentelés.									
2551	1 " rose.	3 00	"	2594	1 penny, rouge pâle,	0 35	"						
2552	1 " rouge-brun.	"	"	2595	1 " rouge carmin.	0 25	"						
Armoiries à relief, coul. sur blanc.				2596	6 " vert-jaune.	"	"						
2553	1 dinero, rouge.	1 00	0 35	2597	6 " vert foncé.	1 50	0 75						
2554	1 " vermillon.	2 00	0 60	<b>TERRE-NEUVE.</b>									
2555	1 " rose.	1 00	0 35	Fleurs héraldiques, disposées différemment. Coul. s. blanc, non dentelés.									
2556	1 peseta, brun.	2 00	0 60	2598	1 penny, brun.	0 35	"						
<b>PRINCE ÉDOUARD.</b>				2599	2 " vermillon.	1 00	"						
Effigie de Victoria, coul. s. blanc, dentelés.				2600	3 " vert.	1 25	"						
2557	1 penny, jaune pâle.	0 25	"	2601	3 " vert-jaune.	1 00	"						
2558	1 " jaune foncé.	0 35	"	2602	4 " vermillon.	"	"						
2559	2 " rose pâle.	0 50	"	2603	5 " brun.	3 00	"						
2560	3 " rose vif.	0 50	"	2604	5 " chocolat.	1 75	"						
2561	2 " bleu pâle.	0 75	"	2605	6 " vermillon.	"	"						
2562	3 " bleu vif.	0 75	0 50	2606	6 1/2 " "	"	"						
2563	6 " vert pâle.	1 50	"	2607	8 " "	3 00	1 75						
2564	6 " vert foncé.	"	"	2608	1 sh. "	"	"						
2565	9 " lilas pâle.	"	0 75	2609	2 pence, carmin.	0 50	"						
2566	9 " lilas vif.	2 00	"	2610	4 " "	1 25	"						
<b>ST-KITTS.</b>				2611	6 " "	1 75	0 75						
Effigie de Victoria, coul. s. blanc, dentelés.				2612	6 1/2 " "	2 00	"						
2567	Sans valeur.	"	"	2613	1 sh. "	3 00	1 25						
2568	"	"	"	Divers types, coul. s. blanc, dentelés.									
2569	"	"	"	2614	2 cents, vert.	0 50	"						
2570	"	"	"	2615	5 " brun.	0 75	"						
				2616	10 " noir.	1 25	"						
				2617	12 " noir.	1 50	"						
				2618	13 " jaune.	1 75	"						
				2619	24 " bleu foncé.	3 00	"						
				(La suite au prochain no.)									
								<b>TIMBRES DIVERS.</b>					
								<b>ITALIE.</b>					
								Essais des timbres actuels, avec le mot saccio.					
								8 timbres pour				2 50	"
								Timbres d'affiches.					
								Les 6 essais, lilas, pour				2 00	"
								<b>LUXEMBOURG (essais).</b>					
								Effigie du grand-duc, sur papier carton.					
								10 cents, noir.				2 00	"
								<b>MEXIQUE (essais).</b>					
								Effigie de l'empereur Maximilien.					
								1/2 réal, vert.				1 00	"
								1/2 " vert-bleu.				1 00	"
								1 " vert.				1 00	"
								2 " vert-bleu.				1 00	"
								2 " vert.				1 00	"
								2 " vert-bleu.				1 00	"
								<b>NORWÈGE.</b>					
								Armoiries, couleur sur blanc, dentelés.					
								3 sk., lilas.				0 30	"
								<b>NOUVEAU BRUNSWICK.</b>					
								Effigie de O'Connell.					
								5 cents, photographié.				0 30	"
								<b>NOUVELLE GALLES (effets).</b>					
								1 penny, lilas.				0 50	"
								<b>ROMAGNE (essais).</b>					
								2 baj., vert.				0 50	"
								3 " gris.				0 50	"
								4 " "				0 50	"
								20 " "				0 75	"
								<b>SANGHAI-AMOY.</b>					
								3 cents, bleu.				0 50	"
								5 " rouge.				0 75	"
								10 " jaune.				0 75	"
								<b>SUÈDE.</b>					
								17 øre, lilas.				0 75	"
								20 " rouge.				0 75	"
								<b>TOSCANE (essais).</b>					
								2 crazia, gris.				2 00	"
								2 " rouge.				2 00	"
								2 " rose.				2 00	"
								2 " jaune.				2 00	"
								2 " bleu.				2 00	"
								2 " vert.				2 00	"
								<b>ZURICH (essais).</b>					
								Mercure, couleur sur blanc.					
								8 rapp., gris.				0 25	"
								20 " lilas.				0 35	"
								30 " bleu.				0 40	"
								50 " gris.				0 50	"
								75 " "				0 50	"
								75 " vert.				0 50	"
								100 " jaune.				0 50	"
								100 " gris.				0 50	"
								200 " jaune.				0 50	"
								300 " gris.				0 50	"
								300 " jaune.				0 50	"



**En vente au bureau du journal,**  
aux prix de l'abonnement courant :

**L** E TIMBRE-POSTE. — Première année.  
(1863.) — Douze numéros.

*Sommaire des articles.*

- N° 1. — But de cette feuille. — Les timbres-poste envisagés au point de vue artistique. — Variétés. — Un mot sur l'origine des timbres-poste.
- N° 2. — Chronique. — Les timbres d'Italie. — Un mot sur l'origine des timbres-poste (*suite et fin*). — Correspondance.
- N° 3. — Chronique. — Les timbres considérés au point de vue de l'histoire. — Variétés. — Correspondance.
- N° 4. — Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement. — Mémoires d'un timbre-poste de la Nouvelle-Ecosse. — Correspondance.
- N° 5. — Chronique. — Hambourg et ses offices particuliers. — Quelques observations sur le service des postes en Belgique. — Correspondance.
- N° 6. — Chronique. — Les timbres et la direction des postes de France. — Correspondance.
- N° 7. — La grande presse et les timbres-poste. — Mesures d'hygiène recommandées aux collectionneurs. — Correspondance.
- N° 8. — Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement (*suite et fin*). — Correspondance.
- N° 9. — Chronique. — Le correo oficial d'Espagne. — Les timbres-poste américains.
- N° 10. — Chronique. — Détails historiques sur la maison de Tours et Taxis. — L'administration des postes de Belgique.
- N° 11. — Avis aux lecteurs. — La bourse aux timbres à Paris. — L'administration des postes de Belgique (*suite et fin*). — Correspondance.
- 2<sup>e</sup> année (1864).** — 12 numéros.
- N° 12. — Chronique. — Étude sur les timbres suisses de 1<sup>re</sup> émission. — La Nouvelle-Calédonie. — Correspondance.
- N° 13. — Chronique. — Étude sur les timbres suisses, de 1<sup>re</sup> émission (*suite et fin*). — La Nouvelle-Calédonie (*suite et fin*). — Timbres et contrefacteurs. — Les journaux de la timbromanie. — Correspondance.
- N° 14. — Chronique. — Timbres et contrefacteurs (*suite et fin*). — Les colonies anglaises. — A propos de notre album. — Correspondance.
- N° 15. — Chronique. — Les anciens timbres d'Espagne. — Les futurs timbres de Belgique. — Réception des Corrientes à Paris. — L'administration des postes en Angleterre. — Le timbre de Winterthur. — Les collectionneurs en Italie. — Correspondance.
- N° 16. — Chronique. — Nouveaux détails sur les anciens timbres d'Espagne. — Les soi-disant timbres de retour d'Autriche. — Anciens timbres de Sicile et de Naples. — Les colonies anglaises (*suite*). — Enigme.
- N° 17. — Chronique. — La timbromanie de mon ami Galimar. — Le Zeitung stampel et sa contrefaçon. — L'Océan penny postage. — L'enigme. — La dextrine substituée à la gomme arabique. — Correspondance.
- N° 18. — Chronique. — A propos d'un essai de Belgique. — L'Océan penny postage. — La timbromanie de mon ami Galimar (*suite*). — Le timbre-poste appliqué à la télégraphie. — Un enfant terrible. — Correspondance.

N° 19. — Chronique. — Toujours la contrefaçon. — La timbromanie de mon ami Galimar (*suite et fin*). — L'administration des postes en Angleterre (*suite et fin*). — Correspondance.

N° 20. — Chronique. — Messieurs les contrefacteurs. — L'Océan penny postage (*suite*). — Détails historiques sur les postes d'Italie. — Des timbres de factage. — Correspondance.

N° 21. — Chronique. — Des timbres de factage (*suite et fin*). — Timbres administratifs d'Italie. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Les timbres-poste de Buenos-Ayres. — Correspondance.

N° 22. — Chronique. — Timbres administratifs d'Italie (*suite*). — Nouveaux détails sur les timbres de Buenos-Ayres. — Des services rendus par les faux timbres aux collectionneurs en général. . . . et à MM les contrefacteurs en particulier. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Collectionnisme et politique. — Correspondance.

N° 23. — Chronique. — Des systèmes pour adapter les timbres et les enveloppes sur les albums. — Par-ci, par-là. — Timbres administratifs d'Italie (*suite*). — Projet de système de chargement des lettres renfermant des valeurs. — Observations sur quelques timbres hawaïens. — Correspondance.

**3<sup>e</sup> année (1865).** — 12 numéros.

N° 24. — Chronique. — Les bourriques de 1728 et la télégraphie de 1865. — Des lettres chargées en Belgique. — De M. le ministre des travaux publics et de ses gracieusetés envers nos artistes. — Les enveloppes timbrées sont-elles réellement utiles ? — Art et métier. — Pourquoi le concours n'a pas abouti. — La sanitary fair ou foire de charité aux Etats-Unis.

N° 25. — Chronique. — La croix de Savoie de Naples. — Une dangereuse contrefaçon — Le timbrophile et un soi-disant essai de Belgique. — Renseignements sur quelques timbres de Maurice. — Les mystérieux timbres de Guyane. — Art et métier. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Observations sur quelques timbres hawaïens (*suite*). — Le signatasse et le périodici d'Italie.

N° 26. — Chronique. — D'un essai dit de Garibaldi. — Quel est l'inventeur du timbre-poste. — Histoire de quatre points. — Art et métier. — Détails sur les timbres de la Guyane anglaise. — Pourquoi le timbre-poste de 25 cent. bleu de l'empire est-il si rare ? — Les timbres de Corrientes. — Don Bernardino Rivadavia.

N° 27. — Chronique. — Les timbres perforés de l'Australie occidentale. — Timbres administratifs d'Italie (*fin*). — Le vapeur « Robert Todd » et ses timbres. — Étude sur les timbres du Pérou. — Avis important. — Art et métier. — Don Bernardino Rivadavia (*suite et fin*).

N° 28. — Chronique. — Des timbres de Maurice. — La république de Libéria.

N° 29. — Chronique. — Suite de l'histoire de quatre points. — Le mot d'une énigme. — Détails sur le service des postes et les timbres de l'Uruguay. — Les essais de Toscane. — Le passage de Gibraltar. — A propos de notre article : Quel est l'inventeur du timbre-poste ? — Un timbre problématique. — Des courriers et porteurs de lettres dans l'Inde.

N° 30. — Chronique. — Des timbres des îles Philippines. — Le 2 pence, brun, de Victoria. — Le correo congresso de los diputados. — Une bonne trouvaille. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*).

N° 31. — Chronique. — L'île de la Trinité et ses timbres. — Deux mythes. — Le service des postes au Cap de Bonne Espérance. — Une histoire ténébreuse. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite et fin*). — Les Bergedorf périmés.

N° 32. — Chronique. — Par-ci, par-là. — Quelques détails sur les postes et les timbres du royaume hawaïen. — A propos de notre article : Le passage de Gibraltar. — Le timbre viticole.

N° 33. — Chronique. — Enfin ! — Revue des timbres de la Guyane anglaise. — Filigrane et flagramme. — Le 4 pence de Victoria avec l'inscription « five shillings » en flagramme. — Emploi du centime de Belgique. — Sur les soi-disant timbres de Gibraltar.

N° 34. — Chronique. — Encore une variété. — Le nouveau timbre de Belgique. — Une foule de coups d'épée dans l'eau. — Les timbres « post office » de Maurice. — Le fogli esteri de Piémont. — Le curé Hidalgo.

N° 35. — Chronique. — Les timbres de Victoria — Les nouvelles dispositions postales de l'Uruguay. — Le lion de Florence.

**L** ES TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS, par J.-B. MOEKA.

1<sup>er</sup> joli volume in-12, contenant la nomenclature de tous les timbres connus, la situation géographique de tous les pays où ils sont en usage, un tableau des diverses monnaies et leur rapport avec le franc et un précis historique sur l'origine des postes. Il est en outre enrichi de types intercalés dans le texte.

Prix : 3 francs.

Le même ouvrage complété par une seconde partie, se composant de tous les types (623) qui ont paru et magnifiquement imprimés en noir, sur planches séparées.

Prix : 10 francs.

Nous possédons encore quelques exemplaires d'amateur, imprimés sur grand papier vélin avec illustrations sur papier de Chine. Volume in-8<sup>o</sup>.

Prix : 20 francs.

Ces deux éditions sont offertes à nos abonnés seulement : La première à 5 fr., la dernière à 12 francs.

**A** LBUM DE TIMBRES-POSTE, par J.-B. MOEKA. — Cinquième édition (1866). — Revue avec soin et considérablement augmentée.

Cet album dont le nombre d'armoires a encore été augmenté, contient cinq jolies cartes géographiques et un tableau des monnaies et donne droit (moyennant fr. 1-20 pour port) à un abonnement d'un an à notre journal. Encadrement des pages, fleuronné; titre charmant.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir . . . . . fr. 8-00  
Reliure en pleine toile, toutes nuances, 2 fermoirs . . . . . fr. 8-30  
Reliure en pleine toile, toutes nuances, tranche dorée, 2 fermoirs . . . . . fr. 9-30  
Marquain plein, tranche dorée, 2 fermoirs . . . . . fr. 12-00  
Idem Lavallière et rouge . . . . . fr. 14-00

Les reliures spéciales ou les albums devant contenir un certain nombre de feuilles blanches supplémentaires, doivent être commandés d'avance.

On peut se procurer cet album au bureau du journal ou chez F. Grumel, 3, rue Neuve Bourg-l'Abbe, à Paris.



		Neuf	Ann.			Neuf	Ann.			Neuf	Ann.
2781	2 pence, bleu foncé.		"					2863	8 pence, jaune d'or.	"	"
2782	6 " lilas bleuâtre.	3 00	"					2864	1 sh. brique.	"	2 00
2783	6 " violet vif.	2 00	"					2865	1 " rouge pâte.	"	2 00
2784	6 " lilas pâle.	"	1 00								
<i>Les mêmes, CC en filagramme.</i>											
2785	1 penny, bistre pâle.	0 25	"	2821	10 cents, carmin.	0 30	"				
2786	1 " jaune-olive.	"	"	2822	10 " rouge foncé.	0 50	"				
2787	2 " jaune-vert.	0 50	"								
2788	4 " rose.	1 00	"					2866	6 pence, gris-jaune.	"	3 00
2789	6 " lilas vif.	1 50	"					2867	1 sh. brique.	"	"
2790	1 sh. vert pâle.	2 50	"								
<b>TIMBRES POUR LA CORRESPONDANCE OFFICIELLE.</b>											
<i>Mêmes types que les précédents, mais perforés d'un trou au milieu; non dent.</i>											
2791	4 pence, (octog.) bleu.	"	"	2827	1 penny, carmin.	12 "	5 00				
2792	1 sh. (ovales) brun.	"	"	2828	2 " bleu.	"	3 00				
				2829	5 " vert-myrtle.	"	3 00				
<i>Les mêmes, dentelés.</i>											
2793	1 penny, rouge-brun.	"	0 25	2830	1 penny, rouge foncé.	"	6 00				
2794	1 " bistre pâle.	"	"	2831	2 " bleu.	"	3 00				
2795	2 " bleu.	"	0 50	2832	2 " bleu foncé.	"	6 00				
2796	6 " lilas vif.	"	"	2833	3 " vert-jaune.	"	3 00				
2797	1 sh. vert.	"	1 25								
<b>HAWAIIEN.</b>											
<i>Chiffres, couleur sur blanc, non dentelés, Hawaiian postage.</i>											
2798	5 cents,	"	"	2834	1 penny, rouge foncé.	"	7 00				
2799	13 " bleu.	"	"	2835	2 " bleu.	"	7 00				
				2836	3 " "	"	"				
<i>Chiffres, couleur sur azur, non dentelés, Hawaiian postage, Interisland, uku leta.</i>											
2800	1 cent, bleu pâle.	"	"	2837	1 penny, rose.	"	7 00				
2801	1 " bleu foncé.	"	"								
2802	2 " noir.	2 00	1 50	2838	1 penny, rouge.	"	7 00				
2803	1 " noir.	1 00	"								
2804	2 " bleu pâle.	"	"	2839	2 pence, bleu.	"	6 00				
2805	2 " bleu foncé.	"	"	2840	2 " bleu foncé.	"	6 00				
<i>Sur papier blanc uni.</i>											
2806	1 cent, noir.	0 75	"	2841	1 penny, rouge.	"	3 00				
2807	2 " "	1 25	"	2842	1 " rouge-brun.	"	3 00				
				2843	2 " bleu.	"	3 00				
				2844	3 " vert.	"	2 00				
				2845	6 " brun foncé.	"	3 00				
				2846	6 " brun pâle.	"	3 00				
				2847	8 " orange.	"	"				
				2848	8 " jaune.	"	14 "				
<i>Sur papier vergé blanc.</i>											
2808	1 cent, noir.	0 50	"								
2809	2 " "	0 75	"								
<i>Les mêmes, avec l'inscription: Interisland uku leta, Hawaiian postage.</i>											
2810	1 cent, bleu foncé.	1 00	"								
2811	2 " " "	1 50	"	2849	2 pence, bleu.	"	5 00				
<i>Les mêmes, avec l'inscription: Hawaiian postage, uku leta, Hawaiian postage, couleur sur azur, non dentel.</i>											
2812	5 cents, bleu.	2 50	"	2849A	1 penny, brun-rouge.	"	"				
2812A	13 " "	"	"								
<i>Buste de Kaméhaméa III, coul. sur blanc, non dent.</i>											
2813	5 cents, bleu.	"	"	2850	1 penny, carmin.	"	3 00				
2814	13 " rouge.	4 00	"	2851	1 " rouge.	"	3 00				
				2852	2 " bleu pâle.	"	1 50				
				2853	2 " bleu foncé.	"	1 50				
				2854	3 " vert clair.	"	2 00				
				2855	3 " vert glauque.	"	2 00				
<i>Les mêmes, sur papier blanc, gros chiffre en filagramme.</i>											
2815	5 cents, bleu pâle.	1 30	"	2856	1 penny, orange vif.	10 "	2 00				
2816	5 " bleu foncé.	1 50	"	2857	2 " bleu foncé.	6 00	1 00				
				2858	2 " bleu.	"	1 00				
				2859	3 " vert foncé.	5 00	1 00				
<i>Effigie de Kaméhaméa IV, couleur sur vergé blanc, non dentelés.</i>											
2817	2 cents, chair.	"	1 00								
2818	2 " rouge-brun.	"	1 25								
2819	2 " rouge vif.	1 50	0 75								
<i>Même effigie, couleur sur blanc, dentelés.</i>											
2820	2 cents, rouge vif.	0 50	0 20	2860	5 pence, vert foncé.	3 50	"				
				2861	6 " gris-vert.	"	1 00				
				2862	6 " gris-jaune.	"	1 00				
<b>INDES NÉERLANDAISES.</b>											
<i>Effigie du roi Guillaume, couleur sur blanc.</i>											
						<b>NOUVELLE CALÉDONIE.</b>					
						<i>Effigie de Napoléon, couleur sur blanc.</i>					
						40 cents, gris.					
						La feuille de 50 types.					
						10 cents, photographie.					
						La feuille 50 timbres, id.					
						<b>NOUVELLE-GALLES DU SUD.</b>					
						<i>Vue de Sydney, avec nuages, couleur sur bleu.</i>					
						1 penny, carmin.					
						2 " bleu.					
						5 " vert-myrtle.					
						<i>Papier blanc.</i>					
						1 penny, rouge foncé.					
						2 " bleu.					
						2 " bleu foncé.					
						3 " vert-jaune.					
						<i>Papier vergé.</i>					
						1 penny, rouge foncé.					
						2 " bleu.					
						3 " "					
						<i>Les mêmes, papier bleuté, sans nuages.</i>					
						1 penny, rose.					
						<i>Papier blanc.</i>					
						1 penny, rouge.					
						<i>Même type, fond vertical, sur papier blanc.</i>					
						2 pence, bleu.					
						2 " bleu foncé.					
						<i>Effigie laurée de Victoria, couleur sur bleuté, non dentelés.</i>					
						1 penny, rouge.					
						1 " rouge-brun.					
						2 " bleu.					
						3 " vert.					
						6 " brun foncé.					
						6 " brun pâle.					
						8 " orange.					
						8 " jaune.					
						<i>Même effigie, fond lignes verticales et étoile dans les angles, coul. sur bleuté, non dentelés.</i>					
						2 pence, bleu.					
						<i>Papier vergé bleuté.</i>					
						1 penny, brun-rouge.					
						<i>Même type, sur papier teinté légèrement, sans filagramme.</i>					
						1 penny, carmin.					
						1 " rouge.					
						2 " bleu pâle.					
						2 " bleu foncé.					
						3 " vert clair.					
						3 " vert glauque.					
						<i>Les mêmes, sur papier blanc, gros chiffre en filagramme.</i>					
						1 penny, orange vif.					
						2 " bleu foncé.					
						2 " bleu.					
						3 " vert foncé.					
						<i>Effigie de Victoria, couleur sur blanc, gros chiffre en filagramme, non dentelés, carrés.</i>					
						5 pence, vert foncé.					
						6 " gris-vert.					
						6 " gris-jaune.					
						8 pence, jaune d'or.					
						1 sh. brique.					
						1 " rouge pâte.					
						<i>Les mêmes, portant, par erreur, le chiffre 8 en flagr.</i>					
						6 pence, gris-jaune.					
						1 sh. brique.					
						<i>Mêmes types, gros chiffres en filagramme, dentelés, carrés.</i>					
						5 pence, vert foncé.					
						5 " vert clair.					
						6 " gris-vert.					
						6 " brun-olive.					
						6 " violet foncé.					
						6 " violet rougeâtre.					
						6 " violet.					
						8 " jaune.					
						8 " orange.					
						1 sh. rouge pâle.					
						1 " rose.					
						1 " carmin vif.					
						<i>Buste de Victoria, dans un rond, 5<sup>e</sup> en filagramme, non dentelés.</i>					
						5 sh. violet.					
						<i>Dentelés.</i>					
						5 sh. violet.					
						<i>Effigie diadémée de Victoria, couleur sur blanc, gros chiffre en filagramme, non dentelés.</i>					
						1 penny, vermillon vif.					
						1 " vermillon pâle.					
						2 " bleu foncé.					
						2 " bleu.					
						3 " vert foncé.					
						3 " vert.					
						3 " vert-jaune.					
						<i>Les mêmes dentelés.</i>					
						1 penny, vermillon vif.					
						1 " orange.					
						1 " vermillon pâle.					
						2 " bleu foncé.					
						2 " bleu.					
						3 " vert foncé.					
						3 " vert-jaune.					
						3 " vert clair.					
						<i>Le même, portant par erreur un gros 5 en filagramme.</i>					
						2 pence, bleu.					
						<i>Même type, chiffre maigre en filagramme.</i>					
						1 penny, vermillon pâle.					
						<i>Même effigie, avec inscription en cursive, gros chiffre en filagramme, couleur sur blanc glacé, dentelé.</i>					
						2 pence, bleu pâle.					
						2 " bleu.					
						<i>Avec chiffre maigre en filagramme.</i>					
						2 pence, bleu pâle.					
						2 " bleu.					
						<i>Sans filagramme.</i>					
						2 pence, bleu.					
						<i>Sur papier mi-blanc, portant par erreur un gros 5.</i>					
						2 pence, bleu.					
						<i>Même effigie dans un ovale, couleur sur blanc glacé, chiffre maigre en flagr., dentelé.</i>					
						1 penny, vermillon.					
						<i>Sur papier non glacé, même filagramme.</i>					
						1 penny, vermillon.					
						1 " rouge brun.					
						<i>Sans filagramme.</i>					
						1 penny, rouge-brun.					

Registered.		Neuf	Ann.		Neuf	Ann.		Neuf	Ann.
Effigie laurée de Victoria, couleur sur blanc, sans filagramme, non dentelés.				2953			3006	10	00
2907	Rouge vif et bleu foncé.			2954			3007	1	00
2908	Orange et bleu pâle.			2955			3008	2	00
Les mêmes, dentelés, sans filagramme.				2956			Même effigie, coul. sur blanc.		
				2957				1	00
				2958				1	00
2909	Jaune-olive et bleu verdât.			2959					
Avec gros chiffre 6 en filagramme.				Les mêmes, dentelés à la machine, étoile en filagramme.					
2910	Rouge vif et bleu.			2960			3011	3 1/8	00
2911	Orange et bleu.			2961			3012	6 2/8	00
2912	Rouge pâle et bleu.	1 50	1 00	2962			3013	12 4/8	00
Bandes pour imprimés.				2963			3014	25	00
Effigie à relief de Victoria, couleur sur blanc uni.				2964			3015	25	00
2913	1 penny, rouge vif.			2965			QUEENSLAND.		
2914	1 penny, rouge pâle.	0 30		2966			Effigie de Victoria, couleur sur blanc, étoile en filagramme, non dentelés.		
Les mêmes s. pap. vergé blanc.				2967			3016	1	00
2915	1 penny, rouge vif.			2968			3017	2	00
2916	1 penny, rouge pâle.			2969			3018	6	00
Les mêmes, avec nom de journal, imprimés en noir.				2970			3019	1	00
2917	1 penny, rouge vif.		0 35	2971			Les mêmes, dentelés.		
2918	1 penny, rouge pâle.	0 60		2972			3020	1	00
Effigie de Victoria dans un ovale, coul.-ur sur papier blanc vergé.				2973			3021	2	00
2919	1 penny, rouge pâle.	0 40		2974			3022	2	00
NOUVELLE ZÉLANDE.				Avec la dentelure très-servée. 2 1/2 dents sur 18 de large.			3023	3	00
Buste de Victoria, couleur sur azur, non filagramme, non dentelés.				2975			3024	6	00
2920	1 penny, rouge-brique.			2976			3025	1	00
2921	2 penny, bleu.		2 80	2977			3026	1	00
2922	1 sh. vert.		5 00	2978			Registered, jaune serin.		
Les mêmes, sans filagramme, pap. blanc épais, non dent.				2979			Les mêmes, sur papier épais non filagramme, dentelés.		
2923	1 penny, rouge orangé.		1 00	2980			3027	1	00
2924	2 penny, bleu vif.		0 75	2981			3028	1	00
2925	2 penny, bleu pâle.		0 75	2982			3029	2	00
2926	6 penny, brun-jaune.		0 75	2983			3030	2	00
2927	6 penny, bistre-jaune.		0 75	2984			3031	2	00
2928	1 sh. vert-bleu.			2985			3032	3	00
2929	1 sh. vert pâle.		2 50	Les mêmes, avec N Z en filagramme et dentelés.			3033	6	00
Les mêmes, dentelés.				2986			3034	6	00
2930	2 pence, bleu pâle.		1 00	2987			3035	1	00
2931	2 penny, bleu foncé.			2988			Les mêmes, avec étoile en filagramme, dentelés.		
Les mêmes, papier pelure, sans filagramme, non dent.				2989			3036	1	00
2932	2 pence, bleu outre-mer.			2990			3037	2	00
2933	6 penny, brun-marron.		1 00	2991			3038	3	00
2934	6 penny, brun-noir.			2992			3039	6	00
2935	1 sh. vert foncé.		4 00	ILES PHILIPPINES.			3040	6	00
2936	1 sh. vert-jaune.		4 00	Effigie de la reine Isabelle II dans un ovale, couleur sur blanc, gravé, millésime 1854.			3041	1	00
Les mêmes, piqués à la roul.				2993			VANDIEMEN.		
2937	6 pence, brun-marron.		1 50	2994			Effigie de Victoria, couleur sur blanc.		
2938	1 sh. vert foncé.			2995			3042	1	00
Les mêmes, dentelés.				2996			3043	4	00
2939	2 pence, bleu outre-mer.			2997			3044	4	00
2940	6 penny, brun-marron.		1 50	Avec faute d'orthographe: Corros au lieu de Corros.			3045	4	00
2941	6 penny, brun-noir.			2998			3046	4	00
2942	1 sh. vert foncé.			2999			Même type, sur papier sans filagramme.		
Mêmes types, étoile en filagramme, non dentelés.				3000			3050	2	00
2943	1 penny, rouge-orange.	1 25		3001			3051	4	00
2944	1 penny, vermillon.	1 50		Même effigie dans un cercle, millésime 1854, lithogr.			Même type, avec gros chiffres en filagramme, non dentel.		
2945	1 penny, rouge.	0 50		3002			3052	1	00
2946	2 penny, bleu pâle.		0 50	3003			3053	1	00
2947	2 penny, bleu foncé.		0 50	Même type, avec fond perlé plus serré qu'au précédent.			3054	2	00
2948	3 penny, violet.	1 00		3004			3055	2	00
2949	6 penny, brun-marron.		0 50	3005			3056	2	00
2950	6 penny, brun-noir.		0 50	Même type, avec deux points séparant: Corros: interior.			3057	4	00
2951	1 sh. vert.	3 00	0 50	3006			3058	4	00
2952	1 sh. vert fauve.		0 50	3007			3059	4	00
				3008			3060	6	00
				3009			3061	6	00
				3010			3062	6	00
				3011			3063	6	00
				3012			3064	1	00
				3013			3065	1	00
				3014					
				3015					
				3016					
				3017					
				3018					
				3019					
				3020					
				3021					
				3022					
				3023					
				3024					
				3025					
				3026					
				3027					
				3028					
				3029					
				3030					
				3031					
				3032					
				3033					
				3034					
				3035					
				3036					
				3037					
				3038					
				3039					
				3040					
				3041					
				3042					
				3043					
				3044					
				3045					
				3046					
				3047					
				3048					
				3049					
				3050					
				3051					
				3052					
				3053					
				3054					
				3055					
				3056					
				3057					
				3058					
				3059					
				3060					
				3061					
				3062					
				3063					
				3064					
				3065					

Même type, piqué à la roulette.		Neuf	Ann.		Neuf	Ann.		Neuf	Ann.
3066	4 pence, bleu.	"	"						
	Les mêmes, dentelés à la machine.			3108 3109	1 penny, vert. 6 " bleu foncé.	"	2 00 0 80	3151	1 penny, vert.
3067	1 penny, orange.	"	"						
3068	2 " vert clair.	1 00	"						
3069	4 " bleu pâle.	1 50	"	3110	1 penny, vert.	"	"		
3070	6 " lilas.	"	0 75	3111	6 " bleu foncé.	"	0 80	3152	1 penny, vert.
3071	6 " bleu-lilas.	"	0 75						
3072	1 sh. rouge vif.	"	"						
3073	1 " vermillon.	"	0 75						
<b>VICTORIA.</b>									
	Reine Victoria sur un trône, couleur sur blanc, gravé, sans filigranne.			3112 3113 3114 3115	1 penny, vert clair. 4 " vermillon vif. 4 " vermillon pâle. 4 " chair.	"	1 00 1 25 1 00 1 00	3153	1 penny, vert.
3074	2 pence, brun foncé.	"	1 25	3116	4 pence, chair.	"	"		
	Les mêmes, lithographiés.								
3075	2 pence, brun.	"	1 00	3117	1 penny, vert clair.	"	0 75		
3076	2 " violet.	"	1 00	3118	2 " lilas.	"	0 75	3154	6 pence, noir.
	Buste de Victoria, coul. sur blanc, sans filigranne.			3119 3120	4 " rose pâle. 4 " rose vif.	"	"		
3077	1 penny, bistre.	"	1 50						
3078	1 " vermillon.	"	1 50						
3079	1 " rose.	"	1 00	3121	1 penny, vert clair.	"	"		
3080	2 " cendre.	"	5 50	3122	4 " rose.	"	0 75	3155	6 pence, noir.
3081	2 " bistre pâle.	"	4 00						
3082	2 " gris jaunâtre.	"	4 00						
3083	2 " gris-lilas.	"	5 00						
3084	3 " bleu pâle.	"	1 00	3123	1 penny, vert-jaune.	"	0 80	3156	4 pence, rose foncé.
3085	3 " bleu-ciel.	"	1 50	3124	1 " vert.	"	0 80	3157	4 " rose pâle.
3086	3 " bleu foncé.	"	0 75	3125	2 " mauve.	"	"		
	Même type, avec bordures latérales plus serrées.			3126	2 " lilas-ardoise.	"	"		
3087	2 pence, cendre.	"	5 00	3127	4 " rose pâle.	"	0 75	3158	1 penny, vert-jaune.
3088	2 " bistre pâle.	"	5 00	3128	4 " rose vif.	"	"	3159	1 " vert pâle.
3089	2 " gris-lilas.	"	5 00	3129	2 pence, lilas vif.	"	0 80	3160	2 " lilas.
	Le même, piqué à la roui.			3130	2 " mauve.	"	0 80	3161	2 " lilas vif.
3090	1 penny, vermillon.	"	"	3131	4 " rose.	"	"	3162	2 " violet.
	Même type, dentelés.							3163	4 " rose pâle.
3091	3 pence, bleu pâle.	"	"					3164	4 " rose vif.
3092	3 " bleu foncé.	"	"					3165	8 " jaune.
	Effigie de Victoria dans un cercle, couleur sur blanc, non filigranné et non dentelé.			3132	1 penny, vert clair.	"	"	3166	8 " orange.
3093	1 sh. bleu pâle.	"	1 00	3133	4 " rose pâle.	"	"		
3094	1 " bleu foncé.	"	1 00						
	Les mêmes, dentelés.								
3095	1 sh. bleu pâle.	3 00	0 25	3134	1 penny, vert.	"	0 80	3167	1 sh. bleu sur bleu.
3096	1 " bleu foncé.	"	0 80	3135	2 " lilas.	"	0 80		
	Même effigie, avec les mots: Postage Stamp, non dentelés, sans filigranne.			3136	2 " violet.	"	"	3168	10 " gris lilas.
3097	6 pence, jaune pâle.	"	"						
3098	6 " jaune.	"	1 50						
3099	6 " orange.	"	1 00						
3100	2 sh. vert.	"	1 25						
	Les mêmes, piqués à la roui.								
3101	6 pence, jaune.	"	"	3137	2 pence, lilas pâle.	"	0 80	3169	6 pence, lilas et vert.
3102	2 sh. vert.	"	"	3138	2 " mauve.	"	0 80		
	Les mêmes, dentelés à la machine.			3139	2 " violet rouge-étr.	"	0 60		
3103	6 pence, jaune.	"	"	3140	2 " ardoise.	"	0 80	3170	1 sh. rose et bleu.
3104	2 sh. vert.	"	0 75						
	Dentelure très-serrée.								
3105	6 pence, jaune.	"	"						
	Même type, valeur en toutes lettres en filigranne dent.								
3106	6 pence, noir.	"	2 00						
	Avec chiffre maigre 2, en filigranne.								
3107	2 sh. bleu sur vert.	5 00	0 75	3141	2 pence, lilas.	"	1 00	3171	Postmaster General.
								3172	Minister of Justice.
								3173	Chief Secretary.
								3174	The Treasurer.
								3175	Commr of Public works.
								3176	Commr of Railways and Roads.
								3177	Commr of Crown Lands and Survey.
								3178	Commr of Trade and Customs.
									Les mêmes, sur papier azuré.
								3179	Postmaster General.
								3180	Minister of Justice.
								3181	Chief Secretary.
								3182	The Treasurer.
								3183	Commr of Public works.
								3184	Commr of Railways and Roads.
								3185	Commr of Crown Lands and Survey.
								3186	Commr of Trade and Customs.

# PRIX-COURANT

des timbres-poste, en vente chez J.-B. MOENS, Galerie Bortier, 7, à Bruxelles.

## CONDITIONS DE VENTE :

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées. Il ne sera fait droit à aucune demande, si elle n'est accompagnée du montant.

Les paiements peuvent se faire en mandats, coupons d'intérêts échus, billets de banque et au besoin en timbres-poste *neufs* et *frais*, d'une

valeur inférieure à 80 centimes; les enveloppes entières actuellement en usage, payent 15 p. c. de plus que le prix marqué;

Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur, si la demande est inférieure à 10 francs pour l'étranger et à 5 francs pour la Belgique.

Afin d'éviter toute erreur, on est prié de bien vouloir désigner, en même temps, le numéro du journal et celui des timbres avec leurs prix.

EUROPE.			ÉTATS DU SUD.									
	Neuf.	Ann.		Neuf.	Ann.			Neuf.	Ann.		Ann.	
<b>ALLEMAGNE (États du Nord).</b>			<i>Chiffres, imp. noire sur coul.</i>			85	6 kreutz., brun pâle.	1 25	0 10			
			44	1 kreutz., vert d'eau pâle.	» 0 15	86	6 » brun foncé.	»	0 10			
1			45	1 » vert d'eau foncé	» 0 15	87	9 » bleu pâle.	1 25	0 10			
2			46	3 » bleu pâle.	» 0 15	88	9 » bleu foncé.	»	0 10			
3			47	3 » bleu.	» 0 15	<i>Effigie à gauche, à rel. dent.</i>						
4			48	3 » bleu foncé.	» 0 15	89	2 kreutz., jaune.	»	0 25			
5			49	6 » rose.	» 0 15	90	2 » orange.	»	»			
6			50	9 » jaune.	1 75 0 15	91	3 » noir.	»	0 25			
7				<i>Imp. coul. sur blanc.</i>			92	3 » vert.	»	0 25		
8			51	1 kreutz., vert clair.	0 15 0 40	93	3 » rouge.	»	0 15			
9			52	3 » bleu.	1 80 0 15	94	10 » brun.	»	0 10			
			53	6 » rose.	1 50 0 15	95	15 » bleu.	»	0 10			
			54	9 » jaune.	2 00 0 25	<i>Effigie à droite, à relief dent.</i>						
10			55	15 » lilas.	1 00 0 25	96	2 kreutz., jaune.	0 25	»			
11			56	30 » vermillon.	2 00 »	97	3 » vert.	0 25	»			
12			57	3 » rose.	0 35 0 10	98	5 » rouge.	0 50	»			
13			58	6 » bleu foncé.	0 75 0 10	99	10 » bistre.	0 60	0 10			
14			59	6 » bleu pâle.	0 75 »	100	15 » bleu.	0 75	0 10			
15			60	9 » bistre pâle.	1 00 0 10	<i>Aigle à rel. petites dentelures.</i>						
16			61	9 » bistre foncé.	0 60 0 10	101	2 kreutz., jaune.	0 25	»			
17				<i>Imp. coul. sur blanc, dent.</i>			102	3 » vert.	»	»		
18			62	1 kreutz., vert clair.	0 15 »	103	5 » rose.	0 40	»			
19			63	3 » rose.	0 25 »	104	10 » bleu.	0 60	»			
20			64	6 » bleu pâle.	0 50 »	105	15 » bistre.	0 75	0 10			
21			65	9 » bistre jaunâtre.	0 60 »	<i>Les mêmes, grosses dent.</i>						
22			66	15 » lilas.	»	106	2 kreutz., jaune.	0 15	»			
23			67	30 » vermillon.	»	107	3 » vert.	0 15	»			
24				<i>Enveloppes.</i>			108	5 » rose.	0 30	»		
				<i>Chiffres à rel., inscr. lilas.</i>			109	10 » bleu.	0 50	»		
25			68	2 kreutz., jaune.	2 00 »	110	15 » bistre.	0 60	»			
26			69	3 » rose.	3 00 »	<i>Timbres de Journaux.</i>						
27			70	6 » bleu foncé.	2 25 »	111	Tête de Mercure, bleu pâle.	»	0 30			
27A			71	9 » bistre.	2 25 »	112	» bleu foncé.	0 75	0 30			
28				<i>Avec inscr., coul. des timbres.</i>			113	» jaune.	»	»		
29			72	1 kreutz., vert.	0 15 »	114	» rose.	»	»			
30			73	2 » jaune.	0 25 »	115	» vermillon.	»	»			
31			74	3 » rose.	0 25 0 15	116	Effigie à gauche, bleu.	1 25	0 60			
32			75	6 » bleu foncé.	»	117	» lilas.	1 00	»			
			76	6 » bleu vif.	0 50 »	118	Effigie à droite, gris.	0 20	»			
33			77	6 » bleu de ciel.	0 50 »	119	» lilas.	»	»			
34			78	9 » bistre pâle.	0 60 0 20	120	Aigle à relief, lilas-brun.	0 15	»			
35			79	9 » bistre foncé.	0 60 0 20	121	» lilas pâle.	0 15	»			
36				<i>Autriche (Empire d').</i>			<i>Timbres-taxe pour Journaux.</i>					
37				<i>Aigle à double tête.</i>			122	1 kreutz., bleu pâle.	0 40	0 20		
38						123	1 » bleu foncé.	»	0 20			
38A						124	2 » vert pâle.	»	0 75			
39			80	1 kreutz., jaune.	» 0 25	125	2 » vert foncé.	»	0 75			
40			81	1 » orange.	» 0 40	126	2 » brun.	0 40	»			
41			82	2 » noir.	» 0 20	127	2 » brun-rouge.	0 40	»			
42			83	3 » rouge vif.	1 50 0 10	128	4 » brun.	5 00	2 50			
43			84	3 » rouge pâle.	» 0 10							









		Neuf	Ann.			Neuf	Ann.
<b>POUR LES CONDITIONS, VOIR LE N° 42.</b>							
<i>(Suite. — Voir le numéro précédent.)</i>							
<b>GRÈCE (Royaume de).</b>							
<i>(suits.)</i>							
<i>Tête de mercure, impression d'Athènes.</i>		Neuf	Ann.			Neuf	Ann.
606	1 leptan, brun foncé.	0 10	0 50	656	Armoiries violet.	0 10	"
607	1 " brun.	0 10	0 50	657	" vert clair.	0 10	"
608	2 " jaune pâle.	0 10	0 50	658	" vert foncé.	0 10	"
609	2 " jaune foncé.	0 10	0 50	659	" jaune.	0 10	"
610	5 " vert.	0 15	0 10	660	" rose.	0 10	"
611	5 " vert-olive.	0 15	0 10	661	" chair.	0 10	"
612	10 " bistre foncé.	0 40	0 10	662	" brun.	0 10	"
613	10 " bistre.	0 40	0 10	663	" orange.	0 10	"
614	10 " rouille.	0 60	0 25	664	" fauve.	0 10	"
615	20 " bleu foncé.	0 40	0 20	665	" ardoise.	0 10	"
616	20 " bleu.	0 40	0 10	666	" gris-vert.	"	"
617	40 " brun-violet.	0 75	0 10	667	" citron.	"	"
618	40 " violet.	0 75	0 10	<b>H. SCHEERENBECK.</b>			
619	80 " rose.	1 00	0 10	<i>Imp. noire, sur couleur.</i>			
620	80 " carmin.	1 00	0 10	668	Facteur, jaune-brun.	0 10	"
<i>Avec chiffre plus petit.</i>				669	" gris.	0 10	"
621	5 lepta, vert.	"	0 25	670	" rose.	0 10	"
<b>HAMBOURG (Ville de).</b>				671	" vert.	0 10	"
<i>Armoiries, imp. coul. sur blanc, non dentelés.</i>				672	" bleu clair.	0 10	"
622	1/2 schill., noir.	0 25	"	673	" bleu foncé.	0 10	"
623	1 " brun.	0 50	"	674	" citron.	0 10	"
624	1 1/4 " bleu.	0 30	"	675	" violet.	0 10	"
625	1 1/4 " gris.	0 30	"	676	" chair.	0 10	"
626	1 1/4 " violet.	"	"	677	" brun.	0 10	"
627	1 1/4 " lilas.	0 30	"	678	" fer.	0 10	"
628	2 " rouge.	0 60	"	679	" orange.	0 10	"
629	2 1/2 " vert.	0 50	"	<b>H. SCHEERENBECK.</b>			
630	3 " bleu.	0 75	"	<i>Chiffres, imp. noire sur coul.</i>			
631	4 " vert.	1 00	"	680	1/2 schill., bleu foncé.	0 10	"
632	7 " orange.	"	0 25	681	1/2 " rose.	0 10	"
633	9 " jaune.	1 50	"	682	1/2 " ardoise.	0 10	"
<i>Les mêmes, dentelés.</i>				683	1/2 " brun.	0 10	"
634	1/2 schill., noir.	0 20	"	684	1/2 " citron.	0 10	"
635	1 " brun.	0 25	"	685	1/2 " chair.	0 10	"
636	1 1/4 " lilas.	0 25	"	686	1/2 " vert.	0 10	"
637	2 " rouge.	0 50	"	687	1/2 " jaune.	0 10	"
638	2 1/2 " vert.	0 50	"	688	1/2 " bleu clair.	0 10	"
639	3 " bleu foncé.	0 60	"	689	1/2 " violet.	0 10	"
640	3 " bleu-ciel.	0 50	"	690	1/2 " fer.	0 10	"
641	4 " vert.	0 75	"	691	1/2 " lilas.	0 10	"
642	7 " orange.	1 00	0 25	692	1 " bleu foncé.	0 10	"
643	7 " violet.	1 00	0 25	693	1 " rose.	0 10	"
644	9 " jaune.	1 25	"	694	1 " ardoise.	0 10	"
<i>Armoiries à reliefs, dent.</i>				695	1 " brun.	0 10	"
644A	1 1/4 sch., violet.	0 25	"	696	1 " citron.	0 10	"
644B	1 1/2 " carmin.	0 25	"	697	1 " chair.	0 10	"
<b>Enveloppes.</b>				698	1 " vert.	0 10	"
<i>Armoiries à reliefs.</i>				699	1 " jaune.	0 10	"
644C	1/2 sch. noir.	0 20	"	700	1 " bleu clair.	0 10	"
644D	1 1/4 " lilas.	0 25	"	701	1 " violet.	0 10	"
644E	1 1/2 " carmin.	0 25	"	702	1 " fer.	0 10	"
644F	2 " orange.	0 50	"	703	1 " lilas.	0 10	"
644G	3 " bleu.	0 50	"	<b>W. KRANTZ (facteur).</b>			
644H	4 " vert.	0 75	"	<i>Imp. coul. sur blanc.</i>			
644I	7 " violet.	1 00	"	704	1/2 schill., bleu clair.	0 10	"
<b>OFFICES PARTICULIERS.</b>				705	1/2 " violet.	0 10	"
<b>C. HAMER ET C<sup>e</sup>.</b>				706	1/2 " jaune.	0 10	"
<i>Chiffres, imp. noire sur coul.</i>				707	1/2 " vert.	0 10	"
645	1/2 schill., bleu.	0 10	"	708	1/2 " carmin.	0 10	"
646	1/2 " citron.	0 10	"	709	1 " bleu clair.	0 10	"
647	1/2 " rose.	0 10	"	710	1 " violet.	0 10	"
648	1/2 " vert foncé.	0 10	"	711	1 " jaune.	0 10	"
649	1/2 " gris.	0 10	"	712	1 " vert.	0 10	"
650	1/2 " vert d'eau.	0 10	"	713	1 " carmin.	0 10	"
651	1/2 " jaune.	0 10	"	<i>Imp. noire sur couleur.</i>			
652	1/2 " brun.	0 10	"	714	1/2 schill., brun.	0 10	"
653	1/2 " vert clair.	0 10	"	715	1/2 " rose.	0 10	"
654	1/2 " chair.	"	"	716	1/2 " bleu clair.	0 10	"
<b>H. SCHEERENBECK.</b>				717	1/2 " bleu foncé.	0 10	"
<i>Imp. noire, sur couleur.</i>				718	1/2 " citron.	0 10	"
655	Armoiries, bleu.	0 10	"	719	1/2 " vert foncé.	0 10	"
				720	1/2 " fer.	"	"
				721	1/2 " orange.	"	"
				722	1 " brun.	0 10	"
				723	1 " rose.	0 10	"
				724	1 " bleu clair.	0 10	"
				725	1 " bleu foncé.	0 10	"
				726	1 " jaune.	0 10	"
				727	1 " fer.	0 10	"
				728	1 " vert.	0 10	"
				729	1 " orange.	0 10	"
				<b>HAMONIA W. KRANTZ.</b>			
				730	1 sch., argent sur magenta.	0 10	"
				731	1 " " sur rouge.	0 10	"
				732	1 " " sur noir.	0 10	"
		Neuf	Ann.	733	1 sch., argent sur blanc.	0 10	"
		"	"	734	1 " " sur brun.	0 10	"
		"	"	735	1 " " verd. sur blanc.	0 10	"
		"	"	736	1 " " or sur bleu.	0 10	"
		"	"	737	1 " " or sur noir.	0 10	"
		"	"	738	1 " " or sur blanc.	0 10	"
		"	"	739	1 " " or sur vert.	0 10	"
		"	"	740	1 " bronzé sur blanc.	0 10	"
		"	"	741	2 " argent sur rouge.	0 10	"
		"	"	742	2 " " sur noir.	0 10	"
		"	"	743	2 " " sur blanc.	0 10	"
		"	"	744	2 " " sur brun.	0 10	"
		"	"	745	2 " " verd. sur blanc.	0 10	"
		"	"	746	2 " " or sur bleu.	0 10	"
		"	"	747	2 " " or sur noir.	0 10	"
		"	"	748	2 " " or sur blanc.	0 10	"
		"	"	749	2 " " or sur vert.	0 10	"
		"	"	750	2 " " or sur brun.	0 10	"
		"	"	751	2 " " or sur rouge.	0 10	"
		"	"	752	2 " bronzé sur blanc.	0 10	"
				<b>T. LAFRESZ.</b>			
				<i>Chiffres imp. noire sur coul.</i>			
		"	"	753	1/2 schill., fer.	0 10	"
		"	"	754	1/2 " lilas.	0 10	"
		"	"	755	1/2 " rose.	0 10	"
		"	"	756	1/2 " gris foncé.	0 10	"
		"	"	757	1/2 " vert clair.	0 10	"
		"	"	758	1/2 " bleu.	0 10	"
		"	"	759	1/2 " orange.	0 10	"
		"	"	760	1/2 " violet.	0 10	"
		"	"	761	1/2 " brun.	0 10	"
		"	"	762	1/2 " gris perle.	0 10	"
		"	"	763	1 " fer.	0 10	"
		"	"	764	1 " lilas.	0 10	"
		"	"	765	1 " rose.	0 10	"
		"	"	766	1 " gris foncé.	0 10	"
		"	"	767	1 " vert clair.	0 10	"
		"	"	768	1 " bleu.	0 10	"
		"	"	769	1 " orange.	0 10	"
		"	"	770	1 " violet.	0 10	"
		"	"	771	1 " brun.	0 10	"
		"	"	772	1 " gris-perle.	0 10	"
				<b>GH. VAN DIEMEN.</b>			
		"	"	773	1 schill., lilas.	0 40	0 15
		"	"	774	2 " jaune.	0 40	0 15
		"	"	775	3 " rose.	"	0 15
		"	"	776	4 " vert.	"	0 15
		"	"	777	6 " bleu.	"	0 15
		"	"	778	8 " rouge.	"	0 15
				<b>Enveloppes.</b>			
				<b>C. HAMER ET C<sup>e</sup>.</b>			
		"	"	779	1/2 sch., rouge sur blanc.	0 15	"
		"	"	780	1/2 " rouge sur jaune.	0 15	"
				<b>HANOVRE (Royaume de).</b>			
				<i>Armoiries, imp. noire sur coul. sans flagramme.</i>			
		"	"	781	1 gutengr., bleu.	"	0 75
				<i>Avec couronne en flagramme fond uni.</i>			
		"	"	782	1 gutengr., vert.	0 75	0 40
		"	"	783	1/30 th., rouge.	0 50	0 35
		"	"	784	1/30 th., chair.	0 50	0 35
		"	"	785	1/15 " bleu.	0 75	0 35
		"	"	786	1/10 " orange.	1 00	0 35
				<i>Les mêmes, imp. couleur sur blanc, fond bur. horiz.</i>			
		"	"	787	1 gutengr., vert.	0 75	0 35
		"	"	788	1/30 th., rose.	0 50	0 35
		"	"	789	1/15 " bleu.	0 75	0 35
		"	"	790	1/10 " orange.	"	0 35
				<i>Burelé plus petit.</i>			
		"	"	791	1/10 th., jaune.	1 00	0 35
				<i>Burelé vertical.</i>			
		"	"	792	1 gutengr., vert.	"	"
		"	"	793	1/30 th., rose.	"	"
				<i>Chiffre, dans un ovale, couronne en flagramme.</i>			
		"	"	794	3 pfennig, rose.	2 00	"
				<i>Les mêmes, fond burelé sans flagramme.</i>			
		"	"	795	3 pf. (burelé noir), rose.	0 60	"
		"	"	796	3 " ( " brun), rose.	"	"



		Neuf	Ann.			Neuf	Ann.
<b>LUBECK (Ville de).</b>				<i>Sur blanc, avec CC, cour. en flagramme, dentelés.</i>			
<i>Aigle, imp. coul. sur blanc, non dentelé, lith.</i>				1010	1/2 penny, bistre.	0 15	"
959	1/2 sch., lilas.	0 35	"	<b>MECKLEMBOURG-SCHWERIN.</b>			
960	1 " orange.	"	"	<i>Armoiries, imp. coul. sur blanc non dentelés.</i>			
961	1 " jaune.	0 40	"	1011	3/4 sch., vermillon.	0 30	"
962	2 " brun.	0 50	"	1012	3 " jaune.	0 60	0 30
963	2 1/2 " rouge.	0 75	"	1013	5 " bleu.	1 00	"
964	4 " vert.	0 75	"	<i>Les mêmes, dentelés.</i>			
<i>Avec la valeur, 2 1/2 schilt dans la légende.</i>				1014	3/4 sch. (fond blanc) rouge.	0 25	0 15
965	2 sch., brun.	"	"	1015	3 " jaune.	"	"
<i>Aigle à relief, ovate, dentelé.</i>				1016	5 " bistre.	0 60	"
966	1/2 sch., vert.	0 15	"	<b>Enveloppes.</b>			
967	1 " vermillon.	0 25	"	<i>Armoiries à relief, ovales, grandes inscr. transversales.</i>			
968	1 1/2 " violet.	0 35	"	1017	1 schill., rouge.	"	"
969	2 " rose.	0 50	"	1018	1 1/2 " vert.	"	"
970	2 1/2 " bleu.	0 50	"	1019	3 " jaune pâle.	"	"
971	4 " bistre.	0 60	"	1020	5 " bleu pâle.	"	"
<i>Aigle, imp. coul. sur blanc, non dentelé, lith.</i>				<i>Les mêmes, avec petites inscriptions transversales.</i>			
972	1 1/4 sch., brun.	0 25	"	1021	1 schill., vermillon vit.	0 25	0 15
<b>Enveloppes.</b>				1022	1 " vermillon pâle.	0 25	0 15
<i>Aigle à relief, dans un ovate, estampille à gauche.</i>				10 3	1 " chair.	0 25	0 15
973	1/2 sch., vert.	0 40	"	1024	1 1/2 " vert foncé.	"	0 25
974	1 " vermillon.	0 60	"	1025	1 1/2 " vert clair.	0 35	0 15
975	2 " rose.	0 75	"	1026	3 " jaune pâle.	"	"
976	2 1/2 " bleu.	0 75	"	1027	3 " jaune vif.	0 50	0 25
977	4 " bistre.	1 00	"	1028	5 " bleu foncé.	1 00	"
<i>Les mêmes, estamp. à droite.</i>				1029	1 " "	"	"
978	1/2 sch., vert.	0 20	"	1030	1 1/2 " "	"	"
979	1 " vermillon.	0 25	"	1031	3 " "	"	"
980	1 1/2 " violet.	0 35	"	1032	5 " bistre.	0 60	"
981	2 " rose.	0 50	"	<b>MECKLEMBOURG-STRELITZ.</b>			
982	2 1/2 " bleu.	0 50	"	<i>Armoiries à relief, imp. coul. sur blanc, dentelés.</i>			
983	4 " bistre.	0 60	"	1033	1/4 sgr., jaune.	0 20	"
<b>LUXEMBOURG (Duché de)</b>				1034	1/4 " orange.	0 10	"
<i>Effigie du roi Guillaume, imp. coul. sur blanc.</i>				1035	1/3 " vert.	0 10	"
984	10 cent., gris.	"	0 20	1036	1 schill., violet.	0 20	"
985	10 " noir.	2 00	0 20	1037	1 sgr., rose.	0 25	"
986	1 sgr., chair.	"	0 50	1038	2 " bleu.	0 50	"
987	1 " rouge orangé.	"	0 60	1039	3 " bistre.	0 60	0 25
988	1 " rouge.	"	0 40	<b>Enveloppes.</b>			
989	1 " rose.	"	0 60	<i>Armoiries à relief, octog.</i>			
<i>Armoiries, imp. coul. sur blanc non dentelés.</i>				1040	1 sgr., rose.	0 25	"
990	1 cent., brun.	0 15	"	1041	2 " bleu.	0 50	"
991	2 " noir.	0 10	"	1042	3 " bistre.	0 60	"
992	4 " jaune.	0 10	"	<b>MODÈNE (Duché de)</b>			
993	10 " bleu.	0 25	"	<i>Aigle, imp. noire sur coul.</i>			
994	12 1/2 " rose.	0 25	0 15	1043	5 centes, vert-olive.	"	0 40
995	25 " brun.	0 60	"	1044	5 " vert.	0 50	0 25
996	30 " violet.	0 50	0 35	1045	10 " violet.	0 50	"
997	37 1/2 " vert.	0 60	0 35	1046	10 " rose.	0 60	0 20
998	40 " vermillon.	0 75	0 35	1047	15 " jaune.	0 60	0 20
<i>Les mêmes, dentelés</i>				1048	25 " paille.	0 60	0 20
999	1 cent., brun.	0 10	"	1049	40 " bleu.	0 75	"
1000	2 " "	"	"	1050	1 lira, blanc.	1 25	"
1001	4 " "	"	"	<i>Même type, avec grandes lettres H.</i>			
1002	10 " lilas.	0 25	"	1051	9 centes, violet.	"	"
1003	12 1/2 " rose.	0 25	"	<i>Avec petites lettres HC.</i>			
1004	25 " bleu.	0 50	"	1052	9 centes, violet.	"	0 50
1005	30 " "	"	"	<b>Tassa-gazzette.</b>			
1006	37 1/2 " bistre.	"	"	<i>Aigle dans un cercle, imp. noire sur coul.</i>			
1007	40 " "	"	"	1053	10 cent., blanc.	1 00	"
<b>MALTE (Ile de)</b>				<b>Timbres avec erreurs.</b>			
<i>Effigie de Victoria, imp. coul. sur blanc dentelés.</i>				<i>Aigle, imp. noire sur coul.</i>			
1008	1/2 penny, bistre.	"	"	1054	5 cent., vert.	2 00	"
<i>sur bleuté dentelés.</i>				1055	5 cent., "	"	"
1009	1/2 penny, bistre.	"	"	1056	5 cent., "	"	"
				1057	5 cent., "	"	"
				<i>cent (sans chiffre), vert.</i>			
				1058	10 cent., violet.	2 00	"
				1059	10 cent., rose.	2 00	"
				1060	10 cent., "	2 00	"
				1061	10 cent., "	2 00	"
				1062	10 cent., "	2 00	"
				1063	15 cent., jaune.	"	"
				1064	15 cent., "	"	"
				1065	40 cent., bleu.	2 00	"
				1066	40 cent., "	2 00	"
				1067	40 cent., "	2 00	"
				1068	40 cent., "	2 00	"
				1069	49 cent., "	2 00	"
				<b>Gouvernement provi-soire.</b>			
				<i>Croix de Savoie.</i>			
				1070	5 centes, vert.	0 75	"
				1071	15 " brun.	0 75	"
				1072	20 " lilas.	1 75	"
				1073	20 " bleu-violet.	0 75	0 60
				1074	40 " rose.	0 75	"
				1075	80 " orange.	1 00	"
				<b>Timbres avec erreurs.</b>			
				1076	5 cent., (sul. de 15), brun.	2 00	"
				1077	20 cent., lilas.	2 00	"
				1078	20 " bleu-violet.	"	"
				1079	80 crey, orange.	"	"
				<b>MOLDAVIE.</b>			
				<i>Tête de bœuf dans un rond, papier vergé.</i>			
				<i>(1<sup>e</sup> variété.)</i>			
				1080	54 paras, vert-jaune.	"	"
				<i>(2<sup>e</sup> variété.)</i>			
				1081	54 paras, vert.	"	"
				<i>Papier nuagé.</i>			
				<i>(Deux variétés)</i>			
				1082	54 paras, vert.	"	"
				1083	54 " "	2 50	"
				<i>Papier nuagé.</i>			
				<i>(Quatre variétés.)</i>			
				1084	81 paras, bleu.	"	"
				1085	81 " "	"	"
				1086	81 " "	"	"
				1087	81 " "	2 30	"
				<i>Papier nuagé.</i>			
				<i>(Quatre variétés.)</i>			
				1088	108 paras, rose.	"	"
				1089	108 " "	"	"
				1090	108 " "	"	"
				1091	108 " "	2 75	"
				<i>Tête de bœuf, cornes droites, papier azuré.</i>			
				1092	5 paras, noir.	"	"
				<i>Papier blanc.</i>			
				1093	5 paras, noir.	"	"
				<i>Même type, cornes recourbées, papier blanc</i>			
				1094	5 paras, noir.	0 75	"
				<i>Mêmes types.</i>			
				<i>(1<sup>e</sup> variété.)</i>			
				1095	40 paras, bleu clair.	3 00	"
				<i>(2<sup>e</sup> variété.)</i>			
				1096	40 paras, bleu clair.	2 50	"
				1097	40 " bleu-vert.	1 75	"
				<i>Mêmes types.</i>			
				<i>(1<sup>e</sup> variété.)</i>			
				1098	80 paras, rouge.	3 00	"
				<i>(2<sup>e</sup> variété.)</i>			
				1099	80 paras, rouge.	"	"
				<i>(3<sup>e</sup> variété.)</i>			
				1100	80 paras, rouge.	2 50	"
				1101	80 " orange.	"	"

MOLOO-VALACHIE.			Enveloppes.			Les prix du n° 365A appartiennent au n° 366.		
Tête de bœuf et aigle, papier vergé.			Armoiries à relief, ovales inscr. transv à gauche.			TIMBRES DIVERS.		
Neuf.	Ann.		Neuf.	Ann.		ANGLETERRE.		
1102	3 paras, jaune.	0 30	1155	1/2 grosch, marron.	0 75	Timbre pour paquets.		
1103	3 " orange.	0 30	1156	1 " bleu.	1 50	1 penny, rouge.		
1104	6 " rouge.	"	1157	1 " bleu pâle.	1 25	Timbres de journaux et imprimés.		
1105	30 " bleu.	"	1158	2 " rose.	1 75	Edinbourg et Glasgow, vert.		
	Les mêmes, papier lisse.	"	1159	3 " jaune.	1 75	Caledonian railway, "		
1106	3 paras, jaune.	0 40		Insc. transv. à droite.		Glasgow et S.-Western, paille.		
1107	3 " orange.	0 40	1160	1/2 grosch, vermillon.	0 20	Edimbourg 4 farthing, violet.		
1108	6 " carmin.	0 50	1161	1 " rose.	0 25	" 1 " lilas.		
1109	6 " verm. pâle.	0 50	1162	2 " bleu.	0 50	" 1 " vert.		
1110	6 " verm. vif.	0 50	1163	3 " bistre.	0 60	" Clark et Co, bleu.		
1111	30 " bleu clair.	"		PARME (Duché de).		Mulreudy (caricature).		
1112	30 " bleu foncé.	0 60		Flour de lis, imp. coul. sur papier blanc.		3 différ. envel. authentiques, à 0 75		
	Effigie du prince Couza.					12 " " imitées, à 0 25		
1113	2 paras, jaune.	0 50	1164	3 centes., jaune pâle.	"	Océan penny postage.		
1114	2 " orange.	0 25	1165	5 " orange.	2 00	11 différ. envel. authentiques, à 0 75		
1115	5 " bleu pâle.	0 50	1166	15 " rouge.	0 60	13 " " imitées, à 0 25		
1116	5 " bleu foncé.	0 30	1167	15 " rouge pâle.	0 60	BELGIQUE.		
1117	20 " rouge pâle.	"	1168	25 " brique.	0 75	Essais proposés en 1849.		
1118	20 " rouge foncé.	0 50		Même type, imp. noire sur couleur.		Sans valeur, bleu.		
	(2 <sup>e</sup> variété.)					" vert.		
1119	20 paras, rouge pâle.	"	1169	3 centes., jaune.	0 60	" noir.		
1120	20 " rouge foncé.	0 50	1170	5 " jaune-olive.	0 40	" carmin.		
	Papier vergé.		1171	10 " gris.	0 60	" violet.		
1120A	2 paras, orange.	0 25	1172	15 " rose.	0 35	" orange.		
	NORWÈGE.		1173	25 " violet.	2 50	Essais du concours 1864.		
	Lion dans un écusson.		1174	40 " bleu.	1 00	Voir les types n° 25 du journal.		
1121	4 skill., bleu.	2 00		Duc di Parma, ecc., fleur de lis, dans un petit écusson.		1 <sup>er</sup> type, 1 cent., vert foncé.		
	Effigie de Oscar Ier, imp. coul., dentelée.		1175	15 centes., vermillon.	0 60	" 10 " bleu.		
1122	2 skill., jaune.	0 40	1176	25 " brun.	0 60	" 20 " rose.		
1123	3 " lilas.	0 50	1177	40 " bleu.	0 75	" 40 " bistre.		
1124	4 " bleu.	0 50		Timbres-taxe de journaux.		2 <sup>e</sup> type, 1 " lilas.		
1125	8 " rouge.	0 75		Chiffres, imp. noire, octog.		" 10 " rouge.		
	Lion dans un écusson, imp. coul., dentelée.		1178	6 centes., rouge.	0 50	" 20 " noir.		
1126	2 skill., jaune.	0 25	1179	9 " bleu.	0 50	" 40 " bleu.		
1127	3 " violet.	0 30		Gouvernement provi-noire.		3 <sup>e</sup> type, 1 " carmin.		
1128	4 " bleu.	0 50		Chiffres, imp. noire, octag.		" 10 " vert clair.		
1129	8 " rose.	0 75		5 centes., vert.	0 50	" 20 " noir.		
1130	24 " bistre.	1 50		5 " vert-olive.	0 50	" 40 " orange.		
	OLDENBOURG.		1180	10 " brun.	0 50	Voir les types n° 26 du journal.		
	Armoiries, imp. noire s/coul.		1181	20 " bleu.	0 50	1 <sup>er</sup> type, 1 cent., lilas.		
1131	1/3 sgr., vert.	2 00	1182	40 " vermillon.	0 75	" 10 " vert.		
1132	1/30 th., bleu.	1 25	1183	40 " rouge-brun.	0 75	" 20 " carmin foncé.		
1133	1/15 " rose.	"	1184	80 " jaune.	1 50	" 40 " bleu-ciel.		
1134	1/10 " jaune.	"		PAYS-BAS.		2 <sup>e</sup> type, 1 " vert clair.		
	Armoiries dans un ovale, imp. noire sur coul.			Effigie du roi Guillaume.		" 10 " noir.		
1135	1/3 grosch, vert.	2 00	1187	3 centes., bleu foncé.	0 15	" 20 " carmin clair.		
1136	1 " bleu.	1 50	1188	5 " bleu.	0 35	" 40 " bistre.		
1137	2 " rose.	2 00	1189	5 " bleu pâle.	"	3 <sup>e</sup> type, 1 " brun.		
1138	3 " jaune.	3 00	1190	10 " rouge foncé.	0 10	" 10 " lilas et vert.		
	Les mêmes, imp. coul. sur blanc.		1191	10 " rouge.	0 50	" 20 " brun et bleu.		
1139	1/4 grosch, jaune.	0 60	1192	15 " orange foncé.	0 10	" 40 " bleu et rose.		
1140	1/3 " vert foncé.	1 00	1193	15 " orange.	0 60	Voir n° 27 du journal.		
1141	1/3 " vert clair.	0 75		Même effigie, valeur en haut.		2 <sup>e</sup> type, 1 cent., vert.		
1142	1/2 " marron.	"				" 10 " bistre.		
1143	1/2 " brun rougeâtre.	0 75	1194	5 centes., bleu.	0 25	" 20 " rose vif.		
1144	1 " bleu clair.	1 25	1195	10 " rouge.	0 40	" 40 " lilas.		
1145	2 " rouge.	1 50		PORTUGAL.		La collection des 28 essais fr. 12.		
1146	3 " citron.	2 00		Effigie à relief de dona Maria.		REUNION (réimpression).		
	Avec faute d'impression : Oidebourg.		1197	5 reis, brun-rouge.	6 00	15 cent., noir sur azur.		
1147	1/3 grosch, vert clair.	"	1198	25 " bleu.	4 00	30 " " "		
1148	1/3 " vert foncé.	"	1199	25 " bleu foncé.	4 00	SAXE.		
	Armoiries à relief, ovale.		1200	50 " vert.	1 25	Express Compagnie. Rayon 1.		
1149	1/3 grosch, vert.	0 15	1201	100 " lilas.	3 00	1 neugr., rose.		
1150	1/2 " jaune.	0 15		Les mêmes, réimprimés.		2 " lilas.		
1151	1/2 " orange.	0 15	1202	5 reis, chocolat.	1 00	2 1/2 " rose.		
1152	1 " rose.	0 25	1203	25 " bleu.	1 00	3 " saumon.		
1153	2 " bleu.	0 50	1204	50 " vert.	1 50	" "		
1154	3 " bistre.	1 00	1205	100 " lilas.	2 00	(La suite au prochain numéro.)		

		Neuf	Ann.		Neuf	Ann.		Neuf	Ann.	
POUR LES CONDITIONS, VOIR LE N° 42.				1242	2 sgr., bleu pâle.					
(Suite. — Voir le numéro précédent.)				1243	3 " jaune.	1 00	0 10			
<b>PORTUGAL (SUITE).</b>										
<i>Effigie à gauche de don Pedro, cheveux lissés.</i>				1244	Aigle à relief, dentelés.					
1206	5 reis, brun-rouge.	"	0 25	1245	3 pfennige, violet.	0 10	"			
1207	5 " brun foncé.	5 00	0 25	1246	4 " vert.	0 40	"	1297	10 kop., brun foncé.	
1208	25 " bleu.	4 00	0 75	1247	6 " orange.	0 25	"			
1209	50 " vert.	1 00	0 50	1248	1 sgr., rose.	0 50	0 05			
1210	100 " lilas.	1 50	0 50	1249	1 " carmin.	0 25	0 05			
<i>Même type, cheveux bouclés.</i>				1250	2 " bleu foncé.	"	"	1298	1 kop., jaune.	
1211	5 reis, brun-jaune.	1 25	0 35	1251	2 sgr., bleu-ciel.	0 50	0 05	1299	3 " vert.	
1212	5 " brun foncé.	1 25	0 35	1252	3 " bistre.	0 60	0 05	1300	5 " bleu.	
1213	25 " bleu.	1 00	0 40	1253	3 " bistre foncé.	0 60	0 05	1301	5 " lilas.	
1214	25 " rose.	1 00	0 20	<i>Erreur d'impression.</i>					1302	10 " marron.
<i>Réimpression.</i>				1254	2 sgr., bleu.	"	"	1303	20 " bleu.	
1215	5 reis, brun-noir.	0 75	"	<b>Enveloppes.</b>					1304	30 " rouge.
<i>Effigie à droite de don Luis.</i>										
1216	5 reis, brun foncé.	0 15	0 05	<i>Armoiries à relief, coul. sur blanc</i>						
1217	10 " jaune d'or.	0 20	0 05	1255	1 sgr., rose.	2 50	0 50	1305	5 kop., bleu terne.	
1218	25 " rose.	0 35	0 05	1256	1 " rouge.	"	0 50	1306	3 " bleu-ciel.	
1219	50 " vert.	0 75	"	1257	2 " bleu pâle.	1 50	0 50	1307	10 " noir.	
1220	100 " lilas.	1 25	0 50	1258	2 " bleu foncé.	1 50	0 50	1308	20 " bleu verdâtre.	
<i>Effigie à relief de don Luis.</i>				1259	5 " jaune.	"	0 75	1309	20 " bleu.	
1220A	5 reis,	"	"	1260	3 " orange.	1 50	"	1310	20 " bleu-ciel.	
1220B	10 "	"	"	1261	4 " brun.	"	3 00	1311	30 " rose.	
1220C	20 "	"	"	1262	5 " violet.	"	2 00	<i>Les mêmes sur papier demi-blanc.</i>		
1220D	25 "	"	"	1263	6 " vert.	"	3 00	1312	20 kop., bleu-ciel.	
1220E	50 "	"	"	1264	7 " rouge-brique.	"	3 00	1313	30 " rose.	
1220F	80 "	"	"	<i>Les mêmes, avec inscriptions transversales.</i>						
1220G	100 "	"	"	1265	1 sgr., rose.	"	0 20	<b>COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR.</b>		
1220H	120 " bleu.	1 50	"	1266	1 " rouge.	0 75	0 20	<i>Armoiries, imp. coul. sur blanc.</i>		
1220I	240 "	"	"	1267	2 " bleu pâle.	0 75	0 20	1314	6 kop., bleu.	
<b>PRUSSE.</b>				1268	2 " bleu foncé.	"	0 20	<b>FINLANDE.</b>		
<i>Effigie, imp. coul. sur pap. blanc, avec couronne en filagramme.</i>				1269	3 " ocre.	"	1 00	1845. — Porto stempel.		
1221	4 pfennige, vert.	0 60	0 25	1270	3 " jaune.	0 75	0 20	<i>Armoiries, pap. uni.</i>		
1222	6 " vermillon.	0 60	0 25	1271	3 " orange.	0 75	0 20	1315	10 kop., rose.	
<i>Sur papier blanc, sans filagramme.</i>				1272	4 " brun.	"	"	1316	20 " noir verdâtre.	
1223	6 pfennige, vermillon.	0 60	0 25	<i>Les mêmes, réimprimés, avec inscriptions transversales.</i>						
<i>Les mêmes, réimprimés sur papier, sans filagramme.</i>				1273	1 sgr., rose.	0 25	"	<i>Armoiries dans un ovale obl. papier uni.</i>		
1224	4 pfennige, vert.	0 25	"	1274	2 " bleu-ciel.	0 50	"	1317	5 kop., bleu.	
1225	6 " vermillon.	0 25	"	1275	3 " orange.	0 60	"	1318	10 " rose.	
<i>Même type, imp. noire avec couronne, en filagramme.</i>				<i>Sans inscript. transversales ni fils de soie.</i>						
1226	1 sgr., rouge-vin.	"	0 05	1276	4 sgr., brun.	1 00	"	<i>Armoiries, imp. coul. s. pap. teinté, dentelés.</i>		
1227	2 " bleu.	"	0 05	1277	5 " violet.	1 50	"	1319	5 kop., bleu pâle.	
1228	3 " jaune foncé.	"	0 05	1278	6 " vert.	1 50	"	1320	10 " rose pâle.	
1229	3 " jaune clair.	"	0 05	1279	7 " rouge-brique.	1 75	"	1321	5 " bleu vif.	
<i>Les mêmes, réimprimés sur papier, sans filagramme.</i>				<i>Aigle à relief, inscriptions transversales au-dessus du timbre.</i>					1322	10 " rose vif.
1230	1 sgr., rouge-vin.	0 35	"	1280	1 sgr., rose.	1 50	"	<i>Les mêmes, coul. sur papier vergé, dentelés.</i>		
1231	2 " bleu.	0 50	"	1281	2 " bleu foncé.	1 75	"	1323	3 penni, brun s. lilas.	
1232	3 " jaune.	0 75	"	1282	2 " bleu-ciel.	1 25	"	1324	10 " noir s. chamois.	
<i>Mêmes types, imp. coul. sur papier blanc, sans filagramme, fond uni.</i>				1283	3 " bistre.	1 25	"	<i>Papier lisse, dentelés.</i>		
1233	1 sgr., rose.	"	0 20	<i>Les mêmes, avec les inscriptions traversant le timbre.</i>					1325	20 penni, bleu s. azur.
1234	2 " bleu foncé.	"	"	1284	1 sgr., rose.	0 25	"	1326	40 " rouge s. rose.	
1235	2 " bleu.	"	0 40	1285	2 " bleu-ciel.	0 50	"	<b>Enveloppes.</b>		
1236	3 " jaune.	1 25	0 20	1286	3 " bistre pâle.	0 75	"	1845. — Porto stempel.		
<i>Erreur d'impression.</i>				1287	3 " bistre foncé.	0 60	0 15	<i>Armoiries, imp. coul. pap. vergé.</i>		
1237	3 sgr., bleu foncé.	"	"	<b>Feldpostbrief.</b>					1327	10 kop., rose.
<i>Les mêmes, fond quadrillé.</i>				1287A	Noir sur blanc.	0 10	"	1328	20 " noir verdâtre.	
1238	4 pfennige, vert.	0 70	0 25	1287B	Noir sur gris.	0 50	"	<i>Les mêmes, réimprimés.</i>		
1239	1 sgr., rose pâle.	"	0 10	1287C	Noir sur chamois.	0 50	"	1329	10 kop., rose.	
1240	1 " rose vif.	"	0 10	<b>ROMAGNES.</b>					1330	20 " noir.
1241	2 " bleu.	1 00	0 10	<i>Chiffres, imp. noire s. coul.</i>					<i>Armoiries dans un ovale obl. pap. vergé.</i>	
				1288	1/2 baj., paille.	0 50	"	<i>Les mêmes, réimprimés.</i>		
				1289	1 " gris.	0 50	"	1331	5 kop., bleu.	
				1290	2 " jaune.	0 50	"	1332	10 " rose.	
				1291	3 " vert foncé.	0 50	"	1333	20 " noir verdâtre.	
				1292	4 " fauve.	0 50	"	<i>Les mêmes, réimprimés.</i>		
				1293	5 " violet.	0 50	"	1334	5 kop., bleu.	
				1294	6 " vert clair.	0 75	"	1335	10 " rose.	
				1295	8 " rose.	0 75	"	1336	20 " noir.	
				1296	20 " bleu clair.	0 75	"			

	Neuf	Ann.		Neuf	Ann.		Neuf	Ann.
<i>Armoires, imp. coul. pap. vergé, rect. ondulations serrées.</i>								
1337 5 kop., bleu foncé.			1368 1/2 neugr., gris.	0 25	0 40	1414 1/2 sch., vert.	0 20	»
1338 5 » bleu-ciel.			1309 1 » rose.	0 25	0 40	1415 1 1/4 » violet.	0 25	0 40
1339 10 » rose.	1 25	»	1370 2 » bleu foncé.	0 30	0 40	1415A 1 1/4 » lilas.	0 25	»
<i>Les mêmes, ondulations larges.</i>			1371 3 » jaune.	0 60	0 40	1416 1 1/3 » rose.	0 25	»
						1417 2 » bleu.	0 50	»
1340 5 kop., bleu.	1 00	»	<i>Coul. sur blanc.</i>			1418 4 » bistre.	0 60	»
<i>HELSINGFORS (poste locale)</i>								
1341 10 penni, vert et rouge.	0 40	»	1372 5 neugr., bistre.	2 30	1 00	<b>SCHLESWIG-LIBENSTEIN.</b>		
<i>TAMMERFORS (poste locale)</i>			1373 5 » vermillon.	1 30	0 25	<i>Armoires à relief, couleur sur blanc.</i>		
1342 12 penni, vert et bleu.	0 75	»	1374 10 » bleu pâle.	2 00	0 60	1419 1 sch., bleu.	2 00	»
						1420 2 » rose.	2 00	»
<i>Enveloppes à deux timbres.</i>			<i>Armoires à relief, couleur sur blanc, dentelés.</i>			1865.— <i>Chiffre à rel., ovales.</i>		
<i>Porto stampel.</i>			1375 3 penn., vert.	0 45	0 05	1421 1/2 sch., rose.	0 20	»
1345 10 kop. sur la patte et 10 kop. actuel au revers.	»	»	1376 3 » vert foncé.	0 15	0 03	1422 1 1/4 » vert.	0 25	0 40
1346 20 kop. sur la patte et 10 kop. actuel au revers.	»	»	1377 1/2 neugr., vermillon pâle.	0 25	0 10	1423 1 1/3 » lilas.	0 25	»
			1378 1/2 » vermillon vif.	0 45	0 10	1424 2 » bleu.	0 50	»
			1379 1 » rose pâle.	0 35	0 10	1425 4 » bistre.	0 60	»
			1380 1 neugr., rose vif.	0 25	0 10			
			1381 2 » bleu foncé.	0 60	0 15	<b>SUÈDE.</b>		
			1382 2 » bleu-ciel.	0 50	0 10	<i>Armoires, imp. couleur sur blanc.</i>		
			1383 3 » bistre foncé.	0 60	0 10	1426 3 skill., vert clair.	»	1 00
			1384 3 » bistre jaunâtre.	0 60	0 10	1427 3 » vert foncé.	»	1 00
			1385 5 » violet.	1 25	»	1428 4 » bleu pâle.	»	0 50
			1386 5 » lilas.	1 00	»	1429 4 » bleu foncé.	»	0 50
						1430 4 » bleu-lilas.	»	1 50
			<i>Enveloppes.</i>			1431 6 » gris jaunâtre.	»	0 50
			<i>Effigie du roi Jean, estampe à gauche.</i>			1432 6 » gris.	»	0 50
1347 5 kop. sur la patte et 5 kop. actuel au revers.	»	»	1387 1 neugr., rose.	0 25	0 15	1433 8 » jaune-brun.	»	1 25
1348 10 kop. sur la patte et 5 kop. actuel au revers.	5 00	»	1388 1 » rouge vif.	0 75	0 50	1434 8 skill., jaune-olive.	»	1 25
1349 20 kop. sur la patte et 10 kop. actuel au revers.	»	»	1389 2 » bleu foncé.	1 25	»	1435 8 » jaune.	»	0 50
			1390 3 » jaune.	1 50	»	1436 24 » vermillon vif.	»	1 00
			1391 5 » violet.	2 30	»	1437 24 » vermillon pâle.	»	1 00
			1392 10 » vert.	»	»	1438 3 ore, vert foncé.	»	»
						1439 3 » vert-jaune.	0 50	»
			<i>Les mêmes, estampe à droite.</i>			1440 5 » vert clair.	0 25	»
1350 Sans valeur, noir et rose.	»	»	1393 1 neugr., rose.	0 60	0 15	1441 9 » lilas foncé.	»	»
1351 » » noir et vert.	0 75	»	1394 2 » bleu-ciel.	1 00	»	1442 9 » lilas clair.	0 35	»
			1395 3 » jaune.	1 25	»	1443 12 » bleu-ciel.	»	»
			1396 5 » lilas.	»	»	1444 12 » bleu foncé.	0 40	0 20
						1445 24 » orange.	»	0 20
			<i>Armoires à relief.</i>			1446 24 » jaune.	0 60	0 20
1352 Sans valeur, rouge et vert.	2 50	»	1397 1/2 neugr., vermillon.	0 20	0 10	1447 30 » brun.	0 80	0 20
<i>Même type, avec griffon dans l'ovale.</i>			1398 1 » rose.	0 25	0 10	1448 50 » rouge-brun.	»	0 40
1353 Sans valeur, rouge et vert.	0 50	»	1399 2 » bleu-ciel.	0 50	0 25	1449 50 » carmin.	1 25	0 40
			1400 3 » bistre pâle.	0 75	»			
			1401 3 » bistre vif.	0 60	»	<i>Armoires avec grands chiffres.</i>		
			1402 5 » lilas.	1 25	»	1449A 17 ore, lilas.	0 75	»
			1403 5 » violet vif.	1 00	»	1449B 20 » rouge vif.	»	»
						1449C 20 » rouge-brun.	0 75	»
1354 10 kop., bleu et rose.	0 75	0 40	<i>Feld-post. porto frei.</i>			<b>Timbres localbref.</b>		
			1403A Noir sur vert.	0 60	»	1450 Sans valeur, noir.	1 50	0 75
						1451 » » bistre.	1 00	0 75
			<i>OFFICE PARTICULIER.</i>			<i>Lion, imp. coul. sur blanc.</i>		
			<i>Compagnie de Dresde.</i>			1452 3 ore, brun.	0 35	»
1355 1 1/2 kop., rouge.	2 00	»	1404 Timbre à souche, rose.	0 50	»	1453 3 » bistre clair.	0 15	»
<i>Avec inscript. en haut et en bas.</i>			<i>Armoires, imp. couleur sur blanc.</i>			<b>SUISSE.</b>		
1356 1 1/2 kop., rouge.	4 00	»	1405 3 pfennige, vert-olive.	»	»	ADMINISTRATIONS CANTONALES.		
<i>Armoires, estamp. à droite.</i>			1406 3 » vert.	0 15	»	BALE.		
1357 3 kop., bleu.	»	»	1407 1/2 neugr., jaune.	0 20	»	<i>Colombe à relief, sur fond rouge.</i>		
			1408 1 » rose.	0 25	»	1454 2 1/2 rapp., noir et bleu.	»	2 50
						<i>Sur fond, rouge-violet.</i>		
			<i>Armoires (Rayon. I.)</i>			1455 2 1/2 rapp., noir et bleu.	»	»
1358 3 kop., bleu.	0 60	»	1408A 1 neugr. rose sur blanc.	0 25	»	<b>GENÈVE.</b>		
1359 10 » noir.	1 50	»	1408B 2 » lilas.	0 50	»	<i>Armoires, imp. noire sur couleur.</i>		
			1408C 2 1/2 » rose.	0 60	»	PORT CANTONAL.		
			1408D 3 » saumon.	0 60	»	<i>Grand chiffre 5.</i>		
			1408E 5 » vert.	1 00	»	1456 5 cent, vert-pomme.	»	2 00
						1457 5 » vert foncé.	»	2 00
			<i>Enveloppes.</i>			<i>Petit chiffre 5.</i>		
			<i>Armoires, coul. sur blanc.</i>			1458 5 cent, vert-pomme.	»	2 00
1360 3 pfenn., rouge foncé.	5 50	2 50	1409 1/2 neugr., jaune.	0 20	»	<i>Mêmes armoires, imp. coul. sur papier blanc.</i>		
1361 3 » rouge.	5 00	»	1410 1 » rose.	0 20	»	1459 5 cent, vert clair.	»	»
			1411 1 » rose-violet.	0 20	»			
			<i>Sur papier jaune.</i>					
1362 1/2 neugr., gris.	5 00	0 30	1411A 1/2 neugr. vermillon.	0 20	»			
1363 1 » rose.	5 00	0 30	1411B 1 » rouge.	0 20	»			
1364 2 » bleu clair.	5 00	0 30						
1365 2 » bleu foncé.	»	0 20	<b>SCHLESWIG.</b>					
1366 3 » jaune.	5 00	0 30	1864.— <i>Chiffre à relief, ovale.</i>					
			1412 1 1/4 sch., vert.	0 50	0 20			
			1413 1/4 » carmin.	0 60	»			

PORT LOCAL.			IMITATIONS.			TOSCANÈ.			1869			Neuf Ann.		
Neuf	Ann.		Neuf	Ann.		Neuf	Ann.		Neuf	Ann.		Neuf	Ann.	
<i>Mêmes armoiries, imp. noire sur couleur.</i>			1486 à 1492, chacune à 1484 à 1473 " 1482 à 1483 "			1 quattrino, noir.			20 paras, brun-jaune.	0 75	0 50			
1460	5 cent, vert-pomme.	"	1509	1 soldo, jaune verdâtre.	"	0 40	"	1 piastre, brun.	1 25	"	"			
1461	5 " vert-pomme.	"	1510	1 " jaune-olive.	"	0 40	"	1 " brun-jaune.	1 25	"	"			
1462	10 " vert-pomme.	"	1511	1 " jaune.	"	0 40	"	1 " vermillon vif.	2 00	"	"			
<b>Enveloppes.</b>			<b>Lion, imp. coul. sur bleuté.</b>			<b>1 quattrino, noir.</b>			<b>1873 1 " brun-rouge.</b>			<b>1 00</b>		
<i>Même type, imp. couleur sur blanc.</i>			1512 1 " brique.			2 00 1 25			1874 2 " brun-rouge.			1 00		
1463	5 cent, vert clair.	4 50	1513 2 " brique.	"	"	"	"	1875 2 " brun.	"	"	"	"	"	
<b>NEUFCHÂTEL.</b>			1514 1 crazia, rouge.			1 00 0 50			1876 2 " brun-rouge.			1 25		
<i>Croix blanche, sur écusson rouge.</i>			1515 1 " brun-rouge.			" 0 50			1877 3 " vermillon vif.			2 75 1 00		
1464	5 cent, noir et blanc.	15 " 2 50	1516 2 " bleu foncé.	"	"	"	"	1878 5 " brun.	2 75	"	"			
<b>VAUD.</b>			1517 2 " bleu-vert.			1 50 0 25			<b>1864. — Croissant, coul. s. blanc, dentelés.</b>					
<i>Croix blanche, sur écusson rouge, imp. noire, obl.</i>			1518 4 " vert.			" 0 25			20 paras, brun pâle.			0 40		
1465	4 cent, noir et blanc.	"	1519 6 " bleu-ardoise.	"	"	"	"	20 " brun foncé.	0 25	"	"			
1466	5 " noir et blanc.	5 50 2 00	1520 9 " brun foncé.	"	"	"	"	1 piastre, brun pâle.	0 75	"	"			
<b>ZURICH.</b>			1521 6 " brique.			25 " "			1 " brun foncé.			0 50 0 25		
<i>Chiffres, fond ligné horizontalement.</i>			1522 1 quattrino, noir.			1 00 0 75			1 " brun pâle.			0 40		
1467	4 rappen, noir.	"	1523 1 soldo, orange.	"	"	"	"	1 piastre, brun pâle.	0 25	"	"			
1468	6 " noir.	"	1524 1 crazia, rouge.	"	"	"	"	1 " brun foncé.	0 75	"	"			
<i>Les mêmes, fond vertical.</i>			1525 2 " bleu clair.			1 00 0 20			1 " brun foncé.			0 50 0 25		
1469	4 rappen, noir.	"	1526 2 " bleu foncé.	"	"	"	"	1 " brun pâle.	0 40	"	"			
1470	6 " noir.	"	1527 2 " bleu-vert.	"	"	"	"	2 " brun foncé.	1 00 0 40	"	"			
<i>Croix blanche, sur écusson rouge, imp. noire, obl., vidiants de Winterthur.</i>			1528 4 " vert.			" 0 25			3 " brun.			0 50		
1471	2 1/2 rappen, noir et blanc.	"	1529 6 " bleu foncé.	"	"	"	"	5 " brun rougeâtre.	2 00	"	"			
<b>ADMINISTRATION FÉDÉRALE.</b>			1530 6 " bleu.			" 0 20			25 " brun.			7 00		
<i>Croix blanche sur écusson rouge, imp. noires sur blanc.</i>			1531 9 " brun.			" "			25 " brun rougeâtre.			" "		
1472	Orts-post, 2 1/2 rap.	"	<b>Timbres-Taxe de Journaux.</b>			1 00 0 25			<b>Poste locale.</b>					
1473	Poste locale, 2 1/2 rap.	"	<b>Bollo straordinario, chiffre dans un cercle.</b>			1 00 0 20			1865. — Croissant, noirs, coul. dentelés.					
<i>Les mêmes, imp. noire sur couleur.</i>			2 soldi, noir.			2 00 "			5 paras, bleu.			0 20		
1474	5 rapp., bleu clair.	"	<b>GOVERNEMENT PROVISOIRE.</b>			" "			20 " vert.			0 25		
1475	5 " bleu foncé.	"	<i>Croix de Savoie, couleur sur blanc.</i>			" "			40 " rose.			0 60		
1476	5 " bleu violacé.	"	1533 1 centes, violet foncé.	1 50	0 50	<b>Timbres de journaux en franchise.</b>			1891A 3 paras, noir.			0 20		
1477	10 " jaune.	"	1534 1 " violet pâle.	1 50	0 50	1891B 3 " bleu.			0 20					
1478	10 " orange.	"	1535 1 " ardoise.	1 50	0 50	1891C 3 " vermillon.			0 20					
<i>Les mêmes, imp. couleur sur blanc.</i>			1536 5 " vert-olive.			" 0 50			<b>Chiffres taxe (pour lettres de l'étranger).</b>					
1479	5 rapp., bleu.	"	1537 5 " vert pâle.	"	0 50	1891D 10 paras, noir sur jaune.			0 20					
1480	15 " (chiffre 15), rose.	"	1538 5 " vert foncé.	1 50	0 25	1891E 20 " rose.			0 20					
1481	15 " ( " 15), rose.	"	1539 10 " brun.	2 00	0 25	1891F 1 piastre, bleu sur blanc.			0 60					
1482	15 cent ( " 15), rose.	"	1540 10 " brun-violet.	"	0 25	1891G 2 " rouge.			1 00					
1483	15 " ( " 15), rose.	"	1541 20 " bleu vif.	2 00	0 20	<b>WURTEMBERG.</b>								
<i>Déesse de face, imp. couleur sur blanc.</i>			1542 20 " bleu-terne.			" 0 20			<i>Chiffres, noir s. coul.</i>					
1484	2 rap., gris.	0 20	1543 40 " bleu-gris.	2 00	0 35	1592 1 kreuz., paille.			" 0 25					
1485	5 " bistre clair.	0 75	1544 20 " rouge.	2 00	0 25	1593 3 " jaune foncé.			" 0 25					
1486	5 " bistre rougeâtre.	0 75	1545 80 " chair.	3 50	1 25	1594 3 " jaune pâle.			1 50 0 15					
1487	5 " brun foncé.	0 80	1546 3 lire, jaune.	"	"	1595 6 " vert.			" 0 15					
1488	10 " bleu clair.	0 80	<b>TURQUIE.</b>			" "			1596 6 " vert-bleu.			" 0 15		
1489	10 " bleu.	0 60	<i>Croissant, noir sur coul.</i>			" "			1597 8 " rose.			" 0 15		
1490	10 " bleu foncé.	0 50	20 paras, jaune.			0 50 0 25			1598 18 " violet.			3 00 1 50		
1491	15 " rose.	"	20 " paille.			" 0 35			<i>Les mêmes, réimprimés, coins retouchés.</i>					
1492	15 " rose vif.	"	1 piast., violet.			0 80 "			1599 1 kreuz., paille.			" "		
1493	20 " jaune.	0 60	1 " ardoise.			0 80 0 35			1600 3 " jaune.			" "		
1494	40 " vert-olive.	0 75	2 " bleu.			1 25 0 40			1601 6 " vert.			" "		
1495	40 " vert foncé.	0 75	2 " bleu foncé.			1 50 "			1602 9 " rose.			" "		
1496	1 franc, gris.	1 50	3 " carmin foncé.			2 50 0 75			1603 18 " violet.			" "		
1497	1 " gris-lilas.	1 50	5 " groseille.			3 00 "			<i>Armoiries, coul. sur blanc, avec fils de soie, non dent.</i>					
<i>Déesse à gauche, vert. dent.</i>			1547 20 paras, jaune foncé.			0 60 0 30			1604 1 kreuz., bistre clair.			" "		
1498	2 cents, gris.	0 10	20 " jaune paille.			0 50 0 30			1605 4 " brun foncé.			" "		
1499	3 " noir.	0 10	1 piastre, lilas.			0 75 0 40			1606 3 " jaune.			" 0 25		
1500	5 " brun.	0 10	1 " gris.			1 25 0 40			1607 3 " orange.			" 0 25		
1501	10 " bleu clair.	0 15	1 " violet.			1 00 0 50			1608 6 " vert-jaune.			" 0 25		
1502	10 " bleu foncé.	0 15	1864. — Croissant, coul. s. blanc, dentelés.			" "			1609 6 " vert.			" 0 20		
1503	20 " jaune.	0 30	10 paras, vert.			0 20 "			1610 6 " vert foncé.			" 0 25		
1504	30 " vermillon.	0 50	20 " jaune pâle.			0 25 0 10			1611 9 " rose.			" 0 20		
1505	40 " vert.	0 60	1 piastre, gris perle.			0 75 0 20			1612 9 " rose vif.			" 0 25		
1506	60 " bronzé.	1 00	1 " lilas.			0 50 0 20			1613 18 " bleu pâle.			" "		
1507	1 franc, doré rougeâtre.	1 25	2 " bleu.			1 00 0 20			1614 18 " bleu.			3 00		
1508	1 " doré.	1 25	5 " carmin.			2 00 0 50			<i>Les mêmes, réimprimés, avec fils de soie.</i>					
<b>Chiffres-Taxe.</b>			25 " vermillon.			7 00 "			1615 1 kreuz., bistre.			0 60		
<i>Croissant, noir s. coul.</i>			20 paras, brun.			0 75 "			1616 3 " jaune.			0 00		
									1617 6 " vert-olive.			0 60		
									1618 9 " rose vif.			0 60		
									1619 18 " bleu.			1 50		
									<i>Même types, sans fils de soie, non dentelés.</i>					
									1620 1 kreuz., bistre.			" "		
									1621 1 " brun foncé.			" "		
									1622 3 " jaune.			" "		



			Neuf	Ann.				Neuf	Ann.				Neuf	Ann.	
1623	3 kreuz., orange.														
1624	6 " vert clair.														
1625	6 " vert foncé.														
1626	9 " rose.														
1627	18 " bleu foncé.														
<i>Les mêmes, réimprimés.</i>															
1628	1 kreuz., bistre.														
1629	3 " jaune.														
1630	6 " vert-olive.														
1631	9 " rose vif.														
1632	18 " bleu.														
<i>Mêmes types, sans fils de soie, dentelés.</i>															
1633	1 kreuz., brun foncé.														
1634	1 " brun.														
1635	1 " bistre pâle.														
1636	3 " orange.														
1637	3 " jaune.														
1638	6 " vert.														
1639	6 " vert foncé.														
1640	9 " rose.														
1641	9 " rouge-brun.														
1642	18 " bleu foncé.														
1643	1 " vert.														
1644	1 " vert clair.														
1645	1 " vert-jaune.														
1646	3 " rose.														
1647	3 " rose vif.														
1648	6 " bleu.														
1649	9 " brun foncé.														
1650	9 " bistre clair.														
1651	9 " bistre-jaunâtre.														
1652	18 " orange.														
<i>Mêmes types, dentelés à la roulette.</i>															
1652A	1 kreuzer, vert.														
1652B	3 " rose.														
1652C	6 " bleu.														
1652D	9 " " "														
1652E	18 " " "														
<i>Commission für retour-briefe.</i>															
<i>Armoires, noir s. blanc.</i>															
1653	Sans valeur, noir.														
<b>Enveloppes.</b>															
<i>Chiffres à relief, grandes inscript. transvers. vertes, pap. blanc.</i>															
1654	3 kreuz., rose.														
1655	6 " bleu clair.														
1656	6 " bleu foncé.														
1657	9 " brun.														
<i>Les mêmes, pap. bleuté, inscript. transvers. vertes, plus petites.</i>															
1658	3 kreuz., rose.														
1659	6 " bleu foncé.														
1660	9 " brun foncé.														
<i>Les mêmes, papier bleuté, inscript. lilas.</i>															
1661	1 kreuz., vert.														
<i>Inscriptions noires.</i>															
1662	3 kreuz., rose.														
<i>Inscriptions jaunes.</i>															
1663	6 kreuz., bleu.														
<i>Inscriptions vertes.</i>															
1664	9 kreuz., bistre.														
<b>ASIE.</b>															
<b>CEYLAN (Île de).</b>															
<i>Effigie de Victoria.</i>															
1665	1/2 penny, lilas.														
					<i>Pap. bleuté, glacé, non dent.</i>										
					1666	1/2 penny, lilas.									
					<i>Papier blanc glacé, dentelés</i>										
					1667	1/2 penny, lilas.									
					<i>Papier blanc glacé, dentelés, CC couronnés, en flagr.</i>										
					1668	1/2 penny, lilas.									
					<i>Effigie de Victoria, papier blanc, étoile en flagr. (non dentelés, rect.)</i>										
					1669	1 penny, bleu.									
					1670	2 " vert-jaune.									
					1671	2 " vert foncé.									
					1672	3 " roux.									
					1673	6 " brun-violet.									
					1674	6 " brun.									
					1675	10 " vermillon.									
					1676	1 sh., ardoise.									
					<i>Sur papier bleuté, étoile en flagramme.</i>										
					1677	6 pence, brun-violet.									
					<i>Les mêmes, pap. blanc, dent. étoile en flagramme</i>										
					1678	1 penny, bleu.									
					1679	2 " vert-jaune.									
					1680	2 " vert foncé.									
					1681	5 " roux.									
					1682	6 " chocolat.									
					1683	6 " brun.									
					1684	6 " brun-jaune.									
					1685	10 " vermillon.									
					1686	1 sh., ardoise.									
					<i>Les mêmes, dentelés, sans flagramme.</i>										
					1687	1 penny, bleu.									
					1687A	5 " brun-rouge.									
					1688	6 " brun-jaune.									
					1688A	1 sh. lilas clair.									
					<i>Les mêmes, papier blanc, dentelés, CC couronnés en flagramme.</i>										
					1689	1 penny, bleu foncé.									
					1689A	2 " vert-jaune.									
					1690	2 " vert clair.									
					1691	5 pence, brun-rouge.									
					1692	6 " brun foncé.									
					1693	6 " brun clair.									
					1694	10 " " "									
					1695	1 sh., lilas clair.									
					<i>Effigie de Victoria, papier blanc, étoile en flagramme, non dentelés, octog.</i>										
					1696	4 pence, rouge foncé.									
					1697	8 " marron clair.									
					1698	9 " brun-violet.									
					1699	1 sh. 9 p. vert.									
					1700	2 sh. bleu.									
					<i>Les mêmes, dentelés, étoile en flagramme.</i>										
					1701	4 pence, rouge foncé.									
					1702	4 " rouge vif.									
					1703	8 " marron clair.									
					1704	8 " brun-jaune.									
					1705	9 " brun-violet.									
					1706	9 " brun.									
					1707	9 " gris verdâtre.									
					1708	9 " jaune-olive.									
					1709	9 " jaune-brun.									
					1710	2 " bleu.									
					<i>Les mêmes, dentelés, sans flagramme.</i>										
					1711	9 pence, brun foncé.									
					<i>Les mêmes, dentelés, CC couronnés en flagramme.</i>										
					1712	4 pence, rose.									
										1713	8 " brun-rouge.				
										1714	9 " bistre clair.				
										1715	1 sh. 9 p. vert.				
										1716	2 sh., bleu-indigo.				
										<b>Enveloppes.</b>					
										<i>Effigie de Victoria, à relief de diverses formes.</i>					
										1717	1 penny, bleu pâle.				
										1718	1 " bleu.				
										1719	2 " vert.				
										1720	4 " rose.				
										1721	5 " brun foncé.				
										1722	5 " brun.				
										1723	6 " brun-violet.				
										1724	8 " brun jaunâtre.				
										1725	9 " violet.				
										1726	1 sh., jaune vif.				
										1727	1 sh. 9 p. vert.				
										1728	2 sh., bleu foncé.				
										<b>HONG-KONG.</b>					
										<i>Effigie de la reine Victoria, sans flagramme.</i>					
										1729	2 cents, brun.				
										1730	8 " jaune pâle.				
										1731	12 " bleu pâle.				
										1732	12 " bleu vif.				
										1733	18 " violet pâle.				
										1734	18 " violet vif.				
										1735	24 " vert foncé.				
										1736	24 " vert pâle.				
										1737	48 " rose pâle.				
										1738	48 " rose vif.				
										1739	96 " noir verdâtre.				
										1740	96 " noir foncé.				
										<i>Les mêmes, CC couronnés en flagramme.</i>					
										1741	2 cents, brun.				
										1742	4 " gris.				
										1743	6 " lilas pâle.				
										1744	6 " lilas vif.				
										1745	8 " orange.				
										1746	12 " bleu.				
										1747	18 " violet pâle.				
										1748	24 " vert.				
										1749	30 " vermillon.				
										1750	48 " rose vif.				
										1751	96 " bistre jaune.				
										<i>(La suite au prochain n°.)</i>					
<b>TIMBRES DIVERS.</b>															
<b>ANGLETERRE.</b>															
<i>Enveloppes, Smith et Son.</i>															
1 penny, rose.															
2 " bleu.															
<b>BERNE (effets).</b>															
2 cents, vert d'rau.															
2 " vert clair.															
3 " bleu.															
6 " lilas.															
10 " jaune.															
<b>BRÈME (déclaration).</b>															
1 grote, rose.															
1 " jaune.															
3 " " "															
3 " rose.															
6 " " "															
6 " jaune.															
<b>CANADA (effets).</b>															
<i>Effigie de Victoria.</i>															
1 cent, bleu.															
2 " " "															
3 " rouge.															
4 " bleu.															
<b>DANEMARK (essais).</b>															
Effigie du roi, brun.															
Tête de Merveure, " "															
<i>Timbres de chemins de fer.</i>															
8 sk., vert.															
12 " rouge.															

POUR LES CONDITIONS, VOIR LE N° 42.													
(Suite. — Voir le numéro précédent.)													
INDES.		Neuf	Ann.									Neuf	Ann.
<i>Effigie de Victoria, formes diverses.</i>				<i>Les mêmes, pap. blanc.</i>		Neuf	Ann.	<i>Le même, lignes diagonales croisées.</i>					
1782	1/2 anna, bleu.	2 00	0 60	1793	1 penny, brique.	»	1 00	1841	1 penny, orange.	»	»		
1783	1/2 » bleu foncé.	»	0 75	1794	1 » carmin.	0 50	0 25	<i>Les mêmes, lignes diagon., papier blanc.</i>					
1784	1 » rouge-brun.	»	»	1795	1 » rouge foncé.	0 40	0 20	1842	1 penny, orange.	»	»		
1785	1 » rouge.	2 25	0 40	1796	1 » brun-rouge.	0 40	0 20	1843	2 » bleu foncé.	»	»		
1786	2 » vert foncé.	»	0 40	1797	1/2 pence, bleu.	1 25	0 50	1844	2 » bleu verdâtre.	»	»		
1787	2 » vert clair.	»	0 40	1798	4 » bleu foncé.	1 25	»	<i>Papier bleuté.</i>					
1788	4 » rouge pâle et bleu.	3 50	0 25	1799	6 » lilas.	»	0 60	1845	1 penny, orange.	»	»		
1789	4 » rouge vif et bleu.	»	0 25	1800	6 » lilas vif.	1 75	»	1846	1 » orange brunâtre.	»	»		
<i>Même effigie, papier bleuté, sans filigranne.</i>				1801	6 » violet.	1 75	0 40	1847	1 » rouille.	»	4 00		
1760	4 annas, noir.	»	0 25	1802	1 sh., vert-jaune.	»	1 00	1848	1 » brun foncé.	»	»		
1761	8 » rose.	»	0 25	1803	1 » vert foncé.	»	1 00	<i>Effigie de Victoria, ceinte d'un bandeau, couleur sur blanc.</i>					
<i>Les mêmes, pap. blanc, sans filigranne, dentelés.</i>				1804	1 » vert clair.	»	1 00	<i>Effigie de Victoria, couleur sur azur, mauritius de haut en bas.</i>					
1762	1/2 anna, bleu pâle.	»	0 20	<i>Timbres provisoires.</i>				<i>Effigie de Victoria, ceinte d'un bandeau, couleur sur blanc.</i>					
1763	1/2 » bleu jaunâtre.	0 25	»	<i>Papier vergé.</i>				1849	2 pence, bleu foncé.	»	»		
1764	1 » bistre pâle.	0 75	0 15	1805	1 penny, rouge.	»	6 00	<i>Effigie de Victoria, couleur sur azur, mauritius de haut en bas.</i>					
1765	1 » brun.	0 50	0 10	1806	4 » rose.	»	»	1830	2 pence, bleu verdâtre.	»	4 00		
1766	2 » vert.	»	»	1807	4 » bleu pâle.	»	4 00	1831	2 » bleu sale.	»	»		
1767	2 » rose.	»	0 50	1808	4 » bleu foncé.	»	»	<i>Déesse assise, imp. coul. sur bleuté</i>					
1768	2 » orange.	»	»	1809	1 penny, bleu.	»	»	<i>Papier blanc.</i>					
1769	2 » jaune pâle.	0 40	0 10	1810	4 » rouge.	»	»	1832	Sans valeur, rouge-brun.	»	»		
1770	4 » noir.	1 50	0 10	<i>Déesse assise, rect. dentelés, papier blanc glacé CC en filigranne.</i>				1833	Sans valeur, vert.	»	»		
1771	8 » rose.	2 25	0 10	1811	1 penny, rouge.	0 25	0 15	1834	» vermillon.	»	»		
1772	8 pies, violet.	0 25	0 10	1812	4 » bleu.	1 00	0 40	1835	» violet.	»	3 00		
<i>Les mêmes, papier blanc, tête d'éléphant en filigranne, dentelés.</i>				1813	6 » lilas.	1 50	0 40	1835 <sup>A</sup>	» bleu.	»	»		
1773	1/2 anna, bleu.	0 30	»	1814	1 sh., vert.	2 50	0 50	<i>Avec valeur appliquée après coup.</i>					
1774	1 » brun-rouge.	0 50	»	<i>COMPAGNIE RUSSE DE NAVIGATION, EN ÉGYPTE.</i>				1836	4 pence, vert.	»	»		
1775	2 » orange.	0 75	»	<i>Vaisseau et armoires, coul. sur blanc.</i>				<i>Mêmes types, mauritius en haut, valeur en bas, non dentelés.</i>					
1776	4 » vert.	»	0 50	1815	10 paras, rouge-brique.	»	»	1837	6 pence, bleu.	3 50	1 25		
1777	8 » »	»	»	1816	10 » rouge pâle.	1 00	»	1838	1 sh., vermillon.	4 50	1 50		
1778	8 pies.	»	»	1817	10 » rouge foncé.	0 50	»	1839	6 pence, brun-violet.	8 00	»		
<i>Enveloppes.</i>				1818	2 piastres, bleu.	1 25	»	1860	1 sh., vert-olive.	»	»		
<i>Effigie à relief, rondes, pap. blanc.</i>				<i>ÉGYPTE.</i>				<i>Les mêmes, dentelés.</i>					
1779	1/2 anna, bleu foncé.	0 35	»	1819	5 paras, vert.	0 25	»	1861	6 pence, ardoise.	10 »	»		
<i>Papier bleuté.</i>				1820	10 » brun.	0 25	»	1862	1 sh., vert foncé.	»	»		
1780	1 anna, brun.	0 50	»	1821	20 » bleu.	0 50	»	<i>Effigie de Victoria, entourage grec, pap. vergé blanc</i>					
<i>Sur feuilles de 21 à 27 centimètres, papier blanc.</i>				1822	2 piastres, orange.	1 00	»	1863	1 penny, vermillon.	»	»		
1781	1/2 anna, bleu.	0 50	»	1823	2 » jaune.	1 00	»	1864	1 » rouge-brique.	»	»		
<i>SHANGHAI.</i>				1824	5 » rose.	2 00	»	1865	2 » bleu.	»	»		
<i>Dragon, imp. coul. sur blanc typ., non dentelés.</i>				1825	10 » ardoise.	4 50	1 25	<i>Effigie de Victoria, rouleur s. blanc sans filigranne, dentelés.</i>					
1782	1 candareen, bleu.	0 75	»	<i>Sur papier sans filigranne.</i>				1866	1 penny, brun clair.	0 40	»		
1783	4 » jaune.	1 25	»	1826	1 piastre, lilas.	0 75	»	1867	2 » bleu.	»	0 35		
1784	8 » vert.	2 00	»	<i>LIBERIA.</i>				1868	4 » rose.	»	0 35		
1785	16 » vermillon.	4 00	»	<i>Déesse de la liberté, encadrement à un flet, imp. coul. sur blanc, dentelés.</i>				1869	6 » vert.	»	0 75		
<i>Les mêmes, avec CANDAREENS au pluriel.</i>				1827	6 cents, rouge.	3 00	»	1870	6 » ardoise.	2 00	»		
1786	2 candareens, noir.	0 75	»	1828	12 » bleu.	3 00	»	1871	9 pence, lilas.	2 00	»		
1786 <sup>A</sup>	3 » brun.	1 00	»	1829	24 » vert.	4 00	1 75	1872	1 sh., jaune pâle.	»	0 75		
1786 <sup>B</sup>	4 » jaune.	»	»	<i>Les mêmes, non dentelés.</i>				1873	1 » vert.	»	2 25		
1786 <sup>C</sup>	6 » brun.	1 50	»	1830	6 cents, rouge.	»	»	<i>Les mêmes, avec CC couronnés en filigranne.</i>					
1786 <sup>D</sup>	8 » vert clair.	»	»	1831	12 » bleu pâle.	»	»	1874	1 penny, brun clair.	0 40	»		
1786 <sup>E</sup>	12 » brun.	3 50	»	1832	24 » vert.	»	»	1875	1 » brun foncé.	0 25	»		
1786 <sup>F</sup>	16 » vermillon.	»	»	<i>Encadrement à double flets, dentelés.</i>				1876	2 » bleu.	0 50	0 25		
<i>Dragon, imp. couleur sur blanc, dentelés.</i>				1833	6 cents, rouge.	1 25	»	1877	3 » vermillon.	0 75	»		
1787	2 cents, rose.	0 75	»	1834	12 » bleu pâle.	1 75	»	1878	4 » rose.	1 00	0 25		
1788	4 » lilas.	1 25	»	1835	24 » vert.	2 50	»	1879	6 » lilas.	1 50	0 50		
1789	8 » bleu.	2 00	»	<i>MAURICE (Ila de).</i>				1880	6 » vert.	»	»		
1790	16 » vert.	3 50	»	<i>Effigie diadémée de Victoria, Post Office.</i>				1881	1 sh., jaune vif.	2 50	0 50		
<i>AFRIQUE.</i>				1836	1 penny (imitat.) orange.	0 50	»	1882	5 » violet vif.	»	3 00		
<i>CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.</i>				1837	2 » bleu foncé.	0 50	»	<i>Enveloppes.</i>					
<i>Déesse au repos, triang. pap. bleuté, ancre en filigr.</i>				<i>Les mêmes, Post Paid, lignes diag. et verticales.</i>				1883	6 pence, brun-violet.	1 75	»		
1791	1 penny, brique.	»	1 50	1838	1 penny, orange.	»	»	1884	6 » violet clair.	»	»		
1792	4 » bleu.	»	»	1839	2 » bleu foncé.	»	»	1885	9 » brun foncé.	2 00	»		
				1840	2 » bleu verdâtre.	»	»	1886	1 sh., jaune d'or.	»	»		

		Neuf	Ann.			Neuf	Ann.			Neuf	Ann.
<b>NATAL.</b>											
<i>Couronne et inscrip. à relief.</i>											
1887	1 penny, jaune.	"	"								
1888	1 " rose.	"	"								
1889	1 " bleu.	"	"								
1890	3 " rose.	"	4 00								
1891	6 " vert.	"	"								
1892	9 " bleu-pâle.	"	"								
1893	1 sh., café au lait.	"	"								
<i>Effigie de la reine, coul. sur blanc, non dentelés, étoile en filagramme.</i>											
1894	1 penny, carmin.	"	"								
1895	3 " bleu.	"	"								
<i>Les mêmes, dentelés.</i>											
1896	1 penny, carmin.	"	1 00								
1897	3 " bleu.	"	"								
<i>Les mêmes, sans filagramme.</i>											
1898	1 penny, carmin.	"	1 50								
1899	1 " rouge-brun.	0 25	"								
1900	3 " bleu.	0 75	"								
1901	6 " lilas.	3 00	1 00								
<i>Les mêmes, avec CC couronnés en filagramme.</i>											
1902	1 penny, rouge foncé.	0 25	"								
1903	3 " "	"	"								
1904	6 " violet.	1 50	0 50								
<b>RÉUNION (Ile de la).</b>											
<i>Dessins typographiques</i>											
1905	15 cents, noir sur azur.	"	"								
1906	30 " "	"	"								
<i>Les mêmes, réimprimés.</i>											
1907	15 cents, noir sur azur.	5 00	"								
1908	30 " "	5 00	"								
<b>SAINTE-HÉLÈNE.</b>											
<i>Effigie de Victoria, rouleur sur blanc, non dentelés, étoile en filagramme.</i>											
1909	6 pence, bleu.	1 50	1 00								
<i>Le même, dentelé.</i>											
1910	6 pence, bleu.	"	"								
<i>Mêmes types, non dentelés. CC couronnés en flagr., valeur indiquée en noir.</i>											
1911	1 penny, rouge foncé.	0 50	"								
1912	4 " carmin.	1 25	"								
<i>Erreur d'impression.</i>											
1913	6 pence, rouge.	"	"								
<i>Les mêmes, dentelés, valeur en noir.</i>											
1914	1 penny, rouge foncé.	0 25	"								
1915	4 " carmin.	1 00	"								
1916	6 " "	"	"								
1917	1 sh., vert.	2 50	"								
<b>SIERRA-LÉONE.</b>											
<i>Effigie de la reine, coul. sur blanc, non dentelé.</i>											
1918	6 pence, violet.	"	"								
<i>Le même, dentelé.</i>											
1919	6 pence, violet.	1 50	"								
<b>AMÉRIQUE.</b>											
<b>ANTIGOA.</b>											
<i>Effigie de la reine, dentelés, étoile en filagramme.</i>											
1920	1 penny, rouge-violet.	0 40	"								
1921	1 " rouge.	0 25	0 15								
1922	6 " vert.	1 50	0 60								
<b>ANTILLES DANOISES.</b>											
<i>Armoiries, coul. sur papier blanc jaunâtre.</i>											
				1923	3 cents, rouge foncé.	2 00	"				
				1924	3 " rouge.	0 30	"				
<b>ARGENTINE, Confédération.</b>											
<i>Soleil à l'horizon, coul. sur blanc, grand chiffre.</i>											
				1925	5 centavos, vermillon.	"	"				
<i>Mêmes types, petit chiffre.</i>											
				1926	5 centavos, vermillon.	0 75	0 50				
				1927	10 " vert.	1 50	1 00				
				1928	15 " bleu.	2 00	1 25				
<i>Même type, chiffre suivi de deux points.</i>											
				1929	5 centavos, vermillon.	2 00	1 00				
<b>RÉPUBLIQUE.</b>											
<i>Armoiries coul. sur blanc.</i>											
				1930	5 centavos, rose pâle.	1 00	0 30				
				1931	5 " rose vif.	0 75	0 30				
				1932	5 " rouge-brun.	1 00	0 50				
				1933	10 " vert-jaune.	1 50	0 75				
				1934	10 " vert foncé.	"	"				
				1935	15 " bleu pâle.	2 00	"				
				1936	15 " bleu vif.	2 00	"				
<i>Effigie de don Bernardino Rivadavia, coul. s. blanc, non dentelés.</i>											
				1937	5 centavos, carmin.	"	2 00				
				1938	10 " vert.	"	"				
				1939	15 " bleu-ciel.	"	"				
<i>Les mêmes, dentelés.</i>											
				1940	5 centavos, carmin.	0 75	0 40				
				1941	5 " rouge-brun.	"	0 50				
				1942	5 " griseille.	0 75	"				
				1943	10 " vert-jaune.	1 25	0 75				
				1944	10 " vert foncé.	"	1 00				
				1945	15 " bleu-ciel.	1 50	"				
				1946	15 " bleu foncé.	"	1 00				
<b>BAHAMAS.</b>											
<i>Effigie de la reine, coul. sur blanc, sans filagramme, non dentelés.</i>											
				1947	1 penny, rose pâle.	"	"				
<i>Les mêmes, dentelés.</i>											
				1948	1 penny, rouge pâle.	"	"				
				1949	4 " rose pâle.	"	"				
				1950	6 " lilas clair.	"	"				
<i>Avec CC en filagramme, dent.</i>											
				1951	1 penny, carmin vif.	0 25	"				
				1952	1 " rose.	0 50	"				
				1953	1 " rouge-brun.	0 50	"				
				1954	4 " rose pâle.	"	"				
				1955	4 " rose vif.	1 00	0 50				
				1956	6 " ardoise.	1 50	0 75				
				1957	1 sh., vert.	2 50	0 75				
<b>BARBADE.</b>											
<i>Déesse assise, couleur sur bleu, non dentelés.</i>											
				1958	Sans valeur, vert foncé.	"	"				
				1959	" bleu.	"	"				
				1960	" rouge.	"	"				
<i>Les mêmes, sur pap. blanc, non dentelés.</i>											
				1961	Sans valeur, vert.	"	"				
				1962	" bleu.	"	2 00				
				1963	" rouge.	"	"				
<i>Les mêmes, dentelés.</i>											
				1964	Sans valeur, vert foncé.	"	"				
				1965	" vert clair.	0 50	"				
				1966	" vert.	0 25	"				
				1967	" bleu.	0 25	0 15				
								1968	Sans valeur, rouge pâle.	1 50	"
								1969	" rouge foncé.	1 00	"
								1970	" rouge-jaune.	"	"
<i>Les mêmes, avec indication de la valeur, couleur sur blanc, non dentelés.</i>											
								1971	6 pence, rouge.	"	"
								1972	1 shilling, noir-gris.	3 00	1 00
<i>Les mêmes, dentelés.</i>											
								1973	6 pence, rouge.	2 50	0 60
								1974	6 " vermillon.	"	0 60
								1975	1 shilling, noir-roux.	2 50	0 75
<b>BERMUDES.</b>											
<i>Effigie de Victoria, couleur sur blanc, dentelés.</i>											
								1976	1 penny, rouge.	0 25	"
								1976A	2 " bleu.	0 50	"
								1977	6 " lilas.	1 50	"
								1978	1 shilling, vert.	2 50	"
<b>BRÉSIL.</b>											
<i>Grands chiffres noir, sur papier blanc jaunâtre, épais.</i>											
								1979	30 reis, noir.	"	6 00
								1980	60 " "	"	4 25
								1981	90 " "	"	9 00
<i>Les mêmes, sur pap. mince, légèrement azuré.</i>											
								1982	30 reis, noir.	"	5 00
								1983	60 " "	"	3 00
								1984	90 " "	"	7 00
<i>Chiffres italiques, noir, sur papier blanc jaunâtre.</i>											
								1985	10 reis, noir.	"	"
								1986	30 " "	"	1 25
								1987	60 " "	"	1 00
								1988	90 " "	"	2 00
								1989	180 " "	28 "	20 "
								1990	300 " "	"	20 "
								1991	600 " "	"	"
<i>Les mêmes, sur papier bleu.</i>											
								1992	10 reis, noir.	"	1 00
								1993	30 " "	3 00	1 00
								1994	60 " "	3 00	1 00
								1995	90 " "	"	2 00
								1996	180 " "	"	"
								1997	300 " "	"	"
								1998	600 " "	"	"
<i>Chiffres droits, noir sur blanc grisâtre.</i>											
								1999	10 reis, noir.	3 00	1 50
								2000	20 " "	0 50	"
								2001	30 " "	0 25	0 10
								2002	30 " gris.	0 25	0 15
								2003	60 " "	0 40	0 10
								2004	60 " noir.	0 40	0 10
								2005	90 " "	0 75	0 30
								2006	180 " "	1 25	0 60
								2007	300 " "	2 00	0 80
								2008	600 " "	2 75	1 00
<i>Les mêmes, coul. sur blanc.</i>											
								2009	10 reis,		

	Ann.	Neuf		Neuf	Ann.		Neuf	Ann.
<b>BUÉNOs-AYRES.</b>								
<i>Vaisseau, couleur sur blanc.</i>								
2016			2072	5 cents, chocolat.		2190	1 réal pl., bleu.	1 75 0 75
2017			2073	5 » rouge pâle.	0 50 0 35	2121	1 » bleu vif.	1 50 »
2018			2074	5 » rouge.	0 50 0 35	2122	2 » vermillon.	2 00 »
2019	6 00	3 00	2075	10 » bleu foncé.	1 00 0 50	<i>Même type, millésime 1866.</i>		
2020	1 »	3 00	2076	10 » bleu.	1 00 0 50	2123	5 cent., lilas.	» »
2021	1 »	3 00	2077	20 » vert foncé.	2 00 1 00	2124	10 » bleu.	1 25 »
2022	2 »	4 00	2078	20 » vert-jaune.	2 00 1 00	2125	20 » vert.	2 00 »
2023	3 »	»	<b>COLOMBIE BRITANNIQUE.</b>			2126	40 » rose.	» »
2024	4 »	»	<i>Lettre V ornée, coul. sur blanc, dentelée.</i>			<b>RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.</b>		
2025	4 reales ou p., brun.	»	2079	3 pence, bleu.	0 75 »	<i>Écusson de la république, noir s. coul. carré.</i>		
2026	4 » » café au lait.	»	<b>COLOMBIE ET VAN COUVER.</b>			2127	1 réal, paille.	» »
2027	4 » » brun foncé.	»	<i>Effigie de Victoria, coul. s. blanc, non dentelée.</i>			2128	1 » jaune-brun.	» »
2028	4 » » brun clair.	»	2080	2 1/2 pence, rose pâle.	» »	<i>Papier vergé coul.</i>		
<i>Tête de liberté, couleur sur blanc, obl.</i>								
2029	1 peso, bleu foncé.	2 50 0 75	2081	2 1/2 pence, rose pâle.	1 25 »	2130	1/2 réal, vert pâle.	2 50 »
2030	1 » bleu pâle.	» 0 75	2082	2 1/2 » rose-brun.	1 25 »	2131	1 » paille.	2 50 »
2031	1 » » bleu.	1 00 0 50	<b>CORRIENTES.</b>			<i>Mêmes armoiries, noir sur couleur, rect.</i>		
2032	2 » » bleu pâle.	» 1 00	<i>Effigie de la liberté, noir s. coul.</i>			2131A	» »	» »
2033	2 » » bleu.	» 0 50	2083	1 réal. M. C., bleu.	1 75 1 00	2131B	1 réal, vert d'œuf.	» »
<i>Sur papier paille.</i>								
2034	1 peso, rose.	1 25 0 50	2084	Sans valeur, »	6 » »	<b>ÉQUATEUR.</b>		
2035	2 » vermillon.	1 00 2 00	2085	» vert.	5 » »	2132	1/2 réal, bleu.	2 50 1 00
<i>Sur papier bleu.</i>								
2036	4 reales, vert.	4 00 1 50	2085A	» vert-bleu.	3 » »	2133	1/2 » bleu vif.	1 25 »
<b>CANADA.</b>								
<i>Types divers, couleur sur blanc, non dentelés.</i>								
2037	1/2 penny, rose.	3 00 1 00	2086	1/2 réal. bleu.	» »	2134	1 » » jaune.	3 00 1 50
2038	3 » vermillon.	4 00 0 75	2087	2 » rouge.	» »	2135	1 » vert pâle.	2 00 »
2039	6 » noir.	» 5 00	<i>Les mêmes, dentelés.</i>			2136A	4 » rouge.	6 00 »
2040	6 » vert.	10 » 5 00	2088	1/2 réal, bleu.	1 00 »	<i>Coul. sur bleu.</i>		
2041	10 » bleu.	6 50 2 00	2089	2 » rouge.	2 50 1 50	<b>ÉTATS CONFÉDÉRÉS.</b>		
2042	12 » noir.	» »	2090	4 » vert.	5 00 3 00	<i>Effigie de Calhoun, coul. s. pap. blanc glacé.</i>		
<i>Les mêmes réimprimés.</i>								
2043	1/2 penny, rose.	2 00 »	2091	1 peso, orange.	9 00 4 00	2138	1 cent, jaune.	15 » »
2044	3 » vermillon.	3 00 »	<b>CUBA.</b>			<i>Effigie de Jefferson Davis, coul. s. pap. blanc glacé.</i>		
2045	6 » noir.	» »	<i>Effigie de la reine, coul. sur bleu, bonnet en filigr.</i>			2139	5 cents, bleu pâle.	2 00 »
2046	6 » vert.	» »	2092	1/2 réal pl., vert-noir.	» »	2140	5 » bleu-ciel.	2 00 »
2047	10 » bleu.	» »	2093	1/2 » vert bleuâtre.	» 1 00	2141	5 » bleu.	1 50 »
2048	12 » noir.	» »	2094	1/2 » vert-bleu clair.	» »	<i>Le même, sur pap. non glacé.</i>		
<i>Types divers, couleur sur blanc, dentelés.</i>								
2049	1/2 penny, rose.	» »	2095	1 » vert-bouteille.	2 00 0 80	2142	5 cents, bleu.	1 00 0 75
2050	3 » vermillon.	» 2 00	2096	1 » vert vif.	2 00 0 80	<i>Effigie d'Andrew Jackson, coul. sur blanc.</i>		
2051	6 » noir.	» »	2097	2 » rouge.	3 00 1 25	2143	2 cents, vert.	» »
2052	6 » noir-brun.	» »	2098	2 1/4 » rouge.	» »	2144	2 » rouge.	0 60 »
<i>Les mêmes, coul. sur blanc, dentelés.</i>								
2053	1 cent, rose foncé.	» 0 20	<i>Avec lettre V plus étroite.</i>			<i>Effigie de Jefferson Davis, dans un ovale, coul. sur blanc, grande dimension.</i>		
2054	1 » rose.	0 20 0 10	2099	2 1/4 réal pl., rouge.	» »	2145	5 cents, bleu pâle.	4 00 »
2055	2 » rose.	0 25 »	<i>Les mêmes, lignes diagon. croisées en filigr.</i>			2146	5 » bleu foncé.	4 00 »
2056	2 » rose terne.	0 25 »	2100	1/2 réal, vert-jaune.	» 1 25	2147	5 » vert-jaune.	4 00 »
2057	5 » vermillon.	0 50 0 20	2101	1/2 » vert-bleu.	» 1 25	2148	5 » vert clair.	3 00 »
2058	10 » noir.	» 1 00	2102	1/2 » vert.	» 1 25	2149	5 » rouge.	» »
2059	10 » brun.	2 00 0 35	2103	1 » vert.	» »	<i>Même effigie dans un cercle, coul. sur blanc.</i>		
2060	10 » brun-violet.	1 25 0 30	2104	1 » vert-jaune.	» 1 25	2650	10 cents, rose.	» »
2061	10 » noir-violet.	1 00 0 30	2105	2 réal pl., orange.	» 5 00	2151	10 » bleu.	4 50 »
2062	12 1/2 » vert.	1 25 0 25	<i>Les mêmes, papier uni.</i>			<i>Même effigie dans un ovale, valeur en lettres.</i>		
2063	17 » bleu-gris.	» 0 75	2106	1/2 réal pl., bien pâle.	» 0 25	2152	10 cents, bleu-vert.	» »
2064	17 » bleu foncé.	2 50 0 60	2107	1/2 » bleu.	0 75 »	<i>Valeur en chiffres.</i>		
2065	17 » bleu vif.	1 50 0 40	2108	1/2 » bleu-ciel.	» 0 40	2153	10 cents, bleu-vert.	1 50 0 75
<b>Enveloppes.</b>								
<i>Effigie de Victoria, à relief.</i>								
2066	5 cents, vermillon.	0 50 »	2109	1 » vert-olive.	» »	2154	10 cents, bleu-vert.	1 25 »
2067	10 » brun.	1 00 »	2110	1 » vert-jaune.	1 25 0 25	2155	10 » bleu.	1 00 »
<b>CHILI.</b>								
<i>Effigie de Christophe Colomb couleur sur bleu.</i>								
2068	5 centavos, brun.	» 1 25	2111	1 » vert.	» 0 40	<i>Effigie de Washington, coul. sur blanc.</i>		
2069	10 » bleu.	» »	2112	2 » rose.	» 2 00	2156	20 cents, vert.	2 00 1 25
<i>Sur papier blanc.</i>								
2070	1 centavo, jaune.	0 25 »	2113	2 » rose jaunâtre.	» »	<b>RICHMOND-BUCKS.</b>		
2071	5 » brun.	» 1 00	2114	2 1/4 » rose.	2 00 »	<b>Express-post.</b>		
			<i>Même type, effigie plus petite.</i>			<i>Chiffres, coul. sur blanc. Imitations.</i>		
			2115	1 réal, vert clair.	» 1 50	2157	1 cent, noir.	0 20 »
			<i>Timbre semblable à ceux d'Espagne 1860.</i>			2158	2 » rose.	0 20 »
			2116	1/4 réal pl., noir.	2 00 »	2159	5 » brun.	0 20 »
			<i>1864. Effigie de la reine, coul. s. coul.</i>			2160	10 » bleu.	0 20 »
			2117	1/4 réal pl., noir.	0 50 »	2161	15 » vert.	0 20 »
			2118	1/2 » vert pâle.	1 25 0 60	2162	20 » rouge.	0 20 »
			2119	1/2 » vert foncé.	0 75 »			

ÉTATS-UNIS.			Neuf	Ann.	2213	10 cents, vert.	Neuf	Ann.	TIMBRES DIVERS.			Neuf	Ann.	
<i>Effigie de Franklin, papier bleu.</i>					2214	25 " vermillon pâle.	1 50	"	PRINCIPALES DANUBIENNES.					
2163	5 cents, bronze foncé.	2 50	1 50	<i>Enveloppes.</i>			3 00	1 00	<i>Effigie de Charles de Hohenzollern.</i>			0 40	"	
2164	5 " bronze pâle.	2 50	1 25	<i>Effigie à relief, ovales grandes dimens., papier jaune.</i>			3 50	"	2 " parale, jaune.			0 40	"	
2165	5 " bronze rougeâtre.	2 75	"	2215	3 cents, rouge.	3 00	"	5 " bleu.			0 60	"		
<i>Sur papier blanc.</i>					2216	6 " vert.	3 50	"	20 " rouge.			0 60	"	
2166	5 cents, bronze foncé.	"	3 00	2217	6 " rouge.	3 50	"	DROTHEIM.						
<i>Effigie de Washington, papier bleu.</i>					2218	10 " vert.	3 00	"	Sans valeur, brun.			0 30	"	
2167	10 cents, noir.	"	3 00	2219	3 cents, rouge.	3 00	1 00	CUBA (essais).						
<i>Papier blanc.</i>					2220	6 " vert.	3 50	"	<i>Effigie de la reine (type 1837).</i>					
2168	10 cents, noir.	"	3 50	2221	6 " rouge.	3 50	"	1 real plato, vert clair.			1 25	"		
<i>Même effigie de grande dimension, papier bleu.</i>					2222	10 " vert.	3 00	"	1 " " rouge.			1 25	"	
2169	5 cents, noir.	"	6 00	<i>Les mêmes, avec petit guiloché de chaque côté de l'ovale, papier jaune.</i>			3 00	"	1 " " vermillon.			1 25	"	
<i>Papier blanc.</i>					2223	10 cents, vert.	3 00	"	1 " " brun-violet.			1 25	"	
2170	5 cents, noir.	"	6 00	2224	10 cents, vert.	3 00	"	DEUX-SICILES (Naples).						
<i>Aigle essorante, couleur sur blanc.</i>					<i>Mêmes effigies, petits ovales, papier jaune.</i>					Imitations.				
2171	1 cent, bleu foncé.	"	"	2225	1 cent, bleu foncé.	0 35	"	1/2 torn (croix), bleu.			0 50	"		
2172	1 " bleu clair.	0 50	"	2226	3 " rouge.	1 50	"	1/2 " (triacric), "			0 50	"		
<i>Effigies diverses, couleur sur blanc, non d. U.S. en haut.</i>					2227	6 " rouge.	2 00	"	ESPAGNE (essais).					
2173	1 cent, bleu foncé.	"	0 30	2228	10 " vert.	2 50	"	<i>Effigie de la reine (type 1837).</i>						
2174	1 " bleu pâle.	"	0 30	<i>Les mêmes, papier blanc.</i>			1 50	"	4 cuartos, vert-jaune.			1 25	"	
2175	3 " rouge.	"	0 25	2229	3 cents, rouge.	2 00	"	4 " vert clair.			1 25	"		
2176	3 " vermillon pâle.	"	0 35	2230	6 " rouge.	2 50	"	4 " orange.			1 25	"		
2177	3 " rouge-brun.	"	0 50	2231	10 " vert.	2 50	"	4 " bistre.			0 75	"		
2178	3 " rouge vif.	"	0 50	<i>Les mêmes, à deux timbres, papier jaune.</i>			1 50	"	4 " rouge.			1 25	"	
2179	5 " brun foncé.	"	0 75	2232	1 et 3 cents, bleu et rouge.	1 50	"	4 " chair.			1 25	"		
2180	5 " brun rougeâtre.	"	"	<i>Papier blanc.</i>			1 50	"	4 " vermillon.			1 25	"	
2181	10 " vert.	"	0 25	2233	1 et 3 cents, bleu et rouge.	1 50	"	<i>Sur papier vergé vert.</i>						
2182	12 " noir.	2 25	0 25	<i>Les mêmes, avec l'inscription intérieure: Pat. nov. 20 1855, papier jaune.</i>			1 50	"	4 cuartos, rose.			1 50	"	
<i>Les mêmes, dentelés.</i>					2234	1 cent, bleu foncé.	"	"	<i>Ours, imitation.</i>					
2183	1 cent, bleu foncé.	0 40	0 10	2235	3 " rouge.	2 00	"	1 cuarto, bronze.			0 50	"		
2184	1 " bleu pâle.	0 50	0 20	<i>Papier blanc.</i>					ÉTATS-UNIS (Sanitary).					
2185	3 " rouge.	0 50	0 10	2236	3 cents, rouge.	2 00	"	<i>Aigle dans un cercle.</i>						
2186	3 " rouge vif.	1 00	"	2237	1 et 3 cents, bleu et rouge.	"	"	10 cents, bleu.			0 75	"		
2187	5 " brun foncé.	"	0 50	<i>Les mêmes, avec l'inscription à gauche: Return to ... is not delivered; pap. jaune.</i>			1 50	"	20 " vert.			1 00	"	
2188	5 " brun rougeâtre.	"	0 75	2237A	1 et 3 cents, bleu et rouge.	1 50	"	30 " noir.			1 25	"		
2189	10 " vert.	1 25	0 10	<i>Effigie de Franklin à droite, papier gris-brun.</i>					Postage currency.					
2190	12 " noir.	1 50	0 15	2238	1 cent, bleu foncé.	1 00	"	5 cents, noir.			1 00	"		
2191	24 " lilas foncé.	2 00	1 00	<i>Effigie de A. Jackson, US postage en haut, papier jaune.</i>			0 50	"	10 " "			1 50	"	
2192	30 " orange.	3 00	0 75	2239	2 cents, noir.	0 50	"	50 " "			4 00	"		
2193	90 " bleu foncé.	7 50	"	<i>Sur bandes, papier brun.</i>			2 50	"	Inter revenue. — Int <sup>d</sup> exchange.					
<i>Avec saillie de 1/2 millimètre en haut et en bas.</i>					2240	2 cents, noir.	0 50	"	4 cents, brun.			"	0 20	
2194	5 cents, brun foncé.	2 00	0 75	<i>Même type, avec US post, papier jaune pâle.</i>			2 50	"	5 " rouge.			"	0 20	
2195	5 " brun rougeâtre.	"	"	2241	2 cents, noir.	0 50	"	6 " orange.			"	0 30		
<i>Avec légère concavité en haut et en bas.</i>					<i>Papier brun.</i>					10 " bleu.			"	0 20
2196	5 cents, brun foncé.	1 50	0 75	2242	3 cents, rose.	1 00	"	15 " brun.			"	0 20		
<i>Effigies diverses, couleur sur blanc, dentelés. U.S. en bas.</i>					<i>Effigie de Washington, ovale moyen, papier jaune.</i>					20 " rouge.			"	0 20
2197	1 cent, bleu pâle.	0 15	0 10	2243	6 " rose.	1 25	"	20 " lilas.			"	0 75		
2198	1 " bleu foncé.	0 15	0 10	<i>Papier blanc.</i>					30 " bleu.			"	0 75	
2199	2 " noir.	0 25	"	2244	3 cents, rose.	1 00	"	Bankcheck.						
2200	3 " rose.	0 30	0 10	<i>Même type, avec US post, papier jaune pâle.</i>			2 00	"	2 cents, orange.			"	0 20	
2201	3 " rouge.	"	0 20	2245	6 " rose.	1 25	"	Bill of lading.						
2202	5 " jaune-brun.	"	0 25	<i>Papier brun.</i>					10 cents, bleu.			0 75	0 15	
2203	5 " brun foncé.	0 50	0 15	2246	3 cents, rose.	1 00	"	Power of atty.						
2204	5 " brun rougeâtre.	0 50	"	<i>Effigie de Washington, ovale moyen, papier jaune.</i>					10 cents, bleu.			0 75	0 25	
2205	10 " vert.	0 75	0 10	2247	6 " rose.	1 25	"	PORTUGAL.						
2206	12 " noir.	1 00	0 20	<i>Papier azuré.</i>					<i>Effigie de Don Luis.</i>					
2206A	15 " noir.	1 50	"	2248	3 cents, rose.	2 00	"	20 reis, bistre.			0 30	"		
2207	24 " lilas.	"	0 50	<i>(La suite au prochain n°.)</i>					80 " orange.			1 00	"	
2208	24 " ardoise.	2 25	0 25											
2209	24 " violet.	2 25	0 25											
2210	30 " jaune.	2 50	0 25											
2211	90 " bleu.	5 50	1 00											
<i>Timbres de journaux.</i>														
<i>Effigies diverses, couleur sur blanc, grandes dimensions, dentelés.</i>														
2212	5 cents, bleu.	0 60	"											

		Neuf	Ann.		Neuf	Ann.		Neuf	Ann.
<i>(Suite. — Voir n° 45.)</i>									
<b>ÉTATS-UNIS (suite).</b>									
<b>Enveloppes.</b>									
<i>Effigie de Washington, grands chiffres et grandes inscriptions, papier jaune.</i>									
2249	3 cents, rose.	0 75	"	2298	2 1/2 cents, noir.	"	"	2342A	25 cents, bleu.
2250	3 " brun.	0 60	"	2299	5 " olive.	"	"	2342B	30 " jaune.
2251	6 " rose.	1 00	"	2300	5 " jaune.	4 00	"	2342C	1 peso, rose.
2252	6 " violet.	0 75	"	2301	5 " brun-jaune.	"	"	<b>GRENADE (116 ds).</b>	
<i>Les mêmes, papier blanc.</i>									
2253	3 cents, rose.	0 75	"	2302	10 " bleu.	"	"	<i>Effigie de Victoria, papier blanc non flagrammé, dentelés.</i>	
2254	3 " brun.	0 60	"	2303	20 " rouge.	5 00	"	2343	1 penny, vert.
2255	6 " rose.	1 00	"	2304	40 " rose.	"	"	2344	1 " vert bleu.
2256	6 " violet.	0 75	"	<i>E. U. de Colombia, écusson dans un cercle perché étoiles en haut et en bas.</i>				2345	6 " rose.
<i>Effigie de Washington, ovale en largeur, papier jaune.</i>									
2257	10 cents, vert foncé.	1 50	"	2305	10 cents, bleu-vif.	"	"	<i>Avec étoile en flagramme, dentelés.</i>	
2258	10 " vert-jaune.	1 50	"	2306	40 " bleu pâle.	"	"	2346	1 penny, vert.
<i>Papier blanc.</i>									
2259	10 cents, vert foncé.	1 50	"	2307	20 " rose.	"	"	2347	6 " rouge carminé.
2260	10 " vert-jaune.	1 50	"	2308	50 " vert.	"	"	<b>GUYANE ANGLAISE.</b>	
<i>Avec l'inscription intérieure: Pat. nov. 20, 1853.</i>									
<i>Papier jaune.</i>									
2261	10 cents, vert foncé.	"	"	2309	1 peso, lilas.	"	"	<i>Chiffres dans un cercle, noir s. coul.</i>	
<i>Mêmes types, imp. en deux couleurs, papier palette.</i>									
2262	12 cents, brun et rouge.	1 25	"	2310	5 cents, jaune.	2 00	"	2348	4 cents, jaune.
2263	20 " bleu et rouge.	2 00	"	2311	5 " orange.	1 25	"	2349	8 " vert.
2264	24 " vert et rouge.	2 25	"	2312	10 " bleu.	"	2 25	2350	12 " bleu.
2265	40 " rouge et noir.	3 50	"	2313	20 " rouge.	"	"	<i>Vaisseau dans un écusson, noir s. coul. vect. grande dimension.</i>	
<i>Mêmes types, imp. coul. sur papier jaune.</i>									
2266	9 cents, jaune.	0 75	"	2314	50 " vert.	"	"	2351	1 cent, Magenta.
2267	12 " brun.	1 25	"	2315	1 peso, lilas.	"	"	2352	4 " bleu foncé.
2268	18 " rouge.	1 75	"	<i>Les mêmes, sur papier bleuté.</i>				<i>Les mêmes réimprimés, dent.</i>	
2269	24 " bleu.	2 25	"	2316	10 cents, bleu.	"	2 50	2353	1 cent, Magenta.
2270	30 " vert.	2 50	"	2317	50 " vert.	6 30	"	2354	4 " bleu foncé.
2271	40 " rose.	3 25	"	2318	1 peso, lilas.	"	"	<i>Vaisseau dans un ovale. Millés. 1853. Coul. s. blanc.</i>	
<b>ÉTATS-UNIS DE LA N<sup>o</sup>le. GRENADE.</b>									
<i>Conféd. Granadina, correos nacionales.</i>									
<i>Valeurs en grands chiffres en haut et en bas, coul. s. papier blanc uni.</i>									
2272	5 centavos, brun pâle.	4 00	"	2319	5 cents, jaune.	2 00	"	2355	1 cent, bistre.
2273	5 " violet.	3 00	"	2320	5 " orange.	2 00	"	2356	1 " vermillon.
2274	10 " jaune pâle.	"	"	<i>Mêmes types, avec fond de couleur et coins ornés, papier blanc.</i>				2357	4 " bleu pâle.
2275	10 " jaune vif.	5 00	"	2321	5 cents, jaune.	"	"	<i>Les mêmes réimprimés, non dentelés.</i>	
2276	20 " bleu-vert.	"	"	2322	5 " orange.	1 00	"	2358	1 cent, vermillon.
<i>Papier vergé.</i>									
2277	5 centavos, lilas.	2 50	"	2323	5 " bleu.	1 50	"	2359	4 " bleu pâle.
<i>Les mêmes, avec petits chiffres, papier blanc uni.</i>									
2278	2 1/2 cents, vert-jaune.	3 50	"	2324	10 " bleu foncé.	2 30	1 50	<i>Mêmes types, chiffres non encadrés.</i>	
2279	2 1/2 " vert clair.	2 00	"	2325	10 " rouge.	2 30	"	2360	1 cent, vermillon.
2280	2 1/2 " vert foncé.	2 00	"	2326	20 " rouge foncé.	2 00	"	2361	4 " bleu pâle.
2281	2 1/2 " vert d'eau.	"	"	2327	50 " vert.	5 00	"	2362	4 " bleu foncé.
2282	5 " bleu vif.	"	"	2328	1 peso, violet.	"	"	<i>Les mêmes réimprimés.</i>	
2283	5 " bleu-violet.	3 50	"	<i>Armoiries surmontées d'une aigle, dans un ovale, coul. sur blanc.</i>				2363	1 cent, vermillon.
2284	5 " lilas.	"	"	2329	5 cents, jaune.	0 75	"	2364	4 " bleu.
2285	5 " violet.	"	"	2330	5 " orange.	1 00	"	<i>Les mêmes réimprimés, dent.</i>	
2286	5 " ardoise.	"	"	2330A	5 " citron.	1 00	"	2365	1 cent, vermillon.
2287	10 " roux.	2 50	"	2331	10 " violet.	2 00	"	2366	4 " bleu.
2288	10 " jaune.	2 50	"	2332	10 " lilas.	2 00	"	<i>Vaisseau tourné à droite, noir s. coul., obliques.</i>	
2289	10 " brun.	"	"	2333	10 " bleu pâle.	2 50	"	2367	4 cents, Magenta.
2290	10 " orange.	2 00	"	2334	20 " bleu foncé.	2 50	"	2368	1 " bleu foncé.
2291	10 " vermillon.	2 00	"	2335	50 " vert.	5 00	"	<i>Vaisseau tourné à droite. Millésime 1860, couleur sur blanc, dentelés.</i>	
2292	20 " bleu foncé.	"	"	2336	1 peso, carmin.	"	"	2369	1 cent, rose.
2293	20 " bleu.	"	1 50	2336A	1 " vermillon.	"	"	2370	1 " brun-rouge.
2294	20 " bleu vif.	3 00	"	<i>Chiffres plus petits.</i>				2371	1 " brun foncé.
2295	1 peso, rose vif.	"	"	2337	1 cent, rose.	0 25	"	2372	1 " noir.
2296	1 " rose.	"	"	<i>Pour lettres chargées.</i>				2373	2 " orange.
<i>Armoiries dans un triangle</i>									
2297	1 peso, rose.	6 00	"	2338	5 cents, noir.	0 75	"	2374	4 " bleu pâle.
<i>Estados Unidos de Nueva Granada.</i>									
<i>Grande dimension.</i>									
<i>écusson dans un cercle perché étoiles en haut et en bas.</i>									
<i>Armées, bordure festonnée.</i>									
<i>Pour lettres chargées.</i>									
<i>Grande lettre R dans une étoile, noir sur blanc.</i>									
<i>Grande lettre A dans une couronne.</i>									
<i>Grande vignette.</i>									
<i>Chiffre-taxe.</i>									
<i>Armées dans un triangle</i>									
<i>Chiffres plus petits.</i>									
<i>Armées, bordure festonnée.</i>									
<i>Pour lettres chargées.</i>									
<i>Grande lettre R dans une étoile, noir sur blanc.</i>									
<i>Grande lettre A dans une couronne.</i>									
<i>Grande vignette.</i>									
<i>Chiffre-taxe.</i>									
<i>Armées dans un triangle</i>									



		Neuf	Ann.			Neuf	Ann.			Neuf	Ann.
<b>Armoiries du Pérou, coul. s. blanc, fond ondulé. Encadrément double, grandes inscriptions.</b>								<b>SAINTE-LUCIE.</b>			
2528	1 dinero, bleu-vert pâle.	"	"					<i>Effigie de Victoria, coul. s. blanc, étoile en flamme, dentelés.</i>			
2529	1 " bleu-vert foncé.	"	"	2571	Sans valeur, rouge.	1 00	"				
2530	1 peseta, vermillon.	"	"	2572	" bleu foncé.	1 30	"				
2531	1 " rose.	"	"	2573	" vert foncé.	3 00	"				
2532	1 " rouge-brun.	"	"					<i>Les mêmes, avec CC en filigr.</i>			
<i>Mêmes types, insc. plus petites, fond ondulé.</i>				2574	Sans valeur, rose.	0 30	"				
2533	1 dinero, bleu pâle.	4 50	"	2575	" bleu ardoise	1 50	"				
2534	1 " bleu.	4 00	2 50	2576	" vert clair.	2 30	"				
2535	1 peseta, rouge-brique.	"	"	2577	" noir.	0 25	"				
2536	1 " rose vif.	"	"	2578	" jaune serin.	1 00	"				
2537	1/2 peso, rose.	"	"	2579	" violet.	1 30	"				
2538	1/2 " (imitation) jaune	0 50	"	2580	" orange.	2 30	1 00				
<i>Mêmes types, fond composé de traits obliques à droite et à gauche.</i>								<b>ST-THOMAS, — LA GUAYRA.</b>			
2539	1 dinero, bleu pâle.	1 50	1 00					<b>PORTO CABELLO.</b>			
2540	1 " bleu foncé.	"	"					<i>Vaisseau, noir sur coul. non dentelé.</i>			
<i>Le même, avec corne d'abondance s. fond blanc.</i>				2581	1/2 centavo, gris.	0 25	"				
2541	1 dinero, bleu foncé.	"	"	2582	1 " rose.	0 25	"				
<i>Avec écusson et fond blancs.</i>				2583	2 " vert.	0 25	"				
2542	1 dinero, bleu foncé.	"	"	2584	3 " jaune.	0 35	"				
<i>Les mêmes, fond en zig-zag</i>				2585	4 " bleu.	0 50	"				
2543	1 dinero, bleu pâle.	"	1 50					<i>Vaisseau, coul. s. blanc, dent.</i>			
2544	1 " bleu foncé.	1 50	1 00	2586	1/2 réal, rouge.	1 25	0 75				
2545	1 peseta, rouge.	"	"	2587	2 " vert-jaune.	2 30	1 25				
2546	1 " rose.	4 50	"	2588	2 " vert foncé.	3 00	"				
<i>Avec corne d'abondance sur fond blanc.</i>				2589	1/2 " bleu.	0 75	"				
2547	1 peseta, rouge.	"	"	2590	2 " jaune d'or.	2 00	"				
2548	1 " rose.	"	"					<i>Les mêmes, chiffres plus grands.</i>			
<i>Avec écusson, fond blanc.</i>				2591	1/2 réal, rose.	0 75	0 50				
2549	1 peseta, rose.	"	"	2592	2 " vert jaune.	"	1 00				
<i>Même type, laus sans oreilles et sans queue.</i>				2593	2 " vert pâle.	2 00	1 25				
2550	1 peseta, rouge.	2 50	"					<b>ST-VINCENT.</b>			
2551	1 " rose.	3 00	"					<i>Effigie de Victoria, coul. s. blanc, dentelés.</i>			
2552	1 " rouge-brun.	"	"	2594	1 penny, rouge pâle,	0 35	"				
<i>Armoiries à relief, coul. sur blanc.</i>				2595	1 " rouge carmin.	0 25	"				
2553	1 dinero, rouge.	1 00	0 35	2596	6 " vert-jaune.	1 50	0 75				
2554	1 " vermillon.	2 00	0 60	2597	6 " vert foncé.	1 50	0 75				
2555	1 " rose.	1 00	0 35					<b>TERRE-NEUVE.</b>			
2556	1 peseta, brun.	2 00	0 60					<i>Fleurs héraldiques, disposées différemment. Coul. s. blanc, non dentelés.</i>			
<i>Armoiries, coul. s. blanc, dentelés.</i>				2598	1 penny, brun.	0 35	"				
2556A	5 centavos, vert.	1 25	"	2599	2 " vermillon	1 00	"				
<b>PRINCE ÉDOUARD.</b>				2600	3 " vert.	1 25	"				
<i>Effigie de Victoria, coul. s. blanc, dentelés.</i>				2601	3 " vert-jaune.	1 00	"				
2557	1 penny, jaune pâle.	0 25	"	2602	4 " vermillon.	"	"				
2558	1 " jaune foncé.	0 35	"	2603	5 " brun.	3 00	"				
2559	2 " rose pâle.	0 50	"	2604	5 " chocolat.	1 75	"				
2560	2 " rose vif.	0 50	"	2605	6 " vermillon.	"	"				
2561	3 " bleu pâle.	0 75	"	2606	6 1/2 " "	"	"				
2562	3 " bleu vif.	0 75	0 50	2607	8 " "	3 00	1 75				
2563	6 " vert pâle.	1 30	"	2608	1 sh., "	"	"				
2564	6 " vert foncé.	"	"	2609	2 pence, carmin.	0 50	"				
2565	9 " lilas pâle.	"	0 75	2610	4 " "	1 25	"				
2566	9 " lilas vif.	2 00	"	2611	6 " "	1 75	0 75				
<b>ST-KITTS.</b>				2612	6 1/2 " "	2 00	"				
<i>Effigie de Victoria, coul. s. blanc, dentelés.</i>				2613	1 sh., "	3 00	1 25				
2567	Sans valeur.	"	"					<i>Divers types, coul. s. blanc, dentelés.</i>			
2568	"	"	"	2614	2 cents, vert.	0 25	"				
2569	"	"	"	2615	5 " brun.	0 50	"				
2570	"	"	"	2616	10 " noir.	1 00	"				
				2617	12 " clair.	1 25	"				
				2618	13 " jaune.	1 25	"				
				2619	24 " bleu foncé.	2 75	"				
								<i>(La suite au prochain no.)</i>			
								<b>TIMBRES DIVERS.</b>			
								<b>ITALIE.</b>			
								<i>Essais des timbres actuels, avec le mot sacco.</i>			
								8 timbres pour		2 50	"
								<i>Timbres d'affiches.</i>			
								Les 6 essais, lilas, pour		2 00	"
								2 cents (essai), 6 nuances à		0 50	"
								<b>LUXEMBOURG (essais).</b>			
								<i>Effigie, sur papier carton.</i>			
								10 cents, noir.		2 00	"
								<b>CANADA (timbres de justice).</b>			
								10 cents, vert.		1 75	1 50
								20 " "		1 75	1 50
								50 " "		"	1 25
								1 dollar,		"	1 75
								<b>NOUVEAU BRUNSWICK.</b>			
								<i>Effigie de O'Connell.</i>			
								5 cents, photographié.		0 50	"
								<b>ROMAGNE (essais).</b>			
								2 baj., vert.		0 50	"
								3 " gris.		0 50	"
								4 " "		0 50	"
								20 " "		0 75	"
								<b>TOSCANE (essais).</b>			
								2 crazia, gris.		2 00	"
								2 " rouge.		2 00	"
								2 " rose.		2 00	"
								2 " jaune.		2 00	"
								2 " bleu.		2 00	"
								2 " vert.		2 00	"
								<b>ZURICH (effets).</b>			
								<i>Mercure, couleur sur blanc.</i>			
								8 rapp., gris.		0 25	"
								20 " lilas.		0 35	"
								30 " bleu.		0 40	"
								50 " gris.		0 50	"
								75 " "		0 50	"
								75 " vert.		0 50	"
								100 " jaune.		0 50	"
								100 " gris.		0 50	"
								200 " jaune.		0 50	"
								300 " gris.		0 50	"
								300 " jaune.		0 50	"
								<b>ESPAGNE.</b>			
								<i>Effigie de la reine (recibos).</i>			
								5 cents, gris.		0 35	"
								50 " bleu.		0 60	"
								<i>Effigie de la reine (essais).</i>			
								4 cuartos, brun.		1 25	"
								4 " rouge.		1 25	"
								4 " vert.		1 25	"
								<b>FRIBOURG (effets).</b>			
								15 cents, vermillon.		0 40	"
								<b>GENÈVE.</b>			
								<i>Lettre de voiture.</i>			
								10 cents, violet.		0 25	"
								<i>Effets.</i>			
								5 cts., violet.		0 25	"
								5 " (1863) rose.		0 15	"
								10 " vert.		0 25	"
								<b>HAMBOURG.</b>			
								<i>Mandats-poste.</i>			
								3 sch., bleu.		0 60	"
								4 " vert.		0 80	"
								<b>OLDENBOURG (felppost).</b>			
								Noir sur gris.		0 50	"
								<b>TURQUIE.</b>			
								1 piastre (essai), gris.		0 75	"
								1 " (effet), vermillon.		1 00	"



**En vente au bureau du journal,**

aux prix de l'abonnement courant :

**L** E TIMBRE-POSTE. — Première année. (1863.) — Douze numéros.*Sommaire des articles.*

- N° 1. — But de cette feuille. — Les timbres-poste envisagés au point de vue artistique. — Variétés.
- N° 2. — Chronique. — Un mot sur l'origine des timbres-poste.
- N° 3. — Chronique. — Les timbres d'Italie. — Un mot sur l'origine des timbres-poste (*suite et fin.*) — Correspondance.
- N° 4. — Chronique. — Les timbres considérés au point de vue de l'histoire. — Variétés. — Correspondance.
- N° 5. — Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement. — Mémoires d'un timbre-poste de la Nouvelle-Écosse. — Correspondance.
- N° 6. — Chronique. — Hambourg et ses offices particuliers — Quelques observations sur le service des postes en Belgique. — Correspondance.
- N° 7. — Chronique. — Les timbres et la direction des postes de France. — Correspondance.
- N° 8. — La grande presse et les timbres-poste. — Mesures d'hygiène recommandées aux collectionneurs. — Correspondance.
- N° 9. Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement (*suite et fin.*) — Correspondance.
- N° 10. — Chronique. — Le correo oficial d'Espagne. — Les timbres-poste américains.
- N° 11. — Chronique. — Détails historiques sur la maison de Tours et Taxis. — L'administration des postes de Belgique.
- N° 12. — Avis aux lecteurs. — La hourse aux timbres à Paris. — L'administration des postes de Belgique (*suite et fin.*) — Correspondance.
- 2<sup>e</sup> année (1864). — 12 numéros.**
- N° 13. — Chronique. — Étude sur les timbres suisses de 1<sup>re</sup> émission. — La Nouvelle-Calédonie. — Correspondance.
- N° 14. — Chronique. — Étude sur les timbres suisses, de 1<sup>re</sup> émission (*suite et fin.*) — La Nouvelle-Calédonie (*suite et fin.*) — Timbres et contrefacteurs. — Les journaux de la timbromanie. — Correspondance.
- N° 15. — Chronique. — Timbres et contrefacteurs (*suite et fin.*) — Les colonies anglaises. — A propos de notre album. — Correspondance.
- N° 16. — Chronique. — Les anciens timbres d'Espagne. — Les futurs timbres de Belgique. — Réception des Corrientes à Paris. — L'administration des postes en Angleterre. — Le timbre de Winterthur. — Les collectionneurs en Italie. — Correspondance.
- N° 17. — Chronique. — Nouveaux détails sur les anciens timbres d'Espagne. — Les soi-disant timbres de retour d'Australie. — Anciens timbres de Sicile et de Naples. — Les colonies anglaises (*suite*). — Énigme.
- N° 18. — Chronique. — La timbromanie de mon ami Galimar. — Le Zeitung stampel et sa contrefaçon. — L'Océan penny postage. — L'énigme. — La dentrice substituée à la gomme arabique. — Correspondance.
- N° 19. — Chronique. — A propos d'un essai de Belgique. — L'Océan penny postage. — La timbromanie de mon ami Galimar (*suite*). — Le timbre-poste appliqué à la télégraphie. — Un enfant terrible. — Correspondance.

N° 20. — Chronique. — Toujours la contrefaçon. — La timbromanie de mon ami Galimar (*suite et fin.*) — L'administration des postes en Angleterre (*suite et fin.*) — Correspondance.

N° 21. — Chronique. — Messieurs les contrefacteurs. — L'Océan penny postage (*suite*). — Détails historiques sur les postes d'Italie. — Des timbres de factage. — Correspondance.

N° 22. — Chronique. — Des timbres de factage (*suite et fin.*) — Timbres administratifs d'Italie. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Les timbres-poste de Buenos-Ayres. — Correspondance.

N° 23. — Chronique. — Timbres administratifs d'Italie (*suite*). — Nouveaux détails sur les timbres de Buenos-Ayres. — Des services rendus par les faux timbres aux collectionneurs en général. . . . et à MM. les contrefacteurs en particulier. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Collectomanie et politique. — Correspondance.

N° 24. — Chronique. — Des systèmes pour adapter les timbres et les enveloppes sur les albums. — Par-ci, par-là. — Timbres administratifs d'Italie (*suite*). — Projet de système de chargement des lettres renfermant des valeurs. — Observations sur quelques timbres hawaïens. — Correspondance.

**3<sup>e</sup> année (1865). — 12 numéros.**

N° 25. — Chronique. — Les bouquiers de 1798 et la télégraphie de 1865. — Des lettres chargées en Belgique. — De M. le ministre des travaux publics et de ses gracieusetés envers nos artistes. — Les enveloppes timbrées sont-elles réellement utiles ? — Art et métier. — Pourquoi le concours n'a pas abouti. — La sanitary fair ou foire de charité aux États-Unis.

N° 26. — Chronique. — La eroin de Savoie de Naples. — Une dangereuse contrefaçon. — Le timbrophile et un soi-disant essai de Belgique. — Renseignements sur quelques timbres de Maurice. — Les mystérieux timbres de Guyane. — Art et métier. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Observations sur quelques timbres hawaïens (*suite*). — Le segnatasse et le périodiel d'Italie.

N° 27. — Chronique. — D'un essai dit de Garibaldi. — Quel est l'inventeur du timbre-poste. — Histoire de quatre points. — Art et métier. — Détails sur les timbres de la Guyane anglaise. — Pourquoi le timbre-poste de 25 cent. bleu de l'empire est-il si rare ? — Les timbres de Corrientes. — Don Bernardino Rivadavia.

N° 28. — Chronique. — Les timbres perforés de l'Australie occidentale. — Timbres administratifs d'Italie (*fin*). — Le vapeur «Robert Todd» et ses timbres. — Étude sur les timbres du Pérou. — Avis important. — Art et métier. — Don Bernardino Rivadavia (*suite et fin.*)

N° 29. — Chronique. — Des timbres de Maurice. — La république de Libéria.

N° 30. — Chronique. — Suite de l'histoire de quatre points. — Le mot d'une énigme. — Détails sur le service des postes et les timbres de l'Uruguay. — Les essais de Toscane. — Le passage de Gibraltar. — A propos de notre article : Quel est l'inventeur du timbre-poste ? — Un timbre problématique. — Des courriers et porteurs de lettres dans l'Inde.

N° 31. — Chronique. — Des timbres des îles Philippines. — Le 2<sup>e</sup> pence, brun, de Victoria. — Le correo congresso de los diputados. — Une bonne traversée. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*).

N° 32. — Chronique. — L'île de la Trinité et ses timbres. — Deux mythes. — Le service des postes au Cap de Bonne Espérance. — Une histoire ténébreuse. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite et fin.*) — Les Bergedorf périmés.

N° 33. — Chronique. — Par-ci, par-là. — Quelques détails sur les postes et les timbres du royaume hawaïen. — A propos de notre article : Le passage de Gibraltar. — Le timbre vinicole.

N° 34. — Chronique. — Enfin ! — Revue des timbres de la Guyane anglaise. — Filigrane et flagramme. — Le 4<sup>e</sup> pence de Victoria avec l'inscription «five shillings» en flagramme. — Emploi du 1 centime de Belgique. — Sur les soi-disant timbres de Gibraltar.

N° 35. — Chronique. — Encore une variété. — Le nouveau timbre de Belgique. — Une foute de coups d'épée dans l'eau. — Les timbres «post office» de Maurice. — Le foglii esteri de Piémont. — Le cure Hidalgo.

N° 36. — Chronique. — Les timbres de Victoria — Les nouvelles dispositions postales de l'Uruguay. — Le lion de Florence.

**LES TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS, par J.-B. MOENS.**

1 joli volume in-12, contenant la nomenclature de tous les timbres connus, la situation géographique de tous les pays où ils sont en usage, un tableau des diverses monnaies et leur rapport avec le franc et un précis historique sur l'origine des postes. Il est en outre enrichi de types intercalés dans le texte.

Prix : 3 francs.

Le même ouvrage complété par une seconde partie, se composant de tous les types (623) qui ont paru et magnifiquement imprimés en noir, sur planches séparées.

Prix : 10 francs.

Nous possédons encore quelques exemplaires d'amateur, imprimés sur grand papier velin avec illustrations sur papier de Chine. Volume in-8°.

Prix : 20 francs.

Ces deux éditions sont offertes à nos abonnés seulement : La première à 3 fr., la dernière à 12 francs.

**ALBUM DE TIMBRES-POSTE, par J.-B. MOENS. — Sixième édition (1866). — Revue avec soin et considérablement augmentée.**

Cet album dont le nombre d'armoiries a encore été augmenté, contient cinq jolies cartes géographiques et un tableau des monnaies et donne droit (moyennant fr. 1-20 pour port) à un abonnement d'un an à notre journal. Encadrement des pages, fleuroné; titre charmant.

Reliure en pleine toile, toutes nuances,  
1 fermoir . . . . . fr. 8-00  
Reliure en pleine toile, toutes nuances,  
2 fermoirs . . . . . fr. 8-50  
Reliure en pleine toile, toutes nuances,  
tranche dorée, 2 fermoirs . . . . . fr. 9-50  
Maroquin plein, tranche dorée, 2 fermoirs . . . . . fr. 12-00  
Idem Lavallière et rouge . . . . . fr. 14-00  
Albums intercalés de feuilles blanches supplémentaires, à chaque page. Jolie reliure pt. maroquin, 2 ferm. . . . . fr. 16-00

On peut se procurer cet album au bureau du journal ou chez F. Grumel, 3, rue Neuve Bourg-l'Abbe, à Paris.



		Neuf	Ann.			Neuf	Ann.		Neuf	Ann.		
2781	2 pence, bleu foncé.	»	»	INDES NÉERLANDAISES. <i>Effigie du roi Guillaume, couleur sur blanc.</i>		2863	8 pence, jaune d'or.	»	»	»		
2782	6 » lilas bleuâtre.	3 00	»			2864	1 sh. brique.	»	»	2 00		
2783	6 » violet vif.	2 00	»		2865	1 » rouge pâle.	»	»	2 00			
2784	6 » lilas pâle.	»	1 00	2821	10 cents, carmin.	0 50	»	<i>Les mêmes, portant, par erreur, le chiffre 8 en flagr.</i>				
<i>Les mêmes, CC en flagramme.</i>				2822	10 » rouge foncé.	0 50	»					
2785	1 penny, bistre pâle.	0 25	»	NOUVELLE CALÉDONIE. <i>Effigie de Napoléon, couleur sur blanc.</i>		2866	6 pence, gris-jaune.	»	»	3 00		
2786	1 » jaune-olive.	»	»			2867	1 sh. brique.	»	»	»		
2787	2 » jaune-serin.	0 50	»	2823	10 cents, gris.	3 00	»	<i>Mêmes types, gros chiffres en flagramme, dentelés, carrés.</i>				
2788	4 » rose.	1 00	»	2824	La feuille de 30 types.	90 »	»					
2789	6 » lilas vif.	1 50	»	2825	10 cents, photographié.	0 30	»	2868	5 pence, vert foncé.	3 50	1 50	
2790	1 sh. vert pâle.	»	»	2826	La feuille 50 timbres, id.	6 00	»	2869	5 » vert clair.	1 25	0 75	
<b>Timbres pour la correspondance officielle.</b>				NOUVELLE-GALLIES DU SUD. <i>Vue de Sydney, avec nuages, couleur sur bleuté.</i>				2870	6 » gris-vert.	»	»	
<i>Mêmes types que les précédents, mais perforés d'un trou au milieu; non dent.</i>				2827	1 penny, carmin.	»	5 00	2871	6 » brun-olive.	»	1 00	
2791	4 pence, (octog.) bleu.	»	»	2828	2 » bleu.	»	5 00	2872	6 » violet foncé.	»	0 50	
2792	1 sh. (ovales) brun.	»	»	2829	3 » vert-myrtle.	»	3 00	2873	6 » violet rougeâtre	»	0 50	
<i>Les mêmes, dentelés.</i>					Papier blanc.			2874	6 » violet.	1 50	0 25	
2793	1 penny, rouge-brun.	»	0 25	2830	1 penny, rouge foncé.	»	6 00	2875	8 » jaune.	»	1 00	
2794	1 » bistre pâle.	»	»	2831	2 » bleu.	»	5 00	2876	8 » orange.	2 00	1 00	
2795	2 » bleu.	»	0 50	2832	2 » bleu foncé.	»	6 00	2877	1 sh. rouge pâle.	»	»	
2796	6 » lilas vif.	»	»	2833	3 » vert-jaune.	»	3 00	2878	1 » rose.	»	0 50	
2797	1 sh. vert	»	1 25		Papier vergé.			2879	1 » carmin vif.	2 50	0 50	
<b>HAWAÏIEN.</b>				2834	1 penny, rouge foncé.	»	7 00	<i>Buste de Victoria, dans un rond, 5 en flagramme, non dentelés.</i>				
<i>Chiffres, couleur sur blanc, non dentelés,</i>				2835	2 » bleu.	»	7 00					
<i>Hawaiian postage.</i>				2836	3 » »	»	»	2880	5 sh. violet.	»	»	
2798	5 cents, bleu.	»	»	<i>Les mêmes, papier bleuté, sans nuages.</i>				<i>Dentelés.</i>				
2799	13 » »	»	»	2837	1 penny, rose.	»	7 00					
<i>Chiffres, couleur sur azur, non dentelés,</i>				2838	1 penny, rouge.	»	7 00	<i>Effigie diadémée de Victoria, couleur sur blanc, gros chiffre en flagramme, non dentelés.</i>				
<i>Hawaiian postage, Interisland, uku leta.</i>					Même type, fond vertical, sur papier blanc.							
2800	1 cent, bleu pâle.	»	»	2839	2 pence, bleu.	»	6 00	2882	1 penny, vermillon vif.	»	2 00	
2801	1 » bleu foncé.	»	»	2840	2 » bleu foncé.	»	6 00	2883	2 » vermillon pâle.	»	2 00	
2802	2 » noir.	2 00	1 50	<i>Effigie laurée de Victoria, couleur sur bleuté, non dentelés.</i>				2884	1 » bleu foncé.	»	1 50	
2803	1 » noir.	1 00	»	2841	1 penny, rouge.	»	3 00	2885	2 » bleu.	»	1 50	
2804	2 » bleu pâle.	»	»	2842	1 » rouge-brun.	»	3 00	2886	3 » vert foncé.	»	»	
2805	2 » bleu foncé.	»	»	2843	2 » bleu.	»	3 00	2887	3 » vert.	»	»	
<i>Sur papier blanc uni.</i>				2844	3 » vert.	»	2 00	2888	3 » vert.	»	»	
2806	1 cent, noir.	0 75	»	2845	6 » brun foncé.	»	3 00	2889	3 » vert-jaune.	»	1 50	
2807	2 » »	1 25	»	2846	6 » brun pâle.	»	3 00	<i>Les mêmes dentelés.</i>				
<i>Sur papier vergé blanc.</i>				2847	8 » orange.	»	»					
2808	1 cent, noir.	0 50	»	2848	8 » jaune.	»	14 »	2890	1 penny, vermillon vif.	»	1 50	
2809	2 » »	0 75	»	<i>Même effigie, fond lignes verticales et étoile dans les angles, coul. sur bleuté, non dentelés.</i>				2891	1 » orange.	»	1 50	
<i>Les mêmes, avec l'inscription: Interisland uku leta, Hawaiian postage.</i>				2849	2 pence, bleu.	»	5 00	2892	1 » vermillon pâle.	1 00	0 50	
2810	1 cent, bleu foncé.	1 00	»	<i>Papier vergé bleuté.</i>				2893	2 » bleu foncé.	»	»	
2811	2 » »	1 50	»	2849A	1 penny, brun-rouge.	»	»	2894	2 » bleu.	»	0 75	
<i>Les mêmes, avec l'inscription: Hawaiian postage, uku leta, Hawaiian postage, couleur sur azur, non dentel.</i>					<i>Même type, sur papier teinté légèrement, sans flagramme.</i>				2895	3 » vert foncé.	»	»
2812A	5 cents, bleu.	2 50	»	2850	1 penny, carmin.	»	3 00	2896	3 » vert-jaune.	1 00	0 50	
2812B	13 » »	»	»	2851	1 » rouge.	»	3 00	<i>Le même, portant par erreur un gros 5 en flagramme.</i>				
<i>Buste de Kaméhaméha III, coul. sur blanc, non dent.</i>				2852	2 » bleu pâle.	»	1 50					
2813	5 cents, bleu.	»	»	2853	2 » bleu foncé.	»	1 50	<i>Même type, chiffre maigre en flagramme.</i>				
2814	13 » rouge.	4 00	»	2854	3 » vert clair.	»	2 00					
<i>Sur papier azuré.</i>				2855	3 » vert glauque.	»	2 00	<i>Même effigie dans un ovale, couleur sur blanc glacé, chiffre maigre en flagr., dentelé.</i>				
2815	5 cents, bleu pâle.	1 50	»	<i>Les mêmes, sur papier blanc, gros chiffre en flagramme.</i>								
2816	5 » bleu foncé.	1 50	»	2856	1 penny, orange vif.	10 »	4 00	2901	2 pence, bleu pâle.	0 50	0 30	
<i>Effigie de Kaméhaméha IV, couleur sur vergé blanc, non dentelés.</i>				2857	2 » bleu foncé.	6 00	1 00	2902	2 » bleu.	0 50	»	
2817	2 cents, chair.	»	1 00	2858	2 » bleu.	»	1 00	<i>Sans flagramme.</i>				
2818	2 » rouge-brun.	»	1 25	2859	3 » vert foncé.	5 00	1 00					
2819	2 » rouge vif.	1 50	0 75	<i>Effigie de Victoria, couleur sur blanc, gros chiffre en flagramme, non dentelés, carrés.</i>				2902A	2 pence, bleu.	»	»	
<i>Même effigie, couleur sur blanc, dentelés.</i>				2860	5 pence, vert foncé.	3 50	»	<i>Sur papier mi-blanc, portant par erreur un gros 5.</i>				
2820	2 cents, rouge vif.	0 50	0 20	2861	6 » gris-vert.	»	1 00					
<i>Effigie de Kaméhaméha V.</i>				2862	6 » gris-jaune.	»	1 00	2903	2 pence, bleu.	»	»	
2820A	5 cents, bleu.	1 50	»					2904	1 penny, vermillon.	1 50	»	

Registered.		Neuf	Ann.		Neuf	Ann.		Neuf	Ann.
Effigie laurée de Victoria, couleur sur blanc, sans filagramme, non dentelés.				2983	3006		10 cuartos, carmin vif.		
2907	Rouge vif et bleu foncé.			2984	3007		1 réal, violet foncé.		
2908	Orange et bleu pâle.			2985	3008		2 » bleu foncé.		
Les mêmes, dentelés, sans filagramme.				2986			Même effigie, coul. sur blanc.		
				2987	3009		1 réal, vert-de-gris.	3 00	
				2988	3010		1 » vert clair.	4 00	
				2989		1 50	Effigie à gauche, couleur sur couleur.		
2909	Jaune-olive et bleu verdât.			Les mêmes, dentelés à la machine, étoile en filagramme.			3011	3 1/8 cents, noir sur jaune.	0 50
	Avec gros chiffre 6 en filagramme.			2990	3012		6 2/8 » vert sur rose.	0 75	
				2991	3013		12 4/8 » bleu sur chair.	1 25	
2910	Rouge vif et bleu.			2992	3014		25 » rouge vif s.rose.	5 50	
2911	Orange et bleu.			2993	3015		25 » vermill. s.rose.	2 50	
2912	Rouge pâle et bleu.	1 50	1 00	2994			QUEENSLAND.		
Bandes pour imprimés.				2995			Effigie de Victoria, couleur sur blanc, étoile en filagr., non dentelés.		
Effigie à relief de Victoria, couleur sur blanc uni.				2996			3016	1 penny, carmin.	1 50
2913	1 penny, rouge vif.			2997			3017	2 » bleu foncé.	
2914	1 » rouge pâle.	0 50		2998			3018	6 » vert foncé.	2 00
Les mêmes s.pap. vergé blanc.				2999			3019	1 sh. violet.	
2915	1 penny, rouge vif.			3000			Les mêmes, dentelés.		
2916	1 » rouge pâle.			3001			3020	1 penny, carmin.	2 50
Les mêmes, avec nom de journal, imprimés en noir.				3002			3021	2 » bleu foncé.	
2917	1 penny, rouge vif.		0 35	3003			3022	2 » bleu pâle.	0 75
2918	1 » rouge pâle.	0 60		3004			3023	3 » brun.	2 00
Effigie de Victoria dans un ovale, couleur sur papier blanc vergé.				3005			3024	6 » vert foncé.	1 00
				3006			3025	1 sh. violet.	2 00
2919	1 penny, rouge pâle.	0 40		3007			3026	Registered, jaune serin.	2 00
NOUVELLE ZÉLANDE.				3008			Les mêmes, sur papier épais non filagrammé, dentelés.		
Buste de Victoria, couleur sur azur, non filagrammé, non dentelés.				3009			3027	1 penny, brun-rouge.	1 00
2920	1 penny, rouge-brique.			3010			3028	1 » orange.	0 50
2921	2 » bleu.	2 50		3011			3029	2 » bleu foncé.	1 00
2922	1 sh. vert.	5 00		3012			3030	2 » bleu pâle.	0 50
Les mêmes, sans filagramme, pap. blanc épais, non dent.				3013			3031	3 » brun pâle.	0 75
2923	1 penny, rouge orangé.		1 00	3014			3032	6 » vert pâle.	1 50
2924	2 » bleu vif.		0 75	3015			3033	6 » vert-jaune.	2 00
2925	2 » bleu pâle.		0 75	3016			3034	1 sh. gris-brun.	2 50
2926	6 » brun-jaune.		0 75	3017			3035	Les mêmes, avec étoile en filagramme, dentelés.	
2927	6 » bistre-jaune.		0 75	3018			3036	1 penny, orange.	0 40
2928	1 sh. vert-bleu.			3019			3037	2 » bleu.	
2929	1 » vert pâle.		2 50	3020			3038	3 » »	
Les mêmes, dentelés.				3021			3039	6 » vert pâle.	1 50
2930	2 pence, bleu pâle.		1 00	3022			3040	6 » vert-jaune.	0 75
2931	2 » bleu foncé.			3023			3041	1 sh.	
Les mêmes, papier pelure, sans filagramme, non dent.				3024			VANDIEMEN.		
2932	2 pence, bleu outre-mer.			3025			Effigie de Victoria, couleur sur blanc.		
2933	6 » brun-marron.		1 00	3026			3042	1 penny, bleu pâle.	5 00
2934	6 » brun-noir.			3027			3043	4 » jaune pâle.	1 50
2935	1 sh. vert foncé.		4 00	3028			3044	4 » jaune foncé.	6 00
2936	1 » vert-jaune.		4 00	3029			3045	4 » orange vif.	1 00
Les mêmes, piqués à la roue.				3030			3046	4 » orange pâle.	5 00
2937	6 pence, brun-marron.		1 50	3031			Effigie de face de Victoria, couleur sur blanc, étoile en filagramme, non dentelés.		
2938	1 sh. vert foncé.			3032			3047	1 penny, rouge foncé.	
Les mêmes, dentelés.				3033			3048	2 » vert foncé.	2 50
2939	2 pence, bleu outre-mer.			3034			3049	4 » bleu foncé.	2 00
2940	6 » brun-marron.		1 50	3035			Même type, sur papier sans filagramme.		
2941	6 » brun-noir.			3036			3050	2 pence, vert très-pâle.	
2941	1 sh. vert foncé.			3037			3051	4 » bleu.	2 00
Mêmes types, étoile en filagramme, non dentelés.				3038			Les mêmes, avec gros chiffres en filagramme, non dentel.		
2942	1 penny, rouge-orange.	1 25		3039			3052	1 penny, vermillon.	0 50
2943	1 » vermillon.	1 50		3040			3053	1 » orange.	0 25
2944	1 » rouge.	0 50		3041			3054	2 » vert.	
2945	2 » bleu pâle.		0 50	3042			3055	2 » vert-olive.	
2946	2 » bleu foncé.		0 50	3043			3056	2 » vert-bouteille.	0 50
2947	3 » violet.	1 00		3044			3057	4 » bleu foncé.	0 75
2948	6 » brun-marron.		0 50	3045			3058	4 » bleu pâle.	1 25
2949	6 » brun-noir.		0 50	3046			3059	4 » bleu.	1 00
2950	6 » brun-rouge.	2 00	0 25	3047			3060	6 » violet pâle.	0 75
2951	1 sh. vert.	3 00	0 50	3048			3061	6 » gris jaunâtre.	
2952	1 » vert fauve.		0 50	3049			3062	6 » gris-tilas.	
				3050			3063	6 » lilas.	1 50
				3051			3064	1 sh. rouge vif.	0 50
				3052			3065	1 » vermillon.	3 00
				3053			Les mêmes, piqués à la roulette, étoile en filagramme.		
				3054			Neuf	Ann.	
				3055			2		
				3056			3		
				3057			4		
				3058			5		
				3059			6		
				3060			7		
				3061			8		
				3062			9		
				3063			10		
				3064			11		
				3065			12		
				3066			13		
				3067			14		
				3068			15		
				3069			16		
				3070			17		
				3071			18		
				3072			19		
				3073			20		
				3074			21		
				3075			22		
				3076			23		
				3077			24		
				3078			25		
				3079			26		
				3080			27		
				3081			28		
				3082			29		
				3083			30		
				3084			31		
				3085			32		
				3086			33		
				3087			34		
				3088			35		
				3089			36		
				3090			37		
				3091			38		
				3092			39		
				3093			40		
				3094			41		
				3095			42		
				3096			43		
				3097			44		
				3098			45		
				3099			46		
				3100			47		
				3101			48		
				3102			49		
				3103			50		
				3104			51		
				3105			52		
				3106			53		
				3107			54		
				3108			55		
				3109			56		
				3110			57		
				3111			58		
				3112			59		
				3113			60		
				3114			61		
				3115			62		
				3116			63		
				3117			64		
				3118			65		
				3119			66		
				3120			67		
				3121			68		
				3122			69		
				3123			70		
				3124			71		
				3125			72		
				3126			73		
				3127			74		
				3128			75		
				3129			76		
				3130			77		
				3131			78		
				3132			79		
				3133			80		
				3134			81		
				3135			82		
				3136			83		
				3137			84		
				3138			85		
				3139			86		
				3140			87		
				3141			88		
				3142			89		
				3143			90		
				3144			91		
				3145			92		

		Neuf	Ann.			Neuf	Ann.			
3066	<i>Même type, piqué à la roulette.</i> ½ pence, bleu.	"	"	Reine Victoria sur trône, étoile en filagramme, non dentelé.	"	2 00	"	Effigie de Victoria, angles cannelés, valeur en toutes lettres en filagramme, den- telé à la machine	"	0 30
	<i>Les mêmes, dentelés à la machine.</i>			1 penny, vert.	"	0 50	"	1 penny, vert.	"	
3067	1 penny, orange.	0 25	"	6 " bleu foncé.	"	3151	"	<i>Les mêmes, avec gros chiffre en filagramme.</i>	"	
3068	2 " vert clair.	0 60	"	<i>Les mêmes, piqués à la roue.</i>	"		"	1 penny, vert.	"	
3069	4 " bleu pâle	1 00	"	1 penny, vert.	"		"	<i>Les mêmes avec chiffre mai- gre en filagramme</i>	"	
3070	6 " lilas.	"	0 75	6 " bleu foncé.	"	3152	"	1 penny, vert.	"	
3071	6 " bleu-lilas.	1 50	0 75	<i>Effigie de Victoria, attributs dans les angles, étoile en filagramme, non dentelés.</i>	"	3153	"	1 penny, vert.	0 40	"
3072	1 sh. rouge vif.	2 50	0 75	1 penny, vert clair.	"	1 00	"	<i>Effigie de Victoria, grandes inscriptions et gros chif- fres, valeur en toutes lettres en filagramme, dentelés à la machine.</i>	"	
3073	1 " vermillon.	2 50	0 75	½ " vermillon vif.	"	1 25	"	6 pence, noir.	"	0 30
	<b>VICTORIA.</b>			4 " vermillon pâle.	"	1 00	"	<i>Le même, avec chiffres maigres en filagramme.</i>	"	
	Reine Victoria sur un trône, couteur sur blanc, gravé, sans filagramme.			4 " clair.	"	1 00	"	6 pence, noir.	1 50	0 25
3074	2 pence, brun foncé.	"	1 25	<i>Piqué à la roulette.</i>	"		"	<i>Effigie laurée de Victoria, gros chiffre en filagramme, dentelé à la machine.</i>	"	
	<i>Les mêmes, lithographiés.</i>			½ pence, noir.	"	3154	"	4 pence, rose foncé.	"	0 60
3075	2 pence, brun.	"	1 00	<i>Même type, papier uni, non dentelés.</i>	"		"	4 " rose pâle.	"	0 60
3076	2 " violet.	"	1 00	1 penny, vert clair.	"	0 75	"	<i>Les mêmes, avec chiffres mai- gres en filagramme.</i>	"	
	<i>Buste de Victoria, coul. sur blanc, sans filagramme.</i>			2 " lilas.	"	0 75	"	1 penny, vert-jaune.	0 35	0 20
3077	1 penny, bistre.	"	1 50	2 " rose pâle.	"	"	"	1 " vert pâle.	0 25	"
3078	1 " vermillon.	"	1 50	4 " rose vif.	"	"	"	2 " lilas.	"	"
3079	1 " rose.	"	1 00	<i>Les mêmes, dentelés à la roulette.</i>	"		"	2 " lilas vif.	"	"
3080	2 " cendre.	"	5 50	1 penny, vert clair.	"	"	"	2 " violet.	"	"
3081	2 " bistre pâle.	"	4 00	½ " rose.	"	"	"	4 " rose pâle.	1 00	0 30
3082	2 " gris jaunâtre.	"	4 00	4 " rose vif.	"	"	"	4 " rose vif.	1 25	0 30
3083	2 " gris-lilas.	"	5 00	<i>Les mêmes, dentelés à la machine.</i>	"		"	8 " jaune.	2 00	0 75
3084	3 " bleu pâle.	"	1 00	1 penny, vert-jaune.	"	0 50	"	8 " orange.	"	
3085	3 " bleu-ciel.	"	1 50	1 " vert.	"	0 50	"	<i>Même effigie, octog., chiffre maigre en filagr., dentelés à la machine.</i>	"	0 50
3086	3 " bleu foncé.	"	0 75	2 " mauve.	"	"	"	1 sh. bleu sur bleu.	"	
	<i>Même type, avec bordures latérales plus serrées.</i>			2 " lilas-ardoise.	"	"	"	<i>Même effigie, chiffre maigre en filagramme, dentelés à la machine.</i>	"	
3087	2 pence, cendre.	"	4 00	4 " rose pâle.	"	0 75	"	6 pence, bleu.	"	
3088	2 " bistre pâle.	"	4 00	4 " rose vif.	"	"	"	10 " gris lilas.	"	
3089	2 " gris-lilas.	"	4 00	4 " rose vif.	"	"	"	10 " brun sur rose.	2 25	"
	<i>Le même, piqué à la roue.</i>			<i>Mêmes types, papier vergé, dentelés à la roulette.</i>	"		"	<b>Lettres en retard.</b>		
3090	1 penny, vermillon.	"	"	2 pence, lilas vif.	"	0 50	"	<i>Effigie de Victoria, papier blanc sans filagramme, non dentelé.</i>	"	
3090A	3 " bleu.	"	"	2 " mauve.	"	0 50	"	6 pence, bleu.	"	
	<i>Même type, dentelés.</i>			4 " rose.	"	0 75	"	1 sh. rose et bleu.	"	3 00
3091	3 pence, bleu pâle.	"	"	<i>Les mêmes, dentelés à la ma- chine.</i>	"		"	<b>Timbres de franchise.</b>		
3092	3 " bleu foncé.	"	"	1 penny, vert clair.	"	"	"	Armoiries d'Angleterre, bleu sur blanc, rond.	"	
	<i>Effigie de Victoria dans un cercle, couteur sur blanc, non filagrammé et non dentelé.</i>			4 " rose pâle.	"	"	"	Postmaster General.	"	
3093	1 sh. bleu pâle.	"	1 00	<i>Mêmes types, valeur en toutes lettres, en filagramme, den- telés à la machine.</i>	"		"	Minister of Justice.	"	
3094	1 " bleu foncé.	"	1 00	1 penny, vert.	"	0 50	"	Chief Secretary.	"	
	<i>Les mêmes, dentelés.</i>			2 " lilas.	"	0 50	"	The Treasurer.	"	
3095	1 sh. bleu pâle.	3 00	0 25	2 " violet.	"	"	"	Commr of Public works.	"	
3096	1 " bleu foncé.	"	0 50	<i>Chiffres maigres en filagr. dentelés à la machine.</i>	"		"	Commr of Railways and Roads.	"	
	<i>Même effigie, avec les mots: Postage Stamp, non den- telés, sans filagramme.</i>			2 pence, lilas pâle.	"	0 50	"	Commr of Crown Lands and Survey.	"	
3097	6 pence, jaune pâle.	"	"	2 " mauve.	"	0 50	"	<i>Les mêmes, sur papier azuré.</i>	"	
3098	6 " jaune.	"	1 50	2 " violet rougeâtr.	"	0 60	"	Postmaster General.	"	
3099	6 " orange.	"	1 00	2 " ardoise.	"	0 50	"	Minister of Justice.	"	
3100	2 sh. vert.	"	1 25	<i>Avec erreur de filagramme portant tree pence.</i>	"		"	Chief Secretary.	"	
	<i>Les mêmes, piqués à la roue.</i>			2 pence, lilas.	"	1 00	"	The Treasurer.	"	
3101	6 pence, jaune.	"	"	<i>Effigie de Victoria, dans un ovale perlé, valeur de cha- que côté, couteur sur vergé blanc, dentelé à la machine.</i>	"		"	Commr of Public works.	"	
3102	2 sh. vert.	"	"	3 pence, bleu foncé.	"	1342	"	Commr of Railways and Roads.	"	
	<i>Les mêmes, dentelés à la machine.</i>			<i>Valeur en toutes lettres en filagramme, dentelé à la machine.</i>	"		"	Commr of Trade and Customs	"	
3103	6 pence, jaune.	"	"	3 pence, bleu clair.	"	0 75	"	<i>Les mêmes, sur papier azuré.</i>	"	
3104	2 sh. vert.	"	0 75	3 " bleu.	"	0 75	"	Postmaster General.	"	
	<i>Dentelure très-serrée.</i>			3 " rouge.	"	1 00	"	Minister of Justice.	"	
3105	6 pence, jaune.	"	"	4 " rose.	"	0 40	"	Chief Secretary.	"	
	<i>Même type, valeur en toutes lettres en filagramme, dent.</i>			4 " rose foncé.	"	0 50	"	The Treasurer.	"	
3106	6 pence, noir.	"	2 00	6 " orange.	"	"	"	Commr of Public works.	"	
	<i>Avec chiffre maigre 2, en filagramme.</i>			6 " noir.	"	0 75	"	Commr of Railways and Roads.	"	
3107	2 sh. bleu sur vert.	5 00	0 75	<i>Chiffres maigres en filagr. Couteur sur blanc, dentelé à la machine.</i>	"		"	Commr of Crown Lands and Survey.	"	
				4 pence, rose pâle.	"	3 00	0 40	Commr of Trade and Customs	"	
				4 " rose vif.	"	"	"			



LE  
**TIMBRE-POSTE**

JOURNAL

DU COLLECTEUR.

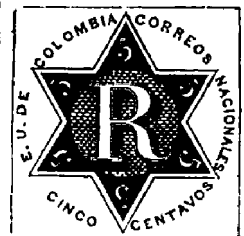
QUATRIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,  
7, GALERIE DORTIER, 7.

1866





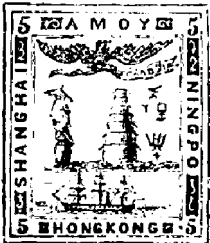


LE  
**TIMBRE-POSTE**

JOURNAL

DE COLLECTIONNEUR.

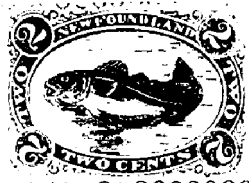
QUATRIEME ANNEE.



BRUXELLES.

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR.  
7, GALERIE ROYALE, 7.

1866







PHILATELIC SECTION.